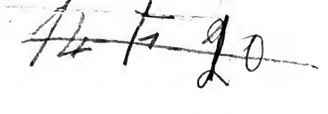


Digitized by Google


FONDO PIZZOFALCONE
NAZIONALE
B. Prov.
X
374
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI


BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio
Palchetto
Num.° d' ordine



B Pav.
X
384

Digitized by Google

Digitized by Google

VOYAGE
AU POLE SUD
ET DANS L'OCÉANIE.

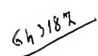
ZOOLOGIE.

II.

Digitized by Google

PARIS. — IMPRIMERIE D'A. SIROU ET DESQUERS,
Rue des Noyers, 37.

Digitized by Google



VOYAGE
AU POLE SUD
ET DANS L'OCÉANIE

SUR LES CORVETTES

L'ASTROLABE ET LA ZÉLÉE;

EXÉCUTÉ PAR ORDRE DU ROI

PENDANT LES ANNÉES 1837-1838-1839-1840,

SOUS LE COMMANDEMENT

DE M. J. DUMONT-D'URVILLE,
Capitaine de vaisseau,

PUBLIÉ PAR ORDONNANCE DE SA MAJESTÉ,

sous la direction supérieure
DE M. JACQUINOT, CAPITAINE DE VAISSEAU, COMMANDANT DE LA ZÉLÉE.

—

ZOOLOGIE,

PAR MM. HOMBRON ET JACQUINOT.

—

TOME DEUXIÈME.

PARIS,
GIDE ET Cie, ÉDITEURS,
RUE DES PETITS-AUGUSTINS, 5.

—

1846

Digitized by Google

Digitized by Google

ZOOLOGIE.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR

L'ANTHROPOLOGIE

SUIVIES D'OBSERVATIONS

SUR LES RACES HUMAINES

DE L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE ET DE L'OCÉANIE,

PAR

M. HONORÉ JACQUINOT.

Digitized by Google


Digitized by Google

INTRODUCTION.

Les navigateurs qui, depuis un siècle, ont parcouru l'Océanie, nous ont laissé des peuples qui l'habitent des descriptions exactes et détaillées; ils en ont étudié les mœurs, les coutumes, et en recueillant avec soin des vocabulaires dans les diverses îles, ils sont parvenus à faire connaître la langue polynésienne et ses nombreux dialectes. Aujourd'hui les Océaniens sont donc bien connus, mieux peut-être que beaucoup de peuples de l'ancien continent.

Parmi ces navigateurs, les uns se sont bornés à de simples descriptions; d'autres se sont efforcés de rechercher l'origine des Océaniens, de montrer les rapports qui existent entre eux et les autres peuples; ils ont enfin essayé de les classer dans la série anthropologique.

Cependant, la grande divergence des opinions émises sur ce sujet, les nombreuses hypothèses qui ont été proposées, indiquent suffisamment que le problème n'est point résolu.

A quoi tiennent le doute et l'obscurité qui couvrent

encore ces importantes questions? on ne peut les attribuer à la difficulté des moyens d'investigation, ou bien au défaut d'habileté et de science des voyageurs! nous avons été vivement préoccupés de cet état de la science, et, dans les études préliminaires que nous avons dû faire pour nous mettre à même de publier nos observations sur les races océaniennes; il nous a été démontré que la véritable cause était dans l'imperfection de l'anthropologie elle-même.

Cette science est des plus vastes; elle embrasse à la fois l'histoire morale et physique de l'homme. Ces deux parties se présentent elles-mêmes sous plusieurs faces, qui, vu la difficulté et l'importance de leur étude, demandent à être traitées d'une manière tout à fait spéciale.

D'un côté, c'est l'étude de l'histoire qui prend les sociétés humaines à leur berceau, les suit à travers les siècles, constate leurs progrès et leurs développements, note avec soin tous les événements qui peuvent changer leurs mœurs et leur physionomie. Près d'elle et comme auxiliaires, se placent, l'archéologie ou l'étude des monuments anciens, qui indique les diverses phases de la civilisation; la linguistique qui, là où l'histoire manque, indique encore les rapports et les alliances des divers peuples entre eux.

D'un autre côté, c'est l'étude de l'homme physique : l'anatomie ou la connaissance détaillée et approfondie du corps de l'homme et de ses organes; la physiologie qui étudie les fonctions de ces mêmes organes, aux différents âges et dans les différents

états de la vie. Vient ensuite l'histoire naturelle de l'homme. C'est l'homme considéré sous le point de vue zoologique, et comparé aux autres animaux, relativement à son organisation et à sa place dans la classification des êtres.

C'est cette science dont nous nous occupons ici, et qui jusqu'à présent a été si négligée.

L'ensemble de toutes ces sciences, qui empruntent encore à la philosophie un nouveau secours, constitue la véritable anthropologie : mais chacune d'elles, en particulier, a été étudiée avec soin dans toutes ses branches d'une manière spéciale, et forme un tout complet possédant ses lois, ses règles, ses axiomes. L'histoire zoologique seule de l'homme est restée en arrière, comme si, occupé de connaître et d'étudier tout ce qui l'entoure, le roi des créatures avait dû négliger sa propre étude. Cette science est encore dans l'enfance. On la voit s'avancer incertaine, et ne pouvant marcher avec ses propres forces, s'appuyer à chaque pas sur les sciences ses sœurs, tantôt empruntant le secours de l'histoire, tantôt celui de l'étude des langues ou des monuments.

C'est donc cette science naissante que l'on doit s'efforcer de mettre au niveau des autres sciences, et à la place élevée qu'elle doit occuper parmi les connaissances humaines. L'histoire naturelle de l'homme est assez vaste pour constituer à elle seule une science à part, ayant ses règles fixes, et féconde en résultats et en conséquences. Ce n'est pas qu'elle doive négliger le secours et l'appui des autres sciences rela-

Digitized by Google

tives à l'homme ; toutes, au contraire, doivent se prêter un mutuel appui, et sont réunies par un lien commun.

Mais, avons-nous dit, l'anthropologie est encore à son berceau. Les bases même, les principes fondamentaux en sont remplis de vague et d'obscurité, et lorsque l'on consulte les différents auteurs qui ont écrit sur ce sujet, on ne rencontre que doutes et contradictions.

Les causes du peu de progrès qu'a faits cette science tiennent à ce que l'observation directe a manqué aux savants, dont le génie synthétique, en réunissant les divers matériaux recueillis par les observateurs, fixe les limites de la science et détermine son véritable domaine.

On peut dire qu'il n'existe point de collections ou musées anthropologiques. Ce sont de semblables moyens qui ont si puissamment contribué aux rapides progrès des autres branches de la zoologie.

Les savants n'ont donc eu, pour créer des systèmes et établir des classifications, d'autres matériaux que les descriptions faites par les voyageurs, souvent dans un but purement pittoresque et, la plupart du temps, incomplètes; enfin, des dessins et des figures en général imparfaites, toutes choses insuffisantes, et souvent sources d'erreurs.

Quoiqu'une part assez considérable ait été faite dans la publication de ce voyage à l'anthropologie, et que l'un de nos collégues ait mission toute spéciale de traiter les questions qui s'y rattachent; nous avons

pensé que, dans une science aussi peu avancée, on ne pouvait trop accumuler les matériaux. Les observations à faire sont si nombreuses que, souvent, les remarques de l'un échappent à l'autre. Nous avons donc pensé, M. le docteur Hombron et moi, qu'il était utile de donner séparément le résultat de nos observations particulières, obéissant en cela au désir de notre infortuné Commandant, si compétent en pareille matière, et qui, s'il eût vécu, eût lui-même publié ses propres observations qui eussent sans doute jetté sur l'ethnologie une nouvelle lumière.

Avant de donner mes observations sur les peuples de l'Océanie, je me hasarderai à dire quelques mots sur les questions fondamentales de l'anthropologie, problèmes très-difficiles, qui divisent encore les anthropologistes et dont la solution fixera quelque jour les véritables bases de la science.

Je ne me dissimule pas qu'il y ait quelque témérité de ma part à aborder des questions aussi élevées; mais je suis enhardi par cette pensée que, pendant trois années j'ai visité bien des peuples, et que pour l'anthropologie, plus peut-être que pour les autres branches de la zoologie, il faut avoir vu.

D'un autre côté, le désir que j'ai de répondre aux recommandations que l'Académie des sciences nous a tracées dans ses instructions relatives soit à la zoologie, soit à la navigation [1], m'encourage et me fortifie.

[1] Voir les instructions sur la zoologie, par M. de Blainville. Tome 1er de

Digitized by Google

Je n'ai point, du reste, la prétention de résoudre ces questions ardues, ni de jeter un grand jour sur la science. Mon but n'est pas non plus de faire un traité d'anthropologie, mais seulement d'exposer en quelques chapitres, souvent sans aucun lien entre eux, le résultat des réflexions qu'ont fait naître en moi la vue d'une multitude de peuples, et les études auxquelles je me suis livré touchant les principales questions de l'anthropologie. Si je parviens seulement à relever quelques erreurs admises jusqu'ici, à signaler quelque fait ignoré, ou à présenter quelque observation nouvelle qui puisse fortifier ou infirmer l'un des divers systèmes proposés, je croirai avoir beaucoup fait, et mon but sera dépassé.

La plupart des ouvrages sur l'anthropologie sont

la zoologie de ce voyage. Dans ses instructions relatives à l'hydrographie et à la navigation, M. de Freycinet s'exprime ainsi :

« *Etude de l'homme.* — Parler ensuite de l'homme que l'on considé- « rera comme individu, comme vivant et réuni en corps de nation ; dire « les mœurs, les usages et la législation de ces peuples et entrer, à cet « égard, dans une investigation minutieuse et philosophique autant que « faire se pourra. On complétera l'histoire de l'homme par l'examen de « ses arts, de son industrie mécanique, de sa littérature, de son histoire « écrite ou traditionnelle, de sa religion et de son langage usuel et poé- « tique.

« Nous pensons que, sous les rapports dont nous venons de donner « l'esquisse succincte, une étude approfondie sur un petit nombre de loca- « lités choisies avec intelligence serait infiniment plus profitable à la vaste « science de l'homme que des notions rares et incomplètes glanées sur « un beaucoup plus grand nombre de points, quelque agréable d'ailleurs « et spirituel qu'en puisse être le récit. — C'est ainsi, par exemple, « qu'une topographie complète de la Nouvelle-Guinée et de ses dépen- « dances, considérée sous tous ses aspects physiques et moraux, serait un « travail du plus haut intérêt scientifique. »

(Comptes-rendus de l'Académie des Sciences, septembre 1837.)

Digitized by Google

incomplets. En général, les auteurs qui ont écrit sur cette science ne l'ont fait que dans un esprit de système, aussi sont-ils la plupart du temps en contradiction les uns avec les autres. En donnant dans ces *considérations* un aperçu des principaux systèmes, avec les arguments à l'appui et les objections qu'ils font naître; en exposant les diverses classifications qui ont été proposées pour le genre humain ; j'ai l'espoir d'être de quelque utilité à mes collègues de la marine. Appelés à parcourir sans cesse les diverses contrées du globe, c'est à eux qu'il appartient de rassembler les matériaux et les observations propres à faire avancer cette science.

Ce travail sera donc divisé en deux parties : la première traitera de considérations générales sur l'anthropologie, et la deuxième d'observations sur les peuples de l'Océanie.

Google

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR

L'ANTHROPOLOGIE.



I

De la distribution géographique des Mammifères et, en particulier, des Bimanes.

On trouve dans les écrits des premiers anthropologistes de grandes erreurs touchant la distribution géographique du genre humain. En voyant une grande quantité d'hommes noirs accumulés sur un point de la zone torride, tandis que des hommes blancs habitent une grande partie des zones tempérées, ils ont proclamé ce principe, que les degrés de la chaleur, à la surface du globe, mesuraient l'intensité de coloration de la peau des différentes races humaines.

Ainsi, d'après ce système, sous l'équateur on ne devrait trouver que des noirs, et cette couleur deviendrait de plus en plus claire, jusqu'au blanc le plus parfait, en s'avançant progressivement vers les pôles.

Mais il n'en est point ainsi : les plus simples no-

Digitized by Google

tions de géographie, la vue seule d'une mappemonde, nous montrent le contraire; car on voit aussi des noirs dans les régions tempérées, et des bruns sous les zones glaciales.

De nos jours, on voit avec étonnement cette opinion compter encore des partisans. A quoi doit-on attribuer l'origine et la persistance d'une erreur aussi manifeste? Serait-ce à cette tendance de la plupart des naturalistes à vouloir ramener les lois de la création à un ordre régulier, mathématique, présentant un enchaînement parfait et progressivement gradué entre toutes les créatures, à cet esprit méthodique sur lequel la faible raison de l'homme est forcée de s'appuyer à chaque pas pour se guider dans ses pénibles investigations?

C'est ainsi que, dans la plupart des classifications, on a voulu ranger tous les êtres dans un ordre régulier, suivant une échelle graduée, commençant par l'homme et finissant par les infusoires; mais des échelons manquent, des anneaux de cette chaîne ne peuvent se joindre; là où il devrait y avoir passage insensible, création mixte, il y a interruption brusque, différence tranchée[1]. Souvent le même esprit a pré-

[1] « Non-seulement l'idée de l'*échelle animale*, telle que Bonnet l'avait « déduite des doctrines philosophiques de Leibnitz, non-seulement l'hy- « pothèse dérivée de cette idée que les animaux formeraient une *série* « *continue*, ne sont plus admissibles aujourd'hui, mais une *série unique*, « *unitaire*, ne peut suffire non plus sous un autre point de vue à l'exa- « men des rapports naturels des êtres, etc. » (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, comptes-rendus de l'Académie des Sciences, t. 20, p. 760.)

C'est, frappé de cette imperfection des classifications, que M. Isid. Geof-

sidé à la recherche des lois qui président à la distribution des êtres à la surface du globe. En voyant, entre les tropiques, resplendir des myriades d'insectes, d'oiseaux aux brillantes couleurs, on a attribué cet éclat, cette abondance au grand développement de la chaleur et de la lumière; mais dans ces mêmes climats, à côté de ces êtres brillants, il y en a d'autres, et en plus grand nombre encore, qui sont ternes et obscurs; certains genres seulement sont doués de brillantes parures qu'on retrouve dans toutes leurs espèces, soit qu'elles habitent les climats torrides ou tempérés. C'est ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, que la nombreuse famille des perroquets se retrouve, avec ses riches couleurs, dans les contrées tempérées du détroit de Magellan et de la terre de Van-Diémen. Les martins-pêcheurs présentent leurs belles teintes vertes sous des climats bien différents. Sans nier ici complétement les puissantes influences de la lumière et de la chaleur, il est évident que, dans la géographie zoologique, ces agents n'ont point toute l'importance qu'on leur attribue généralement.

La nature a ses lois sans doute, rien n'est jeté au hasard; ces lois sont et doivent être immuables, leur action s'exerce sans cesse sur tout ce qui existe, et elles sont d'autant plus admirables qu'elles ne paraissent point soumises à ces limites uniformes et régu-

froy Saint-Hilaire a cherché à y remédier en proposant sa classification parallélique déjà appliquée avec succès aux mammifères, aux oiseaux, aux reptiles, et qui le sera sans aucun doute avec le même bonheur aux autres classes de la zoologie.

lières dans lesquelles l'esprit étroit et mesquin de l'homme voudrait les renfermer. Au premier abord, il semble, au contraire, qu'il n'y ait dans ses œuvres qu'irrégularité et désordre. Si, par exemple, nous venons à jeter un coup d'œil sur la surface de notre planète, nous voyons une immense étendue d'eau en couvrir les deux tiers. Le reste, surface solide, est accumulé en grande partie dans l'hémisphère oriental, autour du pôle boréal. Au pôle austral, au contraire, il n'y a presque rien; le reste des terres est jeté sans ordre, et, pour ainsi dire, semé çà et là au milieu de l'immense océan.

Si nous examinons la configuration de ces lambeaux de terre, ils n'offriront pas plus de régularité dans leurs formes que dans leur position sur le globe; les bords en sont creusés, découpés de mille manières, offrant dans leurs contours les figures les plus bizarres et les plus irrégulières. Leur surface est tout aussi confuse : tantôt hérissée de chaînes de montagnes, déchirée par des volcans; ici, couverte d'épaisses forêts; là, s'étendant en plaines de sable, divisée et séparée par les innombrables rameaux des fleuves et des rivières, traversée par des obstacles de toutes sortes, accidentée de mille manières...

Chaque portion de cette terre, depuis les glaces des pôles jusqu'à l'équateur, depuis les grottes qui pénètrent dans les entrailles de la terre, jusqu'au sommet des plus hautes montagnes [1], possède des

[1] Suivant A. de Humboldt, on trouve des poissons dans les Andes jusqu'à 14 et 1,600 toises.

êtres organisés, un monde entier de créatures qui, dans leur petite sphère, vivent, se meuvent, se reproduisent, et trouvent entre les limites que la nature leur a imposées tout ce qui est nécessaire à leur conservation. Ces êtres sont innombrables, comme les conditions des lieux qu'ils habitent; leurs diverses stations sont aussi variées que leurs mœurs et leurs habitudes. Considérer ces stations sous le simple point de vue de la distribution de la chaleur à leur surface, c'est ne voir absolument qu'une des mille facettes de l'organisation et de l'histoire des êtres.

Au milieu de cette foule d'êtres si divers répandus sur toute la surface du globe, la première par l'organisation est la classe des mammifères; c'est aussi la moins nombreuse. Les genres et les espèces paraissent en être presque entièrement connus : aussi, en envisageant d'une manière générale la distribution géographique des genres qui la composent, et dont le premier est le genre *homme*, sommes-nous certains que les découvertes futures d'espèces ou de genres ne viendront rien changer aux conclusions que l'on peut tirer dès aujourd'hui de l'examen de leur ensemble[1]?

Laissant de côté les hautes questions qui se rattachent à la géographie zoologique, je ne la considérerai ici que dans ses rapports avec l'anthropologie.

La classe des mammifères se compose d'environ

[1] Les espèces qu'on peut découvrir sont nécessairement limitées à certaines contrées encore inexplorées, et, par conséquent, restreintes dans leur distribution géographique.

deux cents genres, qu'on peut diviser en deux parts : la première contiendra ceux dont l'habitation est limitée à une seule zone, la seconde ceux, au contraire, qui sont répandus sous toutes les zones.

Au premier abord, il semble exister entre ces deux divisions un contraste frappant; d'un côté, immobilité complète; de l'autre, mobilité extrême. Il n'y aurait aucune unité dans les lois de la nature; mais cette irrégularité n'est qu'apparente, et lorsqu'on examine attentivement ces différents genres, on les voit régis par les mêmes lois.

Ainsi, la première division contient à elle seule environ cent soixante genres, qui ont sur le globe une habitation plus ou moins étendue, mais cependant limitée à une seule contrée sous la même zone. La seconde se compose de vingt genres habitant les zones torride et tempérée à la fois, et de vingt autres seulement répandus sur toutes les zones.

En présence d'une aussi grande disproportion, on pourrait à la rigueur considérer les genres nombreux de la première division comme établissant la règle, le reste serait l'exception; mais la nature ne présente point d'exceptions aussi nombreuses, et, quoique séparés en apparence, nous allons voir tous ces genres se ranger sous une loi commune. En effet, ceux de la première division, dont l'habitation est limitée, sont en général restreints à quelques espèces; ceux de la seconde, au contraire, en contiennent de nombreuses, mais qui sont elles-mêmes bornées à certains climats, de même que les petits genres de la première

division. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, que l'ours blanc est borné aux régions glacées du pôle nord, tandis que d'autres espèces habitent les climats tempérés des chaînes de montagnes de l'Europe et de l'Amérique, et qu'enfin l'ours malais et l'ours de Bornéo sont limités à des climats torrides[1].

En un mot, ces genres, en apparence cosmopolites, sont composés d'espèces limitées dans leurs stations comme la foule des genres de la première division; elles sont profondément distinctes, et chaque jour quelques caractères tranchés permettent aux naturalistes d'établir parmi elles quelque division nouvelle. Depuis Cuvier, que de coupes génériques n'a-t-on point établies dans une foule de familles et de genres tels, par exemple, que chez les cheiroptères, les antilopes, etc.

On peut donc considérer les diverses espèces de mammifères comme rangées sous la même loi de distribution géographique, et dire que chaque espèce a sur le globe sa place limitée, qu'elle ne franchit point;

Que chaque contrée du globe, quelle que soit sa température, les analogies ou les différences de climat, possède des mammifères différents de ceux des autres contrées, et qui n'appartiennent qu'à elle.

Quelques exceptions à cette règle paraissent se présenter au premier abord : en les examinant atten-

[1] Toutes ces espèces, nonobstant la différence des climats, présentent une épaisse fourrure.

tivement, on reconnaît qu'elles sont en grande partie dues à l'homme. Indépendamment des animaux qui lui sont utiles, et qu'il a transportés par tout le globe, il en a répandu d'autres nuisibles, tels que le rat, le surmulot, ainsi que des animaux de proie, de rapine, tels que le loup, dont l'espèce se retrouve à de grandes distances, parce que ses instincts féroces le portaient à la suite de l'homme, laissant partout sur son passage la mort et la destruction.

Quelques espèces sont à la vérité communes aux deux continents, mais seulement vers le pôle antarctique. Là, l'ancien et le nouveau monde se trouvent réunis par des plaines glacées; c'est une région stérile et ingrate, que quelques animaux parcourent en tous sens pour trouver leur nourriture, ce sont l'ours blanc, le renard roux, le loup, le glouton.

Je dirai en passant que le système des lignes isothermes[1] ne me paraît point avoir une grande importance touchant la distribution géographique des mammifères, et surtout chez les genres de la première division bornés a de petits espaces; pour ceux de la deuxième, j'ai cité les exemples des ours, des antilopes, qui sont en opposition avec ce système.

Les zones tempérées des deux Amériques n'offrent pas les mêmes types. Les régions glacées du nord

[1] « Cette loi qui, en répartissant sur toute une série de régions une « température égale, y identifie les formes en les appropriant au milieu; « de là, la représentation des formes typiques par des variations corres- « pondantes... » (*Dictionnaire universel d'histoire naturelle*, article Géographie zoologique).

nourrissent plusieurs espèces de mammifères; dans le sud on n'en trouve aucun.

Mais cette *immobilité*, imposée par la nature à ses créatures, ressortira avec bien plus de force et de clarté, si nous portons nos regards sur les mammifères qui habitent l'océan, c'est-à-dire, les deux tiers du globe; ici, point d'obstacles, point de ces circonstances si variées qui sur la terre changent à l'infini les conditions des stations, et diversifient les climats sous les mêmes parallèles. Ici, la température est presque uniforme; elle varie insensiblement selon les degrés de latitude, ses gradations s'aperçoivent à peine; une foule d'animaux peuplent ce vaste espace, et parmi eux nous trouvons de nombreuses familles de mammifères; quoique doués d'une grande puissance de locomotion, et malgré le peu d'obstacles qu'ils rencontrent, nous allons les voir, de même que les animaux terrestres, limités à certains parages.

En suivant l'ordre de classification, nous trouvons d'abord la tribu des carnivores amphibies ou phoques. Plusieurs sont propres aux mers boréales; ce sont entre autres les genres calocéphale, stemmatope, morse; dans le sud, au contraire, ce sont les genres otarie, sténorynque, platyrynque, etc. Enfin, certaines espèces n'habitent que les régions chaudes ou tempérées.

L'ordre des cétacés vient ensuite. Dans la tribu peu nombreuse des cétacés herbivores, nous voyons le genre stellère, borné aux régions glacées du pôle boréal, le genre lamantin, dont les espèces habitent

l'embouchure des fleuves des contrées chaudes de l'Amérique et de l'Afrique, et enfin, le dugong qui se trouve répandu vers les rivages des îles de la Malaisie et du détroit de Torrès.

On conçoit, à la rigueur, que ces animaux se nourrissant de végétaux marins, présentant d'ailleurs un système de locomotion assez peu développé, ne quittent point les rivages qui les ont vus naître; mais en sera-t-il ainsi pour ces énormes cétacés qui parcourent sans cesse les mers, qui, malgré leur taille colossale, se nourrissent de très-petits animaux, et errant continuellement pour les rechercher, sont doués d'une puissance de locomotion qui surpasse de beaucoup celle de tous les autres mammifères. Les limites de leur habitation sont certainement les plus reculées, elles ont cependant aussi des bornes. Nous voyons les baleines et les rorquals habiter seulement les zones glaciales et tempérées; mais les espèces du nord ne sont point celles du sud. Dans le nord, c'est la *baleine franche*, les rorquals *de la Méditerranée* et *jubarte*[1], tandis que dans le sud se rencontrent des espèces toutes différentes; ce sont la baleine *antarctique*, les rorquals *noueux* et *bossu*, décrits par Dudley[2], et que nous avons été a même d'observer plusieurs fois. De plus, la baleine antarctique paraît se borner aux régions tempérées de l'hémisphère sud, auprès de l'extrémité de l'Afrique, de l'Amé-

[1] Nous ne citons ici que les espèces les plus connues, celles dont la détermination ne laisse aucun doute.

[2] Ce sont les baleines, *Finn-back* et *Hump-back* des pêcheurs.

rique et de la Nouvelle-Hollande, tandis que les rorquals noueux et bossu se tiennent dans le voisinage des glaces du pôle[1].

La zone torride, elle aussi, a ses cétacés; indépendamment d'une foule de dauphins encore peu connus, elle possède les monstrueux cachalots que les pêcheurs américains vont chercher entre les nombreuses îles de la Polynésie; quelques individus ont été à la vérité rencontrés dans des parages tempérés, mais tout nous porte à croire qu'ils appartiennent à des espèces différentes.

On connaît déjà un grand nombre de dauphins qui ont été pris et rencontrés plusieurs fois dans les mêmes localités, qu'ils n'abandonnent probablement jamais.....

En nous résumant, il nous semble, d'après tout ce qui précède, que nous pouvons tirer cette conclusion : que tous les mammifères ont sur le globe une habitation limitée et circonscrite qu'ils ne franchissent point; leur réunion contribue à donner à chaque contrée son cachet particulier de création. Quel contraste entre les mammifères de l'ancien et du nouveau monde, et les créations si spéciales et si singulières de la Nouvelle-Hollande et de Madagascar!

[1] C'est donc à tort que les baleiniers et quelques naturalistes pensent que les baleines, chassées pendant longtemps dans les mêmes parages, finissent par les abandonner et par se réfugier dans d'autres contrées, et sous les glaces inaccessibles des pôles. Il n'en est rien, et leur disparition ne doit être attribuée qu'à une seule cause, à la destruction qu'on en fait.

Ce n'est point ici le lieu de rechercher si les lois qui président à la distribution géographique des mammifères régissent aussi les animaux des autres classes. Plus tard, je m'efforcerai peut-être de traiter cette importante question; seulement, je citerai ici quelques exemples, pris surtout parmi les êtres qui, au premier abord, paraîtraient en être les plus éloignés, et qui cependant, quelque étendu que soit leur habitat, n'en franchissent point les limites.

Quoique, en général, la plupart des naturalistes n'aient point approfondi la question de distribution géographique des oiseaux, en les voyant doués de si puissants moyens de locomotion, il n'est point douteux cependant que leur habitation ne soit soumise à des règles analogues à celles qui régissent les mammifères[1]. Malgré la puissance de leur vol, a-t-on vu le lammer-geyer abandonner les cimes des Alpes, et le condor celles des Cordillères? Mais citons un exemple qui prouve de la manière la plus frappante, cette puissance des lois de la nature. Une nombreuse famille d'oiseaux, celle des procellaridées ne touche la terre que pendant quelques jours de l'année, et seulement pour y pondre ses œufs. Ces oiseaux passent le restent de leur vie à la mer. Leur puissance de locomotion est immense; elle surpasse, sans con-

[1] M. Desmoulins lui-même, dans son excellent mémoire sur la *Distribution géographique des animaux vertébrés*, où il établit que : « chaque forme paraît avoir un centre propre d'existence, » en excepte cependant les oiseaux, « à cause de l'extension indéfinie des routes que l'atmosphère leur ouvre autour du globe. »

tredit, celle de tous les autres oiseaux, car elle s'exerce continuellement. Cependant, malgré ces puissants moyens, malgré des abstinences réitérées de plusieurs jours, on ne voit point ces oiseaux abandonner leurs localités. Il y a des espèces au nord et au sud, elles diffèrent les unes des autres, et entre ces deux extrêmes se trouvent d'autres espèces également différentes [1]. Aucune espèce d'oiseaux n'est commune à l'ancien et au nouveau continent, et les genres et les espèces qu'ils renferment sont limités, non à leur étendue, mais à quelques points seulement de leur surface. Bien plus, la plupart des petits archipels de l'Océanie, si nombreux, souvent si rapprochés, dont toutes les productions sont à peu près les mêmes, offrent cependant des espèces d'oiseaux différentes les unes des autres, et propres à leur sol.

La nombreuse classe des poissons paraîtrait devoir faire exception aux règles que nous avons exposées, vu les circonstances où elle se trouve, subordonnée à la fois, aux vents, aux courants qui peuvent transporter des espèces ou leurs germes loin des climats qu'elles habitent ordinairement. Il n'en est cependant point ainsi; chaque mer a ses poissons, on pêche dans la Méditerranée des espèces qu'on n'a jamais rencontrées sur les côtes de l'Océan. Les stations des poissons sont bien plus nombreuses qu'on

[1] Voir notre Mémoire sur les Procellaridées. (Comptes-rendus de l'Académie des Sciences, Mai 1844.)

ne le croirait au premier abord ; ils se tiennent ordinairement près des côtes, dans les lieux où la mer n'a pas une grande profondeur; ces lieux reçoivent de la disposition des terres, des roches, de la profondeur des eaux, de la nature du sol, une série nombreuse de conditions diverses; aussi, ce n'est que sur quelques points des côtes que se tiennent certains genres, certaines espèces de poissons[1].

Les reptiles suivent aussi cette loi. Cuvier a démontré que le boa constrictor qu'on avait cru propre aux deux continents, appartenait seulement à l'Amérique ; les boas de l'ancien continent forment les genres *Pithon*, etc.

Si nous poussons plus loin nos recherches, nous verrons les innombrables myriades d'insectes et les végétaux dont ils se nourrissent obéir aux mêmes lois. Le catalogue des espèces connues est très-considérable ; aussi c'est chez ces êtres que la distribution géographique a été le plus étudiée. On a remarqué que certains genres se trouvaient répandus sous certaines zones placées dans des circonstances analogues ; par exemple, que les plantes des montagnes appartenaient souvent aux mêmes genres, ou offraient une physionomie analogue à celle des plantes de localités éloignées, et placées dans les mêmes conditions de température ; que sous des latitudes opposées, mais situées sous les mêmes parallèles nord

[1] Voyez à ce sujet le Mémoire de M. de Humboldt sur les poissons fluviatiles de l'Amérique équinoxiale.

et sud, les genres d'insectes offraient aussi une certaine analogie de formes, etc. Quoi qu'il en soit de ces observations curieuses, elles ne détruisent en rien les lois que nous avons observées à l'égard des autres êtres; car si les genres ont entre eux une certaine analogie, les espèces n'en sont pas moins distinctes.

Certaines espèces de plantes se rencontrent, à la vérité, dans des circonstances et des climats opposés; mais on s'explique facilement ces cas par la facilité qu'ont les graines de certaines plantes d'être transportées par les vents, les courants ou les oiseaux.

Il en est de même de certaines espèces d'insectes que l'homme a répandues par tout l'univers.

Si cette immobilité des espèces dans leurs diverses stations est prouvée, il faut nécessairement admettre que cette immobilité a toujours existé depuis leur création, et, par conséquent, que cette création, qu'elle ait eu lieu à la fois sur toute la surface du globe, ou successivement pour chacune de ses parties, a toujours été faite dans le lieu même où se trouvent encore les créatures.

Il est difficile d'admettre que la création ait eu lieu sur un seul point du globe, et que, de ce centre commun, toutes les créatures animées soient parties dans diverses directions. Les lois de la nature sont les mêmes pour toutes les créatures, elles auraient donc été interverties dès le principe? Il y aurait eu loi de mobilité pour quelques espèces privilégiées, loi d'immobilité pour le plus grand nombre, qui au-

rait cessé lorsque chaque être aurait trouvé sa place sur notre planète?

Mais, en admettant même qu'à la suite des temps toutes les créatures douées de quelque faculté de locomotion, depuis les oiseaux, qui peuplent les airs et qui peuvent en peu de temps franchir d'immenses espaces, jusqu'aux myriades d'animalcules qui rampent à la surface du sol, soient parvenues, nonobstant les chaînes de montagnes, l'immense étendue de l'Océan, les obstacles de toutes sortes, à gagner les lieux qui leur avaient été assignés, comment a-t-il pu en être de même pour les végétaux? Nous avons dit plus haut que les graines de quelques espèces pouvaient être transportées par les vents, d'autres par les fleuves et les courants de la mer, d'autres enfin par les oiseaux; mais toutes ces causes réunies sont bien insuffisantes pour expliquer, sur les différentes contrées du globe, la présence de ces innombrables espèces si variées, si différentes de formes et de stature, qui revêtent les plus petits coins du globe et leur donnent un cachet et une physionomie particulière.

Tout se réunit pour retenir les créatures aux lieux qu'elles habitent. Leur tempérament, leur organisation sont en rapport avec les conditions physiques de leurs stations. Elles trouvent dans le même lieu tout ce qui est nécessaire à leur existence. La nature a pourvu à tous leurs besoins; mais la plus forte barrière est celle de l'instinct, cette force aveugle, inconnue, qui les retient au sol qui les a vues naître.

Quelques espèces paraissent, au premier abord,

faire exception à ces lois toutes-puissantes; mais en les étudiant davantage, elles apportent une preuve de plus à la force de l'instinct que la nature a placé chez ses créatures. Ainsi, les lemmings, les ondatras abandonnent par troupes leurs climats pendant la saison rigoureuse; puis, lorsque la température devient plus douce, ils franchissent de nouveau les montagnes, les fleuves; rien ne les arrête, et ils retournent aux lieux qu'ils avaient été forcés d'abandonner. Chez les oiseaux, nous voyons plusieurs espèces quitter nos contrées aux approches de l'hiver pour rechercher des climats plus doux; mais le printemps vient-il à renaître, on les voit aussitôt revenir et traverser d'immenses espaces, sans autre guide que leur instinct, quelle que soit la puissance de leur vól, depuis la rapide hirondelle jusqu'à la caille au port lourd et aux ailes courtes.

Le même phénomène se reproduit chez les poissons : à certaines époques de l'année, les nombreuses familles des scombéroïdes, des clupées, abandonnent leurs climats sans autre guide que leur instinct; ils reviennent périodiquement aux mêmes lieux et s'en retournent aux mêmes époques.

Enfin, d'autres exceptions sont dues à l'homme; mais elles sont bien peu nombreuses, elles n'altèrent en rien la physionomie primitive de la création. Elles sont du reste connues : l'homme a gardé le souvenir de ses œuvres.

II

Distribution géographique des Bimanes.

En examinant l'ordre des bimanes sous ce point de vue de distribution géographique, viendra-t-il faire exception aux principes que nous avons posés pour les autres ordres de mammifères? Retrouverons-nous chez l'homme cet instinct qui retient au sol les autres animaux? Sans nul doute! cet instinct existe chez l'homme comme chez les animaux, et rien ne peut l'effacer; il y est peut-être plus puissant encore. Dans l'état voisin de nature, qu'on appelle sauvage, l'homme tient à son pays, à son climat; ceux qu'on en retire languissent et meurent la plupart du temps. Quelle que soit l'aridité du sol, l'intempérie et la rigueur du climat, le sauvage ne cherche point à le quitter pour des contrées plus douces et plus fertiles, et le Groënlandais préfèrera ses frimats éternels et son huile de baleine aux régions tempérées et à toutes les douceurs de la civilisation. Si de l'état sauvage nous nous élevons à un degré de civilisation plus avancé, nous voyons encore cet instinct dans toute sa force. Qui ne connaît les funestes effets de la nostalgie? Souvent, le jeune paysan que les lois de son pays arrachent à son village, languit, dépérit de jour en jour; il meurt, il s'éteint en répétant le nom de son pays, dont la vue seulė l'aurait guéri!

Chez les nations qui ont atteint le summum de la civilisation, cet instinct se retrouve encore; il prend alors le nom d'amour de la patrie, et sa puissance est telle, que pour lui on n'hésite pas à verser son sang et à sacrifier sa vie !

Mais ce n'est qu'un instinct, avons-nous dit, et chez l'homme l'intelligence l'emporte. Néanmoins, lorsque, entraîné par la passion des découvertes, le désir des richesses, l'homme abandonne sa patrie, il part toujours avec l'espoir d'y revenir, de la revoir un jour.

C'est en grande partie à la puissance de cet instinct qu'on doit attribuer l'immobilité de plusieurs rameaux du genre humain. De nos jours, une foule de peuples habitent encore les lieux qui furent leur berceau. Cela paraîtra hors de doute pour la plus grande partie du globe; ainsi, pour l'Amérique, l'Océanie, l'Afrique presque entière. Le peu de progrès en civilisation des peuples qui les habitent, l'absence de toute histoire et de toute tradition, tout doit faire supposer qu'ils n'ont jamais quitté les pays où on les voit de nos jours; l'homme à l'état de nature n'est point cosmopolite. Mais il n'en est pas de même de l'ancien continent, c'est-à-dire de l'Europe et l'Asie. Là, les guerres sans nombre, les migrations, les invasions d'espèces étrangères, donneraient à penser qu'on ne doit plus retrouver que des mélanges, et que la trace des types primitifs s'est perdue au milieu de croisements sans nombre.

Il ne paraît point cependant en être ainsi, et sui-

Digitized by Google

vant plusieurs savants ethnographes, les races primitives habiteraient encore aujourd'hui les lieux où l'histoire les signale pour la première fois. Ainsi, MM. Klaproth, A. de Rémusat, A. Balbi, sont arrivés à cette conclusion par l'étude comparative des langues ; MM. Desmoulins, W. Edwards, Bory de Saint-Vincent, par l'étude des historiens de toutes les nations et par la comparaison des caractères zoologiques.

Plus tard, nous discuterons ces différents moyens d'investigation ; quant à présent, nous adoptons pleinement les conclusions des savants que nous venons de citer, et nous nous contenterons, ainsi que nous l'avons fait pour les mammifères, de jeter un coup d'œil sur les limites d'habitation des différents rameaux du genre humain.

Nous voyons la moitié orientale de l'Asie, depuis le 65° degré environ de latitude nord jusqu'à quelques degrés de l'équateur, offrant ainsi tous les degrés de température, depuis les glaces du cercle polaire jusqu'aux chaleurs brûlantes de la zone torride, et tous les accidents et les variations possibles de climat, par ses grands fleuves, ses chaînes de montagnes, ses immenses plaines cultivées et ses forêts, n'être entièrement peuplée que d'une seule espèce ou race, connue sous le nom de mongole. Les plus bruns de cette famille sont au nord, les plus blancs au midi.

L'autre moitié du continent boréal, c'est-à-dire l'Europe et le reste de l'Asie, peut être divisée en deux parties, l'une nord, l'autre sud. La première

s'étend depuis le cercle polaire arctique jusque vers le 45 ou 50e degré nord, depuis la Scandinavie jusqu'à la mer Caspienne, et contient un groupe d'hommes à cheveux blonds, au teint blanc et coloré, aux yeux bleus. La deuxième, ou la partie sud, courant nord-ouest et sud-est, va des îles Britanniques jusqu'au Bengale et à l'extrémité de l'Indostan, depuis le 50e degré jusqu'au 8 ou 10e nord. Ce vaste espace est entièrement couvert par des peuples à cheveux lisses et noirs, à visage ovale.

L'Afrique, depuis environ le 25e degré de latitude nord jusqu'au 33e degré sud, est peuplée d'hommes plus ou moins noirs, aux cheveux crépus et laineux. Ce n'est point seulement entre les tropiques, mais dans toute son étendue; car les peuples offrant des caractères différents, et qui habitent son rivage au nord et à l'est, sont très-probablement venus s'implanter sur ce territoire. Il faut bien admettre que sur cette vaste étendue, le climat n'est point égal, et cependant, toutes ces peuplades diffèrent peu les uns des autres. Les Foulahs, hommes à peau jaune, se trouvent au milieu [1].

L'Amérique, dans toute sa longueur, depuis 60° nord jusqu'au cap Horn, par 55° sud, contient une foule de peuplades offrant quelques légères différences qui les ont fait distinguer, par quelques au-

[1] Suivant quelques ethnographes, les Foulahs seraient venus d'ailleurs; en admettant ce fait, on voit de même que leur peau n'a pas bruni, que leurs caractères zoologiques n'ont pas été modifiés par un séjour prolongé sous un climat torride où habitent des noirs.

teurs, en espèces, en races ou variétés; mais on peut dire que, par l'ensemble, par les caractères généraux, ils ne diffèrent pas. Or, certainement, dans cette vaste étendue de terres hérissées de hautes chaînes de montagnes, tous les climats sont représentés : il ne s'y trouve pourtant ni blancs, ni noirs, ni cheveux blonds, ni cheveux laineux. Les Guaïcas, les plus blancs de tous, sont sous l'équateur[1].

L'extrémité nord est habitée par les Eskimaux, les plus petits de tous les hommes; l'extrémité sud, au contraire, par les Patagons, les plus grands de tous.

On a cru voir dans les Pecherais les représentants, dans l'hémisphère sud, des Eskimaux du nord. C'est à tort; car les Pécherais sont de grande taille, quoique plus maigres, plus misérables que les Patagons, ce qui tient manifestement au peu d'abondance de nourriture et au peu de moyens de s'en procurer[2].

Après ces grands continents, la première terre par son étendue est la Nouvelle-Hollande. Cette vaste contrée, dont la création est si spéciale, et que nous avons vue nourrir de si singuliers mammifères, n'est pas moins curieuse par les hommes qui l'habitent, et qui sont les mêmes dans toute son étendue, depuis le 10ᵉ degré de latitude sud jusqu'au 40ᵉ. Ces hommes sont noirs, hideux, et n'ont pas, comme les nègres

[1] Desmoulins, *Des races humaines*.

[2] Quelques auteurs mal renseignés ont placé des noirs sur la Terre de Feu; nous pouvons assurer qu'il n'en est rien.

d'Afrique, les cheveux laineux, mais simplement rudes et crépus.

Au delà s'étend la terre de Diémen, jusque par le 44e degré de latitude sud. Cette île présente un climat tempéré, analogue à celui de la France; et, chose singulière, ses habitants ne sont plus ceux de la Nouvelle-Hollande, mais bien des noirs à cheveux très-frisés, offrant de grandes analogies avec les races d'Afrique.

Non loin de cette terre et de la Nouvelle-Hollande, sous les mêmes parallèles, et même remontant davantage vers le sud, se trouve la Nouvelle-Zélande; là commence la belle race polynésienne, au teint légèrement brun, aux cheveux lisses et noirs, au visage presque ovale. Cette race s'étend depuis le 50e degré sud, descend jusqu'à l'équateur, puis remonte aux îles Sandwich, par 20 et 22e nord, disséminée sur des îles sans nombre, et occupant ainsi un espace d'environ cinq cents myriamètres en latitude, sans présenter aucune différence dans ses formes, sa couleur, en un mot, ses caractères zoologiques.

Enfin, d'autres races noires, différentes de celles d'Afrique, habitent encore quelques points du littoral de l'Asie, l'intérieur des grandes îles de la Malaisie, et s'avancent jusque dans la Polynésie, à côté des Malais, hommes au teint clair, aux cheveux lisses, totalement différents en un mot, et qui vivent sous les mêmes latitudes et dans les mêmes conditions. Bien plus, les Malais habitent les rivages, et les noirs l'intérieur du pays et les montagnes.

Nous nous contenterons, quant à présent, de ce rapide aperçu, devant plus tard traiter chacune de ces diverses races en particulier. S'il nous fallait entrer dans des détails, nous trouverions des dissemblances bien plus frappantes, des contrastes plus tranchés, à côté des règles qu'on croit dépendre du climat. Nous verrions dans l'Inde, sous le même climat à la fois, « les Rohillas blonds, situés au sud du « Gange, bornés par les Népauliens, à la peau noire, « par les Mahrattes, à la peau jaune, et les Bengales, « brun foncé; et cependant, les Rohillas habitent « la plaine et les Népauliens les montagnes[1]. »

Nous pourrions citer aussi ces Kouriliens, à la peau brune, très-velus, au visage presque caucasique, et qui n'ont d'analogues sur aucun point du globe. Mais il nous semble que cette simple esquisse suffit pour démontrer que chaque groupe d'hommes, soit qu'on l'appelle variété, race ou espèce, existe à la fois dans une grande étendue du globe, sous des climats bien différents et opposés, et y conserve son type, c'est-à-dire la couleur de sa peau, la forme de ses traits, et tous ses caractères zoologiques en un mot.

Cette vérité, dont chacun peut se convaincre en jetant les yeux sur une mappemonde, est en opposition complète avec ce principe proclamé par Buffon, et, de nos jours, par M. Flourens, « que les degrés de « la chaleur mesurent l'intensité de coloration de la « peau des différentes races humaines. »

[1] Desmoulins, *Des races humaines*, p. 169.

Les nuances diverses de coloration de la peau chez les différents peuples, qui ont été regardées longtemps comme un des principaux caractères distinctifs, et qui ont servi de bases à la plupart des divisions établies pour le genre humain, n'ont pas toute l'importance qu'on leur a attribuée, et ne sont pas répandues aussi uniformément qu'on le pense.

En effet, ne trouvons-nous point toutes les nuances intermédiaires, depuis le blanc jusqu'au noir le plus foncé, chez ces hommes à visage ovale, à angle facial développé, aux cheveux lisses, que Blumenbach a appelés Caucasiques? Depuis les Finnois, les Slaves au teint éclatant de blancheur et aux cheveux blonds, on arrive aux habitants du Malabar, dont la peau est aussi noire que celle des nègres d'Ethiopie, en passant successivement par les Celtes et les Ibères d'une blancheur plus mate, et ayant les cheveux noirs, par les Arabes basanés, et par les différents peuples de l'Inde qui présentent toutes les nuances du brun.

Chez les hommes de l'orient de l'Asie, qu'on a réunis sous le nom de Mongols, nous trouvons une blancheur de peau analogue à la pâleur morbide des Européens, puis toutes les nuances du jaunâtre jusqu'au brun le plus foncé.

Enfin, chez ces hommes qu'on a appelés nègres, on trouve aussi une foule de nuances, depuis les Hottentots et les Boschismans, dont la couleur est claire et analogue à celle de beaucoup de Mongols, jusqu'aux noirs les plus foncés d'Ethiopie, en passant par des nuances intermédiaires que présentent plusieurs peuples de

Digitized by Google

l'Océanie, connus sous les noms d'Australiens, de Mélanésiens.

On voit, d'après cela, que la couleur noire, loin d'être particulière aux nègres, se trouve également chez des hommes qui, du reste, offrent les différences les plus saillantes d'organisation, en un mot, chez des nègres, des Mongols et des Caucasiques.

Quant à cette couleur qu'on a appelée jaune, rouge, basanée, cuivrée, etc., (car tous ces mots n'expriment qu'une couleur jaune bistrée plus ou moins intense), on la retrouve aux mêmes degrés chez les Arabes, les Indous, les Chinois, les Hottentots, les Boschismans et chez quelques nègres de l'Océanie ; c'est-à-dire chez des Caucasiques, des Mongols, des nègres, et de plus chez les Américains, les Malais et les Polynésiens.

On peut conclure de là que la couleur n'est pas un caractère suffisant pour reconnaître et différencier au premier abord les diverses variétés du genre humain;

Que les dénominations de Caucasiques, Nègres, Mongols, ne sont point synonymes avec celles de race blanche, race noire, et race jaune;

Que ces dernières dénominations, ainsi que celles qui reposent en général sur la couleur, sont incomplètes et, par conséquent, défectueuses.

III

De l'influence du climat.

Les nombreuses classifications proposées pour les rameaux du genre humain peuvent être réunies sous deux systèmes. Dans le premier, les variétés humaines sont regardées comme produites par des influences puissantes et constantes. De ce nombre sont le climat, la nourriture et le genre de vie, les croisements.

Ainsi, ces variétés ne seraient que des dégénérescences, des dégradations d'une *espèce unique* et, de même que pour les variétés que présentent les animaux domestiques, on emploie pour désigner les divers groupes d'hommes la dénomination de *races*.

Dans le second système, au contraire, on regarde les variétés humaines comme *primitives*, c'est-à-dire ayant toujours existé, avec les caractères qu'elles présentent encore de nos jours. Ces caractères se perpétuant inaltérables à travers les siècles, ont été considérés comme spécifiques et ont conduit quelques auteurs à diviser le genre humain en un plus ou moins grand nombre *d'espèces tranchées*, analogues à celles qui distinguent entre eux les autres mammifères.

Ainsi, s'il est bien prouvé que ces différences qu'on remarque parmi les peuples du globe, sont l'œuvre et le résultat de l'influence d'agents extérieurs puis-

sants, c'est avec raison qu'on les assimile aux dégénérescences que présentent les animaux domestiques.

Si, au contraire, loin d'être évidente, l'action du climat et des autres agents est au moins douteuse ; si, d'un autre côté, les grands rameaux du genre humain restent distincts à travers les siècles, avec leurs caractères tranchés, indélébiles, on peut à bon droit reconnaître le genre humain comme composé de véritables espèces.

C'est donc à examiner la valeur réelle des agents physiques que nous allons nous appliquer, en les considérant chez l'homme et chez les êtres organisés.

Avant d'aller plus loin, et afin de ne pas jeter de confusion dans mon discours par des dénominations d'une signification obscure, je dois dire que les considérations qui vont suivre m'ont amené à regarder le genre homme, comme composé de trois espèces distinctes, qui correspondent aux trois grandes races assez généralement admises sous les noms de Caucasique, Nègre et Mongole : quelle que soit l'imperfection de ces dernières dénominations, je les emploierai, ne voulant point augmenter par des noms nouveaux la confusion qui sur ce point se fait déjà remarquer dans la science.

Ces trois espèces principales se subdivisent elles-mêmes en *Races*, sans donner toutefois à ce mot la même signification que lorsqu'il désigne les groupes d'animaux domestiques.

Quand même la justesse de ces divisions ne serait pas clairement établie, elles seraient encore utiles pour

la méthode. En effet, l'esprit est-il satisfait lorsqu'il est réduit à dire, en voyant un Germain blond et blanc, et un Indou noir et bronzé; « Ces deux hommes appartiennent à la même race, à la race caucasique? » Quoique réunis par certains caractères, ces deux hommes sont cependant séparés par de notables différences, que la science doit remarquer et dont elle doit tenir compte.

J'établirai plus loin les véritables caractères des espèces : je dois montrer auparavant qu'ils sont indépendants des agents physiques, et quelle est en réalité la puissance de ces influences.

Dans le chapitre précédent, j'ai montré que « les degrés de chaleur ne mesuraient point l'intensité de coloration de la peau chez les races humaines » ; en d'autres termes, qu'on trouvait des noirs non-seulement sous l'équateur, mais encore sous des climats tempérés ; et que les zones torride, tempérée ou glaciale, nourrissaient également des hommes à peau blanche, brune ou noire. J'examinerai ici quelle est en réalité la valeur de cette influence du climat, puissance mystérieuse qui jusqu'ici a joué un si grand rôle en anthropologie, et à laquelle on a attribué en grande partie toutes les différences que présentent les races humaines.

Les êtres sur lesquels l'influence du climat devrait avoir le plus d'action sont sans contredit les végétaux, et cette action doit être facile à apprécier, vu le grand nombre qui a été transporté dans tous les climats. Les espèces utiles à l'homme se retrouvent partout :

arbres à fruits, légumes, graminées, croissent également en Asie, en Europe, en Amérique, à la Nouvelle-Hollande; partout ils sont les mêmes, quel que soit le plus ou moins de développement donné à leurs tiges ou à leurs fruits, soit par la culture, soit par un sol plus substantiel et plus fertile. Les changements qu'ils ont éprouvés sont, pour ainsi dire, inappréciables et ne détruisent en rien leurs caractères spécifiques, qui les feront toujours reconnaître, même aux yeux les moins exercés.

Une foule de plantes des tropiques, d'utilité ou d'agrément, transportées dans nos climats, ne produisent point de fruits, se rabougrissent, mais cependant conservent toujours leurs formes; d'autres languissent et meurent, mais ne changent point.

Souvent, le botaniste est surpris de rencontrer certaines plantes à de grandes distances de leur habitation originelle; quelle qu'en soit la cause, elles sont les mêmes dans ces conditions différentes [1].

Enfin, les plus grands changements que peuvent présenter certaines plantes, suivant M. W. Edwards, sont ceux-ci [2] : « Des plantes se couvrent ou se dé-
« pouillent de poils et d'épines, leurs feuilles se dé-
« coupent, leurs fleurs se colorent diversement, leurs
« pétales se multiplient, leurs fruits changent de sa-

[1] C'est ainsi qu'à la baie de l'Astrolabe à la Nouvelle-Zélande, on trouve les *Typha angustifolia, Scirpus lacustris, Triticum repens, Plantago major, Alsine media, Ranunculus acris*, etc. (Voyez la botanique du Voyage de l'*Astrolabe*, 1832).

[2] W. Edwards, *Des caractères physiologiques des races humaines*, page 8.

« veur, et leur taille s'élève ou s'abaisse, suivant la « terre et le ciel de leur nouvelle patrie. . . . . . . « Elles peuvent donc s'altérer profondément, mais « elles conservent presque toujours quelques uns de « leurs traits primitifs qui rappellent leur origine. »

Ajoutons que ces changements ne sont pas dus seulement au climat, mais à plusieurs autres influences bien plus puissantes, telles que les divers procédés de culture [1].

De même que l'homme a transporté partout les végétaux utiles, de même aussi il a mené à sa suite plusieurs espèces d'animaux; mais ici, d'autres influences viennent se mêler à celles du climat; parmi les nombreuses variétés que présentent les animaux domestiques, plusieurs nous paraissent dues surtout aux croisements d'espèces différentes. Je m'efforcerai plus loin de traiter la question encore si obscure des animaux domestiques; parmi ceux qui me paraissent purs de tout mélange, je citerai seulement ici le buffle, qui a été transporté d'Asie en Grèce et en Sicile vers le VII[e] siècle. Depuis cette époque, il n'a

[1] « C'est ainsi que l'homme inquiet et laborieux, en parcourant les diverses parties du monde, a forcé un certain nombre de végétaux d'habiter tous les climats et toutes les hauteurs, mais cet empire exercé sur les êtres organisés n'a point dénaturé leur structure primitive. La pomme de terre, cultivée au Chili, à 3,600 mètres de hauteur, porte la même fleur que celle que l'on a introduite dans les plaines de la Sibérie. L'orge qui nourrissait les chevaux d'Achille était sans doute le même que nous semons aujourd'hui. Les formes caractéristiques des végétaux et des animaux que présente la surface actuelle du globe ne paraissent avoir subi aucun changement depuis les époques les plus reculées. » Al. de Humboldt, *Géographie des plantes*, page 27.

aucunement dégénéré, et présente tous les caractères et les habitudes de ses ancêtres d'Asie ; comme eux, il est noir, à poils courts et rares; comme eux il aime à rester couché dans l'eau.

Le cochon de Siam, espèce bien distincte de notre sanglier, est le même en Europe et dans l'Océanie.

Le rat, la souris, le surmulot sont répandus partout, et partout ils sont les mêmes.

Parmi les oiseaux domestiques, je citerai le paon, et les espèces de faisans nourris depuis longtemps en domesticité, et dont les belles couleurs ne se sont point effacées, n'ont point changé; le faisan commun vit à la fois dans nos climats, en domesticité et à l'état sauvage.

Les animaux transportés dans le Nouveau-Monde n'ont en général éprouvé que de légers changements [1].

Chez les animaux sauvages les exemples de changements qu'on peut attribuer à l'influence seule du climat sont extrêmement rares; les seuls que Blumenbach, le plus grand partisan de ces influences, puisse citer, sont ceux-ci : « Dans les régions septentrionales, le renard et le lièvre deviennent blancs « pendant l'hiver ». En admettant que ce fait soit dû à l'influence du climat, il devrait exercer sur tous les animaux le même changement. Il n'en est point ainsi [2]; de sorte qu'on pourrait considérer cette mu-

[1] Voyez sur les animaux domestiques redevenus sauvages en Amérique, Roulin, *Mémoires des savants étrangers*, 1835, t. VI, page 321.

[2] L'hermine a aussi dans nos climats son pelage d'été et d'hiver.

tation de couleur du poil comme une manière d'être particulière, appartenant à quelques individus et analogue au plumage d'amour de certains oiseaux aquatiques[1].

Ce changement de couleur n'altère en rien du reste les caractères spécifiques.

Blumenbach, ajoute « qu'en Nigritie, les chiens, les oiseaux gallinacés sont noirs comme les nègres de ces contrées; ces cas de mélanisme se présentent aussi dans d'autres contrées. Ils sont d'ailleurs peu fréquents. »

« Le froid rabougrit les corps vivants, dit le même « auteur[2], tandis que la chaleur les accroît et les « développe : ainsi les chevaux des pays glacés de « l'Écosse et du nord de la province de Galles, sont « d'une petite taille; dans la Scandinavie, les che« vaux et les bestiaux sont comme les hommes indi« gènes, grands et vigoureux, etc.... »

Voilà un singulier exemple des effets opposés du froid et de la chaleur! Le nord de l'Ecosse et la Scandinavie, même méridionale, sont ce nous semble, à

[1] Ce sont ces divers états que les physiologistes ont nommés *différences périodiques* et qui existent seulement chez quelques espèces restreintes de mammifères, d'oiseaux et de poissons.

« Le plus ordinairement elles ne se manifestent qu'à l'occasion d'un remplacement d'organes, mais quelquefois une partie persistante prend alternativement des couleurs diverses. Ainsi d'après Risso, le thon mâle (thymnus) est couvert de taches dorées à l'époque des amours; ces taches disparaissent ensuite. Chez les lutjans (lutjanns), les teintes sont également plus variées et plus brillantes à cette époque qu'à toute autre. » (Voyez Meckel, *Anatomie comparée*, page 394).

[2] Voyez *De l'unité du genre humain et de ses variétés*, par Blumenbach. (Traduction française, 1806).

peu de distance l'une de l'autre et sous les mêmes parallèles. Il faut être bien dénué d'arguments pour citer de pareils exemples! Au reste, ces effets contraires du froid et de la chaleur sont chimériques, car on trouve dans les îles de Corse, de Java, de Timor, des chevaux encore plus petits que ceux de l'Ecosse.

On a remarqué aussi que la fourrure de certains animaux, transportés d'un climat chaud dans un climat froid, devenait plus épaisse.

Nonobstant ces légers changements, le type se conserve parfaitement, les squelettes comparés n'offrent aucune différence; en un mot, on ne peut citer aucun exemple d'un changement ni d'une altération notable des caractères spécifiques chez les animaux, par suite de l'influence du climat.

Les changements produits sur l'homme par le climat sont-ils plus appréciables? l'observation en est au moins plus facile. Depuis plusieurs siècles, des Européens ont quitté leur patrie pour aller fonder des colonies sous la zone torride : si le climat a eu quelque influence sur leurs descendants, les effets doivent être nécessairement appréciables, après un si long espace de temps. Eh bien! ils n'ont éprouvé aucune espèce de changement; et bien plus, ils ont conservé intacts leurs *caractères nationaux*, et on les reconnaîtra facilement, au premier abord, pour des Français, des Anglais, des Espagnols, et de plus, les personnes exercées aux observations de ce genre distingueront au milieu d'eux ceux dont le sang aura

Digitized by Google

été altéré par quelque croisement, même éloigné, avec l'espèce nègre.

La plupart des auteurs citent, comme persévérance du type sous des climats divers, la nation juive, dispersée presque sur tout le globe, et conservant intacte sa physionomie nationale [1]. Ils sont, en effet, encore aujourd'hui, dans plusieurs contrées, tels que les historiens les plus anciens les représentent.

L'influence du climat la plus marquée, la plus visible, et qui a servi de base à bien des théories, est l'action des rayons solaires sur la couleur de la peau.

La peau des blancs, exposée pendant un certain laps de temps aux rayons d'un soleil ardent, brunit, devient basanée ; mais cette influence n'est que momentanée : ôtez la cause, l'effet disparaît, et le fils du paysan le plus bruni par le soleil est, en venant au monde, aussi blanc que l'enfant d'un patricien. Cette action ne va pas au delà des parties exposées à la lumière : ce sont le visage, le cou et les bras ; le reste du corps, caché sous les vêtements, conserve sa blancheur.

Cette influence solaire est-elle la même pour les différentes espèces du genre humain? s'exerce-t-elle de la même manière et avec la même intensité? Cette question, jusqu'ici, n'a pas été parfaitement éclaircie.

M. Desmoulins [2] et après lui M. Gerdy [3], disent qu'aux îles Sandwich, les chefs, les femmes, sont

[1] Voyez W. Edwards, ouv. cité, page 15.
[2] *Races humaines.*
[3] *Traité de Physiologie.*

Digitized by Google

d'autant plus foncés en couleur qu'ils se renferment davantage dans leurs cases, et qu'ils s'exposent moins à l'influence solaire ; que les femmes ont toujours la teinte plus foncée que les hommes, et qu'enfin les enfants naissent d'un beau noir de suie, tandis qu'au contraire les gens du peuple constamment exposés aux rayons d'un soleil équatorial, soit sur le bord de la mer, soit sur leurs pirogues, sont beaucoup plus blancs.

Ces faits nous semblent complétement erronés. Les habitants des îles Sandwich sont identiquement de la même race que les insulaires des îles Marquises, de Taïti, de Tonga, etc., en un mot, de race polynésienne. Ceci est prouvé et généralement admis. Or, dans toutes les îles, nous avons vu les chefs, les femmes et les enfants plus blancs que les hommes du peuple. Ceux-ci, presque constamment exposés à un soleil ardent, étaient beaucoup plus bruns ; cette couleur était surtout intense sur les parties externes des membres.

Dans toutes les îles de la Polynésie nous avons fait la même remarque.

A cette assertion de MM. Desmoulins et Gerdy, nous avions un instant douté de la justesse de nos propres observations ; aussi avons-nous fait des recherches sur tout ce qui avait été écrit à ce sujet par les voyageurs qui nous ont précédés, et nous avons vu que nos observations s'accordaient parfaitement avec celles de Forster, de Quoy et Gaimard, de d'Urville, de Lesson. Aucun d'eux ne fait mention

Digitized by Google

de cette particularité avancée par Desmoulins, et qu'il aura sans doute recueillie de la bouche de quelque voyageur peu observateur ou mal servi par ses souvenirs.

Voici quelques exemples tirés des auteurs que je viens de citer :

« Les habitants des Marquises sont les plus beaux hommes de la mer du Sud...... En général, leur teint est plus basané, parce qu'ils se trouvent 9° 57′ plus près de la Ligne....... Leurs femmes, qui sont *communément couvertes*, sont presque aussi blanches que celles des îles de la Société.........[1]. »

« Les habitants des îles des Amis ont le teint plus brun que celui du commun des naturels des îles de la Société........ Mais un grand nombre d'individus, et surtout les plus riches et les plus distingués et la plupart des femmes, ont un teint qui approche de celui des belles Taïtiennes.......[2]. »

« Le bas peuple y est plus exposé à l'air et au soleil...... voilà pourquoi les individus dégénèrent vers la seconde race (noire). Ils conservent cependant toujours des restes du prototype original, qui se montre dans toute sa perfection parmi les chefs et les insulaires d'un rang distingué. Leur peau est moins basanée que celle d'un Espagnol, et elle n'est pas aussi jaune que celle d'un Américain[3]. »

« Aux îles Mariannes, nous eûmes un exemple frap-

[1] Forster, page 211.
[2] *Id.*, page 213.
[3] Forster, deuxième voyage de Cook, page 209.

pant de l'action du soleil sur l'espèce humaine, relativement à la couleur. Des Sandwichiens, hommes, femmes et enfants avaient été pris par un corsaire des Indépendants d'Amérique : ils étaient devenus si bruns, que nous avions de la peine à les reconnaître pour être de la race jaune. Nous avons vu le même phénomène sur un homme des Marquises, et tous les jours on pouvait l'observer en comparant les chefs aux hommes de peine qui, pour se procurer leur nourriture, passent leur vie sur les récifs, et sont presqu'entièrement nus [1]. »

Il serait facile de multiplier ces citations, mais nous pensons que celles-ci suffisent.

Une erreur en entraîne souvent une autre. M. Desmoulins bâtit toute une théorie sur l'influence de la chaleur, d'après les faits erronés que nous avons cités.

« Cette addition, dit-il, peut se faire en sens con-
« traire et négatif, au point qu'une couleur originelle
« de la peau étant donnée, la même action de l'air,
« du soleil et de la lumière sera chez une race une
« addition, chez l'autre une soustraction.......

« Tous les Européens ne subissent pas également
« ce brunissement, ce *noircissement* de la peau et
« des cheveux par l'action des climats chauds. Les
« hommes à cheveux blonds, à teint blanc marqué
« de taches de rousseur, tous les hommes de race
« indo-germanique enfin, conservent leurs cheveux
« blonds et leur teint blanc dans les colonies des An-

[1] Quoy et Gaimard, *Zoologie du premier voyage de l'Astrolabe*, t. Ier, page 26.

« tilles et de l'Inde, là où les Européens, Celtes, Ibé-
« riens, Pélages, etc., brunissent ou même noircissent
« de peau et de cheveux. Je ne citerai qu'un seul fait.
« Dans l'Afrique australe, les Hollandais et les An-
« glais, surtout les femmes, ont le teint d'un blanc
« rosé plus pur encore que dans leur pays. »

D'abord, M. Desmoulins aurait pu mieux choisir son exemple; car le Cap de Bonne-Espérance, colonie successivement hollandaise et anglaise, est situé par 33° de latitude sud et, par conséquent, présente un climat tempéré.

Mais il prend soin, quelques lignes plus bas, de détruire lui-même son assertion, en disant qu'on en a observé autant sur les Portugaises du Brésil et les Espagnoles des Philippines.

Or, nous ne sachions pas que les Portugaises et les Espagnoles soient de race blonde.

Si donc ces dames des colonies ont conservé leur teint rosé et leur fraîcheur sous un climat torride, nous pensons, et cela est un résultat de nos observations, que cela tient tout simplement à ce qu'elles se renferment pendant le jour dans des appartements où la lumière pénètre à peine, et qu'elles ne s'exposent jamais aux rayons solaires.

L'action du soleil dans nos climats est aussi évidente sur les blonds que sur les bruns, quoique d'une manière différente. Tout le monde sait que, pendant l'été, le visage des blonds qui s'exposent au soleil devient d'une couleur plus foncée, se couvre de taches de rousseur. Il ne brunit pas de la même teinte que

chez l'homme à cheveux noirs, mais il se fonce dans sa propre couleur, si je puis m'exprimer ainsi, ce qui fait que cette action du soleil est moins apparente chez les blonds.

Ce brunissement de la peau par l'action des rayons solaires est limité; sans cela, on conçoit qu'un blanc deviendrait à la longue facilement noir. La peau, exposée pendant quelque temps aux rayons solaires, se fonce en couleur, prend des tons bistrés; mais arrivée là, l'influence semble s'arrêter. Il n'y a point, comme le répète Desmoulins, *noircissement*.

La continuation prolongée de cette influence imprime, pour ainsi dire, plus profondément sur la peau sa teinte chaude et basanée. Pour la faire disparaître, il faut un séjour d'autant plus long à l'ombre ou dans un climat froid, qu'on est resté plus longtemps exposé aux rayons du soleil ou dans un climat chaud. Là se borne toute l'influence de la lumière et des rayons solaires.

En nous résumant nous dirons, contrairement à MM. Dumoulin et Gerdy :

1° Sur les races de l'espèce caucasique, l'action des rayons solaires produit des effets analogues;

2° Cette action agit de la même manière sur les races de l'espèce mongole.

Indépendamment des exemples que nous avons cités chez la race polynésienne, nous avons vu, dans l'Archipel Indien, les Chinois bateliers, pêcheurs, être beaucoup plus bruns que les Chinois marchands, restant constamment dans une boutique humide et sombre.

On sait que les espèces caucasique et mongole contiennent des races à peau noire ; cette influence a-t-elle également lieu sur ces dernières, et se fait-elle sentir aussi sur les races de l'espèce nègre? Cela est très-probable; mais on sent combien l'appréciation en est difficile et épineuse. Nous ne pouvons rien préciser de positif à ce sujet : nous avons bien observé que la peau de certains nègres océaniens était d'un noir plus foncé, plus bleuâtre, surtout à la face externe des membres, tandis que celle des femmes et des enfants était au contraire d'un noir plus roux. Mais, nous le répétons, nous ne saurions, avec certitude, attribuer ces nuances de coloration à l'influence des rayons solaires.

Indépendamment de l'influence du soleil sur la couleur de la peau, on a dû nécessairement y rattacher les variétés qu'on observe dans la couleur, la nature et la rareté des cheveux et de la barbe chez les différents peuples. Ainsi, pour la couleur, M. Desmoulins prétend que la peau et les cheveux des Celtes, Ibériens, Pélasges, noircissent au soleil. Nous ferons seulement observer que, les cheveux de ces peuples étant naturellement noirs, il nous semble fort difficile de savoir s'ils noircissent encore davantage : aucune observation plausible n'a, du reste, démontré la réalité de ce fait. Nous avons vu, plus haut, que les cheveux des blonds n'éprouvaient aucune altération.

Voici ce que nous avons observé chez les peuples de l'Océanie : quelques individus avaient les cheveux

noirs à la racine et dans les trois quarts de leur longueur, tandis que l'extrémité présentait une teinte roussâtre. En France, les enfants du peuple ou de la campagne, qui ont ordinairement la tête nue, nous ont souvent présenté ce même phénomène, qui nous paraît dû à l'action du soleil, qui agirait alors sur le liquide colorant des cheveux, comme sur les végétaux dont il dessèche la sève et fait jaunir l'extrémité des feuilles. Au reste, cet effet n'est que momentané.

La nature des cheveux ne paraît point changer par le climat. Les Européens conservent leurs cheveux lisses, ou légèrement frisés, sous toutes les températures. Sous les mêmes latitudes, les nations les plus diverses offrent constamment les caractères de chevelure qui leur sont propres; des peuplades noires, à cheveux divisés en petits flocons laineux et cylindriques, se trouvent également sous la zone torride et à la terre de Diémen, par 45 degrés de latitude sud. A côté des Polynésiens, aux cheveux lisses et frisés, se trouvent des nègres à cheveux laineux, et des Chinois à cheveux plats. Les habitants de la Nouvelle-Hollande, quoique très-noirs, ont les cheveux rudes, épais, mais non laineux.

La rareté de la barbe et des poils qu'on remarque chez quelques races n'est pas non plus le résultat de l'influence du climat : à côté des Polynésiens, des Malais, des Chinois à barbe rare, se trouvent des noirs dont la barbe est épaisse et le dos couvert de poils. Le froid n'y contribue pas davantage; ainsi les Pécherais, de l'extrémité méridionale de l'Amérique,

sont aussi imberbes que les Mongols, tandis que les Aïnos, situés près de ces derniers, sont les plus velus des hommes.

Il nous serait facile de multiplier les exemples du peu d'influence du climat sur la couleur, la nature et la rareté des cheveux et de la barbe.

Les variétés de stature chez les différents peuples peuvent-elles être attribuées au climat?

De même qu'on trouve sous les mêmes climats des hommes à peau noire, blanche ou basanée, à cheveux lisses ou crépus, frisés ou laineux, de même aussi on trouve parmi toutes ces variétés des hommes de grande et de petite taille. Aux régions les plus méridionales de l'Amérique, on voit des hommes d'une stature des plus élevées, les Patagons et les Pécherais. En se rapprochant du pôle arctique, au contraire, on trouve des Lapons, des Eskimaux, les plus petits de tous les hommes. Entre les tropiques, se trouvent également des hommes de grande taille à côté d'autres d'une stature médiocre. Les habitants de Taïti, de Samoa, de Tonga, présentent des hommes qui atteignent la taille des Patagons. Sous le même climat, sur la même terre, des peuplades offrent les différences de taille les plus prononcées; ainsi, aux îles Salomon, à l'île Isabel, nous avons vu une peuplade de noirs d'une très-petite taille, et plus loin d'autres nous ont paru grands et bien faits[1].

[1] «Les Suédois et les Norwégiens les plus robustes, de la plus haute taille et qui parlent le plus de la poitrine, sont ceux des montagnes septentrionales et centrales de la Scandinavie, par conséquent les plus voisins immédiats des Lapons qui n'ont guère que quatre pieds de haut et qui

En général, chez les différentes races d'hommes, on remarque peu d'uniformité dans la taille.

« Des hommes de grande taille ont inondé la « France, l'Italie, l'Espagne, etc., et cependant « l'homme y est en général de taille médiocre. Ne « serait-il point possible, dit M. Gerdy [1], que le climat « n'agît point de la même manière sur des hommes « d'*espèces* ou seulement de variétés différentes? C'est « là, je crois, ce qui existe; ainsi les blonds grandis- « sent dans les pays froids, se rapetissent dans les « pays chauds. »

Plus bas il ajoute : « En résumé, les blancs sont « les seuls sur lesquels le climat paraisse avoir une « influence évidente; il brunit momentanément leur « peau, raccourcit leur taille dans les pays chauds, « fonce la couleur des cheveux blonds. »

Ces hypothèses peuvent être fort ingénieuses, mais elles ne sont nullement prouvées, et ne reposent sur aucune observation suivie.

Pour que le croisement entre les barbares de grande taille et les premiers habitants de la Gaule et de l'Espagne eût pu produire des hommes de haute stature, il aurait fallu que les barbares fussent bien plus nombreux que les peuples qu'ils venaient soumettre; c'est ce qui n'avait point lieu.

ont la voix grêle. Il y a une différence très-sensible entre la couleur basanée des Laponnes et le teint de roses et de lys qui est commun aux Norwégiennes. Ces deux faits ne s'accordent pas fort bien avec le système de certains auteurs qui ne voient partout que l'influence des climats. » (Malte-Brun, *Géographie*, tome Ier, page 543.)

[1] *Traité de Physiologie.*

Or, le plus petit nombre ne donne point son empreinte au plus grand. Il en est de même pour la couleur des cheveux : le mélange d'un petit nombre d'hommes blonds avec un grand nombre de bruns a produit des châtains; le blond se reproduit aussi quelquefois, mais d'une manière sporadique.

Ainsi donc, si des hommes de grande taille, à cheveux blonds, ont envahi la Gaule, l'Italie, l'Espagne, leurs caractères se sont, pour ainsi dire, effacés et comme fondus dans la masse générale des peuples conquis. Il est inutile d'expliquer l'absence de ces caractères par l'influence du climat. Rien d'ailleurs ne la fait même soupçonner.

D'après les exemples que nous avons cités, et qu'il nous aurait été facile de multiplier, on voit que le climat n'a aucune influence sur la couleur de la peau, la nature des cheveux, tous les caractères superficiels, en un mot, qui distinguent et différencient les divers peuples du globe; à plus forte raison n'en aura-t-il point sur les caractères intimes et profonds de l'organisation, les différences et les formes si marquées du squelette, du crâne et du visage.

Pour expliquer ces contrastes si tranchés, voici ce qu'a imaginé Volney[1] : « Les nègres étant continuel-« lement obligés, lorsqu'ils sont exposés aux rayons « d'un soleil brûlant, de cligner les yeux, de plisser « et de contracter leurs joues et leurs lèvres, cette « habitude constante a imprimé à leur physionomie

[1] Voyage en Afrique.

« ce cachet indélébile, cette moue si caractéristique. »

De semblables hypothèses, qu'on accueillait autrefois, paraissent puériles aujourd'hui.

En terminant, nous citerons l'opinion du savant Marsden sur l'influence du climat.

« La blancheur des Sumatranais, en comparaison « des autres Indiens, quoique situés sous un soleil « perpendiculaire, où dans aucune saison de l'an« née ils n'éprouvent aucune alternative de froid, « est, je pense, une preuve convaincante que la diffé« rence de couleur, dans les différents peuples de la « terre, n'est pas l'effet immédiat du climat. Les en« fants des Européens, nés dans cette île, sont aussi « blancs, et peut-être même en général plus blancs « que ceux qui sont nés dans la patrie de leurs pa« rents..... D'un autre côté, les enfants et tous les « descendants des esclaves de la Guinée et autres « Africains, sont aussi parfaitement noirs dans le « dernier rejeton que dans la première tige [1]. »

[1] Marsden, *Hist. de Sumatra*, t. Ier, page 80.

IV

Nourriture et genre de vie.

Après le climat, les causes qu'on suppose les plus puissantes pour expliquer les dégénérescences des types primitifs, sont la nourriture et le genre de vie. Ces causes exercent en effet sur l'extérieur de l'homme une certaine action, mais cette action n'est que momentanée, de même que l'effet produit par le soleil sur la couleur de la peau. Celle-ci s'exerce sur des couches plus profondes; c'est sur le tissu cellulaire que se porte toute son action. En effet, chez la plupart des hommes, une nourriture substantielle, abondante, jointe à l'inaction et au repos, produit un large développement du tissu cellulaire qui, s'interposant entre les muscles et les recouvrant à l'extérieur, donne à l'homme cet embonpoint, ce volume qui quelquefois prend des dimensions si exagérées.

Les individus, au contraire, qui n'ont qu'une nourriture peu abondante, ou bien offrant sous un énorme volume peu de substance nutritive, sont maigres; leur système musculaire est peu développé, leur estomac et leurs intestins acquièrent de vastes dimensions comme chez les animaux herbivores; leurs membres sont grêles. Mais cet état, quand bien même il se serait perpétué pendant une multitude de générations soumises au même genre de vie, n'est cependant que momentané; ôtez la cause, la nature re-

prend aussitôt tous ses droits. Les formes primitives, immuables, qu'elle avait données à l'homme selon son espèce, reparaissent dans toute leur pureté native.

MM. Quoy et Gaimard en citent un exemple frappant. Les habitants du port du Roi-Georges, à la Nouvelle-Hollande, peuplade misérable, ayant à peine des huttes et quelques peaux pour se garantir de l'intempérie des saisons, manquant la plupart du temps de la nourriture nécessaire, et s'en gorgeant dans l'occasion, offrent l'image la plus complète de cet état de dégradation physique auquel peut parvenir l'homme. Ils existent et se perpétuent ainsi depuis bien des siècles, et cependant, soumis à un régime contraire, ayant une nourriture abondante, au bout de quelque temps, leur maigreur disparaît, la peau reprend son embonpoint, et les muscles leur développement. C'est ce que présentèrent quelques femmes que des Anglais, pêcheurs de phoques, avaient prises à leur service[1].

La propriété d'engraisser outre mesure est-elle une monstruosité enfantée par la civilisation, ou bien un caractère appartenant exclusivement à certaines espèces ?

Chez les races civilisées de l'Europe, l'obésité est très-fréquente; il doit cependant y avoir une proportion entre les races de l'espèce caucasique. Mais jusqu'à présent, nous ne sachions pas que des obserservations exactes aient été faites à ce sujet, et nous permettent de tirer des conclusions.

[1] Voyez *Zoologie du Voyage de l'Astrolabe*, t. Ier, p. 41.

Cette faculté n'est point bornée aux Caucasiques, elle se rencontre encore à un haut degré chez les Mongols. Les Chinois nous en offrent des exemples frappants, et qui peuvent être regardés comme des types en ce genre.

La race polynésienne en offre aussi des exemples. Aux îles Sandwich, les principaux chefs des deux sexes se font honneur de leur ampleur et de leur corpulence. Nous avons remarqué des cas semblables à Taïti, aux îles Tonga et Samoa.

Les nègres océaniens nous en ont présenté quelques cas, mais rares, isolés, et ne sortant pas d'une manière exagérée des proportions ordinaires. Les nègres d'Afrique paraissent être dans le même cas; cependant on manque d'observations précises sur ce sujet.

Les effets produits par la nourriture paraissent se borner à ceux que nous venons de citer, et on conçoit facilement qu'il en soit ainsi; car l'homme est essentiellement omnivore. Il met à contribution la nature entière, et les règnes animal et végétal fournissent à sa table des mets sans nombre; en général il allie ces deux règnes, mais souvent aussi un seul forme la base de sa nourriture. Les Patagons, à l'exception de quelques racines, vivent exclusivement de chair. Plusieurs des peuples de la Polynésie ont une nourriture presque entièrement végétale, ils ne mangent de la chair qu'accidentellement. Les Indous, obéissant à des préceptes religieux, ne se nourrissent que de végétaux. Les habitants du Kamschatka

et plusieurs peuples du nord vivent de poisson; enfin, certaines peuplades d'Abyssinie, au dire de quelques voyageurs, ne se nourriraient que de sauterelles. Et cependant, on ne voit aucun effet appréciable sur l'extérieur et la constitution de l'homme, être produit par ces nourritures si diverses. C'est que, très-probablement, les principes de toutes les substances alimentaires sont les mêmes.

L'influence de la nourriture est inappréciable sur les animaux sauvages; ses effets sur les animaux domestiques seront examinés lorsque nous traiterons spécialement de ces animaux.

Les effets du genre de vie se confondent avec ceux du climat et de la nourriture.

Ainsi, l'homme habitant des lieux bas et humides sera faible et rachitique; le montagnard, au contraire, respirant un air vif, présentera une large poitrine et toutes les apparences d'une bonne constitution.

De tout ce qui précède, il ressort que ces influences, qu'on avait supposées si puissantes sur l'homme et les animaux, sont loin d'avoir une aussi grande importance.

Le climat, la nourriture, le genre de vie ne produisent que quelques changements extérieurs momentanés; supprimez la cause, l'effet disparaît[1]. Les

« [1] L'altération des formes n'est donc pas indéfinie, et ces altérations même, ces altérations bornées, que les circonstances ont mis tant de temps à produire, ne sont pas ineffaçables; supprimez les circonstances qui les ont amenées, et les caractères primitifs reparaissent. » Flourens, *Histoire des travaux de Buffon*, p. 97.)

caractères spécifiques n'en sont nullement altérés, et on ne pourra jamais les méconnaître.

« Avec toute concession raisonnable, dit Pallas [1], l'influence du climat, la nourriture, les accidents multipliés à raison du nombre des individus et des portées, dans les espèces qui pullulent le plus (trois causes sur lesquelles M. de Buffon appuie principalement), ne pourraient jamais, quelque ancienne qu'on suppose leur influence, changer le total des formes, les proportions et même la structure intérieure à ce point qu'on devrait supposer pour le soutien de cette hypothèse. Nous voyons, dans les animaux domestiques que l'homme a transplantés dans les climats les plus opposés, que la puissance du climat opère tout au plus sur la qualité du poil et la couleur; que les pâturages ne peuvent changer que la taille, la proportion des cornes, et ajouter quelques dépôts de graisse à la forme; mais qu'un petit nombre de générations suffit souvent pour détruire, dans un autre sol, ce que l'animal avait gagné par des siècles de culture. »

A côté de l'opinion de Pallas, nous plaçons celle de Cuvier; nous ne saurions mieux faire que de citer ces deux grands naturalistes [2].

« Cuvier voit, d'une part, les causes qui déterminent les variétés d'une espèce être tout accidentelles, la chaleur, la lumière, le climat, la nourriture, la domesticité : il voit de l'autre ces causes acciden-

[1] *Mémoire sur les variations des animaux*, p. 78.

[2] Ce qui suit est extrait de l'excellent ouvrage de M. Flourens sur les travaux de Cuvier, 2e édit., p. 289.

telles n'agir que sur les caractères les plus superficiels, la couleur, l'abondance du poil, la taille de l'animal.

« Le loup et le renard habitent, dit-il, depuis la « zone torride jusqu'à la zone glaciale, et dans cet « immense intervalle, ils n'éprouvent d'autre variété « qu'un peu plus ou un peu moins de beauté dans « leur fourrure. Une crinière plus fournie fait la seule « différence entre l'hyène de Perse et celle de Maroc. « Que l'on prenne, ajoute-t-il, les deux éléphants « les plus dissemblables, et que l'on voie s'il y a la « moindre différence dans le nombre et les articula- « tions des os, dans la structure des dents, etc. »

« Les variations sont, il est vrai, beaucoup plus grandes dans les animaux domestiques, mais elles sont toujours superficielles. Celles du mouton portent principalement sur la laine, celles des bœufs sur la taille, sur des cornes plus ou moins longues ou qui manquent, sur une loupe de graisse plus ou moins forte qui se forme sur les épaules, etc. Là est le maximum des variations connues dans le règne animal; et, quant à l'opinion de quelques naturalistes qui se rejettent sur l'effet du temps pour changer le type des espèces, non-seulement cette opinion est sans preuves, mais elle a même contre elle des preuves formelles et décisives. « L'Egypte nous a conservé « dans ses catacombes, dit M. Cuvier, des chats, des « chiens, des singes, des têtes de bœuf, des ibis, des « oiseaux de proie, des crocodiles, etc., et certaine- « ment on n'aperçoit pas plus de différence entre ces

Digitized by Google

« êtres et ceux que nous voyons qu'entre les momies « humaines et les squelettes d'hommes d'aujour- « d'hui. » (Cuvier, *Discours sur les révolutions de la « surface du globe.*) »

C'est à ces influences que Blumenbach attribuait toutes ces variétés de forme, de stature, de coloration si nombreuses et si diverses qu'on remarque chez les animaux domestiques, et il se fondait sur ces différences pour expliquer celles qui existent chez les divers rameaux du genre humain. On croirait peut-être que ces déductions sont rigoureuses, que les liens qui unissent les effets aux causes sont montrés d'une manière nette et précise ; il n'en est rien. En lisant le livre de Blumenbach [1], on verra que cet auteur s'est borné à grouper, à réunir en un seul faisceau tous les exemples qu'il a pu trouver de variétés, de dégénérescences des animaux domestiques, quelles qu'en fussent les causes. Parmi ces exemples, les uns sont erronés, d'autres sont pour ainsi dire puérils ; d'autres enfin ne sont que des monstruosités accidentelles : souvent aussi il rapporte à la même espèce d'autres espèces distinctes. En un mot, il serait facile de réfuter un à un chacun de ses exemples. Quant à montrer la concordance qui existe entre les causes et les effets, entre les influences toutes puissantes du climat et les variétés qui en résultent, il ne le peut, et les trouvant insuffisantes, il termine en disant que : « Les influences médiates de semblables causes peu-

[1] *De generis humani varietate nativâ.*

« vent être si éloignées qu'elles aient même échappé « à nos conjectures; on doit y rapporter tous les phé-« nomènes de dégénération encore énigmatiques. Sans « doute, il faut aussi attribuer à ces causes médiates, « en grande partie inconnues, les formes nationales « du crâne, la couleur qu'ont les yeux chez des races « entières, etc. »

Suivant nous, une des principales causes des variétés que l'on rencontre chez les animaux domestiques est due surtout aux croisements de diverses espèces entre elles; c'est cette cause puissante qui a le plus contribué à obscurcir et à embrouiller la question des variétés du genre humain et des animaux domestiques.

Nous considérerons d'abord les effets de ces croisements chez les animaux, puis chez les hommes.

V

Des animaux domestiques.

La question des variations chez les animaux domestiques a joui en Anthropologie d'une grande importance, et, de nos jours, c'est encore un des principaux arguments des partisans de l'unité de l'espèce humaine.

En vertu de ce principe que des espèces différentes ne peuvent produire entre elles, ils regardent les animaux domestiques et leurs nombreuses variétés comme descendus chacun d'un type unique, d'une même espèce, en un mot.

Ceci admis, ces différences si nombreuses et si variées ne peuvent être regardées que comme des dégénérescences produites par des influences extérieures, telles que le climat, le genre de vie. Or les différences qu'on rencontre dans une même espèce sont aussi variées et aussi tranchées que celles que présentent entre elles les différentes races du genre humain. Donc, si ces influences ont suffi pour changer et diversifier ainsi le type primitif chez les animaux domestiques, pourquoi n'auraient-elles pas produit chez le genre humain un semblable résultat? « Si les dégénérescences des animaux domestiques, dit Blumenbach[1], expliquent les variétés des races humaines, pourquoi chercher une autre cause? »

[1] Ouvr. cité.

Ainsi, des espèces voisines ne peuvent-elles produire des métis féconds, ou bien, en s'alliant à l'une ou à l'autre des espèces primitives, ces métis ne peuvent-ils altérer ces espèces?

Le climat et les autres influences sont-ils réellement les seules causes de la variation des animaux domestiques? Ou bien, suivant le grand naturaliste Pallas, ces variations ne sont-elles dues qu'à des croisements d'espèces?

Enfin, ces variations expliquent-elles celles que présentent les races humaines?

Telles sont les questions que nous allons examiner.

Nous avons vu que les lois de la nature se traduisaient chez les animaux par des forces invincibles, auxquelles ils obéissaient aveuglement, et auxquelles on a donné le nom d'instincts. Parmi ces instincts, l'un des plus puissants est celui de la reproduction. Cette force, que Blumenbach appelle *impulsion génératrice,* s'exerce chez les animaux libres et à l'état sauvage d'une manière régulière et constante; mais la perversion en est facile. Si un animal, jusqu'alors vivant en liberté, vient à être enfermé, au moment fixé par la nature, l'impulsion génératrice se fera sentir d'autant plus vivement que l'animal est isolé; si alors on lui présente une femelle d'une espèce voisine, l'animal obéira aveuglement à l'instinct qui le domine; quelquefois l'accouplement aura lieu; il sera souvent fécond, et un nouveau type, type métis participant également du père et de la mère, sera produit.

Il n'en est pas ainsi dans tous les cas; souvent l'accouplement n'a pas lieu; d'autres fois, il n'est point fécond.

En liberté, à l'état de nature, ces accouplements d'espèces à espèces doivent être fort rares [1]. La plupart des exemples qu'on cite ont eu lieu chez des animaux captifs. Ainsi, laissant un instant de côté les animaux domestiques chez lesquels la perversion de l'impulsion génératrice est plus facile, nous trouverons des métis chez les animaux les plus sauvages.

« Le lion a produit dans notre ménagerie, le tigre a produit à Londres; et ce qui est bien plus notable, c'est qu'on y a vu, dans ces derniers temps, un *mulet* né du mélange de ces deux espèces [2].

« Le loup, le chacal produisent avec le chien [3]. F. Cuvier a vu naître dans la ménagerie du Muséum un métis ou mulet de singe. Ce métis provenait de l'union croisée de deux espèces de macaques, le *bonnet-chinois* et le *macaque* proprement dit [4].

« Le chacal du Sénégal et celui de l'Inde sont deux espèces très-distinctes, toutes deux sauvages

[1] « Les espèces pures et originales, qui sont l'œuvre de la création, ne se mêlent jamais dans l'état de simple nature; l'instinct, les inimitiés réciproques les tiennent éloignées. » (Pallas, *Mémoire sur les variations des animaux*.) — On cite pourtant quelques exemples du contraire, notamment chez les insectes.

[2] Flourens, *De l'instinct et de l'intelligence des animaux*, p. 89.

[3] *Id.*, p. 96.

[4] *Id.*, p. 85.

et qui néanmoins ont produit ensemble dans notre ménagerie [1]. »

« On a vu plusieurs fois à la ménagerie le daw, le zèbre produire, et ce qui est toujours plus curieux que la production directe, on y a vu la production croisée du zèbre avec le cheval, et de ce même zèbre avec l'âne [2]. »

« Le dromadaire et le chameau produisent ensemble, mais des mulets inféconds [3]. »

Bien d'autres exemples sont rapportés par divers auteurs ; ceux-ci nous suffisent pour conclure qu'un bien plus grand nombre pourrait avoir lieu. Nous en verrons, au reste, de nouveaux exemples en traitant de chaque race d'animaux domestiques en particulier [4].

[1] Flourens, *De l'instinct et de l'intelligence des animaux*, p. 98.

[2] *Id.*, p. 100.

Id., p. 101.

[4] Cette question est traitée assez au long dans le *Traité d'anatomie comparée* de Meckel. Nous en citerons ici quelques passages :

« Pour qu'il y ait génération possible, il faut 1° une grande analogie « d'organisation. On cite, il est vrai, des cas de copulation féconde entre « des chiens et des chattes [1], entre des dindons et des poules [2], le coq et « la cane [3] ; on donne comme certaine une copulation parfaite entre le « *cantharis melanura* et l'*elater niger* [4] ; peut-être même le graod nombre « des espèces que l'on compte parmi les insectes dépend-il de fréquentes « copulations de cette nature suivies de fécondité. La ressemblance est si « grande dans ces espèces [5] ! Mais la plupart de ces faits ne sont pas avé-

[1] Veratti, *Galer. di Minerva*, t. VII, p. 67. Un autre cas cité au Museum de Wundervollen, vol. X, cah. 1, p. 8.

[2] *Physikal Belustig.*, Bd. 1.

[3] Schœpf's Reisen. Bd. 15, 138. Voyages Bechstein Gemeinnützige Naturgeschichte.

[4] Rossi, *Sull' accopiamento d'una cantarida con un' elatere.* Memorie di Verona, t. VIII, p. 119.

[5] Gravenhorst *über Bastarderzeugung* in *Voigt's Magazin*, Bd. xi, st. 3.

Si tous ces métis, présentant des caractères mixtes tenant du père et de la mère, pouvaient se reproduire entre eux et se perpétuer, il y aurait nécessairement des espèces nouvelles produites, pouvant de loin en loin grossir le catalogue des créatures.

Mais l'homme n'a pas la puissance de créer, et les perversions dues à ses artifices ne peuvent se

« rés. Cependant la copulation paraît avoir eu lieu entre des animaux de « genres très-opposés, mais elle a été inféconde.

« On voit, au contraire, dit le même auteur, entre des animaux plus « voisins l'un de l'autre, non-seulement une copulation féconde, mais les « produits de cette union bâtarde sont quelquefois eux-mêmes susceptibles « de se reproduire. C'est surtout par les métis du loup et du chien que « sont fournis de semblables exemples... Il existe plusieurs autres faits « semblables [1].

« Il n'en est pas moins certain que le renard et le chien, le lama et la chèvre [2], le chevreuil et la chèvre [3], l'âne et le zèbre [4], le cheval et l'âne, font des hybrides quelquefois capables de procréer une postérité [5].

Les expériences de Sprenger [6] prouvent également une fécondité pareille dans les oiseaux bâtards. Des faits journaliers tirés du genre *fringille* ne permettent d'élever aucun doute sur ce sujet.

La faculté de produire des êtres métis n'est pas uniquement bornée aux espèces voisines des animaux où la fécondation s'opère dans l'intérieur de l'être maternel; mais on la retrouve encore dans les animaux où, comme dans les poissons, le sperme est versé sur les œufs de la femelle, sortis en dehors; ainsi se sont formées plusieurs espèces bâtardes parmi les carpes.

La ressemblance extrême qui existe entre beaucoup de *Tritons* ne rend pas invraisemblable que plusieurs de ces espèces ne puissent se féconder réciproquement. »

[1] Suppléments, t. III, p. 14, 107. — *Voigt's Magazin*, vol. XI, cah. 4.
[2] Mattioli dans Rossi, L. c., p. 121.
[3] Hellenius, dans ses nouveaux Mémoires de l'Académie suédoise, vol. XI.
[4] Clève, dans Rossi, L. c.
[5] De Nort, *Hist. de l'Acad. de Paris*, 1769, p. 47. De même; *Della Torre*, pour des bardeaux et des mulets femelles. — Caldani, *sulle mulle gravidi*, *Mem. di Verona*, t. IX. — Hellenius, pour le bâtard du chevreau et de la chèvre.
[6] *Op. phys. math.*, Hann., 1753, p. 27.

reproduire que dans certaines conditions restreintes et sont, la plupart du temps, inféconds.

Cependant cette stérilité des métis ou mulets n'est pas absolue ; elle n'a point lieu au même degré chez tous, et ne dépend pas du hasard, mais de certaines conditions; ainsi, nous croyons pouvoir dire que, plus deux espèces seront voisines, plus le produit aura de chance pour être fécond. Chez le cheval et l'âne, par exemple, les métis ne sont pas toujours inféconds; plus au contraire elles seront éloignées, plus le produit sera stérile, et surtout entre des espèces de genres différents, tels par exemple, que le cheval et la vache[1].

« Les métis, dit Meckel[2], sont plus facilement produits et sont doués de plus de fécondité, lorsque les animaux producteurs sont eux-mêmes très-puissants sous le rapport de la génération; c'est sans doute de cette circonstance que dépend, en grande partie, la différence qui distingue la fécondité des oiseaux hybrides de celle des mammifères bâtards. »

« Le degré de ressemblance, dit le même auteur, est incontestablement encore une nouvelle cause de cette inégalité dans la faculté de procréer des métis. Plus les espèces d'animaux se ressemblent, plus elles passent de l'une à l'autre d'une manière continue, plus est facile la production de ces êtres adultérins, et plus ceux-ci possèdent la faculté de se reproduire. Il y aura, en outre, divers degrés de fécondité chez

[1] On cite des exemples de cet accouplement.

[2] *Anatomie comparée*, p. 405.

les différents métis. Ainsi, si le métis s'accouple avec sa souche, le produit sera plus fécond que le métis lui-même. De là, production de métis à différents degrés. On connaît les accouplements du loup et du chien ; dans les exemples rapportés par Buffon, les métis se sont perpétués pendant quatre générations, ils ont été aussi féconds que les deux espèces-mères, et rien jusqu'au bout n'a indiqué chez eux une tendance à revenir à une de ces deux espèces : ils tenaient également de l'une et de l'autre. L'expérience s'est arrêtée là ; cependant elle suffit pour montrer que cette fécondité était bien établie, et qu'elle se fût perpétuée indéfiniment sous l'empire des mêmes conditions et des mêmes artifices. Ainsi voilà, pour ainsi dire, une nouvelle espèce produite ; mais espèce artificielle, ouvrage de l'homme. Aussi, abandonnés à eux-mêmes, les individus se seraient, sans nul doute, alliés à l'une ou à l'autre des deux espèces primitives, dans lesquelles ils se seraient peu à peu confondus, puis entièrement éteints. Mais cela n'aurait pas eu lieu sans un laps de temps considérable, et sans produire dans les deux espèces une foule de variétés et d'altérations, et si l'homme se fût appliqué à faire naître sans cesse de nouveaux individus hybrides, comme il le fait chaque jour pour les espèces domestiques, on conçoit la multiplicité des variétés produites par les croisements successifs de ces métis à tous les degrés.

Les animaux domestiques nous fourniront de nouveaux exemples de cette fécondité.

Digitized by Google

On voit, d'après ce qui précède, que le principe de la fixité et de la persistance de l'espèce, admis par Buffon et par Cuvier, n'est nullement en opposition avec la théorie de Pallas touchant les animaux domestiques. Ce dernier, loin de mettre en doute cette immutabilité de l'espèce, dans son discours même sur les variations des animaux domestiques, prend soin lui-même de l'établir et de la proclamer. « La grande difficulté, dit-il, qu'on a de produire avec toute l'industrie humaine des espèces différentes, l'impossibilité confirmée par le fait de perpétuer ces métis comme espèces ou races distinctes, soit à cause de leur infécondité absolue ou relative, soit à cause de la dégénération répressive à laquelle leur issue est sujette, lorsque ces métis demandent pour être fécondés l'aide d'une de leur tiges primitives, tout cela fait entrevoir toutes ces espèces que la nature affecte de rendre ressemblantes, ou qui forment la connexion des genres, comme *primitives*, projetées dans le premier plan de la création et destinées pour former cet enchaînement des êtres, que nous admirons sans pouvoir en rendre raison[1]. »

D'un autre côté, tandis que Pallas reconnaît ainsi la persistance de l'espèce, Cuvier lui-même n'hésite pas à reconnaître comme résultant de plusieurs espèces, quelques-uns de nos animaux domestiques, ainsi que nous le verrons plus loin.

[1] *Mémoire sur les variations des animaux domestiques*, *Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg*, année 1780, p. 75.

Nous devons dire cependant que nous n'adoptons des idées de Pallas que ce qui est démontré par l'expérience, n'attachant pas une importance égale à celles qui ne reposent que sur des hypothèses ; ainsi il ne nous est pas démontré que des espèces de chiens se soient accouplées avec le renard, l'isatis, l'hyène, etc.

« Tous les individus d'une même espèce, dit M. Flourens, peuvent s'unir, et leur union est d'une fécondité continue ; toutes les espèces d'un même genre peuvent s'unir aussi, mais leur union n'est que d'une fécondité bornée... Le caractère positif du genre est donc la production de *mulets*, c'est-à-dire d'individus à fécondité bornée.

« L'union croisée du loup et du chien, de l'âne et du cheval, du lion et du tigre, du bouc et de la brebis, du bélier et de la chèvre, etc., donne des mulets. Le loup et le chien, l'âne et le cheval, le lion et le tigre, le bouc et le bélier sont donc du même genre.

« Le chien et le renard, au contraire, sont de genres différents, car ils ne s'unissent point, car ils ne produisent point ensemble.

« Le caractère de l'espèce est la fécondité continue... Le caractère du genre est la fécondité bornée[1]. »

Cela est rigoureusement vrai en principe, mais cependant d'une application difficile.

[1] *De l'instinct et de l'intelligence des animaux*, p. 119.

Quelques espèces d'un même genre produisent entre elles, mais toutes peuvent-elles également produire? Nous ne le pensons pas; car ces accouplements monstrueux ne sont que des exceptions dont le nombre peut augmenter à la vérité, mais dont on ne saurait faire une règle.

De ce que deux espèces jusqu'ici ne se sont pas accouplées, malgré les soins et les artifices de l'homme, en tirera-t-on cette conclusion qu'elles ne sont pas d'un même genre? Ainsi M. Flourens, n'ayant pu parvenir à faire accoupler le renard et le chien, en infère que ces deux animaux ne sont pas du même genre.

Cependant plusieurs auteurs, et entre autres Aristote, Buffon, Pallas, citent des faits du contraire. Si ces faits n'ont pas toute l'authenticité désirable, ils doivent au moins laisser quelque doute.

Nous rappellerons à ce sujet que M. Flourens est parvenu à obtenir une copulation féconde entre le chien et le chacal, ce qui avait été inutilement tenté par Pallas et d'autres expérimentateurs. Qui sait s'il n'en sera pas quelque jour ainsi du renard?

« Si les métis de chien et de chacal sont féconds, dit M. Flourens, je considérerai alors le chacal comme l'espèce sauvage, comme le type des races de chiens. »

Mais, ainsi que nous l'avons vu, une semblable conclusion aurait pu être tirée du loup qui produit avec le chien des métis féconds. Sont-ils pour cela de la même espèce? Le contraire est démontré par une foule d'autres caractères différentiels. Jamais le loup n'a pu être même apprivoisé. Le chien, au

contraire, redevenu sauvage, retourne facilement à la domesticité, même après plusieurs générations.

En nous résumant, nous dirons avec l'auteur que nous venons de citer : « La fécondité de chaque espèce prise en soi est éternelle. » Les lois qui président à sa conservation sont immuables. On est pénétré de cette vérité quand on considere la vaste étendue de notre globe et les innombrables séries d'animaux répandus à sa surface, chacun occupant le lieu qui lui a été désigné, y trouvant réunies toutes les conditions nécessaires à son existence, et se perpétuant dans ce même lieu sans jamais en franchir les limites, avec tous les caractères qu'il a reçus de la nature et qui se transmettent purs et inaltérables de génération en génération.

Croire que ces lois peuvent changer, qu'elles peuvent être modifiées par les artifices et les combinaisons de l'homme, c'est méconnaître la grandeur et la puissance du Créateur. L'homme n'a point le pouvoir de créer; mais comme l'insecte qui détourne la sève d'un arbre et la fait s'épanouir sur le tronc en verrues et en nodosités, de même l'homme peut intervertir par divers artifices la puissance créatrice, la détourner de son œuvre, et alors, de loin en loin, au milieu de la régularité de la création, on voit apparaître de singulières exceptions, des phénomènes étranges.

Mais ces perturbations apparentes apportées chez quelques espèces ne sont rien; souvent ce sont des exceptions monstrueuses, toujours incomplètes, et

qui ne peuvent se perpétuer; elles s'éteignent en témoignant de la grandeur et de la puissance de la nature et de la faiblesse du génie humain. D'autres fois, soumises plus ou moins longtemps aux mêmes influences qui ont amené leurs dégénérescences, elles paraissent persister ; mais viennent-elles à être replacées dans leurs conditions primitives, la nature reprend tous ses droits, et tout vestige des pseudo-créations de l'homme est bientôt effacé.

Car, si un pareil ordre n'existait pas, si les créatures avaient la faculté d'abandonner les lieux qu'elles ont toujours habités, de changer impunément de climat et d'habitation ; de plus, si les limites qui séparent les espèces étaient méconnues, si les espèces d'un même genre pouvaient s'accoupler et produire des métis féconds, constituant des espèces nouvelles et intermédiaires, alors, au lieu d'ordre, il n'y aurait que confusion et chaos; et c'est en vain que l'homme chercherait à grouper, à classer d'une manière méthodique les créatures ; il n'y aurait plus d'unité, plus d'ensemble, et ce qu'on appelle la science de l'histoire naturelle n'existerait pas ; car les bases en seraient à chaque instant changées.

Essayons maintenant d'appliquer ces principes aux animaux domestiques.

La domestication des animaux date de la plus haute antiquité ; elle se perd dans la nuit des temps, et malgré les grands progrès de la civilisation, on ne voit pas que l'homme ait fait depuis des siècles de grandes conquêtes dans cette voie. Il est donc à pré-

Digitized by Google

sumer que les seuls animaux essentiellement utiles à l'homme avaient à la domestication une grande propension, soit par leur instinct de sociabilité, soit par toute autre cause[1].

Ainsi, dans les différentes contrées, la domestication des troupeaux, dont la chair, le lait, la toison fournissaient à l'homme la nourriture et les vêtements, a, sans nul doute, contribué à la formation des premières sociétés. Pour faire ces précieuses conquêtes, l'homme a cherché un auxiliaire dans le chien, dont l'admirable instinct lui a été d'un grand secours pour s'emparer des autres animaux.

Or, les mêmes types sauvages, ainsi que nous l'avons vu dans le premier chapitre, ne sont point uniformément répandus sur toute la surface du globe; nous croyons donc que plusieurs des animaux domestiques sont dus, chacun dans sa contrée, à un type différent[2]. Ces différents types, sortis plus tard de leurs climats à la suite de l'homme, se sont ren-

[1] « Une disposition particulière est indispensable pour que des animaux se soumettent et s'attachent à l'espèce humaine, et se fassent un besoin de sa protection.

« Cette disposition ne peut être que l'instinct de la sociabilité, porté à un très haut degré, et accompagné de qualités propres à en favoriser l'influence et le développement; car tous les animaux sociables ne sont pas susceptibles de devenir domestiques. » (Fr. Cuvier, *De la domesticité des mammifères. Mémoires du Muséum*, 7e année, 6e cahier, p. 449.)

[2] C'est ainsi que le genre bœuf se trouve représenté, sous tous les climats, par une foule d'espèces.

En Europe, c'étaient l'urus et l'aurochs;

En Asie, le buffle et d'autres espèces peu connues;

En Amérique, le bison;

Au pôle nord même, le bœuf musqué.....

contrés avec d'autres espèces très-voisines; des accouplements ont eu lieu, et de nouveaux types ont été produits, qui, s'alliant aux souches primitives, les ont peu à peu altérées par une succession de mélanges.

Afin de faciliter nos recherches sur ce sujet, nous diviserons tous les animaux domestiques en deux classes : dans la première, nous rangerons ceux qu'on peut supposer purs de tout mélange et descendant d'un type unique; dans la deuxième, au contraire, ceux qui nous paraissent devoir leur origine à plusieurs types distincts [1].

Parmi les animaux de la première division, se présentent d'abord ceux du Nouveau-Monde; ceux-ci, n'ayant point parcouru la terre à la suite de l'homme, nous offriront toute la pureté désirable. Dans l'Amérique méridionale, nous trouvons le lama : lors de la conquête, il était réduit en domesticité, et sans doute depuis plusieurs siècles. De nos jours, le lama domestique est identique au lama sauvage, seulement la domesticité, c'est-à-dire la perversion de toutes les habitudes de l'animal à l'état sauvage, telle que la station forcée dans des lieux humides et obscurs. etc., détermine chez lui quelques variations dans la stature, ainsi que des cas d'albinisme et de mélanisme [2], qui

[1] Il est à remarquer que les animaux domestiques qui sont partout les mêmes, ou qui offrent peu de variétés, appartiennent, en général, à des genres dont les espèces sont peu nombreuses. Le contraire a lieu pour les genres nombreux en espèces.

[2] Ces cas se trouvent quelquefois à l'état sauvage.

se sont perpétués par la génération, et produisent des individus plus ou moins mélangés de noir et de blanc.

Dans l'Amérique du nord, le bison remplace le bœuf de nos contrées; il n'a nullement dégénéré de ses frères sauvages qui, à quelques pas de lui, peuplent les forêts. Déjà, cependant, il nous présente des métis; il s'est allié avec notre bœuf importé dans ces contrées.

En Perse, dans l'Asie-Mineure, en Afrique, nous trouvons le chameau et le dromadaire; ces animaux sont les mêmes dans ces divers lieux et n'offrent point de variétés notables.

Dans l'Inde, l'éléphant est réduit en domesticité depuis une haute antiquité; il s'est conservé pur[1]. Dans les mêmes contrées, se voit le buffle sauvage, assemblé en grandes troupes comme le bison d'Amérique; et, près des cités, se trouvent aussi des troupeaux de buffles soumis et esclaves. Là, comme à l'état sauvage, ils se vautrent dans les marécages, et ont conservé leurs mœurs et leurs caractères à travers les siècles et les climats; car depuis le VII[e] siècle, où ils ont été transportés en Grèce et en Sicile, ils n'ont point changé. — Nous citerons aussi, avec Pallas, « le renne qui, seul dans sa plage arctique, et ne pouvant subsister ailleurs, est resté une race pure qui n'a presque point dégénéré dans l'état domestique. On pourrait aussi mettre de ce nombre le chat, dont les

[1] L'accouplement cependant n'a point lieu en domesticité.

variations se bornent au poil ou ne sont qu'accidentelles[1]. »

L'âne, originaire de l'intérieur de l'Asie, et répandu partout, a conservé ses formes; il ne présente que quelques variétés dans sa stature et sa couleur. On connaît son accouplement avec le cheval, et les métis produits.

Chez le cheval, les caractères distinctifs des espèces sont beaucoup moins tranchés que dans aucun autre genre; ils sont absolument superficiels. « La comparaison du squelette, dit Cuvier, de toutes les espèces aujourd'hui vivantes, ne peut fournir un caractère assez fixe pour prononcer sur une de ces espèces d'après un os isolé. Cette ressemblance paraît avoir existé entre les espèces actuellement vivantes et celles dont on trouve les débris fossiles. Si ces fossiles appartiennent à l'âge actuel de la terre, ce fait prouve, pour les espèces aujourd'hui vivantes, que la figure des diverses parties du type est restée inaltérable depuis leur création; qu'en conséquence les diversités d'espèces ne peuvent être attribuées à l'altération d'un type unique primitif par le temps et le climat. Cette invincible persistance du type n'affecte pas seulement les os; les organes extérieurs eux-mêmes, malgré toutes les influences de la domesticité, restent immuables, comme l'observe Buffon. »

Si maintenant nous examinons les animaux de la

[1] Mém. cité.

deuxième division, c'est-à-dire ceux qu'on peut supposer altérés par les croisements d'espèces différentes, on verra un bien plus grand nombre de variétés et d'altérations. Le premier qui se présente et le plus remarquable, est le chien, dont tout le monde connaît les nombreuses variétés; c'est l'animal dont la domestication est la plus ancienne. « La vitesse, la « force et l'odorat du chien, dit Fr. Cuvier[1], en ont « fait pour l'homme un allié puissant contre les autres « animaux, et étaient peut-être nécessaires à l'éta-« blissement de la société. »

Il est indubitable que les variétés du chien appartiennent à plusieurs types primitifs. Lors de la découverte de l'Amérique, on trouva dans ce pays plusieurs espèces de chiens; il en fut de même à la Nouvelle-Zélande, à la Nouvelle-Hollande; il s'en trouve partout, en un mot. Comment expliquer la présence de cet animal chez des peuples sauvages ne paraissant avoir jamais eu aucune communication avec d'autres peuples? Si le chien y avait été apporté, il ne l'aurait pas été seul; d'autres animaux domestiques s'y trouveraient avec lui, et à sa présence se rattacheraient quelques traditions.

Un grand nombre de chiens sauvages existent sur différents points du globe.

Parmi les chiens qu'on peut supposer peu altérés et se rapprocher davantage des types primitifs, nous citerons les chiens de la Nouvelle-Hollande, de l'Hi-

[1] Mém. cité.

malaya, de Sumatra, de la Nouvelle-Irlande, des Eskimaux.

Plusieurs de ces chiens ont deux espèces de poils, de même que le renard et le chacal; de même que ces derniers, ils n'ont point la faculté d'aboyer. On peut croire qu'ils se rapprochent beaucoup des types sauvages; cependant ils ne se ressemblent pas entre eux, et, considérés comme animaux sauvages, ils sont assez éloignés pour former des espèces.

Le chien de la Nouvelle Hollande, habitant un climat chaud, a le pelage très-fourni, formé de deux poils. Le chien des Eskimaux a les poils soyeux, peu fournis, très-fins et ondulés[1].

Le chien est peut-être aussi l'animal dont la domestication était la plus facile. Les chiens redevenus sauvages, en Amérique, retournent facilement à la domesticité, même après plusieurs générations. Le fait suivant, qui se trouve rapporté dans le récit du naufrage du vaisseau le *Wager*, de l'escadre de l'amiral Anson, le prouve suffisamment. — « Nous rencontrâmes diverses troupes de chiens sauvages, mais il ne nous fut jamais possible de les approcher d'assez près pour en tuer un seul. Un jour, en rôdant çà et là, nous aperçûmes une ventrée de jeunes chiens qui, dès qu'ils nous virent, allèrent se cacher dans des trous, comme font les lapins; nous les poursuivîmes, et, à force de fouiller dans le sable, nous les trouvâmes. Cette découverte nous détermina à nous réu-

[1] Lesson, *Mammalogie*.

nir tous pour aller fureter dans tous les terriers que nous avions remarqués aux environs. Nous vînmes à bout de faire capture de treize jeunes chiens que nous emportâmes dans notre cabane, à dessein de les apprivoiser, s'il était possible... Avec le temps, ils devinrent aussi dociles que des épagneuls anglais, et nous rendirent de très-grands services. Chacun de nous avait sa petite meute. Ces chiens chassaient à merveille; ils nous tuaient souvent des armadilles (tatous), et même, une fois, ils nous forcèrent un cerf[1]. »

Cet exemple montre combien a dû être facile la domestication du chien.

Quand bien même leurs ancêtres eussent été autrefois réduits en domesticité, on ne peut douter que ces chiens ne fussent complétement sauvages. La circonstance de l'habitation des terriers, fait caractéristique qui rapproche leurs mœurs de celles des renards, le prouve clairement.

Nous avons cité les accouplements du chien avec le loup, ce qui explique la facilité d'accouplement des diverses espèces de chiens entre elles. Parmi ces différentes races, l'homme a perpétué celles qui, par leur force et le développement de leur odorat, lui étaient le plus utiles[2]. »

[1] *Voyage à la mer du Sud*, fait par quelques officiers commandant le vaisseau le *Wager*, pour servir de suite au voyage de Georges Anson, page 113.

[2] « On est depuis des siècles à mêler et à croiser ces espèces pour former des races de chiens propres au service qu'on en désirait : on voit dans Aristote que ces mélanges ont été faits avant son temps. » (Pallas, mém. cité.)

Dans ces différentes races, des nains et des géants se sont produits, qui ont été perpétués par la mode. Enfin, chaque jour, de nouvelles variétés s'élèvent qui n'appartiennent à aucun type[1].

Suivant Cuvier, la souche de notre bœuf domestique est un grand taureau dont on retrouve les crânes fossiles dans les tourbières de France. La figure et les proportions de ces crânes ne diffèrent en rien de celles des crânes de toutes les races de notre bœuf domestique. C'est, suivant Desmoulins, l'urus des anciens et le thur du moyen-âge. Il était noir avec une ligne blanche sur le dos; les femelles étaient chataines.

Nous avons vu d'autres variétés du bœuf exister dans d'autres contrées, et dues évidemment à d'autres espèces sauvages; le bison d'Amérique, par exemple, espèce bien tranchée, produit avec nos vaches, des métis féconds[2].

« Le gyal, dit Cuvier, est une race domestique dans les contrées montagneuses du nord-est de l'Inde, et qui provient peut-être du mélange du buffle avec l'espèce commune[3]. »

[1] « Les variétés si nombreuses de chiens doivent être rapportées, chacune dans sa contrée, à diverses espèces sauvages; néanmoins les migrations à la suite de l'homme de chacune de ces espèces de chiens devenus domestiques auront amené entre elles des croisements, dont les produits modifiés, tantôt avec une espèce sauvage, tantôt avec une autre, auront amené les diversités si nombreuses que nous voyons aujourd'hui. » (Desmoulins, ouv. cité.)

[2] Cuvier, *Règne animal*, p. 280.

[3] Cuvier, *id.*

Il en est peut-être de même du bœuf *aux fesses blanches* décrit par MM. Quoy et Gaimard[1].

« Lequel, dit M. Flourens[2], de notre bœuf ou du zébu, du bœuf à bosse, est-il plus près de la souche primitive? l'une de ces variétés provient-elle de l'autre? on l'ignore. Le zébu se reproduit dans notre ménagerie, et donne des individus féconds avec nos races de bœufs domestiques. »

Quand à nous, notre opinion est que le zébu, originaire des pays chauds et ne se trouvant que là, provient d'une espèce particulière.

Pallas reconnaît, comme type de la chèvre domestique, l'ægagre ou paseng. « D'ailleurs, il lui paraît vraisemblable que nos chèvres domestiques ne sont pas une variété pure de l'ægagre, mais qu'elles se sont croisées avec le bouquetin (*capra ibex*) et le bouquetin du Caucase; que les émigrations lointaines de la chèvre domestique à la suite de l'homme, ses croisements successifs suivant les régions, soit avec l'ibex, soit avec le bouquetin du Caucase, soit même avec sa propre souche, expliquent les dégradations plus profondes et plus nombreuses dans ce type que dans celui du moufflon.... Enfin, Pallas soupçonne même quelques races d'être métis de chèvre et de mouton, celle d'angora entre autres. »

Cuvier n'est point éloigné de partager l'opinion de Pallas; comme lui, il constate l'alliance de la chè-

[1] *Zoologie du Premier Voyage de l'Astrolabe*, t. Ier.
[2] Flourens, ouvr. cit., p. 108.

vre domestique avec les deux espèces de bouquetin; il cite aussi « une race à poil ras, à chanfrein bombé, à mâchoire inférieure avancée, qui se trouve dans la Haute-Egypte, et qui est peut-être un produit de bâtardise[1]. »

Enfin, il constate l'accouplement fécond des chèvres et des moutons : « ces derniers méritaient si peu d'êtres séparés génériquement des chèvres, dit-il, qu'ils produisent avec elles des métis féconds[2]. » Il ne faut donc pas s'étonner de voir le grand nombre de races que présentent les bêtes à laine[3].

Le cochon domestique descend du sanglier. Chez cette espèce on a perpétué l'albinisme, à cause de la douceur du poil qui accompagne cet état, et qui le rend propre à divers usages. L'espèce domestique a été modifiée par les croisements, entre autres avec le cochon dit de Siam, qui a pour type une espèce qui se trouve encore à l'état sauvage dans la Nouvelle-Guinée, aux îles Salomon, et dans plusieurs grandes îles de l'Océanie. Cette dernière espèce, introduite en Europe, s'allie avec notre cochon domestique, et forme ainsi de nombreuses variétés.

Parmi les oiseaux, ceux qui ont été réduits en domesticité, à cause de la bonté de leur chair, ou leur facilité de reproduction, appartiennent en grande partie à l'ordre des gallinacés; quelques-uns descendent d'un seul type primitif, et n'ont nullement

[1] *Règne animal*, p. 276.
[2] *Règne animal*, p. 277.
[3] Voyez à ce sujet le *Mémoire* de Pallas.

Digitized by Google

été altérés par la domesticité et les autres influences; ainsi nous citerons le paon, originaire du nord de l'Inde, apporté en Europe par Alexandre; répandu partout, partout il est le même. La pintade d'Afrique est dans le même cas, «elle s'accouple avec la poule[1].» Nous citerons encore le faisan commun, qui vit à la fois domestique et sauvage dans nos climats, et ne diffère en rien dans ces deux états; sa domestication date d'une haute antiquité. Le dindon commun, apporté d'Amérique au XVIe siècle, est répandu partout; il diffère peu de son type sauvage, et n'offre que des variétés de couleur, entre le noir et le blanc. Dans l'ordre des palmipèdes, le cygne est partout le même. L'oie et le canard, lorsqu'ils n'ont pas été altérés par d'autres espèces, reproduisent fréquemment chez le mâle et la femelle leur type primitif.

Si, à côté de ces oiseaux si peu altérés par la domesticité, nous plaçons une espèce provenant de plusieurs types, on apercevra de suite une foule de variétés; ainsi, le coq et la poule varient à l'infini par les couleurs, la taille, et une foule de monstruosités qu'on s'est appliqué à propager. On connaît jusqu'à présent trois coqs sauvages, qui peuvent être regardés comme les types du coq de nos basses-cours, ce sont le coq de Sonnerat, le coq Bankiva et le coq varié. De l'alliance de ces espèces entre elles peut résulter cette foule de variétés de couleur, de formes, auxquelles viennent se joindre celles

[1] Pallas.

produites par la domesticité, telles que l'albinisme, la mélanisme, et des monstruosités de toute espèce.

Un exemple frappant de ce qui a eu lieu pour la dégénération du coq existe de nos jours.

Deux espèces de faisans, le faisan argenté et le faisan doré venant de la Chine, sont réduites en domesticité; on est parvenu à allier ces espèces, dont tout le monde connaît la beauté du plumage, au faisan commun, et à en obtenir des métis[1]. Si, par suite de soins et d'artifices, on parvient quelque jour à rendre ces métis féconds, on conçoit de suite quelle nombreuse série de variétés sera produite par l'alliance de ces trois types de couleurs si diverses, et de leurs métis à différents degrés.

Le pigeon domestique est extrêment varié, aussi les espèces sauvages en sont très-nombreuses.

« Un fait des mieux constatés, dit Pallas[2], est celui des oies domestiques, auxquelles on donne fréquemment pour mâles l'oie de la Chine, d'où résulte une belle race mitoyenne, qu'on élève en Russie pour donner des combats. »

« Un autre exemple connu est la fécondité du canard musqué avec la cane ordinaire. »

En nous résumant, nous voyons les espèces domestiques descendues d'un type unique, ne se ressentir nullement de l'influence du climat, et montrer seulement les quelques changements dus à la domesticité. Au contraire, les espèces composées de plu-

[1] On peut voir plusieurs de ces métis au Jardin-des-Plantes.

[2] Mém. cit.

sieurs types, offriront nécessairement un grand nombre de variétés dans la forme, la taille et la coloration.

Nous avons dit plus haut que l'homme n'avait pas le pouvoir de créer des espèces nouvelles; en effet, ces altérations artificielles des espèces persistent, tant qu'elles sont soumises aux mêmes conditions de mélange et de domesticité; mais rendez-leur la liberté, remettez-les dans les conditions primitives où la nature les avait placées, et elles ne tarderont point à recouvrer leurs types primitifs, plus ou moins lentement, selon le plus ou moins d'altération et de profondeur des mélanges. La variété des couleurs, s'effacera peu à peu pour faire place à cette couleur fauve ou noire qui est la même, à quelques nuances près, pour la plupart des mammifères; les espèces descendues d'un seul type y reviendront promptement, celles provenant de plusieurs types, mais voisines; mettront plus de temps, car il faudra que le type le plus nombreux prédomine. Enfin, les métis d'espèces éloignées et, par conséquent, peu fécondes ou stériles, s'éteindront dans l'un ou l'autre de leurs types.

Ceci est prouvé par plusieurs exemples. En Amérique, plusieurs animaux domestiques ont été rendus à l'état sauvage; ainsi, les Pampas du Chili et de Buenos-Ayres sont parcourus par des troupes de chevaux sauvages, etc.[1]; ils présentent tous les phénomènes que nous venons de citer.

[1] Voir le mémoire déjà cité, de M. Roulin.

Digitized by Google

Selon Blumenbach et plusieurs auteurs, « la dégénération des animaux domestiques et les diverses variétés qu'ils présentent expliquent parfaitement les différences qu'on remarque chez les différents peuples qui composent le genre humain ; il leur paraît alors inutile d'y reconnaître plusieurs espèces. »

Il nous semble que cette comparaison entre les variétés des animaux domestiques et celles que présente le genre humain n'est ni exacte ni logique. En effet, ces dernières sont isolées les unes des autres ; elles occupent de grands espaces sur le globe, des continents entiers, avec tous leurs caractères propres. Les animaux domestiques, au contraire, présentent toutes les variétés dont ils sont susceptibles, dans le même lieu, dans le même coin de terre. On voit donc que, pour que la comparaison fût exacte, il faudrait qu'on rencontrât à la fois en France, par exemple, à côté de ses habitants actuels, des nègres, des Malais, des Américains, des Mongols ; de plus, la plupart des animaux domestiques produisent des petits qui offrent à la fois la réunion de plusieurs couleurs, telles que le noir et le blanc ; chez l'homme, le noir ne produira jamais que des noirs, et le blanc que des êtres de sa couleur.

Mais poussons ce système dans ses dernières conséquences. On connaît les types dont la plupart des animaux domestiques sont descendus. Plusieurs de ces types existent encore à l'état sauvage. Alors le type dont sont descendues toutes les variétés hu-

maines doit exister aussi, ou du moins, s'il est éteint, on peut rechercher au milieu de toutes les races celle qui s'en rapproche le plus. Ce n'est point au milieu des nations les plus civilisées qu'on cherchera ce type, car plus que toutes les autres elles sont soumises aux causes de dégénération, mais bien plutôt parmi les peuples sauvages, les plus voisins de l'état de nature.

Les hideux sauvages de la Nouvelle-Hollande, quelques tribus du sud de l'Afrique ou de l'Amérique nous paraissent les plus propres à remplir ce rôle.

Il nous semble que Blumenbach eût été davantage dans le vrai, s'il eût comparé les dégénérations des animaux domestiques, à celles que présente chaque espèce ou chaque race d'hommes en particulier. Chez chacune d'elles, en effet, on trouvera tous les phénomènes que présentent les animaux domestiques, et pour prendre nos exemples sous nos yeux, en France on trouvera à la fois des hommes petits et grands, maigres ou chargés d'embonpoint, de structure et de conformation variant à l'infini, de formes de crâne et de visage très-diverses, de cheveux touffus ou clair-semés, lisses ou frisés..... enfin on trouve également des métis à différents degrés.

Les variétés des animaux domestiques ne sont pas autre chose que cela.

Et au-dessus de toutes ces dégénérations, œuvres de l'homme, s'élèvent et persistent à travers les siècles les caractères spécifiques, œuvres immuables de la nature.

Digitized by Google

VI

Des croisements chez les bimanes.

Nous avons vu chez les animaux domestiques, les uns descendus d'une espèce unique, purs de tout mélange, ne présenter que des altérations dues à la domesticité;

Les autres, altérés par des mélanges avec les espèces voisines, offrir des variétés sans nombre.

Cette dernière opinion, nous l'avons dit, a été vivement combattue par quelques auteurs; en nous voyant chercher à la soutenir et à l'étayer par des faits et des exemples, on pourrait croire qu'elle est indispensable au maintien de notre système sur les races humaines. Il n'en est rien : la division du genre humain en trois espèces distinctes s'accorde parfaitement avec les deux opinions émises sur les animaux domestiques; car, au fond, elles diffèrent peu, puisqu'elles reconnaissent le même principe, la persistance de l'espèce.

Suivant la première, deux espèces s'accouplent; des métis sont produits, ils sont d'une fécondité bornée. Viennent-ils à s'accoupler à l'une ou à l'autre des espèces-mères, ils ne tardent pas à rentrer et à se fondre dans ces espèces.

La seconde opinion signale plus de fécondité chez les métis; cette fécondité s'accroît et se prolonge in-

définiment par les soins et les artifices de l'homme : il en résulte une altération d'une partie de l'espèce, c'est-à-dire un noyau permanent de métis, qui vit à côté de l'espèce, sans toutefois l'obscurcir [1].

Il en est de même chez le genre humain : là, les espèces sont très-voisines, et, suivant ce principe émis plus haut, « que plus deux espèces sont voisines, plus le produit a de chances pour être fécond, » les métis qui en sortent paraissent jouir d'une certaine fécondité, mais qui, de même que chez les animaux, n'est pas absolue. Comme ces derniers, ils rentrent dans les espèces mères en s'accouplant avec elles ; mais il en existe toujours un certain nombre, car, indépendamment de leur fécondit érelative, de nouveaux sont sans cesse produits par l'union des deux espèces mères.

L'accouplement des diverses espèces d'animaux entre elles n'est point dans la nature, avons-nous dit ; il est le fruit d'une perversion de l'impulsion génératrice, perversion qui a lieu aussi chez l'homme. La nature a mis chez lui des idées innées de beauté, dont le type se trouve pour chaque peuple dans sa propre espèce.

Le nègre semble hideux à chaque Européen, de même notre pâleur sera regardée avec dédain par l'homme noir. Pour que l'accouplement ait lieu entre

[1] Ainsi cette définition de l'espèce par Ray, et après lui par Buffon, « que l'on doit regarder comme d'une même espèce tous les animaux qui, s'accouplant ensemble, donnent une génération féconde, » n'est point exacte.

ces deux espèces, il faut nécessairement une perversion de l'impulsion génératrice, qu'elle soit causée par des circonstances analogues à celles que nous avons signalées chez les animaux, ou bien par la débauche, si contraire aux lois de la nature.

Mais cet accouplement des deux espèces nègre et caucasique, qui, dans le genre humain est le plus notable, n'est-il pas dû au hasard? Sans cette exploitation honteuse d'une partie du genre humain par l'autre, où en seraient ces croisements qui jouent un si grand rôle en anthropologie? Ils seraient nuls, ou à peu près, de même qu'à la Nouvelle-Hollande entre les Européens et les indigènes.

Un métis est donc un être anormal, monstrueux, qui persiste sous l'influence des conditions qui ont présidé à sa création, mais qui doit s'éteindre nécessairement lorsque ces mêmes conditions viennent à lui manquer.

En voyant dans nos colonies une population de mulâtres se produire et se renouveler sans cesse, on n'a point songé à mettre en doute leur fécondité; elle est très-bornée cependant. D'un côté, les mulâtres disparaissent à chaque instant dans l'une ou l'autre des espèces-mères, et si les accouplements avaient lieu constamment entre eux, ils ne tarderaient pas à s'éteindre.

Dans une colonie, c'est-à-dire une île ou une partie du continent, d'une médiocre étendue, peuplée de nègres et de blancs depuis plusieurs siècles, la plus grande partie de la population devrait être com-

posée de mulâtres ; car indépendamment de leur union entre eux et de leur fécondité relative, de nouveaux métis sont sans cesse produits par l'union des deux espèces blanche et noire. Or, comme le plus grand nombre imprime nécessairement au plus petit ses formes et ses caractères, à la longue il ne devrait plus y avoir que des mulâtres; car d'après le principe de l'unité de l'espèce humaine, le mulâtre appartient à une espèce, dont le noir et le blanc ne sont eux-mêmes que des variétés, il doit avoir les mêmes priviléges, la même puissance que ces derniers, et loin de se fondre parmi eux, il devrait au contraire les absorber s'il les surpassait en nombre.

Or, il n'en est pas ainsi, et quel que soit le nombre des mulâtres aux colonies, la prédominance des espèces nègre et caucasique n'est pas moins certaine. De plus, si les circonstances qui ont amené le grand nombre des mulâtres venaient à changer, on en verrait bientôt le nombre diminuer progressivement et finir par disparaître entièrement.

Dans les premiers temps des colonies, de nombreux métis ont été produits par le mélange des deux espèces ci-dessus avec une troisième, la race américaine de l'espèce mongole. Depuis cette époque, les Américains ont disparu, soit que, fuyant le contact de la civilisation, ils se soient réfugiés sur le continent, ou qu'ils aient été détruits par les guerres ou les maladies.

Que sont devenus ces métis? Forment-ils mainte-

nant, comme on pourrait le croire, un noyau de population considérable? Il n'en est rien ; à peine quelques rares individus rappellent-ils çà et là les noms imposés autrefois à ces métis à divers degrés, par les colons des différentes nations.

Pour prouver d'une manière certaine cette stérilité des mulâtres, les chiffres rigoureux de la statistique manquent, il est vrai; mais elle sera évidente si l'on s'en rapporte à l'impression que laisse une observation générale. C'est un fait, du reste, connu des personnes qui habitent les colonies : on sait que les femmes blanches et les négresses sont en général très-fécondes, et qu'il n'en est pas ainsi des mulâtresses. Ainsi, en parlant de la fécondité des femmes de l'Ile-de-France, M. de Freycinet dit : « La fécondité des femmes est plus grande qu'on ne devrait le présumer, eu égard à la chaleur du climat. Il n'est pas rare de voir des blanches avoir deux enfants à la fois, les négresses en ont quelquefois trois [1]. » S'il en eût été de même des mulâtresses, ce judicieux observateur n'aurait pas manqué de le mentionner.

Nous croyons être le premier à signaler cette stérilité chez les métis des espèces humaines. Il ne nous a point été donné de recueillir des observations précises, positives, basées sur des chiffres, mais nous pensons qu'elles ne se feront pas attendre, et qu'il suffit d'avoir éveillé l'attention des observateurs, pour qu'ils s'empressent d'étudier et de vérifier un

[1] *Voyage de l'Uranie*, t. Ier, p. 385.

fait d'une aussi haute importance pour les progrès de la science.

Toutefois, on ne doit pas se dissimuler toute la difficulté de semblables observations : il faudra tenir compte d'une foule de circonstances et ne point perdre de vue que les métis, par leur alliance avec les races-mères, voient accroître leur fécondité. C'est donc le résultat des accouplements entre les mulâtres seuls qu'on doit examiner avec soin.

Dans la fécondité comparative des blancs, des noirs et des mulâtres, plusieurs circonstances sont à noter. C'est ainsi que souvent, dans une même habitation, les négresses paraissent toutes stériles, ce qui tient à l'odieuse coutume de l'avortement. D'autres fois, au contraire, lorsqu'une prime est sagement accordée aux mères, la fécondité est extrême......

Nous examinerons maintenant avec quelque détail ces métis à différents degrés, provenant, soit d'espèces primitives, soit de races.

Nous continuerons à examiner ces métis chez les deux espèces caucasique et nègre. Ces espèces étant les plus opposées, les plus différentes, le résultat des mélanges en sera plus clair et plus saillant ; ces mélanges étant nombreux seront aussi plus faciles à étudier.

Voici ce que l'expérience nous apprend au sujet de ces métis :

Dans la pluralité des cas, l'union a lieu entre un blanc et une négresse.

Le contraire a rarement lieu, car, ainsi que nous

Digitized by Google

l'avons dit, cet accouplement est souvent le fruit de la débauche. Il n'est pas rare de voir les blancs abuser de leur pouvoir sur les négresses leurs esclaves.

D'un autre côté, un caractère spécifique d'une haute importance, et sur lequel nous reviendrons, rend stérile l'accouplement du nègre et de la femme caucasique. Ce fait a déjà été signalé par le savant professeur d'anthropologie du Jardin-des-Plantes; voici ce que dit M. Serres dans son rapport sur les collections anthropologiques du Voyage au Pôle sud [1]:

« Un des caractères de la race éthiopique réside dans la longueur du membre génital, comparé à celui de la race caucasique. Cette dimension coïncide avec la longueur du canal utérin de la femme éthiopique, et l'une et l'autre ont leur cause dans la conformation du bassin chez le nègre.

« Or, il résulte de cette disposition physique que l'union de l'homme caucasique avec la femme éthiopique est facile et sans nul inconvéuient pour cette dernière. Il n'en est pas de même de celle de l'Ethiopien avec la femme caucasique. La femme souffre dans cet acte; le col de l'utérus est pressé contre le sacrum, de sorte que l'acte de la reproduction n'est pas seulement douloureux, il est plus souvent infécond. »

Le mâle ne paraît pas avoir plus d'influence sur le produit que la femelle.

En effet, les métis tiennent en général autant de

[1] *Comptes-rendus de l'Académie des sciences*, 27 septembre 1841.

l'un que l'autre. Leur couleur n'est ni noire ni blanche, mais un composé mixte de ces deux couleurs. L'idée de cette couleur se présente de suite à l'esprit lorsqu'on prononce le mot mulâtre; on dit vulgairement : brun comme un mulâtre.

Les cheveux ne sont point lisses comme chez le blanc, laineux et frisés comme chez le nègre; ils sont ondulés, crépus, doux au toucher. Enfin, les traits du visage sont un composé exact des traits du père et de la mère.

L'odeur particulière aux nègres se fait également sentir chez le mulâtre, mais à un degré moindre.

Voilà pour la règle.

Les exceptions sont assez fréquentes, ce sont celles-ci :

Les traits du visage participent tantôt davantage de ceux du père, tantôt de ceux de la mère; tantôt aussi les cheveux sont plus ou moins laineux, la peau plus ou moins foncée. Mais rien ne prouve une tendance en faveur du mâle ou de la femelle. En moyenne, ces exceptions sont les mêmes pour l'un et pour l'autre.

Lorsque ces mulâtres s'unissent entre eux, le produit ressemble également au père et à la mère : c'est un mulâtre comme eux. Il approche plus ou moins de l'Européen ou du nègre, mais jamais, dans la suite des générations, il ne reproduit un nègre ou un blanc pur.

C'est donc une nouvelle espèce qui pourrait se perpétuer indéfiniment, si elle était féconde; mais nous avons vu qu'elle l'était peu. D'autres causes,

Google

d'ailleurs, s'opposent à la perpétuation de cette race.

Maintenant, si un mulâtre s'allie à un Européen, évidemment le produit tiendra davantage de ce dernier. Il sera composé de trois parties de sang européen et d'une partie seulement de sang nègre. Ce nouveau métis aura presque les traits d'un Européen, mais la peau sera légèrement basanée, les lèvres et les muqueuses seront violâtres, etc.

La proportion inverse aura lieu dans l'union du mulâtre avec le nègre.

En général, dans l'union successive des produits avec les deux espèces mères, les mélanges se feront suivant le même mode et dans la même proportion.

Les différentes nations ont donné à ces mélanges à divers degrés les noms de caqs, de tercerons, quarterons; mais tous ces métis à différents degrés, s'alliant entre eux ou avec les souches primitives, il devient alors impossible de préciser leur filiation.

La plupart des auteurs répètent, d'après les voyageurs, qu'à la quatrième ou cinquième génération, il est impossible de distinguer ces métis des Européens ou des nègres. Ils se seraient fondus, pour ainsi dire, dans l'une ou l'autre des deux espèces mères, et il deviendrait impossible de reconnaître le mélange de sang étranger.

On conçoit, en effet, qu'à l'aspect d'une de ces créoles de la quatrième ou cinquième génération dans tout l'éclat de leur beauté européenne, au teint blanc, rosé, aux cheveux noirs, le voyageur ne puisse soupçonner la plus faible trace de sang nègre.

Mais pour l'observateur accoutumé à rechercher les plus petits détails, divers indices viennent bientôt trahir le mélange originel.

Des ongles légèrement bistrés, des cheveux souvent ondulés, des incisives larges, une sueur dont l'odeur est beaucoup trop forte pour un Européen, enfin, ce grasseyement dont les nègres ne peuvent jamais s'affranchir, et qui tient à l'organisation de l'appareil vocal. Tels sont quelques-uns des signes qui feront toujours reconnaître les métis à l'observateur attentif, même dans des générations plus éloignées [1]. Cela, du reste, n'échappe point aux colons, aux habitants du pays. Les Français ont nommé ces métis quinterons et les Espagnols puchuelas.

Ces signes diminuent et s'effacent de plus en plus à la suite des générations continuées avec les espèces mères. Cependant les traces de sang nègre, quoique non appréciables à nos sens, n'en existent pas moins; il est masqué, pour ainsi dire, par une plus grande quantité de sang européen, mais il n'est point anéanti, il se divise seulement à l'infini et devient inappréciable.

Ainsi, lorsqu'on jette dans une petite quantité d'eau une goutte d'encre, la blancheur du liquide sera troublée, prendra une teinte grise, mais ajoutez quelques quantités d'eau, toute trace de l'encre disparaîtra bientôt complétement; elle existe cependant

[1] Il paraît que chez les mulâtres à différents degrés les parties génitales présentent une couleur plus foncée que dans le reste du corps. (Virey, *Hist. natur. du genre humain.*)

dans le liquide, quoique insaisissable à nos sens.

Ce que nous venons de dire pour les mélanges successifs des mulâtres avec les Européens s'applique également aux nègres, mais en sens inverse.

Ces règles que nous venons de poser pour le mélange des espèces caucasique et nègre s'appliquent rigoureusement à divers autres mélanges qui ont lieu aux colonies, et dont on trouve le tableau dans plusieurs auteurs.

Ce sont les mélanges des Européens avec les Américains, de ceux-ci avec les nègres, et des divers produits qui en résultent.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que des mélanges qui ont lieu entre les espèces les plus éloignées, dont les caractères sont les plus distincts et les plus opposés. Ces mélanges sont toujours faciles à apprécier et à reconnaître ; mais il n'en est point ainsi chez les produits de deux espèces plus voisines et offrant de grandes analogies dans leurs caractères. Ainsi, pour citer un exemple, l'alliance d'un Indou caucasique avec un Polynésien mongol produira un métis qui paraîtra moins éloigné du type de physionomie du père et de la mère, que le mulâtre du type nègre et caucasique. Par conséquent, en se croisant avec une des deux espèces qui lui a donné naissance, il paraîtra bien plutôt se fondre dans l'une d'elles que le mulâtre, et cependant ces deux métis de deux espèces différentes sont soumis aux mêmes lois. Ils sont l'un et l'autre composés de deux éléments divers, mais dans les mêmes proportions.

Si des espèces nous passons aux races, nous trouverons une bien plus grande difficulté encore à reconnaître les métis et à les suivre dans leurs croisements ultérieurs. Il sera très-difficile, par exemple, de distinguer un métis pur d'Ethiopien et d'Australien, de Malais et de Chinois, de Polynésien et d'Américain, et, si ce métis s'allie avec un des deux types, le produit sera bien plus difficile encore à distinguer de ce type.

La même chose a lieu pour les races de l'Europe appartenant à l'espèce caucasique et dont l'ensemble des traits offre de grands rapports. C'est ce qui a fait dire à M. Edwards que, dans les races voisines, et notamment chez celles d'Europe, le croisement produisait tantôt la fusion, tantôt la séparation des types.

Nous pensons que la fusion a toujours lieu par les croisements, mais que la séparation ne tarde pas à se faire par de nouveaux croisements avec l'une des deux races.

Prenons, par exemple, les deux variétés les plus tranchées des races d'Europe, un Germain à cheveux blonds, aux yeux bleus, au teint coloré, et un Celtique ou Pelasge pur, aux cheveux et aux yeux noirs, à la peau d'un blanc mat; le produit de ces deux espèces, tenant également de l'un et de l'autre, aura les cheveux chatains, les yeux gris ou fauves, la peau d'une nuance intermédiaire. Que, maintenant, ce métis s'allie avec un Celtique, le nouveau produit se rapprochera tellement de cette dernière race que, pour la plupart des hommes, il sera pris pour un Celtique.

Digitized by Google

Que sera-ce donc à la troisième ou quatrième génération continuée avec la race celtique? Il deviendra matériellement impossible à l'observateur le plus éclairé de les reconnaître.

Si maintenant nous supposons l'union de deux races encore plus voisines, d'un Celtique et d'un Arabe, par exemple, l'un et l'autre ayant les yeux et les cheveux noirs, il ne faudra pas attendre à la quatrième génération pour rattacher ce produit à l'une ou l'autre des deux races mères.

Cela explique la persistance et la conservation des types primitifs.

On conçoit cependant que, ces divers croisements ayant lieu continuellement en sens divers et à différents degrés, il en résulte un noyau de métis qui change et s'augmente suivant les circonstances, et se perpétue au milieu des races pures ou représentant le type primitif.

Ces métis ne reproduisent pas indifféremment, et pour ainsi dire au hasard, les types primitifs, ainsi que le prétend Desmoulins; l'expérience nous démontre tous les jours que, chez des nations qu'on peut supposer extrêmement mélangées, les enfants tiennent également du père et de la mère. Il arrive bien, en effet, quelquefois, que la couleur des cheveux, des yeux, diffère de l'un et de l'autre, ou représente l'un ou l'autre; mais cependant ces cas sont les plus rares [1]. Ainsi, pour nous servir de l'exemple de Des-

[1] Quoique présentant les caractères du père et de la mère, souvent la

moulins, le père et la mère étant blonds produiront, dans la majorité des cas, des enfants blonds, — le blond et le noir, des chatains, et quelquefois un blond ou un noir. Les enfants ne seront donc pas indifféremment blonds, chatains, noirs, roux. « Un homme blond ou brun, grand ou petit, engendre plus communément des enfants de sa taille, de son tempérament et de sa ressemblance, que d'une toute autre complexion, hors quelques cas extraordinaires [1]. »

Quelquefois, l'enfant tient beaucoup plus du père que de la mère, *et vice versâ.*

Nous avons vu chez les animaux des accouplements entre des espèces, non-seulement voisines, mais encore assez éloignées et quelquefois de genres différents; des métis ont été produits qui ont formé, à côté des espèces primitives, des familles s'éloignant plus ou moins de celles-ci, mais conservant toujours les caractères de leur origine. L'espèce persiste à côté de ces altérations, et à travers les nombreuses variétés domestiques le type sauvage se montre et se perpétue inaltérable.

De même, nous voyons les trois grandes espèces qui composent le genre humain s'allier sur leurs bords, et, dans les points où elles sont en contact, on voit apparaître des métis à différents degrés. Chaque espèce en est entourée comme d'une ceinture bigarrée qui dissimule son véritable aspect. Mais écartons

fusion n'est point complète. C'est ainsi qu'un enfant pourra avoir des cheveux blonds et des yeux et des sourrils noirs.

[1] Virey, *Hist. nat. du genre humain.*

cette faible barrière, qui, loin d'envahir et de changer la physionomie de l'espèce, s'assimile et rentre en elle à chaque instant, et au delà on trouve l'espèce pure, uniforme, avec tous ses caractères indélébiles.

. Le type est donc inaltérable. Dans le chapitre suivant, nous examinerons cette persistance des types primitifs sous un autre point de vue.

Digitized by Google

VII

Persistance des types primitifs.

Un savant physiologiste émet l'opinion que la terre n'est couverte que d'espèces croisées, que de mélanges, au milieu desquels disparaissent les espèces primitives. « Il n'est peut-être, dit-il, aucun peuple sur la terre dans son état de pureté primitive, ou du moins nous ne pouvons l'affirmer ; pour oser le soutenir, il faudrait trouver un peuple, pour ainsi dire, identique dans tous les hommes qui le composeraient, et dont les différences individuelles seraient si légères qu'on pourrait les regarder avec certitude comme de simples variétés individuelles, et non comme des différences d'espèces ; or, nous n'en sommes pas là [1]. »

Pour prouver la vérité de cette assertion, cet auteur fouille l'histoire depuis son origine ; il groupe avec talent et érudition toutes les guerres des peuples entre eux, toutes les migrations, les colonies étrangères, les invasions des barbares. A l'aspect de l'immense tableau de ces guerres et de ces invasions sans nombre, au milieu de cette confusion, de ce dédale de races et de peuples qui s'entrechoquent et se mêlent à travers les siècles, on s'arrête étonné, sans oser aller plus loin ; on perd l'espoir de retrouver les

[1] *Traité de physiologie*, par M. Gerdy.

types primitifs, et on croit facilement, avec l'auteur, qu'il n'existe plus sur la terre que des espèces croisées.

Cependant, en examinant attentivement la puissance des causes, en analysant leurs effets, en comparant ce qui s'est fait autrefois avec ce qui arrive de nos jours, on arrive, par l'analogie, à entrevoir une autre conclusion que celle de l'auteur.

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de préciser la signification du mot *races*.

Pour plusieurs auteurs qui ne voient dans le genre humain que des races, les unes sont primitives, les autres secondaires. Les limites qui séparent ces divisions sont fort vagues : elles dépendent des différences plus ou moins tranchées qu'elles présentent entre elles.

D'autres, voyant la persistance des races, sont portés à les regarder comme constituant de véritables espèces. Ils en ont ainsi établi un grand nombre, tout en conservant la dénomination de races pour d'autres parties du genre humain ; dans ce système, on ne sait souvent où finit l'espèce, où commence la race.

Pour nous, qui considérons le genre homme comme composé de trois espèces distinctes, les races ne sont que des divisions de l'espèce ; séparées par quelques différences, elles sont réunies par des caractères spécifiques communs : leur ensemble constitue l'espèce.

La race est donc l'espèce, ou une partie de l'espèce qui la représente ; ses caractères sont donc persis-

tants, elle est donc primitive. Ainsi, l'espèce mongole se composera des races sinique, malaie, polynésienne, etc.

Mais ces races, quoique fécondes entre elles, ont des caractères qui les différencient et qui tiennent à quelques nuances d'organisation, de physionomie; ils sont peu profonds, en un mot, et constituent les caractères nationaux. Ils paraissent persister cependant à côté des caractères spécifiques, nonobstant les diverses influences. Il est donc indispensable d'en tenir compte dans l'examen des divers croisements. Nous reviendrons sur ce sujet.

Posons maintenant quelques principes que nous ne devons point perdre de vue, et qui doivent nous guider dans ce dédale :

1° Une espèce, ou la race qui la représente, est primitive, lorsque tous les individus qui la composent présentent les mêmes caractères physiques, même couleur de la peau, même type de visage, même conformation, même nature des cheveux, nonobstant les variétés de physionomie d'individus à individus, qui varient à l'infini dans toutes les espèces.

Chez une semblable espèce, suivant la définition de Cuvier, « les enfants ressemblent au père et à la mère, autant que ceux-ci se ressemblent entre eux »

2° Il est impossible, de quelque manière qu'on opère des croisements entre les espèces ou les races du globe, d'obtenir un produit qui représente exactement l'un des types primitifs; c'est-à-dire qu'on ne parviendra jamais à faire de toutes pièces un

nègre, un Américain, un Germain ou un Celtique.

3° L'espèce s'éloignera du type primitif et sera d'autant plus altérée par des croisements avec d'autres espèces, que les individus qui la composent différeront plus les uns des autres et que les types seront plus nombreux.

4° Plus les différences seront grandes entre les individus, moins les espèces qui les auront produits seront voisines, *et vice versâ*.

Ces principes posés, examinons rapidement les espèces et les mélanges dans les diverses parties du monde.

Nous commencerons par celles qui offrent le plus de probabilités pour être pures et sans mélange. Nous procéderons du simple au composé.

Fidèle à son système, M. Gerdy, après avoir cherché dans l'histoire les preuves du mélange des peuples de l'ancien monde, veut puiser à la même source pour prouver que des croisements existent également chez les peuples du nouveau. Mais ici sa tâche devient plus difficile; l'histoire manque complétement, elle commence. Il ne peut donc se rejeter que sur les faits contemporains. Malheureusement, il ne paraît pas avoir apporté dans le choix de ses exemples une critique assez rigoureuse, ainsi que nous allons le voir en examinant successivement les causes qu'il met en avant pour expliquer les croisements des espèces qui peuplent l'Océanie, l'Amérique et l'Afrique.

Voici ce qu'il dit de l'Océanie: « Les Chinois et

« les Malais répandus dans les îles de l'Océanie s'y « sont croisés avec différents peuples qui paraissent « s'y être conservés en partie à l'état de pureté. » A cela, nous répondrons : les Chinois ne sont point répandus dans les îles de l'Océanie ; on n'en trouve aucun vestige; et rien n'indique qu'ils y soient parvenus autrefois.

Il en est de même des Malais. Ceux-ci ont pu cependant se croiser avec des Polynésiens, mais seulement dans quelques îles voisines de la Malaisie.

Le même auteur prétend qu'à la Nouvelle-Hollande, les Anglais eux-mêmes commencent aussi à se mêler avec les naturels du pays. Cette assertion est inexacte. Les Australasiens fuient le contact de la civilisation : à mesure que les Anglais agrandissent leur territoire, les naturels se reculent vers l'intérieur.

Les quelques tribus qui se trouvaient aux environs de Port-Jackson vont chaque jour en décroissant, et c'est à peine si l'on cite quelque rare métis d'Australasien et d'Européen. Cette absence de métis entre deux peuples vivant en contact sur la même terre prouve bien incontestablement la différence des espèces. On conçoit du reste que, si ces métis existaient, ils seraient bien faciles à reconnaître et à différencier des espèces mères.

A Hobart Town et sur toute la Tasmanie, il n'y a pas davantage de métis; tout ce qui reste des indigènes (quarante environ) a été transporté dans une petite île du détroit de Bass.

Enfin, le dernier argument de M. Gerdy est celui-ci : « On ne peut assurer que ces espèces soient « primitives, car les insulaires, s'abandonnant avec « une incroyable audace au milieu de l'Océan, ont « été fréquemment poussés par la tempête à d'im- « menses distances de leur pays, au milieu d'autres » insulaires. »

Cela n'a pu avoir lieu chez les Australasiens, chez lesquels la navigation est dans l'enfance. Chez les Polynésiens, plus avancés en navigation, ces cas sont fort rares, et il n'y a guère qu'une tempête subite qui puisse pousser une pirogue vers des rivages lointains. Or, dans ce cas, en admettant qu'il y ait croisement, que peuvent faire quelques hommes sur le type de toute une peuplade, sur la population de toute une île? Au reste, la Polynésie n'étant peuplée que de deux races bien distinctes, des jaunes et des noirs, il ne pourrait y avoir que ce seul mélange, qui serait alors facile à reconnaître.

Ainsi, l'histoire se tait sur les croisements qui peuvent avoir eu lieu dans l'Océanie.

Les nombreuses îles qui composent cette partie du globe sont habitées par deux races, qui partout présentent des caractères homogènes.

L'une, de couleur claire basanée, est la plus nombreuse, elle habite la plus grande partie des îles de la Polynésie. Son type est uniforme, et, qui plus est, elle a les mêmes coutumes, et elle parle différents dialectes d'une même langue. Depuis les îles Sandwich, les îles Marquises et Taïti, jusqu'à la Nouvelle-Zélande,

ce peuple est identique. Si on le rencontrait sur une seule île, sur une seule terre, on pourrait le supposer hybride. Mais cette supposition n'est point admissible pour un grand nombre d'îles. En effet, si cette race était croisée, elle le serait plus dans un lieu que dans un autre. En même temps que les traits du visage, les coutumes et le langage eussent été altérés : enfin, le mélange aurait eu lieu dans les diverses îles avec des espèces différentes.

Or, partout cette race est la même, et, distribuée comme elle l'est sur un grand nombre d'îles, depuis le 22ᵉ degré de latitude nord, jusqu'au 50ᵉ sud, il est facile de voir que ni le climat, ni les croisements, n'ont influé sur elle.

Elle présente, enfin, toutes les conditions d'une espèce primitive.

On a supposé que la race polynésienne était indoue, ou bien hybride d'Indous et de nègres, de nègres et de Chinois, etc. Pour quiconque a vu ces différentes races, ces suppositions sont complétement inadmissibles. Cela ressortira du reste de l'exposé et de la comparaison des caractères de ces différentes espèces.

Ce que nous venons de dire pour la race polynésienne s'applique également à l'espèce nègre océanienne et australasienne. Elle nous offrirait même un degré de certitude de plus, en ce que les individus qui la composent sont plus sauvages, plus féroces et que, loin de livrer leurs femmes aux étrangers, ils les cachent avec soin à leurs yeux. Cette espèce offre

tous les caractères des espèces primitives. Nous ne nous appesantirons point sur ces différentes races, devant traiter en détail tout ce qui les concerne, dans la seconde partie de cet ouvrage. Nous noterons aussi avec soin les quelques métis, peu nombreux et faciles à reconnaître, qui se trouvent sur quelques points de ces îles.

Voici l'opinion du même auteur sur l'Amérique : « Il est impossible d'y retrouver des descendants purs, soit des Américains indigènes ou primitifs, soit des Mexicains, soit des Péruviens. »

Plusieurs des innombrables tribus qui peuplaient l'Amérique ont, à la vérité, disparu, soit qu'elles aient changé de nom et de lieu, comme on en cite des exemples, ou qu'elles se soient éteintes. Il est cependant notoire que dans les deux Amériques il existe encore une foule d'indigènes purs, et qui ne peuvent être que des descendants des Américains primitifs. Cela ne peut être mis en doute; il suffit pour s'en convaincre de jeter les yeux sur les publications les plus récentes concernant les deux Amériques.

Ne trouvons-nous point dans le sud ces nombreuses peuplades de Pécherais, de Patagons (que M. Gerdy regarde, nous ne savons pourquoi, comme une espèce blanche, qu'il place à côté de la race celtique), d'Araucans, de Puelches, de Tehuellets, de Guaranis.... tandis que les Konsas, les Sioux, les Minatarres, les Assiniboins et une foule d'autres tribus peuplent encoer l'Amérique du nord.

Ces races y sont pures de tout mélange, elles ont

conservé leurs mœurs, leurs coutumes, et leurs langues si diverses, qui sont encore un chaos pour les ethnographes.

Des croisements ont eu lieu avec les races européennes, mais ces rares métis sont bien reconnaissables; ils ont reçu des colons diverses dénominations.

La masse des Européens n'en a nullement été altérée. Les Américains des Etats-Unis représentent bien exactement le type anglais, et jamais personne ne s'y méprendra. Au Brésil, on retrouve le type portugais dans toute sa pureté. Toutes les républiques espagnoles sont peuplées de descendants espagnols, et si, vers les confins du Chili, aux lieux où existent encore de nombreuses tribus sauvages, un mélange plus considérable a eu lieu, l'altération a été légère; on remarque facilement ces quelques métis parmi le peuple qui n'a point cessé, pour cela, d'être espagnol de mœurs et de visage.

Enfin, M. Gerdy avance, avec quelques auteurs, que des Asiatiques se sont établis le long des côtes occidentales du pays, du nord au sud, jusqu'au Pérou. Cette assertion n'est nullement prouvée, et les langues qui, en pareil cas, gardent toujours quelques traces, n'offrent aucun vestige de cette occupation.

La plupart des anthropologistes, qu'ils soient pour l'unité ou la pluralité des espèces, regardent les Américains comme une race distincte et séparée. Blumenbach en fait une de ses cinq grandes divisions. Cuvier ne peut les rapporter à aucune de ses trois races. Enfin, MM. Bory de Saint-Vincent

Digitized by Google

et Desmoulins en font plusieurs espèces distinctes.

Pour nous, les Américains réunissent toutes les conditions que nous avons assignées aux espèces primitives; partout ils se présentent avec des caractères homogènes. Aucune combinaison des autres espèces ne peut les former.

Quelques mélanges ont eu lieu dans les colonies et sur le continent d'Amérique, entre les indigènes et les noirs transportés d'Afrique. Ces métis sont peu nombreux, on les a nommés *Iambes*, *Caribocas*, *Griffes* à la deuxième et troisième génération.

Les métis d'Américains et d'Européens ont reçu le nom de *métis* ou *mestindes*, et ceux de *castis* et *postis* à la deuxième et troisième génération [1].

Pour tous les auteurs, la plus grande partie des races qui habitent l'Afrique, forment sous le nom de nègres, la portion la plus distincte, la plus tranchée du genre humain, et qui oppose un obstacle invincible à la théorie de l'unité de l'espèce. C'est en vain qu'on s'est efforcé d'attribuer au climat et à d'autres influences aussi vagues cette teinte de la peau. En admettant même ces causes pour la couleur de la peau, suffisent-elles pour expliquer cette corrélation de la nature des cheveux, des traits du visage, des proportions du crâne, de tout cet ensemble si tranché, en un mot.

Que de recherches n'a-t-on pas faites pour connaître le siége et la nature de cette couleur de la peau? Ces recherches ont amené sans doute des dé-

[1] Voyez Blumenbach, *De l'unité du genre humain*, page 165.

couvertes en anatomie, de même qu'au moyen-âge la recherche de la pierre philosophale a amené de précieuses découvertes en chimie; mais, pas plus que la formation des métaux, la nature et la cause de la couleur des nègres n'est venue à la connaissance de l'homme. C'est en vain qu'il s'efforce de vouloir pénétrer les secrets de la création, il est forcé de reconnaître son impuissance. Autant vaudrait chercher la cause de la coloration des fleurs, et vouloir extraire des plumes des oiseaux les inimitables couleurs qui les parent.

Contentons-nous donc d'enregistrer ce qui est.

A l'exception des côtes septentrionales et d'une partie de celles de l'est, cette partie du monde est entièrement peuplée de races nègres. La difficulté de pénétrer dans l'intérieur, l'ardeur du climat, la férocité des habitants, et, disons-le aussi, le peu de propension et d'aptitude d'un grand nombre de voyageurs pour les recherches anthropologiques, font que ces races sont encore loin d'être entièrement connues et déterminées. Il est cependant probable qu'il en existe plusieurs : M. Desmoulins y reconnaît trois espèces distinctes, et M. Bory de Saint-Vencent en admet quatre. Nous examinerons plus tard ces différentes espèces.

Les Européens se sont établis sur quelques points des côtes d'Afrique; mais, ainsi que le remarque M. Gerdy lui-même, « ces établissements n'ont pas amené de croisements sensibles. »

Voilà donc les habitants de trois parties du monde

Digitized by Google

sur les mélanges desquels l'histoire se tait complétement, et qui paraissent réunir toutes les conditions des espèces primitives. Ils forment des agglomérations où tous les individus présentent des caractères homogènes : couleur de la peau, de l'iris, nature et couleur des cheveux, tout, chez eux, est identique. Si l'on vient à comparer ces espèces entre elles, une série de caractères viennent les différencier et les montrer plus ou moins éloignées les unes des autres, mais toujours distinctes et tranchées. Les lieux qu'elles habitent l'ont toujours été par elles; du moins rien ne nous prouve le contraire.

Nous avons vu le peu d'altération de l'espèce mongole, dans les races polynésienne, malaie et américaine; elle n'offre pas un moindre degré de pureté dans la race sinique qui occupe la moitié de l'Asie.

A la vérité, chez cette race, plusieurs fois des conquérants ont porté au loin leurs armes et soumis des peuples avec lesquels, sans nul doute, des mélanges ont eu lieu; mais jamais elle n'a été envahie par des espèces étrangères, si ce n'est sur quelques points de sa frontière nord et ouest. L'immense empire de la Chine fut subjugué à différentes reprises par des Mongols, puis par les Mantchoux; il ne dut pas en résulter d'altération de l'espèce, puisque Mongols, Mantchoux et Chinois sont des rameaux d'une même race.

Ce qui nous reste à examiner de l'Asie et de l'Europe présente plus de confusion et de difficulté; des guerres sans nombre, des déplacements de popula-

tions entières, des mélanges entre plusieurs espèces ont eu lieu dans ces contrées.

Nous ne suivrons point les différents peuples depuis le moment où ils apparaissent dans l'histoire jusqu'à nos jours; nous ne chercherons point à énumérer les guerres qu'ils eurent à soutenir, les invasions qu'ils eurent à repousser, et enfin les différents vainqueurs sous le joug desquels ils passèrent tour à tour.

Cette agglomération de faits serait peu concluante; pour pouvoir juger sainement de leurs résultats, il faut seulement connaître exactement ce qui arrive dans tel ou tel cas, et juger par analogie de ce qui est arrivé autrefois par ce qui arrive de nos jours.

Or, nous ne voyons pas que, pour changer de maître, un peuple change de physionomie et de formes. Les Romains furent les maîtres du monde; ils n'imprimèrent pas pour cela leur physionomie à tous les peuples qu'ils soumirent, pas plus que nos armées victorieuses n'ont altéré les peuples de l'Europe depuis un demi-siècle. La Gaule était toujours la Gaule sous les Romains, les Francs, les Bourguignons ou les Visigoths. L'établissement d'un peuple étranger au milieu d'un autre, et son séjour pendant de longues années, a pu seul laisser quelques traces. Dans l'appréciation des faits de l'histoire, appliquée au croisement des espèces, il faut donc d'abord élaguer les guerres, surtout entre des peuples de même race.

Dans l'établissement d'un peuple au milieu d'un autre, il faut considérer leur nombre relatif, la différence de races qu'ils présentent, et enfin la durée de

ces établissements; en dernier lieu, examiner si les races de l'histoire occupent encore aujourd'hui les mêmes lieux qu'autrefois.

Dans la conquête d'un pays, les vainqueurs sont ordinairement moins nombreux que les vaincus; ce n'est point un peuple qui marche à la conquête d'un autre, mais seulement les guerriers d'une nation, c'est-à-dire le plus petit nombre. Le vainqueur dicte des lois, perçoit des tributs, réduit à l'esclavage les peuples vaincus; mais ces derniers, quoique ayant perdu leur nom, leur nationalité, n'en subsistent pas moins; ils sont toujours ce qu'ils étaient, soit dans le territoire qu'ils occupaient, soit qu'ils aient été transportés ailleurs; et, s'ils sont plus nombreux, ils imposent même à la longue leurs coutumes et leur langage aux vainqueurs, et, s'ils s'allient avec eux, ils peuvent même modifier leur type.

Cependant, la plupart du temps, les alliances sont peu fréquentes entre vainqueurs et vaincus; le peuple conquérant quitte le pays conquis pour aller plus loin; et quelle différence numérique n'y a-t-il pas d'une armée à un peuple! Une armée de cent mille hommes peut conquérir et imposer des lois à une contrée qui comptera plusieurs millions d'habitants.

Pour qu'il y ait mélange, il faut donc une implantation sur le sol de la race dominatrice, et un séjour prolongé. C'est ainsi qu'au midi de l'Espagne les Arabes ont laissé l'empreinte de leur type, et au nord de la France, les peuples normands de race germanique.

Digitized by Google

On a trop regardé la guerre comme cause d'altération des races; c'est plutôt la paix qui favorise les alliances et détermine les croisements entre les peuples. Examinons rapidement ce qui est arrivé depuis les temps historiques, voyons en quoi les plus grands conquérants de l'histoire ont pu changer la physionomie des peuples.

Une poignée de Pélasges vint en Italie fonder Rome: peu à peu cette simple bourgade s'agrandit aux dépens de ses voisins, augmente en puissance de siècle en siècle, et ce petit royaume, égalant à peine en étendue un département de la France, finit par dicter des lois au monde entier et à fonder le plus vaste empire qui ait jamais existé.

Assurément, les fondateurs de Rome et ses armées, au temps de sa puissance, n'ont point changé le type des peuples conquis, n'ont point mélangé le sang des Gaules avec celui de l'Afrique, le type de l'Italie avec celui des Germains. Ils ont subjugué les peuples, mais ces peuples sont restés ce qu'ils étaient, ou à peu près. Si quelque mélange, quelque altération eut lieu, ce fut seulement après la conquête, lorsqu'ils fondaient des colonies et qu'ils résidaient sur le sol conquis, pendant un espace de temps plus ou moins long. Encore ces colonies, celles de la Gaule, par exemple, étaient faites par la race vaincue et envahie. Un lieutenant, avec quelques troupes, suffisait pour dominer la population, bâtissait des villes, traçait des routes, mais ne changeait point la physionomie de la race.

Les diverses invasions des barbares n'ont pas fait davantage ; ils passaient comme un torrent, et bientôt, poussés par d'autres, ils disparaissaient.

Dans les combats qui avaient lieu entre eux et les Gaulois, il est à croire que le premier soin de ces derniers était de mettre en sûreté leurs femmes et leurs richesses, soit dans les forêts, soit dans les montagnes et les lieux inaccessibles. Cette tactique a toujours été celle des peuples barbares ; elle est encore aujourd'hui celle des Arabes.

Mais quand bien même ces barbares s'implantaient sur le sol, au milieu des peuples conquis, ils étaient toujours en petit nombre, relativement à ces peuples ; comme les Visigoths, en Espagne, les Francs dans le nord de la Gaule, ils commençaient par fonder une ville, puis ils s'agrandissaient par la conquête. Les Francs ne possédèrent d'abord qu'une petite portion du territoire des Gaules ; puis, peu après, par la force, la ruse, la trahison ou les traités, ils s'agrandirent et devinrent maîtres du sol et des peuples gaulois qui l'habitaient.

Cependant, au milieu de ces conquêtes multipliées, de ces implantations des conquérants sur le sol, quelques mélanges eurent lieu, on ne saurait le nier, et du reste les vestiges en subsistent encore de nos jours. Mais comme cela devait être, le petit nombre altéra, mais ne domina point le plus grand. Ces croisements ne furent pas généraux ; dans les localités défendues par la nature, dans les montagnes et les forêts, des peuplades entières surent se conserver intactes, elles

Digitized by Google

furent refoulées, mais non altérées, et si elles reconnurent l'autorité des chefs qui avaient subjugué le reste du pays, elles ne se mêlèrent point avec les vainqueurs.

Il est donc possible de retrouver çà et là les types primitifs des nations, vivant encore intacts au milieu des mélanges; et nous sommes loin de mettre en doute la possibilité que M. W. Edwards[1] ait retrouvé les deux types gaulois, les Galls et les Kimris, dans les populations de l'est de la France, et de l'ouest et du nord de l'Italie. Seulement nous avouons qu'il faut pour cela un talent d'observation parfait et un tact exquis, ce qui n'est point donné à tout le monde.

Sans admettre entièrement les résultats qu'il annonce, nous pensons que ces types existent encore, non d'une manière uniforme et complète, mais agglomérés çà et là, au milieu de la masse des mélanges. Au reste, ces premiers aperçus de M. W. Edwards ont besoin d'être revus, d'être sanctionnés par la critique. Ainsi, dans sa description des Kimris, M. W. Edwards ne parle point de la couleur des cheveux. D'après son récit, on croirait qu'ils sont bruns, de même que ceux des Galls. Or, suivant lui, les Gaulois de Brennus étaient des Kimris, et l'histoire nous les représente avec de longues chevelures blondes ou rousses. — D'un autre côté, devons-nous admettre l'explication que donne de ce fait M. Desmoulins, en

[1] *Caractères physiques des races humaines.*

disant que les Gaulois de Brennus venaient des bords du Danube, où deux cents ans de mélange avaient complétement changé leur physionomie ? En admettant cette dernière hypothèse, les Gaulois de Brennus auraient été plus germains que gaulois. On voit par cette seule objection combien ces questions de détail sont encore obscures.

Quoi qu'il en soit, c'est une mine féconde ouverte à l'anthropologiste que de retrouver ces types perdus, pour ainsi dire, les rattacher aux types anciens et montrer leur concordance à l'aide de l'histoire. Ce que M. W. Edwards a commencé doit être continué; il faudrait savoir jusqu'à quel point les races étrangères ont modifié le type dans les lieux de la France où ils se sont établis; ainsi, les Visigoths, à Toulouse et dans le midi; dans le nord, les Normands, les Francs, les peuplades blondes de race germanique. Le type grec ou phénicien pourrait-il encore se retrouver sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée[1], et devinerait-on le sang romain dans ces villes qui portent encore le nom et les monuments de leurs fondateurs ?

Si nous jetons un coup-d'œil sur la population de la France, nous la voyons plus mélangée, plus hétérogène dans les grandes villes, dans les grands centres de population. Au premier abord, tout semble confondu; il paraît impossible de rapprocher ces divers types roux, blonds, chatains ou bruns; cepen-

[1] S'il faut en croire Desmoulins, les Irlandais conserveraient encore quelques mots provenant de cette origine.

dant, avec de l'attention, on aperçoit bientôt un type plus nombreux que tous les autres.

Si on s'éloigne dans les campagnes, dans les parties les plus montagneuses ou les plus reculées des départements, on s'aperçoit que le type devient plus uniforme; on peut même le caractériser lorsqu'il est réuni en grand nombre. Les mélanges sont d'autant plus difficiles à distinguer en Europe, qu'ils ont eu lieu entre des races d'une même espèce et, par conséquent, très-voisines. Une seule espèce étrangère s'y est mêlée, celle des Huns. Mais son apparition fut de courte durée, elle ne paraît point avoir laissé de traces, si ce n'est en Hongrie, où une portion fut implantée, dont le type se retrouve encore dans certaines classes [1]. Les types gaulois, romain, ibère, breton, offrent entre eux de grandes analogies, à plus forte raison leurs mélanges.

Il en est de même des peuples à cheveux blonds, entre eux. Les principes que nous avons posés s'appliquent à toutes les nations, ils sont les mêmes pour toutes; nous sommes donc portés à penser que les peuples anciens subsistent encore, qu'ils occupent à peu près les mêmes lieux qu'autrefois, et qu'ils sont représentés par les peuples de nos jours.

Si leur fusion eût été aussi complète que le prétend M. Gerdy, dans toute l'Europe on devrait retrouver des types semblables. Tout caractère national aurait disparu. Le nom seul et le langage sépareraient les nations.

[1] Voyez à ce sujet l'ouvrage déjà cité de M. W. Edwards.

Mais il n'en est point ainsi; le type national est si tranché, si distinct, que les personnes même les moins éclairées, distinguent au premier abord un Français d'un Allemand, un Espagnol d'un Anglais.

En admettant une fusion de toutes les espèces qui ont parcouru à différentes époques le sol de l'Europe, il faudrait aussi admettre l'anéantissement des différents types, de ces types que Blumenbach appelle caractères nationaux, et pour l'explication desquels les influences du climat et du genre de vie lui paraissent insuffisantes, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

Tous les historiens de l'antiquité assignent aux différentes nations une physionomie, un ensemble de traits particulier qui les faisait distinguer des nations voisines, malgré la grande diversité des visages chez la même nation.

Hippocrate avait observé que les Scythes étaient tous semblables entre eux, autant qu'ils différaient des autres peuples. Il dit aussi : « La chaleur uniforme et constante du climat d'Egypte, faisait aussi de tous les Egytiens, des familles qui se ressemblaient entièrement[1]. »

« Ces formes nationales du visage, dit Blumenbach, appartiennent à chaque variété de l'espèce humaine, quelquefois même à chaque province, et forment un caractère distinctif. » Il cite à ce sujet une observa-

[1] Hipp., *De aer. aq. et loc.*, sect. II, p. 120.

tion faite par Libavius, il y a plus de deux siècles[1] : « Dans la Thuringe, la Saxe, la Souabe, et presque « dans chaque bourg, les habitants ont une physio- « nomie qui leur est propre, de manière qu'avec « de l'attention peu s'en faut qu'à la vue seule on « ne parvienne à dire à chaque personne quel est son « pays[1]. »

Une preuve manifeste de la persistance du type se trouve chez le peuple grec.

Quelques auteurs ont pensé que les artistes grecs avaient donné à leurs statues un angle facial de cent degrés, parce qu'ils avaient remarqué le rapport de l'intelligence avec le développement du crâne.

D'après M. Gerdy, les Grecs n'auraient donné cette saillie au front, que parce que cette forme leur plaisait davantage. C'est, dit-il, le résultat d'un caprice du goût, de la mode.

Pour nous, qui avons été à même d'examiner les Grecs dans leur patrie, nous sommes convaincus qu'ils n'ont fait que reproduire le type qu'ils avaient sous les yeux, leur propre type en un mot.

Chez les Grecs, le front est droit, bas, le nez également droit se continue avec le front sans dépression à sa racine. De là, le développement de l'angle facial. Ces caractères de physionomie que présentent les Grecs de nos jours, se retrouvent sur leurs statues et

[1] Libavius, *De Æthiopibus virgilianis singularium*, t. IV, p. 659.
[2] Blumenbach, ouvr. cit., p. 191.

Digitized by Google

leurs médailles, faites quelques siècles avant Jésus-Christ.

Il est facile de s'en convaincre, ces monuments de l'art étant fort abondants dans les collections.

La plupart des auteurs citent comme exemple de la persistance du type, la nation juive, que l'histoire suit de siècle en siècle, errante, divisée, et cependant conservant, sous tous les climats et au milieu de toutes les races, sa physionomie nationale.

De nos jours, ces variétés nationales sont aussi tranchées, aussi distinctes, reconnues de tous; elles présentent les mêmes caractères qu'autrefois, et il est permis de croire qu'elles sont les mêmes, à quelques mélanges près, qu'à l'aide de l'histoire et de l'observation on peut parvenir à signaler.

M. Gerdy lui-même, qui regarde la terre comme couverte d'espèces croisées, finit par arriver cependant aux mêmes conclusions : « L'agglomération d'hommes blonds, dit-il, et à peu près exclusivement blonds dans le nord de l'Europe, jusqu'au temps où les Grecs et les Romains commencèrent à les connaître, leurs anciennes agglomérations en peuples blonds dans beaucoup de points de l'Asie, me portent à penser que la variété blonde représente une espèce primitive. »

Or, cette agglomération d'hommes blonds existe encore, et dans les mêmes lieux ; elle conserve tous ses caractères, que les mélanges, les émigrations ou les guerres ne lui ont point fait perdre.

Cette race est donc primitive.

Nous citons le même auteur.

« La réapparition fréquente des cheveux roux et « des taches de rousseur dans certaines familles, ces « mêmes caractères observés à diverses époques en « Asie, sur toute une peuplade, et encore en 1778 par « Gmelin sur les Wotjackes, me portent à croire qu'il « aurait bien pu exister autrefois une espèce primi- « tive aux cheveux roux. »

Le même auteur ajoute : « Par les raisons même « que je viens d'exposer à l'occasion des blonds et « des roux, les blancs aux cheveux noirs me parais- « sent représenter deux espèces primitives, une de « taille ordinaire, et une de taille gigantesque, à la- « quelle appartiennent les Patagons. » Cette dernière espèce n'est nullement une espèce blanche, comme nous le démontrerons plus loin.

De là à reconnaître comme primitives les espèces de nos jours il n'y a qu'un pas.

De quelque manière qu'on envisage ce sujet, on arrive à la certitude de l'existence des types primitifs. Le nord de l'Europe et de l'Asie était autrefois peuplé par une race d'hommes à cheveux blonds, à teint très-blanc, aux yeux bleus. Ce sont les Scythes de l'antiquité, qui forment l'espèce indo-germanique de MM. Klaproth et Desmoulins. De nos jours, ces vastes contrées sont encore habitées par des hommes présentant les mêmes caractères, et si çà et là on rencontre des hommes à cheveux bruns, roux ou chatains, la masse n'en présente pas moins tous les caractères de la race scythique.

N'en est-il point de même au midi de l'Europe et de l'Asie? Les races à cheveux noirs qui l'habitent, nonobstant leurs nombreux mélanges, ont conservé leurs traits et leurs caractères primitifs, et occupent les mêmes lieux qu'autrefois, et les Italiens, les Français, les Espagnols, ne sont point seulement séparés des peuples du nord par des divisions politiques ou par les limites naturelles du terrain; mais, aux yeux de tout le monde, ils le sont par les traits du visage, par les caractères nationaux.

En Asie, les espèces qui peuplent l'Indostan offrent la plus grande homogénéité de caractères, et quoique ces vastes contrées aient été souvent la proie de plusieurs conquérants, aient été dévastées par des guerres et des invasions, ont-elles été plus altérées par ces causes qu'elles ne le sont par les Européens qui les possèdent depuis plus d'un siècle?

Une partie du sud et de l'ouest de l'Asie contient encore ces peuples arabes, distincts au milieu des autres races à cheveux noirs; et de nos jours on retrouve chez les Géorgiens les plus beaux types des hommes.

Des nations à cheveux roux existent au nord de l'Asie, et représentent exactement les peuples de cette couleur, dont il est fait mention chez les historiens de différentes nations et à différentes époques.

En nous résumant, loin de regarder les espèces actuelles comme des espèces hybrides, ne représentant plus les types primitifs, nous sommes convaincus, au contraire, que ces types primitifs existent,

qu'ils sont représentés exactement par les espèces actuelles; bien plus, qu'ils occupent toujours les mêmes lieux où l'histoire les aperçoit pour la première fois.

Des peuples ont, à la vérité, changé de lieu, d'autres ont disparu sans laisser de traces; mais un peuple ne compose pas une espèce à lui seul. Une espèce, au contraire, est ordinairement composée d'un grand nombre de peuples.

Les mêmes races occupent donc les mêmes contrées; tout se réunit pour le prouver.

L'histoire nous les montre à leur berceau, elle les suit à travers les siècles. Aujourd'hui l'observation nous les représente de nouveau; la comparaison établit leur identité avec les anciens peuples, et nous avons vu que les partisans du système opposé arrivent cependant au même résultat, et reconnaissent la persistance des types primitifs au milieu des nations, et l'agglomération des espèces aux lieux qu'elles occupaient jadis.

VIII

Des caractères spécifiques.

« Quelque peu avancée que soit la science anthropologique, les bases, cependant, en sont certaines et positives, et quel que soit le sens qu'on attache aux mots qui désignent ses véritables caractères, ceux-ci ne sauraient être méconnus.

« Les caractères distinctifs des races humaines sont de deux sortes : les premiers, à l'exemple de ce qui a lieu pour les autres branches de la zoologie, s'occupent uniquement de l'homme physique, ce sont les caractères *zoologiques* ou *anthropologiques ;* les seconds ne considèrent que l'homme moral sous certaines faces, et ont pour but l'étude des langues, de l'histoire, des coutumes : ce sont les caractères *ethnologiques.*

« Les caractères zoologiques peuvent se diviser en *extérieurs* et en *intérieurs* ou anatomiques.

« Les caractères extérieurs sont : la couleur de la peau, des muqueuses, de l'iris, des ongles ; la nature, la couleur, la rareté du poil et des cheveux ; les traits du visage ; les formes et les proportions des diverses parties du corps.

« Les caractères intérieurs sont tirés de la forme et de l'épaisseur des os du crâne et du squelette ; de la couleur, du volume et de la substance des organes. »

C'est ainsi que nous établissions les caractères anthropologiques, dans une note présentée à l'Académie des Sciences, à l'occasion des Américains Ioways [1]. Depuis cette époque, notre manière de voir sur ce sujet n'a subi aucune modification.

Nous examinerons successivement ces divers caractères.

Le premier qui se présente est la couleur de la peau. C'est, en effet, le plus frappant, et en voyant les hommes diversement colorés, il paraît naturel de les classer d'après leurs nuances. Aussi, la plupart des classifications reposent-elles sur la couleur de la peau. Ce caractère, utile lorsqu'il est appuyé par la corrélation des autres caractères, devient au contraire une source d'erreurs lorsqu'il en est isolé.

Nous avons montré plus haut que la couleur noire se trouvait au même degré chez plusieurs races nègres, chez des Indous caucasiques, et peut-être chez quelques variétés mongoles ; que la couleur brune ou basanée était la même chez plusieurs races caucasiques et chez les Américains, les Océaniens, les Malais, les Mongols.

Indépendamment de la couleur de la peau, on a cherché si dans son organisation, dans sa structure, il n'existait point des analogies ou des différences assez grandes pour rapprocher ou séparer les diverses variétés humaines.

Chacun sait que la structure de la peau, en raison

[1] *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, t. XXI. 30 juillet 1845.

de la difficulté que présente son étude, a été un sujet de recherches pour une foule de savants anatomistes. De nos jours, on connaît les beaux travaux de M. Flourens. Ce savant, reprenant les études de ses devanciers, est parvenu, au moyen d'observations d'une grande délicatesse faites à l'aide de nouveaux modes d'investigation, à montrer la structure des tissus de la peau chez plusieurs races humaines.

Examinant successivement la peau chez les Américains et les nègres [1], puis chez l'Arabe, le Maure, le Kabyle [2], chez des races colorées, en un mot, il a montré que chez tous ces peuples la peau se composait des mêmes éléments : « Il y a, dit-il, dans toutes, deux épidermes et un derme, et dans toutes, entre le second épiderme et le derme, il y a une couche de pigmentum et une membrane pigmentale. »

La peau de l'homme blanc ne présente pas l'appareil pigmental; mais, en examinant quelques parties colorées, telles que l'aréole du sein ou des taches accidentelles, M. Flourens y a découvert une organisation analogue à celle que présentent les peaux colorées, c'est-à-dire des traces de pigmentum. — Les Albinos en seraient totalement dépourvus.

M. Flourens tire de ces faits cette conclusion : que

[1] Voyez *Recherches anatomiques sur le corps muqueux, ou appareil pigmental de la peau de l'Indien-Charrua, du nègre et du mulâtre. Annales des sciences naturelles*, 2e série, Zoologie, t. VIII, p. 156.

[2] *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, t. III, p. 699. Voyez aussi *Anatomie générale de la peau et des membranes muqueuses*. Paris, 1843.

la peau est la même chez les diverses variétés humaines, et que, par conséquent, l'espèce humaine est unique.

« Que l'on compare, dit-il, la structure de la peau dans toutes ces races si profondément distinctes, le Kabyle, l'Arabe, le Maure, d'un côté, et, de l'autre, l'Américain, le nègre, et l'on trouvera que cette structure est partout essentiellement et fondamentalement la même.

« Ici, l'anatomie comparée de la peau nous donne, par l'analogie profonde et partout inscrite de la structure de cet organe, la preuve directe de l'origine commune des races humaines et de leur unité première.

« L'homme est donc essentiellement et primitivement un [1]. »

Nous sommes admirateur sincère des beaux travaux du savant professeur de physiologie; nous croyons avec lui que la peau est la même chez toutes les races et les espèces d'hommes, que ses tissus ne diffèrent en rien; mais nous ne pouvons admettre ses opinions sur l'unité de l'espèce humaine. Ses conclusions ne nous semblent point rigoureuses.

Oui, la peau est la même chez tous les peuples; nous avons montré nous-même que les trois espèces d'hommes présentaient chez une grande partie de leurs races une couleur brune, basanée, confondue sous une foule de noms, mais au fond identique.

[1] Mém. cit.

La couleur est la même chez toutes, pourquoi la peau différerait-elle dans sa composition? N'est-elle pas destinée aux mêmes usages, créée pour les mêmes fonctions?

En nous montrant le pigmentum, M. Flourens n'a fait que le mettre à nu en enlevant les deux épidermes qui le recouvraient. En voyant une peau colorée, il fallait bien que cette couleur eût son siége quelque part, que ce fût un pigmentum, une simple coloration du derme ou d'une membrane quelconque; il était naturel de penser que le mode de coloration était le même chez tous les hommes.

Aussi, croyons-nous que M. Flourens s'est trompé en disant que le pigmentum n'existait pas chez le fœtus du nègre. Ce fœtus est cependant de couleur foncée, d'un brun rougeâtre. Où réside donc cette couleur?

En examinant avec le secours de l'anatomie la structure de la peau chez les mammifères, y trouverait-on de grandes différences, des caractères spécifiques? Nous sommes persuadé du contraire, et nous croyons que, si M. Flourens comparaît la peau de deux espèces voisines, de deux macaques, par exemple, il n'y trouverait aucune différence de structure.

La peau est-elle donc le caractère essentiel, indispensable, qui sépare ou rapproche les espèces humaines? Ne peut-il donc y avoir d'autres caractères bien plus prononcés, en même temps qu'une peau semblable?

L'homme blanc sera-t-il identique au nègre, parce qu'il aura l'aréole du sein de couleur brune?

Le nègre n'est pas seulement nègre par la peau ; il l'est encore par toute son organisation, par la composition et la texture intime et profonde de tous ses organes. Si sa peau est chargée d'un pigmentum plus noir, elle est aussi plus dure et plus épaisse ; ses muscles sont d'un rouge plus brun. La substance cérébrale, le sang, les humeurs, sont de couleur plus foncée [1], et, pour nous servir de l'exacte comparaison de M. Virey, « la chair du nègre est à celle du blanc ce que la chair du lapin est à celle du lièvre [2]. »

Enfin, quelles différences ne remarque-t-on pas dans les proportions du squelette, l'épaisseur et la forme des os du crâne?

Dans les races humaines, avec la couleur de la peau coïncide celle des membranes muqueuses. Les lèvres et la muqueuse buccale, rosées chez les races blanches de l'espèce caucasique, deviennent d'un rose violacé chez les races mongoles, et enfin d'un brun violet chez les races nègres. La couleur des ongles suit la même proportion. On sait que la couleur des yeux varie chez les différents peuples. L'étude et l'observation de ce caractère, assez négligé jusqu'ici, fourniront sans

[1] « Aristote avait remarqué que le sang des nègres est d'une couleur plus foncée, plus violette que celui de la race blanche. Il avait fait une observation semblable sur le sperme, et je me suis assuré que ce qu'il dit à ce sujet est parfaitement exact. » (De Blainville, *Cours de physiologie comparée*, 1833, t. 1, p. 265.

[2] Art. Homme, du *Dict.* de Déterville.

doute des notions importantes; il en sera de même des différences que présentent, chez ces races, la couleur et la rareté des cheveux, de la barbe et des poils. Chez les races caucasiques, les cheveux, blonds ou noirs, sont lisses ou frisés, la barbe est fournie et abondante, le corps est médiocrement velu. Chez les races mongoles, les cheveux, toujours noirs, sont, en général, plats et plus gros que chez les races précédentes, la barbe est rare et le corps presque glabre.

Chez les nègres seulement on rencontre des cheveux crépus, en apparence laineux; la barbe, assez fournie, offre les mêmes dispositions. Nous avons remarqué, parmi les nègres océaniens des îles Viti, plusieurs individus ayant le dos et les épaules couverts d'un poil épais et frisé.

Forster a fait la même remarque sur les naturels de Tanna, de Mallicolo et de la Nouvelle-Calédonie. Labillardière a aussi observé le même fait dans cette dernière contrée.

La faculté qu'ont les cheveux de blanchir paraît aussi inhérente à certaines races : la race indo-germanique, à cheveux blonds, paraît blanchir plus difficilement que les Celtes et Ibères à cheveux noirs. Les cheveux des nègres blanchissent assez facilement, tandis que les Polynésiens, Américains, Mongols conservent, en général, leurs cheveux noirs dans l'âge le plus avancé. Chez eux, les cas de canitie sont fort rares.

Parmi les caractères extérieurs, un des principaux est formé par les différences de physionomie que pré-

sentent les peuples. C'est en effet par les traits du visage que le vulgaire distingue entre eux les hommes des diverses nations; à plus forte raison, l'observateur se servira-t-il de ce moyen avec avantage dans la détermination des races et des espèces. Certaines races nègres se rapprochent plus des singes par le visage que de l'espèce caucasique, à ce point que des savants consciencieux ont proposé de joindre l'orang au genre humain [1].

Dans l'examen des formes et des proportions du corps, il sera nécessaire de tenir compte des variations que peuvent leur faire subir les influences directes. C'est, en effet, sur ces caractères que ces influences ont le plus d'action; ils peuvent être altérés par la nourriture et le genre de vie. C'est ainsi qu'on a caractérisé les Australiens, d'après la maigreur de leurs membres et le développement de leur abdomen, ce qui leur donne une certaine ressemblance avec les singes; mais on a reconnu que cette maigreur n'était due qu'à la pénurie de nourriture, et qu'obligés de se remplir l'estomac de substances peu nourrissantes, la quantité suppléait à la qualité : de là l'ampleur de leur abdomen. Rendus à un régime plus substantiel, leur maigreur disparaît. Nous avons cité un exemple de ces effets, en traitant de la nourriture et du genre de vie.

[1] « Homo : — Genre unique de cette famille des bimanes qu'établit Duméril, qu'adopta Cuvier, comme division d'ordre entre les mammifères, et auquel nous croyons qu'on doit adjoindre, pour le rendre complètement naturel, le genre Orang. » (Bory de Saint-Vincent, *L'Homme*, 2e édition; 1827.)

Nonobstant ces légers changements, on reconnaîtra des différences fondamentales chez les espèces; ainsi, la forme et la direction si caractérique du bassin chez le nègre, la dimension des pieds et des mains, généralement petits chez les races mongoles, larges chez les nègres; la longueur et la courbure des jambes [1].

La disposition des parties génitales externes n'est pas moins féconde en caractères très-remarquables; ainsi la forme et le volume des mamelles, qui offrent de si grandes variétés chez les différents peuples, la disposition des organes générateurs femelles externes chez les Boschismanes, et la facilité d'accoucher que possèdent certaines races, les Kamtschadales, entre autres, et qui tient aux dimensions des parties génitales.

M. Serres [2] a cité la longueur du membre viril chez l'espèce éthiopique, dimension qui coïncide avec la longueur du canal utérin de la femme, et dont la cause, pour l'un et l'autre, se trouve dans la conformation du bassin chez les nègres.

Cette disposition, qui empêche l'union du nègre avec la femme caucasique, tandis qu'elle ne s'oppose point à celle de l'homme caucasique avec la femme

[1] M. Virey (art. Homme du *Dict.* de Déterville) se trompe en disant « que les habitants des zônes ardentes de la terre ont le corps grêle et maigre, tandis qu'il est plus épais et large parmi tous les peuples des climats froids. » Les peuples des îles Polynésiennes, situées sous la zône torride, offrent un grand développement dans leur stature et leurs proportions.

[2] *Rapport sur les collections anthropologiques du Voyage au pôle Sud.*

éthiopienne, fournit à M. Serres cette hypothèse, « que peut-être c'est la voie naturelle mise en œuvre par le Créateur pour ramener à l'unité toutes les races humaines. »

Quelque ingénieuse que soit cette hypothèse, nous l'admettons difficilement; elle est peu en rapport avec la stérilité que nous croyons exister chez les mulâtres, et il est permis de croire que, si l'esclavage n'eût pas existé, cette union des blancs et des noirs eût été fort restreinte. Quoi qu'il en soit, si cette observation sur la conformation des nègres est bien exacte, et si elle est générale pour l'espèce éthiopique, elle nous paraît former un bon caractère zoologique.

On a encore considéré comme caractère des espèces, la taille; mais ce caractère peut être considéré comme exceptionnel et propre seulement à distinguer les races. Il n'y a guère, en effet, que les Patagons qui dépassent les autres hommes par la taille, et les Lapons et Eskimaux qui soient d'une taille inférieure au reste des hommes, chez lesquels la taille n'offre pas de grandes variétés et ne s'écarte pas de certaines limites.

Si les tempéraments propres aux différentes espèces étaient bien connus, ils fourniraient probablement d'excellents caractères spécifiques, et montreraient entre les espèces des divisions bien plus profondes; mais malheureusement nous sommes très-peu avancés sur ce point, et de nombreuses observations restent encore à faire.

C'est sans doute aux tempéraments qu'il faut rapporter la faculté qu'ont certaines races de prendre un embonpoint exagéré; cette obésité ne s'observe point chez toutes les espèces [1].

La nature de quelques sécrétions diffère aussi chez les espèces; on connaît généralement l'âcreté et l'odeur forte de la sueur des nègres, odeur qui se transmet en partie aux mulâtres. On a attribué une semblable odeur aux Polynésiens. Mais chez eux, elle n'est due, suivant nous, qu'à l'huile rance de coco dont ils se frottent. La sueur des races à cheveux roux aurait aussi une odeur très-forte [2].

Enfin nous considérerons encore l'époque de la puberté qui varie selon les espèces. Les filles Samoyèdes sont nubiles à onze ans, les Laponnes à douze ans, de même que plusieurs races situées dans les climats les plus chauds. M. Virey [3], tout en cherchant à expliquer ces effets par le climat, le genre de vie, une nourriture échauffante, etc., arrive cependant à cette conclusion : « il y a donc une nature propre pour chaque race humaine et indépendante des influences du climat. »

Tels sont à peu près les caractères qu'on peut tirer

[1] Voyez plus haut sur la nourriture et le genre de vie.

[2] Voir, pour toutes ces différences des tissus, des humeurs, suivant les races, le *Cours de physiologie comparée*, de M. de Blainville. 1833. Dans cet excellent ouvrage, ces différences sont cependant, en grande partie, regardées comme inexplicables. En considérant les races comme des espèces tranchées, l'explication en serait facile; toutes ces différences seraient alors spécifiques.

[3] Ouvr. cit.

de l'extérieur. Un seul de ces divers caractères, pris isolément, ne suffirait point pour la détermination des races humaines. Nous avons montré que la plupart des auteurs qui ont basé leurs classifications sur la couleur de la peau sont tombés dans de graves erreurs ; il en serait de même pour l'étude isolée des autres caractères ; mais par leur réunion, par leur corrélation mutuelle, on arrivera quelque jour, lorsqu'ils seront parfaitement connus et appréciés, à caractériser sur le champ les espèces et les races du globe avec autant de facilité qu'on distingue en zoologie les espèces de mammifères.

Après les caractères *extérieurs*, nous placerons les caractères intérieurs ou anatomiques.

Quoique ces caractères offrent une grande certitude et différencient complétement les espèces, cependant nous ne les plaçons qu'au second rang.

D'abord, ils rentrent, en quelque sorte, dans les premiers ; car les formes du crâne et du squelette se traduisent au dehors, et il est facile d'apprécier sur l'homme vivant, le plus ou moins de flexion de la colonne vertébrale, l'ampleur et la direction du bassin, la longueur et la courbure des os longs.

Ensuite l'observateur a bien rarement occasion d'examiner ces caractères anatomiques, et l'on sait combien sont incomplètes les collections anthropologiques.

Leur usage n'est point général, et même avant de pouvoir distinguer à quelles espèces appartiennent divers crânes, il faut beaucoup de pratique et d'habi-

tude ; ils ne peuvent donc être appréciés que par les savants qui se livrent à ces recherches.

Ces caractères n'en sont pas moins importants ; ils viennent corroborer les caractères extérieurs, dont ils sont la base et l'appui [1].

En première ligne, on a placé les caractères tirés des formes du crâne. On reconnaît facilement, en effet, une tête de Caucasique au contour du front modérément développé, à l'étroitesse de la mâchoire supérieure et des os de la pommette qui sont petits, dirigés de haut en bas, et ne font point saillie.

Une tête de nègre, au contraire, se distingue par son crâne étroit et comprimé sur les côtés par la convexité du front, par la saillie en avant des os de la pommette, la largeur des narines, l'allongement des mâchoires et enfin par les dents incisives supérieures, dirigées obliquement en avant, la mâchoire inférieure grande et forte, et le crâne presque toujours épais et pesant.

Le crâne des Mongols est aussi très-distinct, voici l'esquisse qu'en fait Blumenbach :

« La tête presque quadrangulaire, les pommettes proéminentes en dehors. Le nez camus, ses os, ceux de la pommette et l'espace inter-sourcilier sur un

[1] La série de bustes des peuples de l'Océanie, rapportée par M. Dumoutier, remplace de la manière la plus avantageuse les collections de crânes et de préparations anatomiques. Un musée fondé sur cette méthode serait de la plus haute importance, et ferait faire un grand pas à la science. Espérons que cette entreprise, si remarquablement commencée par notre savant compagnon de voyage, ne s'arrêtera pas là.

même plan horizontal. Les arcades sourcilières à peu près nulles; les narines étroites, la fosse maxillaire légèrement marquée. Le bord alvéolaire s'arrondit obscurément en devant; le menton peu saillant. »

Ces crânes sont certainement très-reconnaissables, il en est de même de ceux des Américains, à moins qu'ils ne soient déformés artificiellement, ce qui arrive chez plusieurs tribus. Ceux des Polynésiens le sont un peu moins, mais il vient ensuite une série de races et de variétés à la détermination desquelles on ne peut arriver sans la comparaison minutieuse avec des crânes d'autres espèces; pour y parvenir au premier abord, il faudrait une grande habitude et un talent d'observation que tout le monde n'a point reçu en partage.

Ainsi, les caractères tirés de la forme du crâne sont insuffisants pour caractériser les espèces; quelques espèces tranchées seront faciles à reconnaître, mais la grande majorité des espèces et des races ne le sera que très-difficilement. On trouve, au reste, dans des espèces différentes des crânes presque semblables. Disons aussi que dans une même race, dans une même espèce, indépendamment d'une certaine forme typique, les formes du crâne varient à l'infini comme les traits du visage.

A l'étude des caractères du crâne, nous joindrons celle des squelettes, qui est encore plus difficile et qui cependant présente des différences bien caractéristiques.

Digitized by Google

Chez certaines espèces, les os présentent des particularités importantes. C'est ainsi que les deux os du nez sont soudés en un seul chez les Hottentots. Un des caractères des Guanches est d'avoir la fosse olécrâne convertie en un trou. Notons encore les jambes cambrées et courbées des Américains et surtout des Nègres. La forme du bassin qui offre, dans les différentes espèces, des formes différentes, est très-remarquable.

On parviendra, sans doute, par l'étude comparée des squelettes à beaucoup d'autres découvertes de ce genre.

On a proposé différentes méthodes pour mesurer le crâne et la face, et pour établir ainsi une comparaison facile avec d'autres crânes. Les plus remarquables de ces méthodes sont la ligne faciale de Camper et la règle verticale de Blumenbach.

La ligne ou angle facial de Camper, inventée par son auteur, ainsi que le remarque M. Gerdy, comme un procédé de dessin et comme « le moyen d'ébaucher un visage avec aisance et pureté, » a joui d'une grande vogue, et est encore regardée comme un moyen de déterminer l'intelligence comparative de l'homme et des animaux. Nous ne l'envisagerons pas sous ce point de vue, mais seulement dans son application aux différences des têtes dans les espèces humaines.

On a beaucoup trop exalté l'excellence de ce moyen de comparaison; sans le rejeter tout à fait, nous pensons que son application peut être utile dans

plusieurs cas. Voici les objections qu'on a faites à ce procédé :

Il ne peut s'admettre, quand la largeur de la face forme le caractère distinctif : il ne convient qu'aux figures que caractérise la direction des machoires.

La direction de la ligne faciale se trouve souvent la même chez des nations très-différentes, dont les crânes n'offrent entre eux aucune analogie, tandis qu'elle éprouve de très-grandes variations dans des crânes, qui sont au reste parfaitement semblables et appartiennent au même peuple. Blumenbach cite à ce sujet la tête d'un nègre et celle d'un Polonais, chez lesquelles la ligne faciale était à peu près la même, et deux têtes de nègres dont la ligne faciale était absolument dissemblable, tandis qu'en les voyant de face, leur crâne étroit et comprimé et leur front bossué prouvaient évidemment qu'elles avaient une même origine.

La ligne verticale de Blumenbach, pour la comparaison des crânes, nous paraît plus avantageuse ; elle n'est point cependant exempte d'objections, elle consiste « à regarder par derrière, en fixant les yeux sur le vertex, une suite de crânes dont les os de la pommette soient disposés sur une même ligne horizontale, avec les machoires inférieures. » On aperçoit alors les grandes différences des divers crânes, l'œil embrasse la forme du crâne, la saillie des os des pommettes, des incisives supérieures, de la machoire inférieure, enfin tous les caractères à la

fois. Blumenbach a donné la figure de trois crânes, caucasique, nègre et mongol, placés de cette manière, et nul doute qu'une série de dessins représentant, ainsi, les crânes des diverses espèces ne fût fort importante.

Jusqu'à ce jour, les caractères qu'on pouvait tirer de l'anatomie des organes ont été négligés. On a remarqué, seulement, l'épaisseur du derme et la coloration plus foncée des muscles et des humeurs chez l'espèce nègre.

On voit, par la somme de tous ces caractères intérieurs et extérieurs, que nous n'avons fait qu'indiquer, et dont beaucoup ne sont point encore assez étudiés, que les espèces sont plus tranchées que l'ont cru beaucoup d'auteurs qui considéraient la couleur de la peau comme le principal caractère des races. C'est donc dans toute l'économie qu'on doit les chercher.

Indépendamment de ces caractères propres ou zoologiques, il existe encore d'autres moyens d'investigation qui, pour beaucoup d'ethnographes, sont les moyens principaux, mais qui pour nous ne seront qu'accessoires. Ils ne nous serviront qu'à corroborer les déterminations faites à l'aide des caractères zoologiques. Seuls, ils peuvent devenir une source d'erreurs. Nous voulons parler de l'analogie des langues et des coutumes qu'on emploie surtout pour reconnaître le mélange et la filiation des races.

Pour qu'il y ait similitude de langage chez deux

peuples différents, il faut nécessairement qu'il y ait eu contact; mais il ne s'ensuit pas qu'il y ait eu mélange. Ainsi M. Balbi range la plupart des langues nègres océaniennes parmi les langues malaises. Il y a là analogie de langage chez des espèces bien différentes.

Qu'un peuple soit soumis par un autre, le vainqueur peut imposer sa langue au vaincu; si ce dernier est plus nombreux, il peut altérer la langue du vainqueur et faire dominer la sienne propre.

Des nations peuvent donc parler des langues analogues, sans pour cela appartenir à la même espèce. L'identité de langues ne constitue point l'identité d'origine. Dans son Introduction à l'Atlas ethnographique, M. Balbi n'hésite point à adopter ce principe, et il cite plusieurs exemples à l'appui. Les nations plus civilisées imposent leurs langues à celles qui le sont moins. Les langues française, italienne, espagnole, etc., dérivent du latin, mais cela ne tient pas à ce que les Romains ont occupé ces pays; car, lorsque la langue latine a été répandue en France, les Romains n'en étaient plus les maîtres. Les langues changent, se modifient par l'action des siècles et de la civilisation. Que de modifications n'a point subies la langue française, et combien n'en subit-elle pas encore! Chaque jour, ne s'approprie-t-elle pas une multitude de noms grecs?

Les différences de prononciation doivent être remarquées avec soin dans l'étude des langues, car

elles répondent ordinairement à des différences d'organisation dans l'appareil vocal[1].

L'analogie des coutumes, quoique offrant souvent des moyens puissants d'investigation, relativement à la filiation, au mélange et à la consanguinité des races, a besoin aussi dans son application de beaucoup de prudence et de sûreté, car elle pourrait devenir une source d'erreurs. Des peuples voisins, quoique d'espèces différentes, ont pu adopter mutuellement quelques-unes de leurs coutumes, sans pour cela se mélanger; c'est ainsi que les noirs des îles Viti ont emprunté l'usage du kava aux Polynésiens, tandis que les Polynésiens de Tikopia mâchent le bétel comme les noirs océaniens, coutume que ces derniers tiennent probablement des Malais. Nous pourrions citer une foule d'exemples de ce genre.

Chez tous les peuples sauvages, les plus voisins de l'état de nature, la nécessité et les instincts ont dû enfanter à peu près les mêmes objets nécessaires à l'existence. L'instinct de la conservation, le besoin de la défense leur a fait fabriquer des armes. Or, ces armes durent être nécessairement des massues de bois dur, des bâtons pointus et des pierres. Dans un état plus avancé, les bâtons pointus ou lances furent faits de manière à pouvoir être lancés; enfin des combinaisons nouvelles vinrent aider la force de l'homme, en créant l'arc et la fronde.

[1] « M. Pereire a examiné attentivement le Taïtien Aotourou, et a reconnu qu'il ne pouvait physiquement prononcer la plupart de nos consonnes ni aucune de nos voyelles nasales. » (*Voyage de Bougainville.*)

S'ils demeuraient près du rivage de la mer, un bâton flottant leur donna l'idée d'un canot, et un tronc d'arbre fut leur première pirogue.

Pour abattre les arbres, les travailler, fabriquer leurs armes, ils se servaient du tranchant des coquilles et des pierres les plus dures. La hache de pierre se retrouve chez toutes les peuplades sauvages, depuis les Gaulois, nos aïeux, jusqu'à leurs antipodes de l'Australie.

Le désir de la parure, l'amour des ornements est généralement répandu chez tous les peuples, sauvages ou civilisés. Colliers, bracelets, boucles d'oreilles se trouvent partout. Le tatouage s'observe même chez les nations civilisées, et le nègre y supplée par des incisions sur sa peau noire.

On doit donc apporter dans cette recherche la plus grande circonspection.

Tels sont les principaux caractères sur lesquels reposent les divisions du genre humain. L'étude est loin d'en être complète. Mais il n'est pas douteux qu'un examen plus attentif et des recherches plus approfondies ne viennent leur donner un nouveau degré de force et de précision, et qu'on ne découvre encore, dans la comparaison des squelettes, des organes et de leurs fonctions, des différences caractéristiques.

Nous les examinerons de nouveau dans l'application que nous en ferons aux espèces et aux races.

Mais, auparavant, il ne nous paraît pas inutile de jeter un coup d'œil sur les diverses classifications

qui ont été proposées pour le genre humain, depuis les premiers temps de l'anthropologie. Cet aperçu montrera les phases par lesquelles a passé successivement cette science. Ce sera, pour ainsi dire, son histoire et ses archives.

IX

Classifications.

Depuis Linné, qui, le premier, plaça l'homme à la tête du règne animal et dans la même série que les singes, de nombreuses classifications du genre humain ont été proposées. Nous allons les examiner rapidement, et, pour mettre quelque méthode dans cette foule de classifications diverses, nous les diviserons en trois périodes.

La première commencera à Linné et se terminera à Blumenbach.

Dans les premières éditions du *Système de la Nature*, Linné place l'homme à la tête de ses anthropomorphes. Il ne lui assigne point de caractères spécifiques; il se borne seulement à cette phrase : *Homo, nosce te ipsum* [1]. Il reconnaît quatre variétés distinguées par la couleur:

Europus albus. *Asiaticus fuscus.*
Americanus rubescens. *Africanus niger.*

Plus tard [2], dans l'édition de Gmelin, ses *Anthropomorphes* deviennent les *Primates*. L'homme, premier genre de cet ordre, est ainsi caractérisé :

[1] Nosce te ipsum : *gradus est primus sapientiæ, dictumque Solonis, quondam scriptum litteris aureis suprà Dianæ templum.* (Note de l'édition de Gmelin.)

[2] 13e édition du *Système* de Linné, par Gmelin.

Homo sapiens, varians cultura, loco.
Homo ferus, tetrapus, mutus, hirsutus.

Cette deuxième division est établie pour quelques enfants abandonnés au milieu des forêts, et qui ont été trouvés en Europe, à différentes époques, vivant au milieu des loups, des ours, des bœufs.

Aux quatre variétés citées plus haut, et qu'il distingue par quelques caractères tirés de l'habitude extérieure, de la nature des cheveux, des coutumes, etc., il en ajoute une cinquième appelée *monstrueuse*, qui comprend :

Alpini parvi, agiles, timidi.
Patagonici magni, segnes.
Monorchides, ut minus fertiles, Hottentoti.
Imberbes plures Americæ populi.
Macrocephali, capite conico, Chinenses.
Plagiocephali, capite anticè compresso, Canadenses.

Tandis que Linné rangeait sous les lois de la classification tous les êtres de la nature, Buffon commençait ses immortels travaux : « Bientôt, suivant la belle « expression de Condorcet, son imagination éprouva « le besoin de peindre ce que les autres avaient dé- « crit. » Après sa *Théorie de la Terre*, parut son *Histoire de l'Homme*. Dans cet ouvrage si connu, Buffon divise le genre humain en six variétés; ce sont :

La polaire ou lapone,	L'européenne,
La tartare,	La nègre,
L'asiatique-australe,	L'américaine.

Depuis Buffon jusqu'à Blumenbach, plusieurs classifications furent proposées; elles sont dues surtout à l'esprit réfléchi des penseurs allemands.

Nous les empruntons en partie à l'ouvrage de Blumenbach (*De l'Unité du genre humain*).

Leibnitz[1] reconnaît quatre races dans l'ancien continent : deux aux extrémités, les races lapone et nègre; deux au milieu, l'une orientale ou mongole, l'autre occidentale ou européenne.

Pownal[2], gouverneur des Indes, divise le genre humain en trois races, blanche, rouge et noire, d'après les trois fils de Noë.

Kant[3] fait dériver quatre variétés de la couleur propre à chaque pays : la blanche, du nord de l'Eurode; la cuivrée, d'Amérique; la noire, du Sénégal; et l'olivâtre, des Indes.

Camper[4] propose des divisions analogues.

Hunter[5] reconnaît sept variétés :

La noire — nègres et Papous;
noirâtre — Maures et indigènes du cap de Bonne-Espérance;
cuivrée — des Indes orientales;
rouge — d'Amérique;
basanée — Tartares, Arabes, Persans, Chinois;
brune — Turcs, Assyriens, Samoyèdes, Lapons.

[1] Teller, dans *Otium Hanovera*, p. 159.
[2] *A New collect. of Voyages*, t. II, p. 273.
[3] *Engel philosoph für die Welt*, t. II.
[4] *Dissertation sur les variétés nat. de phys. des hommes.*
[5] *Disput. de hominum varietatibus*, p. 9.

La blanche — le reste de l'Europe, la Géorgie, la Mingrelie, le Cardistan.

Zimmermann [1] et Klügel [2] proposent l'un et l'autre quatre variétés dans la classification du premier.

La première occupe l'Europe;

La deuxième, l'Asie boréale et l'Amérique septentrionale;

La troisième, l'Arabie, les Indes, l'Archipel indien;

La quatrième, l'Asie méridionale, la Chine et la Corée.

La variété nègre est regardée comme provenant de la première ou de la troisième de ces races.

Dans la classification du second:

La première peuple l'Asie, l'Europe et l'Afrique septentrionale;

La deuxième comprend les nègres;

La troisième, les Américains, à l'exception de ceux du nord;

La quatrième, les insulaires de l'Océan austral.

Meiners [3] rapporte tout le genre humain à deux races, la belle et la laide; la première se compose des nations à peau blanche, la seconde de celles dont le teint est plus ou moins foncé.

Metzger [4] ne reconnaît aussi que deux variétés principales, les blancs et les noirs. Les hommes bruns

[1] *Geographische Geschichte des Menschen*, t. I.

[2] *Enciclopädie*, t. I, p. 23.

[3] *Gundriss der Geschichte der Menschheit.*

[4] *Phisiologie in aphorismen*, p. 5.

et basanés forment des nuances intermédiaires.

Nous citerons encore Erxleben, qui distingue six races, savoir : les Tartares, les Asiatiques, les Africains, les Lapons, les Mexicains et les Européens.

Ici se place la classification de Blumenbach, qui, par le talent de son auteur, par l'étude profonde qu'il fit des races humaines, et les excellents ouvrages qu'il publia sur ce sujet, fut généralement adoptée et eut la plus grande influence sur celles qui suivirent.

Blumenbach reconnaît le genre humain comme composé de cinq variétés principales :

Ce sont les races ou variétés : caucasienne,
— mongole,
— nègre,
— américaine,
— malaise,

Cuvier, dans son *Tableau élémentaire d'histoire naturelle des animaux*, publié en l'an VI, distingue aussi cinq races : la caucasienne, la mongole, la nègre, l'hyperboréenne et l'américaine ; mais plus tard, dans son *Règne animal*, il réduit ces races aux trois premières, ne jugeant point les autres suffisamment connues pour former des races particulières.

Duméril, sans proposer de nouvelles classifications, dit [1] : « On rapporte à cinq variétés principales ou à cinq races les divers individus de l'espèce humaine. Ils diffèrent principalement par la couleur de la peau,

[1] *Traité élémentaire d'Histoire naturelle*. 1804.

la forme du visage et les parties du globe sur lesquelles ils vivent. Ces races sont :

1° La caucasique ou arabe-européenne ;

2° L'hyperboréenne ;

3° La mongole ;

4° La nègre ;

5° L'américaine.

Il ajoute : « La race hyperboréenne paraît provenir du mélange des Mongols et des Caucasiens.

« La race mongole comprend les Mongols, Mantchoux, Chinois, enfin, les habitants de la Nouvelle-Hollande et ceux de toutes les îles de la mer du Sud, Moluques, Philippines. »

Plus tard [1], aux cinq races précédentes il en ajoute une sixième, la variété malaise. La race éthiopienne ou nègre lui paraît la plus distincte « et formant presque une espèce dans le genre. »

Lacépède regarde l'espèce humaine comme seule de son genre, [2] « mais on remarque, dit-il, dans les individus qui la composent, des conformations particulières et héréditaires, produits de causes générales et constantes.... et qui constituent des races distinctes et permanentes.

« On en compte plusieurs, mais trois se distinguent par des caractères beaucoup plus faciles à saisir; ces trois, sont : l'Arabe européenne ou la Caucasique, la Mongole et la Nègre ou Ethiopique.

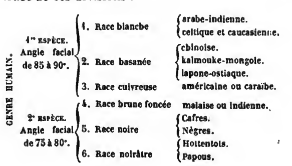
[1] *Zoologie analytique*. 1806.

[2] *Dictionnaire des sciences naturelles*. 1821. Art. Homme.

« Ces races paraissent avoir des berceaux différents, la première descendrait du Caucase, la Môngole des monts Altaï, et la race ethiopique du haut des grandes montagnes africaines. Ces trois races offrent un grand nombre de variétés. »

De même que les auteurs précédents, Latreille, reconnaît trois races principales, la Caucasique, la Mongolique et l'Ethiopique [1].

Ici commence une nouvelle période. Quoique la classification de Virey [2] soit contemporaine de celles que nous venons de citer, elle s'en distingue profondément, en ce qu'elle regarde le genre humain comme composé de deux espèces distinctes, se divisant elles-mêmes en six races. Voici le tableau que Virey a tracé de ces divisions :



GENRE HUMAIN.	1re ESPÈCE. Angle facial de 85 à 90°.	1. Race blanche	arabe-indienne. celtique et caucasienne.
		2. Race basanée	chinoise. kalmouke-mongole. lapone-ostiaque.
		3. Race cuivreuse	américaine ou caraïbe.
	2e ESPÈCE. Angle facial de 75 à 80°.	4. Race brune foncée	malaise ou indienne.
		5. Race noire	Cafres. Nègres.
		6. Race noirâtre	Hottentots. Papous.

Depuis, M. Desmoulins étudia la science anthropologique sous une nouvelle face. A l'aide de l'his-

[1] *Familles du règne animal*, 1825.

[2] *Hist. natur. du genre humain*. 1801. — *Dict. de* Déterville, 1803-1817, art. Homme.

Digitized by Google

toire, il suit les différents peuples à travers les siècles, et les montre habitant encore de nos jours les contrées qui furent leur berceau. Ce jeune savant, trop tôt enlevé à la science, partagea le genre humain en seize espèces distinctes, divisées elles-mêmes en plusieurs races.

A peu près à la même époque, M. Bory de Saint-Vincent publia, dans le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, son article *Homme*, qui eut un grand retentissement, dans lequel il reconnaît dans le genre humain quinze espèces qui, de même que dans la classification de Desmoulins, se subdivisent en races. — Nous allons exposer ces deux classifications qui, diffèrent peu l'une de l'autre.

CLASSIFICATION DE DESMOULINS.

Espèces. 1° Scythique. — Trois races : 1° Indo-germaine; 2° Finnoise; 3° Turque.

— 2° Caucasienne.

— 3° Sémitique. — Trois races : 1° Arabe; 2° Etrusco-Pelasge; 3° Celtique.

— 4° Atlantique.

— 5° Indoue.

— 6° Mongolique.—Trois races : 1° Indo-Sinique; 2° Mongole; 3° Hyperboréenne.

— 7° Kourilienne.

— 8° Ethiopienne.

— 9° Euro-africaine.

Espèces. 10° Austro-africaine. — Deux races : 1° Hottentote; 2° Houzouanas ou Boschismane.

— 11° Malaise ou Océanique. — 1° Caroliniens. — 2° Dayaks et Biadjous. — 3° Javans, Sumatriens, Timoriens et Malais; — — 4° Polynésiens; — 5° Ovas.

— 12° Papoue.

— 13° Nègre océanienne. 1° Moys ou Moyès de Cochinchine. — Habitants de l'Australasie. — De la Nouvelle-Calédonie. — De la terre de Diémen. — Vinzimbars des montagnes de Madagascar.

— 14° Australasienne.

— 15° Colombienne.

— 16° Américaine.

CLASSIFICATION DE BORY DE SAINT-VINCENT.

Espèces. 1° Japétique. — Races : Caucasique, Pélasge, Celtique, Germanique.

— 2° Arabique. — Races : Atlantique, Adamique.

— 3° Indoue.

— 4° Scythique.

— 5° Sinique.

— 6° Hyperboréenne.

— 7° Neptunienne.

— 8° Australasienne.

Espèces. 9° Colombienne.
— 10° Américaine.
— 11° Patagone.
— 12° Ethiopienne.
— 13° Cafre.
— 14° Mélanienne.
— 15° Hottentote.

Indépendamment des nombreuses classifications que nous venons de citer, et qui toutes sont dues à des hommes livrés à l'étude de l'Histoire naturelle et de l'Anthropologie, il existe encore d'autres classifications proposées par des savants d'un autre ordre, et résultant d'un autre genre d'études. C'est ainsi que, parmi les géographes, l'abbé Delacroix distingue les hommes en noirs et en blancs; ceux-ci sont subdivisés en blancs, jaunâtres et olivâtres. Malte-Brun et Mentelle divisent le genre humain en seize races distinctes qui peuvent être assimilées aux espèces de MM. Desmoulins et Bory de Saint-Vincent [1].

A. Balbi [2] adopte la classification de Blumenbach.

Enfin, M. Walckenaër [3] reconnaît trois races distinctes, la blanche ou Scythique, la Mongole ou jaunâtre, l'Ethiopienne ou noire. Les autres races lui paraissent être des mélanges de celles-ci.

Dans les divers traités de physiologie, cette question des races humaines est, en général, traitée d'une

[1] *Géographie* de Malte-Brun et Mentelle.
[2] *Traité de Géographie.*
[3] *Cosmologie.* 1816.

manière rapide et imparfaite. La plupart des auteurs se bornent à citer les diverses classifications qui ont été proposées, et les arguments pour ou contre, ou bien seulement à adopter l'une d'entre elles.

Parmi eux, nous avons cité M. Gerdy, qui étudie l'homme, au point de vue anthropologique, d'une manière toute spéciale[1]. Il s'appuie, ainsi que nous l'avons vu, sur les faits de l'histoire, pour montrer que toute la terre n'est couverte que d'espèces croisées; cependant il croit que plusieurs types, primitivement distincts, ont existé.

Dans sa *Physiologie comparée*, M. Dugès propose une nouvelle classification du règne animal, dans laquelle l'homme comprend un seul genre et de nombreuses espèces ou races.

Afin de compléter le tableau des diverses classifications du genre humain, nous devons encore en mentionner deux autres proposées plus récemment, quoiqu'elles ne nous paraissent pas un progrès, et qu'elles se rapprochent beaucoup de plusieurs autres, citées plus haut.

La première est due à M. Achille Comte[2]. Il reconnaît cinq races : 1° la race blanche; 2° la race jaune; 3° la race rouge; 4° la race brune; 5° la race noire. Ces races se divisent en plusieurs rameaux qui comprennent eux-mêmes de nombreuses familles.

La deuxième a été proposée par M. Lesson[3]; elle

[1] *Physiologie.*
[2] *Tableaux du Règne animal.*
[3] *Nouveau Tableau du Règne animal.* 1842.

renferme six races, dont les dénominations, comme ci-dessus, sont tirées de la couleur; ce sont :

1° race blanche;	4° race jaune;
2° — fuligineuse;	5° — rouge;
3° — orangée;	6° — noire.

Ces six races se divisent en *types* nombreux.

Avant d'examiner avec détail ces divers systèmes, et d'apprécier leur valeur comparative, constatons ici tout le vague et l'incertitude qui règnent en Anthropologie, et dont ces nombreuses et si disparates classifications sont la preuve évidente. Les faits, les observations manquent; il n'est donc point étonnant que l'esprit de système et de théorie se montre à leur place.

La plupart des auteurs qui ont établi ces classifications n'ont point vu les types qu'ils voulaient ainsi séparer. On peut croire que, la plupart du temps, ils s'en sont fait des idées fausses et erronées, et qu'ils n'ont obéi qu'à des impressions puisées à la lecture de descriptions souvent imparfaites, toujours insuffisantes, ou à la vue de portraits ou dessins presque toujours invraisemblables.

Ces impressions, du reste, varient d'individu à individu, et chacun les perçoit diversement.

Tel auteur qui, du fond de son cabinet, fait de certains peuples, avec un soin minutieux, une description ornée de tous les agréments du style et de la pensée, ne reconnaîtrait peut-être point, si on venait à le lui présenter, un des hommes dont il vient de faire le portrait.

C'est ainsi que, dans l'*Histoire du genre humain* par Virey (ce savant dont les profondes études ont certainement fait faire un grand pas à la science), on trouve, comme type de la race malaise, un noir australien copié dans l'Atlas de Péron.

Dans un ouvrage plus récent (*Tableaux du Règne animal*, par Ach. Comte, adoptés pour l'enseignement des colléges, par le Conseil royal de l'Instruction publique), on voit un noir de Vanikoro dessiné comme type de la *race brune polynésienne;* au-dessous, un autre naturel de Vanikoro représente le *rameau malais.*

Des naturels de la Nouvelle-Irlande servent à la fois de type à la race polynésienne et à la race noire océanienne.

Il nous serait facile de citer d'autres exemples d'une semblable confusion.

Au milieu de cette foule de systèmes, nous trouvons, en les résumant, que tous considèrent l'homme comme formant un genre unique; qu'une partie regarde les différences qui en caractérisent les nombreux rameaux comme des races ou variétés produites par des influences extérieures constantes, telles que le climat, le genre de vie, la nourriture.

Que l'autre partie, au contraire, considère les variétés humaines comme autant d'espèces distinctes et primitives, et nie par conséquent la toute-puissance de ces agents extérieurs qu'elle considère comme tout à fait impuissants à changer les caractères spécifiques.

X

Examen des Classifications.

Nous allons maintenant jeter un coup d'œil sur la valeur comparative de chacune de ces diverses classifications.

Pour plus de méthode, nous avions établi parmi elles trois divisions, d'après les rapports qu'elles nous paraissaient présenter.

La première de ces trois divisions renferme une foule de classifications qui doivent médiocrement nous occuper. Celle de Linné est le premier mot, la première esquisse de la science. Ainsi que lui, plusieurs auteurs ont subordonné les races humaines aux divisions artificielles de la géographie. Il est inutile de démontrer ici la fausseté d'une telle nomenclature; on a vu que la distribution des variétés humaines ne répondait nullement aux limites arbitraires tracées par les géographes.

Dans la plupart des classifications qui suivent, la couleur de la peau est la base et le point de départ, et aussi la cause de nombreuses erreurs.

C'est ainsi que dans les divisions établies par Hunter, nous voyons les Maures réunis dans une même race (noirâtre) avec les indigènes du cap de Bonne-Espérance. Dans une autre (basanée), les Tartares avec les Arabes, les Persans avec les Chinois. Enfin,

une plus grande confusion encore, réunit les Turcs et les Lapons, les Samoyèdes et les Abyssins.

On s'étonne que, de nos jours, d'aussi grandes erreurs aient été reproduites. C'est ainsi que, dans l'ouvrage intitulé *Nouveau Tableau du règne animal*, 1842, nous trouvons, dans une même race, dite *Fuligineuse*, les Indiens et les Cafres, les Papous et les Australiens avec les Abyssiniens et les Ovas. Tandis que, dans une autre (*noire*), toujours sous prétexte de la couleur, les Hottentots et les Boschismans, moins noirs que les Cafres et les Australiens de la race précédente, sont réunis aux Ethiopiens et aux Tasmaniens. Dans la race jaune on voit à la fois les Chinois, les Océaniens, les Américains, les Esquimaux, les Dayaks et Tagals, les Kalmouks, etc., tandis qu'une race à part contient les Malais. Disons aussi que les noms de *jaune*, *rouge, orangé,* employés dans cette même classification ne donnent que des idées fausses sur la véritable couleur des races.

La classification de Buffon, supérieure à la plupart de celles que nous avons rangées dans la première division, a cependant été avantageusement modifiée par Blumenbach; ainsi, ce savant a reconnu que sous le nom de Tartare, Buffon confondait les vrais Tartares qui sont de race caucasique, avec les Mongols; et qu'enfin la race polaire ou lapone devait se fondre dans la race Mongole, les crânes des hommes de ces races étant entièrement semblables.

Cette classification, ainsi réduite, est devenue celle

de Blumenbach, dont les travaux, les études approfondies sur l'Anthropologie, l'ont fait regarder par plusieurs comme le fondateur de cette science [1].

Cette classification de Blumenbach commence la deuxième série. Elle a eu la plus grande influence sur celles qui suivirent. On pourrait même dire qu'elle a été adoptée par la plupart des auteurs de traités généraux de Zoologie; car les classifications qu'on trouve dans ces ouvrages s'en éloignent peu et ne présentent que de legères modifications.

Depuis le système de la nature de l'illustre Linné, la science avait marché à grands pas. L'étude de l'Histoire naturelle prenait chaque jour de nouveaux développements, et des découvertes nombreuses avaient eu lieu. Plusieurs êtres échappaient à la classification de Linné, pour d'autres elle était incomplète. Le besoin d'une nouvelle classification plus en rapport avec les besoins de la science se faisait vivement sentir.

Plus que tout autre, Cuvier était capable d'entreprendre une pareille tâche; aussi bientôt Linné eut un successeur : le *Règne animal* vint remplacer le *Système de la nature*.

Le but d'un pareil ouvrage était la classification méthodique des animaux, et devait nécessairement

[1] « Cette branche de nos connaissances est si récente, qu'elle a été fondée par un auteur vivant. Le célèbre Blumenbach a reconnu, dans le genre humain, cinq familles auxquelles, suivant lui, tous les peuples peuvent être rapportés..... » (W. Edwards, *Des caractères phys. des races humaines*, p. 3.)

commencer par l'homme, le premier d'entre eux. Or, l'histoire zoologique de l'homme était encore peu avancée, et si Cuvier avait tourné de ce côté la puissance de son génie, il eût jeté, sans nul doute, sur cette question si obscure, une éclatante lumière. Mais ce n'était pas le lieu de traiter ces importantes questions. Aussi, ce grand naturaliste se borne, dans quelques pages, à démontrer l'état de cette science.

Il adopte l'ordre des Bimanes de Duméril. Comme à ses devanciers, l'espèce humaine lui paraît unique; cependant on y remarque, dit-il, des conformations héréditaires, qui constituent *ce qu'on nomme des races*. Les trois premières, de Blumenbach, lui paraissent distinctes. Quant aux Malais, aux Américains, qui forment les deux autres races de Blumenbach, il ne leur trouve point de caractères suffisants pour former des races distinctes, mais il ne peut non plus les rattacher aux trois races précédentes.

Il en est de même des Océaniens, des Papous, des noirs de l'Australie et de Van-Diémen.

Ainsi, voilà les habitants d'un tiers du globe non classés parmi les races humaines!

Evidemment, Cuvier n'a eu en vue que de constater l'état de la science, et non d'établir une classification nouvelle.

Et cependant, tel est l'ascendant du génie, que cet énoncé de la science tout imparfait, tout incomplet qu'il est, nullement nouveau, car depuis longtemps plusieurs auteurs avaient établi trois divisions pour

le genre humain, est cependant presque généralement adopté de nos jours. Les livres élémentaires des universités, les traités généraux de géographie, d'histoire naturelle, apprennent à ceux qui les étudient, qu'il n'existe que trois races d'hommes, faisant ainsi abstraction d'un tiers du genre humain.

Ce que nous venons de dire de la classification de Cuvier doit également se rapporter à celles de Latreille, de Duméril, de Lacépède ; aucun de ces savants n'a traité l'anthropologie d'une manière spéciale, et obligés par la nature et le plan de quelques uns de leurs ouvrages [1], de dire quelques mots sur cette importante question, ils se sont bornés à énoncer ce qu'ils regardaient comme l'état actuel de la science, gardant le silence ou émettant un doute prudent, sur des questions qui étaient loin d'être éclaircies à leurs yeux. Ils ont seulement admis les faits qu'ils regardaient comme prouvés et irréfragables. Ainsi, ils ont admis, les uns trois divisions distinctes et séparées, les autres cinq ou six dans le genre humain; mais non point d'une manière absolue et sans, pour cela, nier qu'elles fussent les seules. Le nom, le poids de l'opinion de ces savants ont fait donner à leur nomenclature une importance qu'ils étaient loin d'y attacher. Et ce qui le prouve, c'est l'énoncé même de leurs classifications. Ainsi Lacépède, dit en parlant des races : « *On en compte plu-*

[1] Duméril, *Traité élémentaire d'histoire naturelle*, 1804 et 1825.
Latreille, *Familles du règne animal*. 1825.

sieurs, mais trois se distinguent par des caractères beaucoup plus faciles à saisir. »

Duméril s'exprime ainsi : « Il n'est pas facile de déterminer si le genre de l'homme doit être rapporté à une seule race, ou si quelques-unes des variétés qui existent doivent être considérées comme autant d'espèces..... *On rapporte* à cinq variétés principales ou à cinq races les divers individus de l'espèce humaine. »

Dans sa *Zoologie analytique*, il dit, en parlant de l'homme : « Nous allons indiquer quelques points seulement de son Histoire naturelle *pour ne point laisser de lacune* dans cet ouvrage. En observant celles de ces particularités qui sont les plus nombreuses, *on a cru pouvoir* les rapporter à six races. »

M. Walckenaër, dans son ouvrage sur la Cosmologie, propose une classification qui se rapporte entièrement aux précédentes.

« Il y a, dit-il, trois races distinctes : 1° la race blanche ou Scythique; 2° la Mongole ou jaunâtre; 3° l'Ethiopienne ou noire. » Jusqu'ici rien de mieux, cet auteur ne fait qu'adopter l'opinion des savants que nous venons de citer. Quant au reste du genre humain, il tranche ainsi la question.

« Les races *malaises* ou *indiennes* semblent être un mélange de la race éthiopienne ou noire, avec la race blanche ou scythique, et on les retrouve encore toutes deux distinctes et séparées dans plusieurs îles de la Polynésie où ce mélange s'est opéré. »

M. Walckenaër veut sans doute parler des Poly-

nésiens et des noirs Océaniens. Or, nous ne sachions pas qu'aucun auteur regarde les Polynésiens comme étant de race *scythique*, et si on les a assimilés aux Indous, jamais du moins on ne les a regardés comme leurs ancêtres.

Cela est contre toutes les observations des voyageurs et les règles de l'Anthropologie.

Voici ce qu'il dit pour les autres races :

« Les Chinois et les Japonais ne paraissent être que des variété de la race mongole ou jaune, mêlée avec la variété indienne ou malaise. Quant à la prétendue race américaine, elle n'est qu'une pure fiction des naturalistes modernes... Quand on recueille les témoignages des meilleurs observateurs, on demeure convaincu que les naturels du Nouveau-Monde ne diffèrent pas sensiblement par leurs formes des diverses races mongoles et scythiques. » Les Américains sont-ils donc à la fois Mongols et Scythiques?

Sans rappeler ici tout ce que nous avons dit sur la persistance du type primitif, sur l'homogénéité du caractère de toutes ces races chinoise, polynésienne..... qui dénotent des types primitifs, nous dirons qu'il est impossible de former un Chinois, pas plus par le mélange d'un Tartare et d'un Indou, que par tout autre mélange ou combinaison à divers degrés; qu'il en est de même pour l'Indou ou le Malais, qu'on n'obtiendra jamais par l'alliance d'un nègre et d'un Caucasique; ces derniers ne produisant jamais, comme on le sait, que des mulâtres.

Or, les Indous, Malais, etc., sont loin d'être des mulâtres.

Toutes ces classifications, depuis Blumenbach, ne sont, pour ainsi dire, que le sommaire de la science.

Aucune d'elles ne s'occupe, avec quelque détail, des nombreuses variétés que présente le genre humain. Elles ont le tort de vouloir généraliser avant de connaître chaque partie, chaque détail de ce vaste ensemble, de vouloir former un tout homogène de parties incomplétement connues.

C'est ce qui explique la réserve de Cuvier, relativement à plusieurs peuples peu connus.

Quand on aura divisé le genre humain en trois, cinq ou sept races principales, il ne suffira pas de dire : il existe une foule d'autres races ou variétés; il faudra, pour la perfection de la science, les décrire minutieusement et les classer avec soin par la comparaison exacte de leurs divers caractères.

Les différences qui séparent les variétés du genre humain ne sont point égales. Ainsi un nègre est bien plus éloigné d'un Celte que ce dernier d'un Germain. On ne peut donc exprimer par une même dénomination ces deux différences inégales, et appliquer à l'une ou à l'autre le nom de *race*.

La classification de Virey est, pour ainsi dire, le passage entre les classifications précédentes et celles de MM. Bory de Saint-Vincent et Desmoulins. Le premier, il proclame le principe de la pluralité des espèces. Ainsi qu'on l'a vu, il réunit dans sa première espèce les Caucasiques et les Mongols. Mais il a

le tort de placer dans la seconde, à côté des nègres, les Malais sous le nom de race brune foncée, sans doute par suite d'indications erronées.

Mettant de côté le système d'unité ou de pluralité des espèces, et ne considérant les classifications de MM. Desmoulins et Bory de Saint-Vincent que comme le développement de celles de Blumenbach et des auteurs qui suivirent, nous n'hésitons point à reconnaître leur supériorité sur ces dernières, comme offrant des résultats plus positifs, des applications plus nombreuses et plus utiles à l'histoire et à l'ethnographie, élargissant enfin le cadre jusqu'alors si restreint de l'Anthropologie.

Quoique nous reconnaissions ces classifications comme un progrès, l'examen attentif que nous avons dû faire de leurs nombreuses espèces, nous a montré, qu'elles n'étaient point nettement séparées les unes des autres; qu'elles étaient, au contraire, réunies par plusieurs caractères communs, et qu'enfin leurs différences étaient loin d'être spécifiques.

Dans l'essai de classification que nous donnons ci-après, nous n'avons pas eu en vue de trouver un arrangement plus méthodique, plus régulier, de toutes les variétés humaines; nous y avons été amené par les résultats de nos études et de nos recherches. Cette classification est, comme on le verra, la conséquence rigoureuse de tous les principes que nous avons développés précédemment.

CLASSIFICATION.

Nous avons dit que le genre *homme* était unique et qu'il se composait des trois espèces : caucasique, mongole et nègre.

Nous allons indiquer les caractères qui distinguent ces espèces.

1°. *Espèce Caucasique.*

Chez cette espèce, le visage se rapproche de la forme ovale. Les traits, médiocrement prononcés, sont purement dessinés. Le front est large, découvert, séparé du nez par une légère dépression. Celui-ci est long, droit, quelquefois aquilin ou bosselé. Les yeux sont grands, horizontaux. Les sourcils arqués. Les paupières minces. Les pommettes sont peu saillantes. La bouche et les lèvres petites, peu proéminentes. Les dents incisives sont verticales, de là un angle facial de 80 à 90 degrés. Le menton est arrondi.

La tête des plus symétriques est presque ronde. Chez les femmes, le bassin est large. Les mamelles, lorsqu'elles n'ont point été déformées par l'allaitement, affectent la forme hémisphérique.

Les pieds et les mains sont d'une longueur médiocre. Les cheveux, blonds ou bruns, sont longs, abondants, flexibles, lisses ou bouclés. La barbe est fournie, le torse et les membres sont généralement assez velus.

Digitized by Google

Cette espèce est la seule chez laquelle se trouvent des races à peau blanche, rosée aux joues. Les lèvres et les muqueuses sont rouges. En outre, elle possède des races à couleur basanée, brune et noire.

La taille, svelte et d'une belle proportion, s'élève généralement au-dessus de cinq pieds.

2°. *Espèce Mongole.*

Nous conservons à cette espèce le nom de Mongole, non que nous regardions les races qui la composent comme descendues des peuples Mongols, mais seulement parce que cette dénomination est adoptée et, pour ainsi dire, consacrée par l'usage. Pour nous, la race mongole n'est pas plus ancienne que les races polynésienne ou américaine.

Chez cette espèce, une plus grande saillie des pommettes élargit le visage et lui donne une apparence anguleuse.

Le front est moins haut que chez l'espèce caucasique. Le nez long, droit ou aquilin, est remarquable par son élargissement à la pointe, ce qui tient à la brièveté de la cloison des narines, d'avant en arrière, cette disposition fait paraître les narines très-ouvertes et le nez un peu épaté. Les yeux sont moins ouverts que chez les Caucasiques; ils sont quelquefois obliques, les paupières sont plus larges et les cils moins longs. La bouche est plus grande, les lèvres plus grosses et arquées. Les incisives plus larges, un peu proclives. La tête qui, dans

dans plusieurs races, est assujettie à des déformations artificielles, offre des variétés suivant les races, elle est plus ou moins sphérique et quelquefois elle présente une forme quadrangulaire.

Chez la femme, les seins ont une forme conique. Les pieds et les mains sont généralement petits chez les deux sexes.

Un des principaux caractères de cette espèce, c'est la rareté de la barbe et des poils. La lèvre supérieure et le menton montrent seulement quelques poils durs et rares; le corps est presque glabre. Les cheveux, toujours noirs, sont gros, rudes et plats.

Chez cette espèce, la couleur brune domine. Quelques races ont le teint d'un blanc mat et d'autres sont d'un brun foncé.

La taille varie beaucoup. Les membres, quoique gros et charnus, n'ont point cette saillie et cette sécheresse des muscles qui caractérisent l'espèce caucasique.

3°. *Espèce Nègre.*

L'ensemble des traits, chez cette espèce, forme un caractère bien remarquable et dont n'approche aucune des races les plus dégradées de l'espèce mongole.

Le front est étroit, déprimé, comprimé vers les tempes, aplati sur le vertex. Le nez est court, quelquefois recourbé. Les ailes en sont larges, ouvertes, saillantes et le font paraître comme écrasé. La bouche

est large, les lèvres sont très-grosses, proéminentes, quelquefois en forme de museau. La partie faciale de l'inter-maxillaire et le menton, inclinés obliquement l'un sur l'autre, les dents incisives également obliques, rendent l'angle facial de 60 à 75 degrés. Les yeux sont petits, noirs, la conjonctive a une teinte d'un brun jaunâtre.

Nous avons cité plus haut la disposition des parties génitales chez cette espèce. Elle est en rapport avec la largeur des os du bassin, qui est rejeté en haut et en arrière par la cambrure de la colonne vertébrale.

Les mamelles sont allongées, presque piriformes, et susceptibles, par des allaitements prolongés, de prendre une dilatation extraordinaire.

Nulle espèce ne présente une chevelure analogue à celle du nègre. On connaît son apparence laineuse et entortillée. Les cheveux sont gros, constamment d'un noir mat. La barbe présente une disposition analogue.

Chez quelques races, les cheveux sont seulement gros, crépus et floconneux.

L'odeur de la sueur des nègres est âcre et fétide.

La peau est généralement noire. Chez certaines races, elle est d'un brun jaunâtre.

Les muqueuses sont d'un brun violâtre, ainsi que les lèvres.

La masse cérébrale est beaucoup moins volumineuse que chez les autres espèces.

On a cité aussi l'épaisseur du derme, la plus grande blancheur du squelette, l'épaisseur des os du crâne,

enfin la coloration plus foncée du sang, du sperme, de la matière cérébrale et des humeurs en général.

Telles sont les différences spécifiques qui séparent les espèces du genre humain.

Indépendamment de ces trois grandes divisions, on a vu qu'il existait, dans chaque espèce même, des fractions, des groupes, séparés les uns des autres par des caractères plus ou moins prononcés.

Ces groupes, qui ont reçu le nom de *races*, peuvent être considérés comme des variétés de l'espèce, analogues à celles qui se trouvent dans toute la série du règne animal, et qui se perpétuent à côté des véritables espèces. Il en est de même pour les variétés humaines : elles paraissent héréditaires et semblent se perpétuer à travers les siècles. Ajoutons, cependant, que les caractères qui les distinguent, ne sont que superficiels et résident seulement dans des nuances de coloration, de taille ou de physionomie.

De plus, tous les caractères que nous avons assignés à l'espèce, se retrouvent dans toutes les races qui la composent, et s'appliquent exactement à chaque race en particulier, indépendamment des différences qu'elles présentent entre elles.

Notre but n'est point de faire ici une classification complète et détaillée du genre humain. Nous ne pourrions, sans dépasser les limites qui nous sont imposées, nous livrer à l'étude de détail et à la description de la multitude des variétés humaines. Nous ajouterons même que, dans l'état actuel de nos connaissances sur l'Anthropologie, une semblable classifica-

tion ne serait qu'imparfaite, une grande partie des variétés humaines étant très-peu connues.

Nous nous bornerons à citer les principales races, afin de montrer plus clairement les principes que nous avons établis, et qui président à cette classification.

Dans l'espèce Caucasique on distingue surtout les races : Germanique,
Celtique,
Sémitique,
Indoue.

1° La race germanique joint aux caractères de l'espèce caucasique d'avoir des cheveux blonds, des yeux bleus, une peau très-blanche ; le visage se couvre de taches de rousseur par l'influence de la lumière et de la chaleur solaires. Suivant quelques observateurs, les dents sont facilement atteintes par la carie.

Cette race comprend les peuples Germains, Scandinaves.....

2° La race que nous désignons sous le nom de Celtique, a les cheveux et les yeux noirs, le teint d'un blanc plus mat. Elle contient les Celtes, Ibères, Pélasges.....

3° La race sémitique paraît peu différer de cette dernière ; la peau paraît plus basanée, les extrémités sont petites.....

Renferme les Arabes, Persans, Juifs.....

4° Sous le nom de race indoue, nous désignons les peuples de l'Indoustan ; ils se distinguent des races

précédentes par un teint très-foncé, qui est même entièrement noir chez quelques peuplades, et appartiennent probablement à plusieurs races. Quelques-uns, par la rareté des poils et de la barbe, se rapprochent peut-être de l'espèce mongole.

Cette dernière espèce présente des races assez nettement caractérisées.

Ce sont les races : Mongole,
Sinique,
Malaise,
Polynésienne,
Américaine.

La race mongole contient des individus d'une petite taille, dont les yeux sont écartés, obliques; le nez écrasé à sa racine, le visage large, la peau brune.

La race sinique se distingue par un teint plus clair et plus blanc, par l'obliquité des yeux. Elle est disposée à l'embonpoint.

Les races malaise et polynésienne ont les plus grands rapports, ce sont des variétés très-voisines, et qu'on ne peut, pour ainsi dire, différencier que par une description minutieuse et détaillée. Chez ces races, les yeux ne présentent point l'obliquité qui caractérise ceux des Chinois, les cheveux sont quelquefois frisés.

Les Américains, d'après quelques auteurs, appartiendraient à plusieurs races. Cependant ceux que nous avons été à même d'observer, jusqu'à présent, les Pécherais, les Patagons, les Araucans du sud, les Botocudos du milieu, les Ioways et les O-gibbe-ways

du nord, ne sont que de simples variétés d'une même race.

Ils s'éloignent également peu de la race polynésienne.

Dans l'espèce nègre on remarque les races :

Ethiopienne,
Hottentote,
Nègre océanienne,
Australienne.

La race éthiopienne comprend les nègres habitant la plus grande partie de l'Afrique. Ayant la peau noire, les cheveux laineux, tous les caractères, en un mot, que nous avons assignés à l'espèce.

Les Hottentots et Boschismans, s'en distinguent par une peau claire et jaunâtre. Chez cette race, suivant quelques auteurs, la cavité olécranienne de l'humerus serait convertie en un trou.

La race mélanienne, ou nègre océanienne, est une belle race qui se rapproche de la race éthiopienne ; nous la décrirons avec soin, ainsi que la race nègre australienne qui diffère de la précédente par des cheveux rudes et touffus, mais non laineux, et par une physionomie plus laide et plus repoussante.

Indépendamment de ces races principales, que séparent quelques caractères peu saillants, il en existe d'autres dont les différences sont moins tranchées encore, et pour les faire connaître, il est nécessaire de les décrire avec soin, et de les comparer minutieusement les unes aux autres.

Ce n'est que lorsque toutes ces variétés humaines

seront bien étudiées, bien déterminées, et que leur ensemble sera bien connu, qu'on pourra établir de bonnes classifications du genre humain.

Il faut pour cela que l'histoire zoologique, non-seulement de chaque peuple, mais encore de chaque peuplade qui paraîtra se distinguer des autres par quelques caractères, soit faite avec soin, approfondie dans tous ses détails. Il faut, pour ainsi dire, faire des monographies complètes de chaque race humaine. C'est alors qu'on connaîtra les liens qui unissent entre elles ces diverses variétés, qu'on pourra grouper avec certitude toutes ces petites familles humaines, et les rassembler dans des divisions plus étendues.

En Zoologie, une espèce étant donnée, on arrive de suite à lui assigner le rang qu'elle doit occuper dans la série zoologique, par la comparaison de ses caractères avec ceux que présentent les autres espèces du même genre. Il faudrait qu'il en fût ainsi pour l'homme, et qu'un individu étant donné, on pût arriver, sur-le-champ, à préciser la race et l'espèce à laquelle il appartient. Or, il est impossible d'arriver à un semblable résultat, à l'aide des classifications proposées jusqu'ici; mais nous ne doutons pas que, dans un jour prochain, l'Anthropologie n'atteigne ce but, grâce aux efforts et aux études de quelques hommes zélés pour les progrès de cette science.

L'étude zoologique de l'homme doit donc être spéciale, et quoique tirant le plus grand secours de l'histoire et des autres sciences, elle ne doit point,

pour cela, abandonner les formes simples et méthodiques de l'histoire naturelle.

Cette étude de détail des familles humaines est nécessaire, quels que soient le système ou les divisions que l'on adopte. Qu'on les nomme, races, variétés ou espèces, elles doivent être soumises aux mêmes investigations. Admettons même que l'espèce humaine soit unique, que ces variétés soient dues aux influences extérieures; ces variétés sont alors susceptibles de changer et de se multiplier à l'infini. Il sera donc nécessaire de noter avec soin les divers types qui existent, pour pouvoir un jour suivre dans leur route les nouvelles dégénérescences qui auront nécessairement lieu.

De quelle utilité ne sera pas pour l'histoire, pour la linguistique et l'ethnographie, cette science zoologique de l'homme, c'est-à-dire la connaissance exacte et méthodique de tous les caractères qui distinguent, séparent et limitent les nombreux peuples du globe!

Et quels précieux documents ces sciences ne tireront-elles pas d'une géographie qui, au lieu d'établir des agglomérations politiques, des limites artificielles qui changent et se modifient à chaque instant, montrera les hommes réunis par des liens de parenté, de consanguinité originaire, d'espèce, origine des nationalités.

Nous donnons donc cet essai de classification tout sommaire, tout incomplet qu'il est, sans nous appesantir sur les détails et les caractères de plusieurs autres races ou variétés peu connues.

Nous avons cherché seulement à poser quelques principes qui pussent servir de point de départ pour des recherches ultérieures; ce n'est pour ainsi dire qu'un plan qui devra être modifié par la marche et les progrès que la science anthropologique ne peut manquer de faire.

Google

OBSERVATIONS

SUR LES

RACES HUMAINES

DE L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE ET DE L'OCÉANIE.

ESPÈCE MONGOLE.

RACE AMÉRICAINE.

PATAGONS [1].

Syn. Variété monstrueuse. Linné.
Espèce américaine. Desmoulins.
— patagone Bory de Saint-Vincent.

La plupart des ouvrages d'anthropologie passent sous silence les Patagons.

On a vu que Linné, les considérant comme des géants, les comprenait dans sa *variété monstrueuse,* avec d'autres peuples qui, pas plus qu'eux, ne méritent cette dénomination.

De nos jours, M. Bory de Saint-Vincent, qui fait des Patagons une espèce particulière, dit : « Cette

[1] Magellan donna ce nom aux naturels de l'extrémité de l'Amérique méridionale, à cause de leurs chaussures de peau qui faisaient paraître leurs pieds grands et larges. *Patagon,* en espagnol, signifie *qui a de grands pieds.*

espèce est la moins connue..... On n'a rien dit des traits des Patagons, mais on s'accorde à reconnaître que leur constitution ne présente aucune analogie avec celle des autres espèces du Nouveau-Monde. »

M. Desmoulins caractérise de même cette race qui fait partie de son espèce américaine ; « Constitution sans analogie avec celle d'aucune des espèces précédentes, qu'ils surpassent aussi sous tous les rapports moraux et intellectuels. » — Enfin, nous avons déjà dit que M. Gerdy regardait les Patagons comme une race blanche, analogue à la race celtique.

Tous ces erreurs n'ont rien qui doive surprendre ; c'est qu'en effet, dans l'histoire des voyages, jamais aucune question ne fut environnée de plus de vague et d'incertitude, ne donna lieu à plus de controverses et de discussions que celle des Patagons. Des livres ont été écrits pour prouver l'existence de ces prétendus géants. Ils ont été réfutés par d'autres, qui ne voyaient dans les habitants du détroit de Magellan que des hommes d'une taille ordinaire, et ce qu'il y a de singulier, c'est que les uns et les autres citaient à l'appui de leurs opinions les récits des différents navigateurs.

Aujourd'hui que le détroit de Magellan est fréquenté par des bâtiments de toutes les nations, que des observateurs instruits ont examiné avec soin les habitants de cette partie de l'Amérique, la vérité est complétement connue, et il devient facile d'expliquer les contradictions des premiers navigateurs.

Deux variétés d'une même race d'hommes habi-

tent le détroit de Magellan. L'une présente des hommes de grande taille, ce sont les Patagons; l'autre des hommes d'une stature un peu moins élevée, ce sont les Pécherais.

Les premiers navigateurs n'ont point fait cette distinction entre les deux peuples, et cela était difficile en effet; car alors, les Patagons ne possédant point de chevaux, leurs mœurs et leurs coutumes étaient à peu près les mêmes que celles des Pécherais. Comme eux, ils se servaient de canots, de l'arc et des flèches. Il était donc tout simple que les navigateurs ne vissent dans les mêmes lieux qu'une même race d'hommes (des Indiens) ayant les mêmes mœurs, les mêmes habitudes.

Mais, environ deux siècles plus tard, la distinction était devenue plus facile. Les Patagons, possédant de nombreux troupeaux de chevaux, étendaient leurs chasses des Pampas au détroit de Magellan. Ils avaient abandonné l'arc et les flèches fragiles des Pécherais, pour des armes plus en rapport avec leur nouvelle condition, c'est-à-dire les *bolas* ou *lassos* des Gauchos, les sabres et les couteaux espagnols; et lorsqu'ils venaient au détroit de Magellan, c'était seulement dans sa partie orientale, où se trouvent de vastes plaines couvertes de pâturages qui nourrissent de nombreux troupeaux de guanaques.

Les tribus misérables des Pécherais, au contraire, continuaient d'être reléguées dans la partie occidentale du détroit, pays montagneux et couvert de forêts. Là, ils trouvaient dans les nombreuses baies

qui découpent cette terre, des coquillages en abondance, des phoques, des manchots et enfin des branchages et du bois pour construire leurs cabanes et faire cuire leurs aliments.

Les premiers navigateurs ont donné à la taille des Patagons des proportions exagérées ; doit-on les accuser de mauvaise foi? Nous ne le pensons pas, car alors il faudrait mettre en doute la plupart des faits qu'ils avancent sur d'autres points. Il est à remaquer, au contraire, que les descriptions qu'ils font des coutumes, des mœurs, des vêtements de ces peuples, sont de la plus grande exactitude. La cause de leur erreur vient de ce qu'ils ont jugé sur l'apparence, et ont évalué approximativement, sans se donner la peine de prendre des mesures exactes. Cette erreur est si facile qu'elle a été commise depuis par plusieurs voyageurs éclairés, et que nous-même et tous les officiers de l'expédition, quoique prévenus contre les exagérations de nos prédécesseurs, nous avons toujours jugé la taille des Patagons de beaucoup supérieure à ce qu'elle était en réalité [1].

Ce qui les fait paraître si grands au premier abord, c'est leur corpulence, leur large poitrine, la grosseur de leurs membres [2], et de plus les longs manteaux

[1] « M. Dumoutier, partageant l'illusion commune, l'avait cru (le chef Konger) bien plus grand que moi, mais une mesure exacte le désabusa en lui prouvant que le sauvage avait, au contraire, 7 ou 8 mill. de moins. » (D'Urville, *Voy. au pôle sud*, t. Ier.)

« Mon premier soin en arrivant à terre fut de mesurer le plus grand des Patagons qui se trouvaient à la plage, et je fus fort étonné de ne lui trouver que $1^{m}85$ de hauteur. » (M. de Montravel, note du t. Ier, p. 268.)

[2] « Ce qui m'a frappé d'abord en eux, c'est leur énorme carrure, leur

de peaux qui les couvrent de la tête aux pieds.

On conçoit, à la rigueur, qu'un homme de six pieds, gros à proportion et affublé de la sorte, puisse paraître, de loin, surtout s'il est isolé sur une élévation, beaucoup plus grand qu'il ne l'est en réalité [1].

Cependant, nous devons dire aussi, sans accuser, ainsi que l'ont fait quelques auteurs, les navigateurs d'une nation d'être plus portés à l'exagération que d'autres, qu'il règne en général dans les récits des premiers voyages de découvertes une exagération et, en même temps, une crédulité et une naïveté qui ne doivent point surprendre chez des hommes qui, ne connaissant rien de ce qui pouvait se présenter à eux, étaient disposés à admettre les phénomènes les plus extraordinaires; et dont l'imagination surexcitée ne se figurait, dans les contrées nouvelles, que richesses et merveilles.

Et ce qui le prouve bien, c'est qu'à côté de détails naïfs et pleins de vérité, on trouve des exagérations dont la haute taille des Patagons n'est pas la plus extraordinaire, et qu'il faut reléguer, avec tant d'autres merveilles, dans les temps fabuleux de l'histoire des voyages.

Le premier navire qui traversa le détroit fut celui de Magellan ou Magallanes, en 1519. L'italien Piga-

large et grosse tête et leurs membres épais et vigoureux. » (M. Dubouzet, *Voy. au pôle sud*, t. Ier, p. 262.)

[1] « Nous vîmes sur cette terre de Fogue ou del Fuego un homme d'une très-grande taille, qui se montra plusieurs fois, montant quelquefois sur une colline ou sur une montagne pour nous voir. » (*Voy. de G. Spilberg en* 1614.)

fetta, qui faisait partie de cette expédition, en publia le récit. On y trouve qu'au port Saint-Julien, ils virent des hommes de huit pieds de haut. Mais nous devons ajouter que, dans la suite de ce récit, au milieu de descriptions assez exactes, on trouve des faits de la plus grande invraisemblance et, pour ainsi dire puérils; il rapporte, par exemple, que certains oiseaux de la mer Pacifique entrent dans le corps des baleines, et les tuent en leur mangeant le cœur. Plus loin, il a vu des perles égalant en grosseur des œufs de poule !

En 1579, l'espagnol Sarmiento visite le détroit et voit des sauvages de douze pieds de haut. Nous devons ajouter qu'en même temps il aperçoit sur la Terre de Feu des châteaux, des palais et des édifices d'ordre corinthien.

A côté de ces deux navigateurs, nous placerons Knivet, historien du deuxième voyage de Candish, en 1592, qui dit avoir vu au port Saint-Julien des hommes de treize et seize palmes (huit ou dix pieds), et, pour faire contraste, il représente les Pécherais comme des nains.

Simon de Cordes, amiral hollandais, qui, traversait le détroit, en 1598, vit auprès d'une île : « sept « canots avec des sauvages, qui avaient dix ou onze « pieds de haut, *autant qu'on le pouvait remarquer*, « étant de couleur rousse et ayant de longs cheveux.»

Ici se termine l'époque fabuleuse des géants patagons. Les navigateurs qui viennent ensuite ne leur donnent pas une taille aussi exagérée.

Digitized by Google

Hawkins, en 1593[1], Olivier de Noort, en 1598[2], Garcia des Nodales, en 1618, virent tour à tour les Patagons. Ils s'accordent à dire qu'ils étaient de grande taille, mais ils ne donnent point cependant de mesure exacte. C'est aussi au port Désiré que le capitaine Wood vit les Patagons, en 1670. Voici ce qu'il en dit : « Il semble que ces sauvages n'aient ni maisons ni aucune demeure fixe, mais qu'ils se transportent d'un lieu à un autre pour chercher pâture. Ils vivent de chiens marins, de limpets (lepas ou patelles) et de bêtes fauves. Après avoir bien couru tout le jour, ils se retirent la nuit dernière un buisson où ils allument un petit feu..... Ils n'ont pour tout habit que des peaux de bêtes fauves cousues ensemble, en guise de manteau, et ils n'ont pas besoin d'autres couvertures, parce qu'ils sont robustes et vigoureux. Ils ont le teint olivâtre, comme tous les Américains, et ils se peignent le visage et le corps de diverses couleurs. »

Ces mêmes navigateurs virent aussi les Pécherais dans la partie occidentale du détroit, et en donnèrent des descriptions exactes[3].

[1] Hawkins « vit des hommes *très-grands* au port Saint-Julien. »

[2] « Au port du Désir, cinq de ses matelots furent attaqués par les sauvages qui en tuèrent trois à coups de flèches. Ils dirent que ces sauvages étaient de grande taille, qu'ils avaient de longs cheveux, la peau d'une couleur passable, le visage peint et le regard farouche. » (*Voy. d'Ol. de Noort*, p. 18.)

[3] « Au côté méridional de ce détroit (sur la Terre de Feu), on vit un homme qui courut vers le vaisseau jusqu'à l'extrémité du rivage, et qui avait un vêtement fait comme un manteau. Le général ayant fait marcher la chaloupe vers lui, on connut que c'était un sauvage qui avait une couver-

Pendant le XVI[e] et le XVII[e] siècle, plusieurs autres navigateurs traversèrent le détroit de Magellan; il est facile, en lisant leurs récits, de se convaincre qu'ils n'ont vu que les Pécherais. Nous citerons entr'autres Drake, en 1577, Chidley, en 1590, Spilberg[1], en 1614, l'amiral Jacques L'hermite, en 1623[2]. Enfin, le sieur de Gennes qui vit les Pécherais à deux lieues du port

ture grossière autour du corps; il n'était pas plus grand qu'un Hollandais de moyenne taille. Son visage était peint. » (*Voy. d'Ol. de Noort*, p. 21.)

« Chaque famille de ce peuple habite en particulier et séparément des autres : mais toute la génération d'une famille demeure ensemble et forme un petit peuple. Ceux-ci (sur l'île des Pingo ins) étaient d'une taille à peu près comme celle des Hollandais de la moyenne grandeur; ils avaient la poitrine fort large et relevée, et le front peint aussi bien que le reste du visage. » (*Voy. du cap. Wood*, p. 23.)

« Nous y vîmes (à l'île Elisabeth) une trentaine d'hommes et de femmes à qui nous donnâmes des chapelets et des couteaux pour des arcs, des flèches et des peaux d'wianaques, dont ils se servent pour se couvrir; ces Indiens, sont d'une taille médiocre. » (*Voy. du cap. Wood*, p. 160.)

1 L'amiral alla lui-même à l'île de la grande côte où il vit deux corps morts, enterrés sans doute à la manière de ce pays-là, n'ayant qu'un peu de terre sur eux, et des flèches et des arcs tout autour. On les découvrit un peu, et on les vit ensevelis dans des peaux de pingouins; l'un était de la taille ordinaire d'un homme et l'autre était un enfant de deux pieds et demi de long (*Voy. de Spilberg*, p. 449).

2 « Les habitants de cette terre (de Feu) sont aussi blancs que ceux de l'Europe, ainsi que nous le connûmes en voyant un jeune enfant; mais ils se frottent d'une couleur rouge et se peignent de diverses autres couleurs et en différentes manières. Ils sont puissants et bien proportionnés dans leur taille, qui, en général, est à peu près comme celle des Européens; ils ont les cheveux noirs, épais et longs, pour en paraître plus affreux; leurs dents sont aussi aiguës que le tranchant d'un couteau. Quelques-uns ont des arcs et des flèches au bout desquelles il y a des harpons de pierre, aussi faits avec assez d'art. D'autres ont de longs javelots avec un os tranchant à la pointe et garni de crochets pour mieux tenir dans la chair. Les autres ont des massues, des frondes, des couteaux de pierre. Leurs canots, de 10 à 16 pieds de long et de 2 pieds de large, sont faits d'écorce. » (*Voy. de la flotte de Nassau*, p. 702.)

Digitized by Google

Famine. « Nous y vîmes, dit-il, pour la première fois des sauvages. Ils étaient huit ou dix, qui construisaient sur le bord de la mer deux petits canots d'écorce, qu'ils n'abandonnèrent point, et nous priaient par signes de n'y pas toucher... Ils avaient des frondes, des flèches et cinq ou six petits chiens dont ils se servent apparemment pour la chasse. Leurs flèches avaient pour pointe une pierre à fusil, taillée en langue de serpent avec beaucoup d'industrie... Ces sauvages sont d'une couleur olivâtre, robustes et d'une taille avantageuse. Leurs cheveux sont noirs et longs..... Ils se peignent de blanc le visage, les bras et plusieurs autres endroits du corps. Quelque froid qu'il fasse, ils sont toujours nus, à l'exception des épaules qu'ils couvrent de peaux de chiens de mer et de loups-marins. Ils vivent sans religion et sans aucun souci, ils n'ont point de demeure assurée, et se tiennent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Leurs cases consistent seulement en un demi-cercle de branchages, qu'ils plantent et entrelacent pour se mettre à l'abri du vent. Ce sont ces Patagons que quelques auteurs nous disent avoir huit ou dix pieds de haut... Ils nous parurent fort sobres, et le plus haut n'avait pas six pieds. »

Brunet relâcha, en 1712, à la baie du Bon-Succès, sur le vaisseau *la Reine d'Espagne*. « Les Sauvages qui vinrent les voir ne leur firent aucun mal. Ils sont tout nus, quelques-uns ont les épaules couvertes d'une peau, et leur nudité couverte d'une peau d'oiseau. Ils sont presque aussi blancs que les

Européens[1]. » Le sieur Villemorin de Saint-Malo, commandant le *Saint-Jean-Baptiste*, en 1713, rapporte la même chose de ceux qu'ils vit au détroit de Lemaire, en 1713 : « Deux pirogues des sauvages de l'île de Feu vinrent à bord, ils aimaient le rouge et volaient tout ce qui présentait cette couleur... Ces gens parurent robustes, mieux faits que les Indiens du Chili. Leurs pirogues étaient faites d'écorce d'arbre cousue avec art[2]. »

Les navigateurs qui vinrent ensuite, virent simultanément les Pécherais et les Patagons; ces derniers avaient alors fait la précieuse conquête du cheval, il devenait facile de les distinguer des Pécherais, et aucune incertitude ne devait plus régner sur la présence de deux peuples distincts, dans les parties orientale et occidentale du détroit.

Le premier récit qui nous montre les Patagons nomades en possession de nombreux chevaux, est celui des naufragés du vaisseau *le Wager*, de l'escadre de l'amiral Anson, qui passèrent huit mois au milieu de ces sauvages, en l'année 1741. Ils représentent les Patagons comme grands et bien faits, et ayant de cinq à six pieds de haut.

Voici ce qu'ils disent des Pécherais : « Vis-à-vis du promontoire Quad, nous vîmes quelques Indiens. Ils sont de taille médiocre, leur teint est olivâtre ; ils ont les cheveux d'un beau noir et ils les portent fort

[1] Frézier, *Voyage au Chili*, p. 34.
[2] *Ibid.*

courts ; leur visage est rond, ils ont le nez et les yeux petits, mais les plus belles dents du monde. »

Quant aux Patagons, ils se bornent à dire : « qu'ils sont grands et bien faits ; ils ont communément de cinq à six pieds de haut ; leur teint est de couleur olivâtre. » Pendant le long séjour qu'ils ont fait au milieu de ces sauvages, ils ont pu se convaincre que l'inceste était regardé comme une chose toute naturelle.

C'est aussi dans ce récit qu'il est parlé, pour la première fois, des *lassos* et des *bolas*.

Plusieurs années après, en 1764, le capitaine anglais Byron traversait le détroit de Magellan, et visitait auprès du cap des Vierges une troupe de cinq cents Patagons ; *il ne les mesura point.*

« Je vis, dit-il, une troupe de cinq cents hommes, la plupart à cheval. Le premier qui vint au devant de moi était d'une taille gigantesque... *Je ne le mesurai point*, mais si je puis juger de sa hauteur, par comparaison de sa taille à la mienne, elle n'*était guère* au dessous de sept pieds anglais [1] ; leur vêtement se composait d'un manteau de peau, le poil en dedans ; ils avaient des bottines de peau et une espèce d'éperon ; le visage et le corps peints ; un de leurs yeux était entouré d'un cercle blanc, l'autre d'un cercle noir ; le reste du visage était bizarrement sillonné par des lignes de diverses couleurs. On peut donc aisément s'imaginer l'impression que dut faire sur nous la vue de cinq cents hommes, dont les plus petits étaient au

[1] 2-13.

moins de six pieds six pouces [1] et dont la carrure et la grosseur des membres répondaient parfaitement à cette hauteur gigantesque [2]. »

Ici l'exagération, résultant nécessairement d'une évaluation approximative, va nous être démontrée de la manière la plus évidente. A peu près à la même époque, les capitaines anglais Carteret et Vallis, M. de la Giraudais, sur l'*Etoile*, en 1766, et Bougainville, en 1767, virent, au même endroit, cette même troupe de Patagons, composée de sept à huit cents individus. Tous ces navigateurs les mesurèrent exactement; leurs mesures s'accordent parfaitement entre elles, et il en résulte qu'un seul parmi ces quatre ou cinq cents hommes avait six pieds deux pouces (2m). Les plus grands n'avaient que cinq pieds neuf à dix pouces (1m87 à 1m89), et le reste de cinq pieds quatre à six pouces (1m73 à 1m79).

Nous citons textuellement ces différents navigateurs.

« Nous avons mesuré la hauteur de plusieurs hommes de ce peuple; ils sont en général tous de six pieds à six pieds cinq pouces [3] (1m83 à 1m95); quelques-uns cependant atteignent six pieds sept pouces (2m), mais aucun ne va au delà. Ils sont bien proportionnés, d'une stature large et parfaitement régulière, et d'une belle complexion [4]. »

[1] 1m98.
[2] *Voyage de Byron*, p.35.
[3] Mesure anglaise.
[4] Lettre du capitaine Carteret dans le LXe vol. des *Transactions philosophiques*.

« Ces Américains, les femmes comme les hommes, avaient chacun un cheval, avec une selle assez propre, une bride et des étriers. Nous prîmes la mesure de ceux qui étaient les plus grands. L'un d'eux avait six pieds sept pouces (2m) ; plusieurs autres avaient six pieds cinq pouces (1m95), mais la taille du plus grand nombre était de cinq pieds dix pouces à six pieds [1].

« Leur teint est couleur de cuivre foncé, comme celui des naturels de l'Amérique méridionale ; ils ont des cheveux droits, durs et noirs ; ils sont bien faits et robustes, ils ont de gros os, mais leurs pieds sont d'une petitesse remarquable ; ils ont de grands manteaux faits de peaux de guanaques ; ils se peignent les bras et le visage et se font un cercle rouge autour des yeux ; leurs armes sont des bolas et des couteaux [2]. »

« M. de la Giraudais vit à la baie Boucault sept à huit cents sauvages; tous d'une très-grande taille, plusieurs d'environ six pieds de haut (1m95), et même plus gros à proportion, ayant des sabres, des couteaux et des frondes faites avec des boyaux.—Leurs tentes étaient formées de peaux de chevaux tendues sur des piquets ; ils possédaient beaucoup de chevaux [3]. »

« Les hommes sont d'une belle taille ; parmi ceux que nous avons vus, aucun n'était au-dessous de cinq pieds cinq à six pouces (1m76 à 79) ni au-dessus de cinq pieds neuf à dix pouces (1m87 à 89). Ce qu'ils

[1] Mesure anglaise.
[2] *Voyage de Vallis en 1766.*
[3] *Journal des savants*, mai 1767.

ont de gigantesque, c'est leur énorme carrure, la grosseur de leur tête et l'épaisseur de leurs membres. Ils sont robustes et bien nourris; leur figure n'est ni dure ni désagréable, plusieurs l'ont jolie; leur visage est rond et un peu plat, leurs yeux sont vifs; leurs dents extrêmement blanches n'auraient, pour Paris, que le défaut d'être larges; ils portent de longs cheveux noirs attachés sur le sommet de la tête; leur couleur est bronzée, comme l'est, sans exception, celle de tous les Américains, tant de ceux qui habitent la zone torride que de ceux qui y naissent dans les zones tempérée et glaciale. — L'habillement de ces Patagons est le même à peu près que celui des Indiens de la rivière de la Plata; c'est un simple bragué de cuir qui leur couvre les parties naturelles, et un grand manteau de peaux de guanaques attaché autour du corps avec une ceinture. — Ils avaient beaucoup de chevaux; leurs armes sont les bolas, et des sabres et couteaux de fabrique anglaise, provenant probablement de Byron [1]. »

Depuis cette époque, aucun géant n'a plus été vu dans le détroit de Magellan, et les récits des navigateurs, qui virent depuis les Patagons, ne diffèrent en rien de ceux de Bougainville et de ses contemporains.

Un des derniers ouvrages de voyages qui fasse mention des Patagons est celui de la frégate espagnole, la *Santa-Maria de Cabeza*, en 1785; il y est

[1] *Voyage de Bougainville*, p. 129.

dit : « La mesure exacte prise par les officiers de « notre frégate est exactement la même que celle de « Carteret, Wallis et Bougainville, qui s'accordent « avec la définition exacte qu'en donne Garcia des « Nodales. »

Il semblerait, d'après l'accord qui règne dans les descriptions faites dans un siècle éclairé, par des hommes instruits, de nations différentes, occupant de hautes positions dans la marine, que le doute dût cesser, et que la question eût dû être complétement éclaircie; il n'en fut rien cependant : l'esprit humain, si porté au merveilleux, abandonna avec peine l'idée que l'extrémité de l'Amérique possédait des géants. Il fallut les voyages récents de MM. d'Orbigny, en France, Macdonald et Fitz-Roy, en Angleterre, pour achever de dissiper tous les doutes à cet égard, et convaincre enfin les incrédules.

Au havre Pecket, dans le détroit de Magellan, nous avons visité une peuplade de Patagons composée d'environ soixante individus des deux sexes.

Dans la description que nous allons essayer d'en faire, nous ne citerons pas seulement nos propres observations, mais encore celles de tous les officiers de l'expédition, observateurs désintéressés, exempts de toute prévention, et du commandant d'Urville, dont le jugement a tant de poids en pareil cas.

La corpulence, l'embonpoint des Patagons les font paraître, avons-nous dit, plus grands qu'ils ne sont en réalité. Nous avons pris sur différents individus

des mesures exactes, en voici quelques-unes [1], $1^{m}75$, $1^{m}76$, $1^{m}79$, $1^{m}85$. Le plus grand nous a offert $1^{m}86$ c.

Ainsi, en fixant le minimum à $1^{m}73$ à 76 (5 pieds 4 ou 5 pouces), et le maximum à $1^{m}89$ à 92 (5 pieds 10 ou 11 pouces); la moyenne sera $1^{m}81$ (5 pieds 7 pouces). Or, en France la moyenne paraît être de de $1^{m}65$ à 68 (5 pieds 1 ou 2 pouces) environ. On rencontre cependant assez fréquemment des hommes de $1^{m}84$ à 89 (5 pieds 8 ou 10 pouces) et quelquefois de six pieds ; en suivant la même proportion pour les Patagons, les hommes de six pieds et quelques pouces devraient être chez eux aussi communs que le sont chez nous ceux de 5 pieds 8 ou 10 pouces [2]. Enfin, on a vu en France des hommes dépassant six pieds ; il ne

[1] « Leur taille moyenne paraît être de $1^{m}732$. » (D'Urville, *Voy. au Pôle Sud*, t. Ier, p. 146.)

« Je n'ai jamais rencontré leur taille au-dessous de cinq pieds cinq à six pouces, souvent de huit, neuf et dix, mais jamais au-dessus. » (M. Dubouzet, *Ibid.*, p. 226.)

« La stature de ces hommes, quoique très-élevée, est généralement moindre que six pieds. » (M. Coupvent, *Ibid.*, p. 271.)

« Ils sont d'une haute stature relativement à nous, et je pense qu'en fixant leur taille moyenne à cinq pieds six pouces, je ne m'écarterai pas beaucoup de la vérité. » (M. Marescot, *Ibid.*, p. 279.)

« Je crois être très-près de la vérité en disant que leur taille moyenne est de cinq pieds quatre à cinq pouces. » (*Journal de M. Demas.*)

[2] Cette comparaison peut servir à expliquer la présence d'hommes d'une stature élevée chez les Patagons ; cependant, nous ne la donnons point comme parfaitement exacte, car, en France, la race est très-mélangée et offre, par conséquent, une plus grande variation dans la taille et des extrêmes plus éloignés que chez les Patagons, race pure et primitive. Aussi chez eux les hommes de six pieds ne sont pas aussi communs qu'en France ceux de cinq pieds huit et dix pouces, quoique cependant on trouve dans ce pays beaucoup d'hommes d'une petite taille et beaucoup au-dessous du minimum des Patagons.

serait donc point étonnant que, chez les Patagons, il se trouvât des hommes dépassant cette taille. Ajoutons, cependant, que ces espèces de géants ne seraient, comme chez nous, que des cas exceptionnels, et nous ne croyons point à l'existence de peuplades composées d'hommes semblables.

Ainsi, nous n'avons point vu d'hommes de six pieds, mais on voudra bien remarquer qu'il n'y avait dans cette peuplade qu'une trentaine d'hommes, tandis que les Patagons visités par Bougainville, Carteret, Vallis, étaient au nombre de quatre ou cinq cents, sans compter les femmes et les enfants, nous adoptons donc entièrement les mesures prises par ces navigateurs. On a vu, du reste, qu'ils ne trouvèrent parmi ces sauvages qu'un seul homme ayant six pieds deux pouces.

Chez les Patagons que nous avons visités, le type était uniforme [1]. Le visage, quoique offrant de légères différences individuelles, portait chez chaque individu, tous les caractères de son espèce.

Les pommettes, assez larges et un peu saillantes, élargissent le visage, qui est cependant plus long que large; les mâchoires présentent une assez grande hauteur. Le front est bas, déprimé au-dessus des tempes; le nez est long, droit et quelquefois bosselé ou aquilin, les narines larges et dilatées le font

[1] « J'ai été étonné de la ressemblance qui existe entre les individus d'une « même tribu. Je n'ai pas rencontré, comme chez nous, ces différents « types de physionomie qui ont exercé la sagacité de Lavater. » (M. Roquemaurel, *Voy. au pôle sud*, t. Ier, p. 265.)

quelquefois paraître un peu épaté. Les yeux sont petits, noirs, la largeur des paupières les fait paraître fendus, couverts et bridés, ce qui les a fait comparer par plusieurs de nos officiers à ceux des Chinois; ils sont cependant loin d'offrir cette obliquité si remarquable des yeux des peuples de race sinique.

La bouche est un peu grande, les lèvres un peu grosses et très-arquées, les dents belles et bien rangées, les incisives larges.

Leur physionomie est douce et indolente; quelques-uns offraient un visage anguleux et caractérisé, d'autres des traits assez agréables. Nous avons remarqué entre autres le frère de Kongre, jeune homme d'une vingtaine d'années, dont le visage présentait une grande régularité. Il eût été trouvé beau même en Europe; son nez droit et ses traits corrects avaient quelque chose du type grec.

Leurs cheveux sont noirs, gros, lisses et retombent naturellement sur le col et les épaules; ils sont d'une longueur médiocre et les mêmes chez les deux sexes. Les hommes ont coutume de les entourer d'un lien ou bandeau. Quelquefois, les femmes les séparent sur le milieu de la tête.

Les Patagons ont peu de barbe, et de plus, ils ont l'habitude de se l'arracher avec soin.

Leur peau n'est point rouge de cuivre [1], couleur que l'on donne assez généralement aux Américains,

[1] « Leur peau est lisse, douce et simplement olivâtre, plus encore par malpropreté et exposition habituelle à l'air, que par leur complexion naturelle. » (D'Urville, ouv. cité, t. 1er, p. 146.)

elle est simplement basanée et d'une couleur très-claire, rendue souvent plus foncée par la saleté, surtout chez quelques vieilles femmes.

Ainsi que nous l'avons dit, les Patagons ont un buste et des membres proportionnés à leur haute stature. Le tronc est long, proportionnellement aux membres inférieurs, ce qui les fait paraître, lorsqu'ils sont à cheval, plus grands encore qu'ils ne sont en réalité. Ils ont la poitrine et les épaules larges, leurs membres sont gros, sans cependant offrir cette dureté et ces saillies de muscles, qui caractérisent chez nous les hommes à tempérament athlétique [1].

Leurs extrémités sont petites, relativement à la grosseur des membres. Le mollet est peu développé, ce qui tient sans doute à l'habitude constante du cheval.

C'est à cette même habitude qu'ils doivent leur démarche lourde et indolente.

Les femmes sont aussi grandes, aussi fortes à proportion que les hommes. Leur visage n'est point désagréable. Leurs seins paraissent peu développés relativement à leur embonpoint, ils affectent la forme conique chez les jeunes femmes.

[1] « Ils sont larges de carrure sans être nullement musculeux ; leurs membres sont gros, arrondis, poteiés, bien proportionnés, avec les extrémités d'une petitesse remarquables pour des sauvages aussi mal vêtus. » (D'Urville, ouv. cité, t. Ier, p. 146.)—« Ils ont les formes arrondies; mais si leur embonpoint empêche les muscles de se dessiner, ils n'en paraissent pas moins robustes. » (M Dubouzet, id., t. Ier, p. 262.) — « Leur figure est belle, la tête forte, le corps bien fait, mais sans muscles. » (M. Gervaize, note du t. Ier, p. 277.)

Les enfants sont plus blancs que leurs parents; ils paraissent peu sensibles au froid. De petits enfants, entièrement nus, couraient sur la plage par un vent de S. O. très-froid, dont nos épais vêtements de laine nous garantissaient à peine.

Nonobstant la facilité des femmes à se livrer aux étrangers, nous n'avons vu qu'un seul enfant, métis de Patagone et d'Européen; il représentait assez exactement les caractères des deux espèces fondus ensemble; seulement, il avait les cheveux frisés et de couleur claire.

Les Patagons paraissent parvenir à un âge avancé. Suivant Niederhauser[1], un vieillard, l'un des plus grands de la tribu, avait environ cent ans; ce fut le seul à qui nous remarquâmes des cheveux blancs. Le même Niederhauser, dit avoir vu un vieillard de 150 ans auprès du Port-Désiré.

Les portraits d'homme et de femme que donne M. Goupil, sont d'une exactitude parfaite et d'une grande ressemblance. Ils ont été faits sous nos yeux. (Voyez *Atlas Pittoresque*, pl. XIV.)

Nous avons regardé (chap. VIII) les mœurs et les coutumes comme caractères accessoires et comme moyens de détermination des espèces et des races humaines; notre dessein n'est point de nous étendre longuement sur ce sujet; nous renverrons le lecteur au premier volume de l'Historique de ce voyage, où

[1] Niederhauser était un pauvre pêcheur de phoques, abandonné par son navire, et qui passa plusieurs mois au milieu de ces sauvages où nous le recueillîmes (voir le 1er vol. de l'*Historique du Voyage*).

il trouvera toutes les observations faites par M. d'Urville et MM. les officiers. Nous nous contenterons seulement de grouper ici quelques-unes des coutumes les plus saillantes, qui puissent de suite servir de point de comparaison avec celles des autres races. Nous suivrons le même mode pour les peuples de l'Océanie.

Les Patagons paraissent doux, hospitaliers, assez intelligents; ce sont des barbares nomades plutôt que des sauvages; ils ont d'ailleurs des communications assez fréquentes avec diverses tribus qui avoisinent les colonies espagnoles; plusieurs ustensiles, des armes, des métaux que nous vîmes en leur possession, nous le prouvèrent suffisamment.

Ils vivent de chasse. La chair des guanaques, des cerfs, des autruches forme la base de leur nourriture; ils y ajoutent des coquillages et des racines; ils ne mangent point la chair crue, comme quelques voyageurs l'ont assuré; mais ils la font rôtir à l'aide de petits bâtons plantés en terre, devant le foyer.

Les femmes sont friandes de graisse et de la vermine qui les couvre.

Leurs armes sont des *lassos* ou *bolas* à trois branches, tressés en lanières de peau de cheval ou de guanaque, et terminés par trois cailloux lourds et arrondis. Cette arme entre leurs mains est très-redoutable, ils atteignent les guanaques à une grande distance. Les autres armes sont des javelines, et des sabres et couteaux qu'ils tiennent des Européens.

Leur principal vêtement est un large manteau fait

de plusieurs peaux cousues ensemble avec beaucoup de soin ; le poil se trouve en dedans, et l'extérieur est ordinairement peint de couleurs rouges et noires avec une certaine adresse, qui indique quelque goût chez ces sauvages; ils font aussi des fouets et des paniers assez bien tressés. Ils aiment beaucoup les métaux brillants; leurs lassos, le bandeau qui retient leurs cheveux, leurs fouets, leurs selles, sont ornés de petites plaques de cuivre et quelquefois d'argent.

Le costume de guerre du chef Kongre était une tunique de cuir épais, ne présentant qu'une ouverture pour passer la tête, sur laquelle il portait une coiffure de même matière, revêtue de lames de cuivre, et ornée d'un bouquet de plumes [1].

S'il faut en croire les récits des deux Européens qui demeurèrent plusieurs mois avec eux, et que nous recueillîmes [2], les Patagons croient en une divinité qui habite les Andes; c'est dans ce lieu qu'ils croient aller après leur mort; ils paraissent aussi adresser au soleil une espèce de culte. Lorsqu'un homme meurt, on tue son cheval et ses chiens, on brûle sa tente et on jette au milieu du feu tout ce qui lui appartient. Le cadavre est déposé, assis ou plié, dans une fosse creusée en terre. La femme coupe ses cheveux en signe de veuvage. Lorsqu'une femme meurt, on brûle sa tente, on tue ses chevaux, mais on fait paraître moins de douleur que pour la mort d'un homme.

[1] Voyez pl. XIV, de l'*Atlas pittoresque*.

[2] Leur récit mérite d'autant plus de croyance qu'ils le firent séparément, l'un à bord de l'*Astrolabe*, l'autre à bord de la *Zélée*, et que, cependant, ils s'accordent sur tous les points.

Digitized by Google

Les Patagons aiment beaucoup les jeux de hasard et jouent tout ce qu'ils possèdent. Les femmes partagent cette passion.

Parmi eux sont des espèces de sorciers auxquels ils attribuent tout à la fois le pouvoir de faire du mal et de guérir les maladies. Ils les redoutent beaucoup.

Jusqu'ici, on ne possède de leur langue que quelques mots recueillis par Pigafetta, et que M. Balbi cite dans son *Atlas Ethnographique;* mais leur petit nombre ne permet point de les classer et de les rapprocher des autres langues américaines.

Leur langue nous a paru gutturale, accentuée, la lettre *k* s'y montre fréquemment. MM. d'Urville et Desgraz ont recueilli beaucoup de mots, qui seront publiés dans la partie philologique de ce Voyage, et qui jetteront, sans doute, quelque lumière sur cette question.

Digitized by Google

ESPÈCE MONGOLE.

RACE AMÉRICAINE.

PÉCHERAIS.

Espèce mélanienne. Bory de Saint-Vincent.
— américaine. Desmoulins.

Ainsi que nous l'avons vu, les Pécherais ont été confondus avec les Patagons par plusieurs navigateurs. Dans la plupart des ouvrages qui traitent de l'Anthropologie, il n'est pas fait mention de ce peuple, et dans les ouvrages plus récents et plus étendus de MM. Bory de Saint-Vincent et Desmoulins, on ne trouve qu'incertitude et obscurité.

M. Desmoulins place les Péchetais dans son espèce américaine, et il ajoute : « Ils représentent la race hyperboréenne dans l'hémisphère austral. » Cette phrase est en contradiction avec la dénomination d'espèce américaine. En effet, si les Pécherais présentent des caractères analogues à ceux des Hyperboréens du nord, ils doivent être rangés, d'après le système de cet auteur, dans son espèce mongole ; mais nous verrons qn'ils présentent des différences sensibles avec les Hyperboréens.

M. Bory de Saint-Vincent regarde les habitants de la Terre de Feu comme des nègres analogues à ceux de la Terre de Van-Diémen ; il avance cette opinion d'après M. de Freycinet. Or, ce navigateur n'a jamais vu les naturels de la Terre de Feu ; ce qu'il en dit est tiré du voyage de Weddel, et rien, dans sa citation, n'indique la moindre analogie entre les habitants de la Terre de Feu et des nègres [1]. Au reste, les habitants de la Terre de Feu ont été vus sur une multitude de points par divers navigateurs. Tous s'accordent dans les descriptions qu'ils en font, et rien ne peut faire soupçonner qu'il existe des nègres sur un point quelconque de la Terre de Feu.

Cette supposition nous semble donc complétement dénuée de fondement.

En parlant des Patagons, nous avons déjà cité les

[1] M. de Freycinet s'exprime ainsi : « Le capitaine Weddell ayant communiqué avec les Indiens de l'île l'Hermite et avec ceux d'une baie voisine, nommée Indian-Cove, nous croyons faire plaisir aux lecteurs en donnant le résumé de ces observations. Les indigènes de la Terre de Feu, qu'il faut soigneusement distinguer des Patagons, sont d'une petite taille. Weddell a trouvé qu'elle se tenait entre cinq pieds quatre pouces et cinq pieds cinq pouces anglais ($1^{m}62$ et $1^{m}65$, — quatre pieds onze pouces dix lignes et cinq pieds onze lignes, pied de roi). Une tribu des environs d'Indian-Cove a cependant offert des dimensions un peu plus fortes ; en général, ces hommes ont le nez aplati, les yeux petits, les joues pleines et rondes, les jambes et les bras courts ; la figure des femmes est moins désagréable.

« Le capitaine Cook a mesuré la taille des habitants de la baie de Bon-Succès, et l'a trouvée de cinq pieds huit pouces à cinq pieds dix pouces anglais ($1^{m}73$, $1^{m}78$, — cinq pieds trois pouces dix lignes à cinq pieds cinq pouces neuf lignes, français). Les femmes ne dépassaient guère cinq pieds anglais. ($1^{m}5$, — quatre pieds cinq pouces neuf lignes français.) (*Voyage de l'*Uranie, *Historique*, t. II.).

remarques des premiers navigateurs sur les Pécherais. Ces naturels, habitant constamment les rives du détroit, qu'ils sillonnent en tous sens à l'aide de leurs canots d'écorce, et où seulement ils peuvent trouver les coquillages et les poissons, base de leur nourriture, ont été vus par la plupart des navires qui l'ont traversé; aussi, nous possédons de nombreuses descriptions qui toutes coïncident parfaitement et nous aideront à éclaircir l'histoire de ces peuplades.

C'est surtout dans la partie occidentale du détroit qu'ils ont été rencontrés, sur les îles ou sur les rives boisées.

Aux navigateurs dont nous avons déjà cité les descriptions, nous ajouterons Bougainville, qui vit leurs cabanes de branchages à la baie qui porte son nom, et quelques jours après, au port Galland, où deux pirogues vinrent auprès de son navire. Voici la description qu'il en fait : « Ces sauvages sont petits, vilains, maigres... Ils sont presque nus, n'ayant pour vêtement que de mauvaises peaux de loups marins, trop petites pour les envelopper, peaux qui servent également de toits à leurs cabanes et de voiles à leurs pirogues; ils ont aussi quelques peaux de guanaques, mais en petite quantité. Leurs femmes sont hideuses. — Ils possèdent quelques chiens, des arcs et des flèches garnies de pierre; ils ont parmi eux des espèces de sorciers ou jongleurs; ils se peignent le visage de peintures rouge et blanche [1]. »

[1] Voyage de Bougainville.

Bougainville est le premier qui désigne ces sauvages sous le nom de *Pécherais*, mot qu'ils faisaient souvent entendre et qui était probablement une demande.

Deux ans avant lui, le capitaine Byron avait aussi vu les Pécherais, qu'il dépeint misérables, à peine couverts d'un lambeau de peau, armés d'arcs et de flèches, et possédant quelques pirogues d'écorce d'arbre nouée aux deux extrémités, ou formées de quelques planches cousues ensemble.

Cook[1] vit les Pécherais sur un autre point de la Terre de Feu, la première fois à la baie du Bon-Succès et la seconde à la baie de Noël avec Forster[2]. Ils ne paraissent point différer de ceux du détroit. Wallis les rencontra à la baie Elisabeth[3].

1 « Les habitants de la Terre de Feu ont une couleur approchant de la rouille de fer mêlée avec de l'huile ; ils ont de longs cheveux noirs. Les hommes sont gros et mal faits ; ils se peignent le visage en blanc, rouge et noir. Leur nourriture consiste en coquillages ; ils possèdent des arcs et des flèches très-bien faites et garnies d'une pointe de verre ou de silex. » (1er voyage de Cook.)

2 « C'est une race courte, trapue ; elle a la tête large, le teint d'un brun jaunâtre, les traits grossiers, le visage étendu, les os des joues élevés et proéminents, le nez plat, les narines et la bouche grandes, la physionomie sans expression, les cheveux noirs et lisses, qui pendent autour de la tête d'une manière choquante, une barbe peu fournie et courte, tout le haut du corps annonçant la force, les épaules et la poitrine larges, le ventre étroit, point proéminent et le scrotum très-long, les cuisses minces et maigres, les jambes pliées, les genoux larges et la pointe des pieds tournée en dedans ; ces pieds ne sont point proportionnés aux parties supérieures. Ils sont absolument nus, et ils ne portent qu'un petit morceau de peau de phoque sur leur dos ; les femmes ont à peu près les mêmes traits, le même teint et les mêmes formes. La physionomie de tous annonce la misère ; ils paraissent bons, pacifiques et hospitaliers, mais leur stupidité est extrême. (Forster, p. 227.)

3 « Ces Américains étaient couverts de peaux de veaux marins, et

Ils furent encore visités par plusieurs navigateurs, et récemment par les capitaines anglais King et Fitz-roy.

Dans le cours de notre exploration du détroit de Magellan, nous n'avons point rencontré de tribu de Pécherais; mais dans toutes les baies où nous nous sommes arrêtés, aux ports Famine, Galland, à la baie Fortescue, aux îles Charles, nous avons trouvé leurs vestiges, c'est-à-dire de petites cabanes basses, rondes, formées de quelques branches plantées en terre, courbées et réunies au sommet. Auprès de ces chétives demeures, on voyait toujours un monceau de coquilles à demi-brûlées. Plus tard, dans notre relâche au havre Pecket, nous vîmes quelques Pécherais vivant au milieu des Patagons. Nous n'aurions pu les distinguer de ces derniers, si nous n'avions été prévenus. Ils nous ont paru en tout semblables aux Patagons[1]. Ils n'étaient point, à la vérité, d'une

exhalaient une horrible puanteur. Ils avaient le même teint que ceux que nous avions déjà vus (les Patagons), mais ils étaient d'une taille beaucoup plus petite. Le plus grand n'avait pas plus de cinq pieds six pouces; ils étaient armés d'arcs, de flèches, de javelines, qu'ils lançaient avec beaucoup de force et d'adresse. Ils se servent d'une peau pour voile. » (Voyage de Wallis, 1766.)

[1] « Niederhauser me fit remarquer quelques individus qu'il me dit être Pécherais; pour moi, c'était le même type de race; seulement, ils étaient plus chétifs, plus misérables, et leur visage, plus raccourci et encore plus aplati vers un front très-déprimé, annonçait des facultés intellectuelles plus pauvres. Faits esclaves dans leur enfance, ils étaient devenus libres, une fois adultes. » (D'Urville, *Voy. au Pôle sud*, t. Ier, p. 156.)

Forster les considère comme très-voisins des Patagons, lorsqu'il dit en parlant des habitants de la baie de Noël : « Cette peuplade a les épaules, la poitrine et la tête larges; la grandeur générale de ses traits prouverait qu'elle descend des Patagons, si un observateur intelligent et exact ne nous avait appris qu'elle appartient aux *yacanna cunnées* (homme à pied). » (Forster,

grande taille, mais cependant, ils atteignaient à la hauteur moyenne des Patagons. La couleur de la peau, la nature des cheveux étaient les mêmes; le visage présentait peut-être un peu plus d'élargissement; mais nous ne pouvons nous prononcer sur ce caractère, vu le petit nombre d'individus que nous avons vus; ils étaient esclaves des Patagons et menaient le même genre de vie qu'eux.

Nous ne vîmes que ces seuls individus; dans l'espoir d'en rencontrer quelques peuplades, nous parcourûmes pendant trois jours les rives de la vaste baie *Gente-Grande* sur la Terre de Feu, mais infructueusement. Pendant ce temps, plus heureux que nous, quelques officiers de l'*Astrolabe* en rencontraient une tribu à quelques milles de notre mouillage. Mais, chose singulière, ces Pécherais possédaient quelques chevaux et menaient à peu près le même genre de vie que les Patagons, avec lesquels cependant il était impossible de les confondre[1]. Voici

p. 226.) « Ceux-ci (les Pécherais) ont les traits plus écrasés, le visage plus court, le nez et la bouche plus larges, les yeux plus fendus et légèrement obliques; l'angle intérieur étant relevé[1]. Leur taille est moins élevée que celle des Patagons. » (*Voy. au pôle sud*, note 67, t. Ier, p. 265.)

[1] « Mêmes vêtements, nourriture, instruments de pêche que les Patagons. Je n'ai vu ni bateaux ni instruments de pêche; quelques chevaux paissaient autour du camp. Cette tribu ne différait donc de celle du hâvre Oazy que par le mode de construction des tentes et par le caractère de physionomie des naturels, qu'on ne saurait confondre avec celui des Patagons. Il existerait donc sur la côte de Patagonie des peuplades de Pécherais vivant de la chasse et ignorant la navigation et la pêche. » (M. Roquemaurel, note 78, t. Ier.)

[1] Ce dernier trait nous semble un peu hasardé; chez les Mongols, c'est l'angle externe qui est relevé; nous ne connaissons point d'exemples d'une obliquité en sens contraire.

la description qu'en a faite M. Gourdin : « Les hommes étaient moins grands et avaient les traits moins réguliers que ceux de l'autre tribu (les Patagons). Cependant, le genre de figure était à peu près le même, sauf le nez moins aquilin. Les femmes étaient beaucoup plus petites, avaient le nez retroussé, la bouche grande, avec les dents belles. Elles se peignent aussi la figure comme les femmes de la première tribu ; j'en vis plusieurs qui n'avaient pas plus de quatre pieds six ou huit pouces de haut; ces femmes me parurent avoir peu de gorge; j'en vis plusieurs qui allaitaient et qui n'avaient, pour ainsi dire, pas de sein.

« Les enfants tétent longtemps; j'en ai vu à la mamelle qui paraissaient avoir trois ou quatre ans. Les femmes doivent engendrer de bonne heure car celles qui allaitaient ces enfants paraissaient très-jeunes.

« La manière de vivre de ces Indiens me fit penser qu'ils tenaient peut-être autant des Pécherais que des Patagons. Ils doivent aussi se servir de la fronde, car plusieurs en avaient suspendues au cou [1]. »

M. Gervaize, qui vit aussi ces sauvages, ne leur trouvant, sans doute, pas de caractères différents, se borne à mentionner la différence de taille. « Les hommes et les femmes, dit-il, étaient beaucoup plus petits et moins robustes que ceux que j'ai déjà vus [2]. »

Ainsi, en nous résumant, nous voyons à l'époque

[1] *Voyage au pôle sud*, t. Ier, p. 265.
[2] *Voyage au pôle sud*, t. Ier, p. 289.

des premières navigations au détroit de Magellan, les Patagons et les Pécherais mener à peu près le même genre de vie; cependant, les Patagons ne se rencontraient, alors comme aujourd'hui, qu'au port Désiré, au port S.-Julien, et sur la côte septentrionale et orientale du détroit. Il est permis de croire qu'ils furent toujours beaucoup plus chasseurs que les Pécherais; en effet, la partie du détroit qu'ils habitaient était peuplée de guanaques, d'autruches et de plusieurs autres animaux, qui ne se trouvent pas dans la partie occidentale, boisée et montagneuse du détroit. Les navigateurs les ont toujours dépeints comme couvers de longs manteaux de peaux de guanaques, et portant des espèces de bottines faites de la même matière.

Lss Pécherais, au contraire, sont toujours vus presque nus, et n'ayant pour couvrir leurs épaules qu'une petite peau de veau marin. Ce dernier animal, très-nombreux autrefois sur les rives et sur les îles du détroit, devait, ainsi que les nombreux manchots, leur fournir une nourriture abondante. Aujourd'hui ces animaux sont très-rares, ils ont été presque entièrement détruits par les Européens; aussi les Pécherais sont-ils plus misérables encore qu'autrefois, et ne vivent maintenant, en grande partie, que de coquillages. Aussi, ne trouvant leur nourriture que sur les bords de la mer, il est à présumer que les rives seules de la Terre-de-Feu sont habitées, et que l'intérieur de cette grande terre, pays montagneux et aride, est tout à fait désert. On a vu que quel-

ques-uns, poussés par la nécessité, commençaient à adopter le genre de vie des Patagons.

Ces derniers se servaient autrefois de l'arc et des flèches; mais il est probable que ces armes étaient plus fortes, et avaient des dimensions plus étendues que celles dont se servent les Pécherais, qui sont petites et faibles; nous avons pu nous procurer un de ces arcs et quelques flèches. L'arc est fait avec soin, long d'environ 80 à 90 centimètres, et garni d'une corde de boyau. Les flèches ont 60 centimètres, elles sont minces, droites, polies, et ont la forme des flèches antiques, c'est-à-dire qu'une des extrémités est garnie de barbes de plumes de chaque côté, et qu'à l'autre est attachée une pointe triangulaire et tranchante de silex, taillée avec adresse. Cette pointe n'est pas solidement fixée au bois, peut-être afin qu'elle reste dans la plaie. Il nous paraît difficile qu'avec ces faibles armes, on puisse tuer de gros animaux.

Chez les uns et les autres, on retrouve cette coutume de se peindre le corps et le visage en rouge, noir et blanc, qui est aussi répandue dans presque toute l'Amérique, et surtout chez les peuples de la partie septentrionale.

D'après ce qui précède, on voit que les caractères qui séparent les Patagons des Pécherais, ne suffisent point pour ranger ces peuplades dans deux races différentes. Il n'y a, à proprement parler, qu'une légère inégalité dans la taille. Les autres différences, dues surtout au genre de vie, sont faciles à apprécier.

Digitized by Google

On ne peut assimiler non plus les Pécherais aux Hyperboréens. On verra combien ils s'en éloignent, en lisant les caractères que M. Desmoulins assigne à ces derniers, qui forment la troisième race de son espèce mongolique.

Voici les caractères de cette race suivant cet auteur. « Race hyperboréenne, ordinairement de 4 à 5 pouces plus petite que la race mongole (4 pieds 6 pouces, 1m46), plus trapue, jambes moins arquées, tête encore plus grosse, toujours en losange, peu ou point de barbe ailleurs qu'à la lèvre supérieure où elle s'allonge moins qu'aux autres Mongoliques : tempérament convulsif. Autochthone de toutes les régions polaires boréales des deux continents, moins peut-être les deux côtés du détroit de Béring[1]. »

[1] *Tableau général des espèces et races humaines*, par Desmoulins.

ESPÈCE MONGOLE.

RACE AMÉRICAINE.

ARAUCANS.

Espèce américaine. Desmoulins, Bory de Saint-Vincent.

Nous vîmes à la ville de Conception, quelques Araucans, c'étaient le cacique Penoléo, ses deux filles et deux serviteurs. Leur aspect, au premier abord, nous rappela les Patagons. Le cacique Penoléo pouvait avoir 5 pieds 6 pouces (1m79), mais il était gros, large, fort, et quoiqu'il fût un peu défiguré par son costume européen, son visage offrait la plus grande analogie avec celui des Patagons que nous avions vus au havre Pecket. Ses deux filles, quoique avec les mêmes caractères de physionomie, étaient d'un visage plus agréable que les Patagones. Ajoutons que l'absence de peinture sur le visage, et un peu plus de recherche dans leur parure, y contribuaient beaucoup; elles avaient la peau d'une nuance basanée très-claire, leur taille était inférieure à celle des Patagones.

Ces indigènes sont les seuls que nous vîmes dans ce pays, où ils sont en quelque sorte en ôtage.

Le jugement que nos compagnons de voyage portèrent sur eux, se rapporte parfaitement à celui que nous venons d'énoncer[1]. Ils les rapprochèrent unanimement des Patagons. Et cette ressemblance de visage n'est pas la seule ; car, d'après ce que nous apprirent plusieurs personnes de Conception, leurs coutumes offrent la plus grande analogie. Le culte des Araucans est une espèce de fétichisme ; ils paraissent cependant reconnaître un principe du bien et du mal. « Ces esprits, dit M. d'Urville[2], sont souvent rendus palpables et visible par des symboles plus ou moins arbitraires, tels que pièces, morceaux de bois, etc. Voilà tout ce qu'on observe chez eux en fait de religion. »

Des espèces de sorciers ou de jongleurs ont sur eux le plus grand empire, ils prétendent guérir les maladies, etc. On voit que cette superstition leur est commune avec les Patagons. De même que ces derniers, ils vont à cheval, ont pour armes de longues

[1] Je vis d'abord ses deux filles, *grandes* créatures de dix-huit à vingt ans, à la coupe de figure tout à fait patagone, mais inférieure par leur corpulence et leur stature. » (D'Urville, *Voy. au Pôle sud*, t. III, p. 57.)

« Cet Indien (Penoléo) et les femmes de sa famille me rappelèrent beaucoup la race patagone, dont ils ne diffèrent guère que par la taille qui est beaucoup plus petite. » (*Ibid.*, t. III, note 26.)

« J'ai encore cru retrouver ici le type patagon dans ces larges visages au front un peu déprimé, au teint d'un rouge de brique. » (*Ibid.*, note 33.)

« Ces Indiens ont assez d'analogie avec les Patagons ; on reconnaît bien la même espèce d'hommes, seulement ils sont moins grands. » (*Ibid.*, note 34.)

Les personnes qui ont vu cette famille ont remarqué une certaine ressemblance avec le type patagon. (*Ibid.*, note 35.)

[2] *Voy. au pôle sud*, t. III.

lances, et les bolas ou lassos, ils se servent aussi de la fronde, suivant M. Bardel [1].

Ces *Indiens*, habitant en deçа des Cordillières, se distinguent en quatre grandes divisions, désignées sous les noms d'Araucans, Huilliches, Pegunches ou Pehuenches, et Puelches. Mais ces divisions sont purement nominales, car elles se subdivisent en une foule de petites tribus, obéissant chacune à un cacique totalement indépendant des autres. Il y a presque autant de caciques que de familles; ainsi le cacique est un vrai patriarche.

Les Araucans sont sédentaires et cultivent le blé et le maïs, mais seulement depuis l'occupation des Espagnols qui leur ont fourni le blé et l'art de le cultiver; auparavant ils étaient nomades et chasseurs, comme le sont encore aujourd'hui leur voisins à l'est, les Huilliches; au nord les Pehuenches, et au sud les Puelches. D'autres peuples venus de l'autre côté des Cordillières, les Moluches et les Peguerches viennent souvent se joindre à eux pour faire des invasions sur le territoire Chilien.

Leur langue paraît avoir beaucoup d'analogie avec celle des Patagons; ainsi que chez ces derniers le *th* ou θ est commun.

La syllabe terminale *che* signifie peuple ou nation; ainsi Puelche, Huilliche, Pehuenche, etc., veulent dire peuple de Puel, de Huilli, de Pehuen, etc. [2].

[1] *Voyage au pôle sud*, t. Ier.

[2] Voir, pour plus de détails, le IIIe vol. de l'*Historique du Voyage au pôle sud*.

Au Chili, on ne fait aucune différence entre ces diverses peuplades.

L'ingénieur Frezier, qui visita le Chili, en 1712, nous a laissé des Araucans une description qui se rapporte entièrement aux renseignements que nous avons obtenus à Conception. « Je me suis informé « avec soin, dit-il, de leur religion et j'ai appris « qu'ils n'en avaient aucune..... Au reste, il s'en « trouve qui croient à une autre vie, pour laquelle « on met à ceux qui meurent de quoi manger, boire « et s'habiller dans le tombeau.... Les femmes de- « meurent pendant plusieurs jours sur le tombeau « de leurs maris, à leur faire la cuisine, à leur jeter « de la chica sur le corps et à leur accommoder leurs « bagages comme pour faire un voyage de longue « durée. Leur couleur naturelle est basanée, tirant à « celle du cuivre rouge. Cette couleur est générale « dans tout le continent d'Amérique, tant méridionale « que septentrionale. Les Indiens du Chili sont de « bonne taille, ils ont les membres gros, l'estomac et « le visage larges, sans barbe, peu agréables, les che- « veux gros comme du crin et plats, constamment « noirs. »

D'après tout ce que nous avons dit sur les Pécherais, les Patagons et les Araucans, et tout ce qu'en ont écrit les voyageurs, nous sommes en droit de conclure que toute l'Amérique méridionale, depuis le Chili et Buénos-Ayres jusqu'à la Terre de Feu, est habitée par de nombreuses peuplades appartenant toutes à une seule et même race.

Digitized by Google

Ces tribus ne sont que des familles plus ou moins nombreuses, obéissant à un cacique ou patriarche. Il y a autant de caciques que de familles. Ces diverses familles ne s'allient point les unes avec les autres; le type se conserve pur, et chaque tribu offre dans les hommes qui la composent une taille et une corpulence à peu près égales. On a vu qu'il y avait à cet égard de grandes différences entre les diverses tribus, les unes n'étant composées que d'hommes de grande taille, tandis que les autres n'offrent qu'une stature médiocre. Ces différences n'existeraient certainement pas, et il y aurait homogénéité dans les tribus, si les alliances avaient lieu entre elles, s'il y avait fusion.

Avant l'arrivée des Européens, il n'y avait aucune différence entre les mœurs de ces peuples; ils étaient tous chasseurs et nomades. Lorsque les ressources diminuaient dans un lieu, ils l'abandonnaient pour aller plus loin. Quelques-uns, habitant les bords de la mer, étaient à la fois pêcheurs et chasseurs.

L'arrivée des Européens, l'importation des chevaux, devenus sauvages dans les plaines et multipliés à l'infini, vinrent offrir aux nomades indigènes un auxiliaire puissant; en même temps que le fer leur fournissait des armes plus sûres. Leurs chasses devinrent plus fructueuses; ils purent en peu de temps se transporter d'un lieu à un autre et parcourir de grands espaces. Mais, nonobstant ces nouveaux et puissants moyens, la chasse n'était pas toujours aussi abondante, et souvent de dures privations leur étaient

imposées ; aussi, plusieurs tribus s'efforcèrent-elles de réunir de nombreux chevaux et d'en former des troupeaux, dont la chair, le lait des cavales furent pour elles d'un grand secours. Ils devinrent donc pasteurs comme les hordes de Kalmoucks du nord de l'Asie. Plus tard, la vue des champs de blé et de maïs cultivés par les Européens, et fournissant une ressource abondante, vint leur enseigner l'agriculture ; dès ce moment, l'état nomade dut cesser, la propriété territoriale fut connue, eut ses limites, des demeures plus solides, plus persistantes, durent s'élever et se réunir pour résister aux invasions et protéger la propriété.

Dans toute cette partie de l'Amérique, on trouve les tribus dans ces différents états ou dans des nuances de passage intermédiaires. Les Araucanos, les plus rapprochés des Européens, et, par conséquent, les plus civilisés, sont cultivateurs. Des tribus au delà des Cordillières possèdent de nombreux troupeaux de chevaux et sont pasteurs ; enfin les peuplades qui habitaient autrefois les bords du détroit de Magellan, où elles vivaient misérablement de pêche et de chasse, sont devenues un peuple chasseur, parcourant de grands espaces de terrain en poursuivant les troupeaux de guanaques. Les seuls habitants de la Terre de Feu sont restés jusqu'à ce jour dans leur misère d'autrefois ; mais on a vu, d'après ce que nous avons dit plus haut, que déjà quelques peuplades possédaient des chevaux et avaient adopté le genre de vie des Patagons. Il n'est point douteux que toutes les autres ne

suivent peu à peu cet exemple et ne franchissent ce premier échelon de civilisation. Ils y seront contraints, du reste, par la disette de vivres ; la nécessité devra nécessairement produire chez ces peuples misérables quelque industrie ; car, maintenant, c'est à peine s'ils peuvent capturer quelques-uns de ces phoques, si abondants autrefois sur les rives du détroit, et qui leur fournissaient une nourriture abondante. Aujourd'hui l'avidité européenne les a presque tous détruits, et chaque jour ils deviennent de plus en plus rares. Il en est de même des *manchots* qui autrefois couvraient toutes les petites îles du détroit et qui aujourd'hui semblent avoir complétement disparu.

Il est donc probable que peu à peu les habitants de la Terre de Feu tendront vers le perfectionnement des Patagons qu'ils ont sous les yeux, que ces derniers deviendront dans la suite pasteurs puis agriculteurs, suivant ainsi naturellement ce chemin de civilisation qui a dû être parcouru d'une manière à peu près analogue par les peuples, aujourd'hui les plus puissants de l'Europe et de l'Asie. De cette manière, les débris du grand peuple américain, loin de s'éteindre complétement, comme peut le faire présager la disparution totale de tant de tribus, se relèveraient peut-être de leurs ruines et se mettraient quelque jour au niveau des nations qui les ont conquis, si des idées de conservation et de philanthropie succédaient chez l'espèce caucasique à cet esprit envahissant et dominateur qui laisse partout derrière lui la mort et la destruction.

Nonobstant les nombreuses explorations faites sur

tous les points des deux Amériques par les voyageurs les plus éclairés, l'incertitude la plus grande règne encore sur la diversité des races ou des espèces d'hommes qui peuplent ces vastes contrées. Les descriptions les plus opposées, les caractères les plus tranchés, selon les différents ethnographes et anthropologistes, porteraient à croire que des espèces différentes existent dans le Nouveau-Monde [1].

D'un autre côté, l'ethnographie de ces divers peuples est un véritable chaos; il existe presque autant de langues que de tribus, et celles-ci sont innombrables; à peine si on peut faire quelque rapprochement entre elles.

Chez quelques-uns de ces peuples règnent les coutumes les plus bizarres; c'est ainsi, par exemple, qu'ils donnent aux enfants, à l'aide d'une compression permanente, horizontale ou latérale, les formes de crâne les plus extraordinaires.

A côté des peuplades les plus sauvages et les plus voisines de la brute, se trouvent d'autres tribus réunies, pour ainsi dire, en corps de nation, chez lesquelles on trouve des vestiges de constructions grandioses qui indiqueraient une certaine aptitude pour les arts, et attesteraient qu'autrefois ils étaient parvenus à un certain degré de civilisation.

Mais, pour jeter quelque jour sur cette question si obscure, l'anthropologie ne doit point se préoccuper de cette grande diversité de langues, de ces singulières

[1] Voyez Bory de Saint-Vincent et Desmoulins, ouvrages cités.

coutumes et de ces différents degrés de civilisation, qui surprennent au premier abord et ne laissent dans l'esprit que doute et confusion. Le moyen le plus sûr, le plus certain et le plus prompt pour caractériser ces peuples, c'est de bien observer et de préciser avec soin leurs caractères zoologiques. La comparaison établira ensuite facilement des divisions ou des rapprochements certains.

C'est en suivant cette marche que nous sommes arrivé à acquérir la conviction que les peuples des deux Amériques appartenaient, ainsi que nous l'avons dit (page 179), à une seule et même espèce, et que les races ne nous paraissaient point aussi nombreuses que le prétendent quelques auteurs.

Après avoir visité les Patagons et les Pécherais, puis les Araucans, les premiers naturels que nous vîmes furent ceux de la Polynésie. Nous trouvâmes quelque ressemblance entre eux et les précédents, mais peu versé dans les observations anthropologiques, nous ne les rattachâmes pas sur-le-champ aux peuples de l'Amérique méridionale. Les habitants des îles Gambier, par leur teint plus foncé, ceux des Marquises par le tatouage qui les couvrait entièrement, enfin les uns et les autres par leur coiffure, leurs ajustements divers, étaient défigurés et déguisés à nos yeux.

Mais à Taïti, nous ne pûmes conserver de doute ; nous avions bien sous les yeux les mêmes types dont nous avions vu les représentants à Conception, dans le cacique Penoléo et ses gens. C'était bien la même

physionomie, la même corpulence forte, la même stature élevée. Dès lors, il ne resta plus de doute dans notre esprit. Les habitants de l'Amérique méridionale et les Polynésiens étaient deux rameaux d'une même race. Sans chercher par quelle suite de causes, d'événements ou de révolutions cette séparation pouvait avoir eu lieu, nous constatâmes ce fait matériel.

Nous ne pensions pas cependant rattacher les Polynésiens à tous les habitants de l'Amérique; sous l'influence des descriptions si diverses faites de ces différents peuples, nous pensions qu'il existait, en effet, sur le Nouveau-Continent plusieurs espèces d'hommes.

A notre arrivée à Paris, M. Karl Bodmer, artiste distingué qui accompagnait M. le prince de Newied dans son voyage de l'Amérique du nord, eut l'obligeance de nous communiquer ses beaux dessins, représentant la plupart des types des diverses tribus[1].

Nous fûmes frappé de leur ressemblance avec les naturels de l'Amérique du sud; c'était bien la même race, il n'y avait pas à s'y tromper; les uns et les autres étaient au même degré de civilisation et offraient les plus grandes analogies, dans leurs coutumes, leurs vêtements, leurs parures, leur genre de vie en un mot.

Récemment, l'arrivée successive, à Paris, des Boto-

[1] Rien, soit sur l'Anthropologie, soit dans l'Histoire des Voyages, n'avait encore été publié de si parfait, si exact, si complet que ces dessins, dont une gravure soignée et consciencieuse a été la fidèle interprète.

Digitized by Google

cudos, des Ioways et des O-gibbe-ways est venue apporter un nouveau degré de force à nos déterminations, et ajouter, s'il était possible, à nos convictions.

A cette époque, nous avons exprimé notre opinion à ce sujet, dans une note présentée à l'Académie des Sciences[1]. Plus tard nous sommes entré dans de nouveaux développements. Qu'il nous soit permis de rappeler ici quelques-unes des idées que nous émettions sur ce fait si important pour l'Ethnologie, à propos des Américains Ioways[2].

« Indépendamment de cette famille d'Ioways, une collection de plus de trois cents portraits, où la plupart des tribus de l'Amérique du nord avaient des représentants, aidait à donner de tous ces peuples l'idée la plus complète et la plus exacte; et on ne pouvait mettre en doute l'exactitude et la vérité de ces portraits; car les douze Ioways étaient là pour attester tout le mérite de ces naïves et consciencieuses peintures.

« Dans l'examen de cette curieuse collection, une chose frappe au premier abord : c'est la grande analogie, l'air de famille que présentent ces physionomies américaines qui toutes peuvent se rattacher à un même type. Leur visage a quelque chose du type caucasique; mais l'observation y découvre bientôt de

[1] Voyez, *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, 19 mai, 7 et 30 juillet 1845.

[2] Voyez, *Note sur les Ioways* dans *l'Annuaire des Voyages et de la Géographie*, pour 1846.

nombreuses différences. La légère proéminence des pommettes rend la face un peu anguleuse, les lèvres sont un peu larges, la supérieure est un peu arquée; le nez est prononcé, droit, quelquefois presque aquilin, et cependant large à la pointe, avec des narines très-ouvertes. La saillie prononcée des arcades sourcilières, l'abaissement des sourcils, rendent les yeux enfoncés et peu ouverts. Les yeux et les cheveux sont noirs et la barbe rare ; enfin, chez tous, la couleur de la peau est la même.

« Ainsi, quelles que soient les formes du crâne, qui varient chez quelques tribus, mais qui, le plus souvent, sont le résultat de déformations artificielles, quelles que soient les différences individuelles, toutes ces tribus peuvent être ramenées à un même type, dont elles s'écartent peu. On remarque chez les individus une uniformité de traits, des ressemblances fréquentes, indices certains d'une race pure, sans mélange, en un mot, d'une race primitive.

« L'Amérique du sud offre peut-être, dans quelques-unes de ses peuplades, des différences plus grandes, une coloration plus foncée chez quelques tribus, une taille plus ou moins élevée; cependant le type américain se retrouve toujours, et je n'hésite point à regarder ces peuples comme appartenant à la même race.....

« Ainsi, du nord au sud, les deux Amériques sont habitées par une même race d'hommes; mais cette race si tranchée, si caractérisée, n'est point bornée

au Nouveau-Continent. J'ai visité les principales îles de la Polynésie, et dans le peuple qui les habite, j'ai observé les analogies les plus frappantes avec les Américains.

« Et ceci n'est point une hypothèse, résultat d'un système; je ne m'appuie que sur un fait positif, la ressemblance de physionomie de ces peuples, preuve plus forte, suivant moi, que toutes les analogies de coutumes, de langues, etc.

« On sait que le peuple polynésien qui habite de nombreuses îles, depuis l'île de Pâques jusqu'à l'archipel Tonga, depuis la Nouvelle-Zélande jusqu'aux îles Hawaï, est identiquement le même, parle des dialectes d'une même langue, a les mêmes coutumes, est parvenu au même degré de civilisation. Ce fait est reconnu par tous les navigateurs. Or, si l'on compare les descriptions que les voyageurs ont faites, dans de nombreux ouvrages, des Polynésiens et des Américains, on sera convaincu, comme nous, de leur identité.

« L'amiral d'Urville, avait déjà remarqué chez l'un des Patagons, une grande ressemblance avec les Nouveaux-Zélandais; plus tard, il dépeint ainsi le cacique Penoléo « Sa physionomie n'avait aucune expression, et tout en lui offrait le type de figure que j'avais souvent observé à Taïti et à la Nouvelle-Zélande. Aussitôt il me rappela Taï-Wanga, notre compagnon de route de Sydney à la baie des Iles, en 1824. »

« Cette observation est d'un grand poids : elle n'est point due à l'esprit de système; car, chose singulière,

nonobstant ce fait matériel, cette preuve éclatante, d'Urville ne songe point à rattacher les Araucans aux Polynésiens, préocupé qu'il est de trouver des similitudes dans les langues : « En dépit, dit-il, de quelques ressemblances apparentes pour la forme et la prononciation de quelques termes, la langue des naturels du Chili ne put jamais rien devoir ni fournir à la langue des Océaniens. »

« La ressemblance de physionomie est, suivant moi, la meilleure preuve de l'identité des Américains et des Polynésiens; mais, s'il me fallait citer des analogies dans les coutumes, il s'en présenterait en foule.

« Quoique le genre de vie soit nécessairement différent sur un vaste continent et sur des îles de peu d'étendue, cependant les uns et les autres sont au même degré de civilisation. La hiérarchie sociale et sacerdotale y est à peu près la même, et leurs religions sont également obscures; ils ont le même soin et le même respect pour les tombeaux. Chez les Mandans, les cadavres sont exposés sur des poteaux de même qu'aux Marquises et à la Nouvelle-Zélande; et on porte de la nourriture aux dépouilles des morts; mais, chose bien plus caractéristique, ils se coupent une ou plusieurs phalanges du petit doigt en signe de deuil, coutume répandue dans toute la Polynésie, et qui se trouve également chez les Guaranis du Paraguay et les Califormiens. Chez les Assiniboins et chez d'autres tribus, une grande place pavée existe devant chaque village pour servir aux réunions; il en est de

même aux Marquises et dans plusieurs autres îles polynésiennes. « Sur le rivage de l'île de Pâques, d'énormes rochers ont été taillés et représentent des figures gigantesques; sur d'autres points de l'Océanie, entre autres à l'île Ualan, on voit des murailles formées de blocs énormes, dont l'existence est un problème pour les navigateurs. Ne retrouve-t-on point là la trace de ces constructions cyclopéennes qui couvrent le sol des deux Amériques? De même que les Américains, les Polynésiens ont l'amour des ornements; ils se peignent de couleurs vives, se tatouent, s'épilent avec soin, se rasent la tête en partie, perforent et distendent le lobe de l'oreille et y suspendent de lourds ornements. A Ualan, les indigènes se couvrent la lèvre inférieure d'une coquille, coutume qu'on retrouve sur la côte N.-O. d'Amérique; le vêtement des chefs de Taïti, appelé *tipouta*, est le *poncho* des Araucans.

« Enfin, ces deux peuples sont guerriers, anthropophages; ils se servent des mêmes armes, lances, casse-têtes, flèches, etc. La chevelure des ennemis est le trophée de leur victoire.

« Certes, toutes ces analogies que je présente sans ordre, et dont il me serait facile d'augmenter le nombre, ne peuvent être l'effet du hasard.

« Beaucoup de savants cherchent dans l'analogie des langues, les preuves des rapports des races; or, les langues polynésiennes n'ont jusqu'ici présenté avec les langues américaines que des rapports éloignés. Cependant un savant ethnologue, M. d'Eichtal,

vient, dans un intéressant mémoire[1], de montrer des analogies entre le polynésien et plusieurs langues américaines. Mais, quand même ces ressemblances de mots n'existeraient pas, les langues de l'Amérique elle-mêmes sont innombrables et diffèrent profondément entre elles; elles ne se ressemblent que par les formes grammaticales, qui sont d'une grande simplicité, de même que chez les Polynésiens. J'ajouterai que toutes les langues de l'Amérique sont loin d'être connues, et peut-être quelque jour, trouvera-t-on, dans quelque dialecte ignoré, l'origine de la langue polynésienne. »

Ainsi, l'Anthropologie montre par l'étude des caractères zoologiques, les liens de parenté qui unissent toutes ces peuplades du Nouveau-Continent et des nombreuses îles de la Polynésie, et en forment un grand peuple.

Ces déterminations positives doivent être le point de départ de l'Ethnologie. C'est maintenant à cette science de nous montrer par la comparaison des langues, des mœurs, des coutumes; par l'étude approfondie des ruines éparses çà et là, des vestiges de l'histoire et des traditions, les liens qui unirent autrefois ces peuples, leur origine, leurs migrations, leur apogée et leur décadence en civilisation.

[1] *Études sur l'histoire primitive des races océaniennes et américaines*, par G. d'Eichthal, 1845.

OCÉANIE.

Cette cinquième partie du monde a éprouvé, dans ses divisions et subdivisions, une foule de noms divers, dont le nombre ne peut que jeter de l'obscurité sur son histoire géographique et ethnographique. Afin d'éviter toute erreur, nous préciserons ce que nous entendons par les dénominations que nous voulons employer, et qui nous semblent être les plus convenables pour l'Anthropologie.

1° L'Australie comprend la Nouvelle-Hollande et la Tasmanie, ou terre de Van-Diémen.

2° La Polynésie se compose de toutes les îles de l'Océan Pacifique, depuis la côte ouest d'Amérique jusqu'aux Philippines et aux Moluques, y compris ce qu'on a appelé Micronésie et Mélanésie, divisions qui nous paraissent superflues.

3° La Malaisie, ou Indes orientales, archipel Indien, contient les îles de la Sonde, les Philippines, les Moluques, etc.

L'ensemble de ces trois divisions sera pour nous l'Océanie.

Les espèces et les races qui peuplent cette vaste partie du globe, ont été décrites avec soin par une foule de voyageurs et d'observateurs éclairés. Des dessins et des portraits nombreux en ont été faits, et reproduits par la gravure.

On croirait, d'après cela, que ces peuples sont par-

faitement connus; cependant la plupart des ouvrages faits sur cette matière par des hommes d'un grand savoir, mais qui n'avaient point vu, contiennent une foule d'erreurs.

D'un autre côté, les voyageurs ont quelquefois été égarés par l'esprit de système. Observer une race et la décrire, est chose facile; mais deviner son origine la rattacher à d'autres races par l'analogie du langage et des coutumes, débrouiller ses croisements et ses mélanges; voilà de quoi exciter au plus haut dègré l'imagination du penseur et du philosophe; mais alors, les systèmes remplacent souvent la stricte observation. Les hypothèses prennent la place des faits et, parmi ces derniers, on choisit ceux qui semblent appuyer les systèmes, et il se trouve souvent que ce sont les moins saillants [1].

Les exemples de ce que nous avançons ne nous manqueront pas dans le cours de cet ouvrage; aussi, ferons-nous tous nos efforts pour éviter cet écueil, et si nous hasardons quelque hypothèse, nous nous efforcerons, autant que possible, de l'appuyer sur des faits.

Forster, ce savant compagnon de Cook, est le premier qui nous ait tracé des descriptions complètes et conformes à la science, de quelques peuples de l'Océanie, et qui les ait divisés en deux races principales, une race jaune et une race noire. Ses divi-

[1] « Ils créent des systèmes ingénieux, à la vérité, mais qui ne sont point du tout conformes à la nature. » (Forster, page 193.)

Digitized by Google

sions ont été adoptées par la plupart des navigateurs qui l'ont suivi. Cependant, il importe de remarquer que Forster n'a visité que quelques peuples de ces deux races, peuples parfaitement homogènes, à la vérité, et offrant les mêmes caractères. Pour la race jaune, ce sont les naturels de Taïti, de Tonga, des Marquises et de l'île de Pâques; pour la race noire, ce sont les indigènes des Nouvelles-Hébrides, de la Nouvelle-Calédonie et enfin ceux de Mallicolo.

Les divisions de Forster ne doivent donc faire foi que pour ces indigènes seulement; car il est possible que, s'il eût visité les Carolins, les Australiens, les Papous, etc., il eût peut-être reconnu d'autres variétés, et modifié sa classification; notons aussi que Forster, en reconnaissant deux races dans l'Océanie, ne prétendait pas dire qu'elles appartenaient à ce qu'on a appelé race jaune ou mongole, et race nègre; il se bornait à constater la présence de deux races distinctes, il est facile de s'en convaincre en lisant avec soin ses écrits. « Nous avons, dit-il, observé surtout deux grandes variétés parmi les insulaires des mers du sud, une race plus blanche... et l'autre qui est plus noire. » Ces deux divisions, employées d'une manière spéciale, n'ont donc aucun rapport avec les grandes divisions du genre humain. Depuis Forster, d'autres naturalistes ont visité la plupart des îles de l'Océanie. Il n'est pas un archipel, peut-être, pas une île un peu importante, qui n'ait été explorée, et dont les habitants n'aient été décrits. C'est donc avec une grande sûreté qu'on peut rattacher ces peuples les uns aux autres, et

Digitized by Google

tenter leur classification. Aucun des matériaux ne nous manque. Coutumes, mœurs, langages, viennent prêter leur appui aux caractères principaux, aux caractères zoologiques.

Quant à l'origine de ces peuples, divers systèmes sont en présence; nous les examinerons avec soin, lorsque nous aurons fait connaître suffisamment les caractères zoologiques des espèces et des races.

On a vu dans notre classification que nous reconnaissions dans l'Océanie deux espèces : 1° l'espèce mongole, et 2° l'espèce nègre. Nous nous occuperons d'abord de la première.

ESPÈCE MONGOLE.

RACE POLYNÉSIENNE.

Syn.	Variété	asiatique australe.	Buffon.
	Race	malaise.	Blumenbach, Duméril, etc
	—	brune foncée.	Virey.
	—	hindoue-caucasique.	Lesson.
	Espèce	malaise ou océanique.	Desmoulins.
	—	neptunienne.	Bory de Saint-Vincent.

La race polynésienne est bien tranchée et bien distincte; elle habite tout la Malaisie et la plus grande partie de la Polynésie, y compris les nombreuses îles séparées par d'Urville sous le nom de Micronésie.

Les caractères généraux de cette race peuvent être ainsi formulés:

Peau de couleur basanée, d'un jaune lavé de bistre, plus ou moins foncé, très-clair chez quelques-uns et presque brun chez d'autres [1]. Cheveux noirs, gros, lisses et quelquefois frisés. Yeux noirs, plus fendus qu'ouverts, nullement obliques. Nez long, droit, quelquefois aquilin ou bosselé, narines larges, ouvertes,

[1] Nous répéterons ici que les dénominations de cuivré, d'orangé, de jaune citron, etc., nous paraissent vicieuses et donnent une idée fausse d'une couleur qui est la même que celle d'un Arabe, ou d'un habitant du midi, bruni par le soleil. Il s'y joint seulement chez les variétés malaise et carolinienne, une légère teinte plus chaude et un peu plus intense.

le faisant paraître quelquefois un peu épaté, surtout chez les femmes et les enfants; chez eux aussi, les lèvres, qui, en général, sont un peu grosses et arquées, sont légèrement proéminentes. Dents belles, incisives larges. Pommettes un peu larges, nullement saillantes, élargissant le visage, qui est cependant plus long que large.

Voici les caractères du crâne chez cette espèce, d'après Blumenbach :

« Sommet de la tête légèrement rétréci. Front un peu bombé. Os de la pommette nullement saillants. Mâchoire supérieure un peu portée en avant. Bosses pariétales très-prononcées. »

Chez tous les individus de l'espèce polynésienne, ces caractères sont constants.

Le portrait que nous venons de tracer de ce type ne diffère en rien de celui qu'en ont donné les différents navigateurs.

Forster dépeint ainsi les habitants de Taïti :

« Leur peau est moins basanée que celle d'un Espagnol et elle n'est pas aussi jaune que celle d'un Américain ; elle est d'une nuance plus légère que le teint le plus blanc d'un habitant des Indes orientales ; en un mot, c'est un blanc mêlé d'un jaune brunâtre. Leurs cheveux sont communément noirs, forts ; ils flottent naturellement en boucles charmantes, et l'huile parfumée de cocos qu'on y répand les rend très-luisants. En général, ils ont les traits du visage réguliers, doux et agréables ; le nez est un peu large en dessous. La physionomie des femmes est ouverte

et gaie, et leurs yeux sont pleins, vifs et étincelants. Elles ont le visage plus rond qu'ovale. Le corps, au-dessus de la ceinture, est bien proportionné; les contours ont un charme et une grâce inexprimables. La plupart des chefs ressemblent à des athlètes par la taille; mais on leur remarque toujours quelque chose d'efféminé. Le bas peuple est aussi communément bien taillé, mais il est plus actif, et ses membres et ses jointures ont plus de souplesse. En général, la taille des chefs est haute; j'en ai vu plusieurs de six pieds trois pouces, et un de six pieds quatre pouces (mesure anglaise). Les femmes sont d'une petite taille[1] »

« Les mêmes traits physiques, dit M. Moërenhout, distinguent tous les insulaires, depuis l'île de Pâques jusqu'à la Nouvelle-Zélande, jusqu'aux îles des Amis et de Sandwich. Un teint olivâtre tirant sur le brun, mais non pas cuivré, variant peu dans les différentes îles, une stature élevée et beaucoup au-dessus de la taille moyenne, des membres nerveux et parfaitement dessinés, un front élevé, la contenance ouverte, les yeux noirs, grands, vifs et pleins d'expression, le nez très-peu aplati, la bouche très-belle, quoique les lèvres soient généralement plus grosses que celles de la race blanche, la denture superbe, la face ovale et dont l'angle égale souvent celui des blancs et s'en approche toujours, les cheveux noirs et frisant à larges boucles[2]. »

[1] Forster, *Observations faites pendant le deuxième voyage de Cook*, page 208.

[2] Moërenhout, t. II, page 248

Le missionnaire Ellis les dépeint ainsi :

« Leurs cheveux sont d'un noir brillant, ou d'un brun foncé, droits, souvent soyeux et bouclés. La couleur dominante est un brun olive, bronzé ou rougeâtre. Il y a, du reste, de très-grandes variations dans le teint des habitants d'une même île. Les habitants de Manaia, de Manglaa, etc., ne sont pas plus foncés que les habitants de quelques parties de l'Europe méridionale [1]. »

A ces différentes descriptions des Polynésiens, nous ajouterons celle qu'en font Quoy et Gaimard :

« Depuis le climat tempéré de la Nouvelle-Zélande jusqu'à Tikopia et aux îles Carolines, où il fait une chaleur brûlante, partout ce sont les mêmes hommes : grands, robustes, à physionomie ouverte et dont les traits ne déplaisent point; il n'est même pas rare de rencontrer de belles figures parmi eux. On s'accoutume facilement à la vue de ces hommes nus de couleur jaune cuivrée, parce qu'ils présentent de belles proportions... Leurs longs cheveux noirs et ondulés, qu'ils laissent flotter sur leurs épaules en boucles élégantes, ne contribuent pas peu à leur donner un agréable aspect [2]. »

La plupart des auteurs reconnaissent trois races distinctes chez les Polynésiens; ce sont, indépendamment de ces derniers, les Carolins ou Micronésiens et les Malais ; mais, en lisant ces différents auteurs, il est facile de se convaincre, qu'en établissant

[1] Ellis, *Polynesian researches*, t. II, page 13.

[2] Quoy et Gaimard, *Zoologie du voyage de l'Astrolabe*, t. 1er, p. 17.

ces divisions, ils n'ont pas été guidés par les caractères zoologiques, mais bien plutôt par les différences des langues et des coutumes.

Pour nous, ces races ne sont que de simples variétés de peuple à peuple.

Chez ces trois variétés se trouvent, à des degrés différents, tous les caractères spécifiques que nous venons de décrire; elles ne présentent entre elles que de légères différences dans les caractères zoologiques.

1° Les Polynésiens sont les plus blancs de ces trois variétés; c'est aussi le plus beau type. Parmi eux, on trouve des hommes d'une stature et d'une corpulence herculéennes. Leur visage est souvent beau, et c'est parmi eux que cette forme droite ou allongée du nez, qui les distingue de la race mongole proprement dite, se rencontre le plus souvent.

Ils parlent des langues sœurs ou des dialectes d'une même langue.

Leurs coutumes et leurs mœurs sont à peu près les mêmes; les différences de climat et, par conséquent, de genre de vie, y apportent seulement quelques modifications, comme à la Nouvelle-Zélande.

Presque tous font usage du kava. Ils reconnaissent la loi du tabou.

2° Les Carolins ou Micronésiens diffèrent peu des Polynésiens; leur teinte est un peu plus foncée et un peu plus jaune. Ils sont d'une taille moins élevée; ils sont, en général, moins beaux.

Les coutumes sont à peu près les mêmes; cepen-

dant ils ne connaissent point le tabou, ne font point usage du kava. Quelques-uns mâchent le bétel.

Leurs langues sont différentes de celles des Polynésiens ; elles sont nombreuses et paraissent différer entre elles.

La civilisation est chez eux au même degré que chez les précédents.

3° Les Malais diffèrent peu des *Micronésiens* : même couleur de la peau, même taille et mêmes proportions ; visage souvent un peu plus large, lèvres un peu plus grosses, nez plus fréquemment élargi à la pointe.

L'usage du bétel est généralement répandu parmi eux ; ils usent aussi de l'opium dans quelques localités.

Langues sœurs nombreuses, ayant des analogies fréquentes.

Le voisinage des Indous, des Chinois, la fréquentation des Européens, ont donné aux Malais un degré de civilisation supérieur à celui des deux autres variétés.

Les caractères différentiels de ces trois variétés ne sont point absolus, il en est de même, en général, entre toutes les races d'une même espèce. Ainsi, les habitants de l'île de Pâques, des nombreuses îles Pomotou, sont plus bruns que ceux de Taïti et des autres archipels; de même, au milieu des Carolins, à l'île Nougouor, nous avons vu les plus blancs des Polynésiens; il est même probable que les Harfours de Manado, situés au milieu des Malais, appartiennent à la variété dite polynésienne.

Digitized by Google

Enfin, la couleur même, dans ces trois variétés, offre une foule de nuances, suivant les individus.

Nous ne nous étendrons pas plus longuement sur les caractères des races et des variétés polynésiennes. Ces caractères ressortiront mieux dans l'aperçu que nous allons donner des différents peuples que nous avons visités dans l'Océanie. Nous ne parlerons pas avec détail des mœurs, des usages et coutumes; nous renvoyons, pour cela, à l'Historique du Voyage et à une foule d'ouvrages qui ont traité longuement de ces matières. Ces détails n'étant pour nous, ainsi que nous l'avons déjà dit, que des caractères secondaires, nous nous bornerons à citer les plus saillants, d'une manière sommaire, à l'appui des caractères zoologiques, les plus importants, selon nous, les plus sûrs et les moins sujets à erreur pour déterminer les diverses espèces du genre humain.

Aux peuples que nous avons visités, nous rattacherons tous ceux qui ont été vus par Forster, Labillardière, Péron, d'Urville, Quoy et Gaimard, Lesson, en un mot, tous les peuples qui forment la race polynésienne, de manière à montrer l'ensemble complet de chaque race ou variété, et à en bien préciser les limites. Ce qui nous a déterminé à adopter cette méthode, c'est que souvent un peuple appartenant à la race polynésienne et même à l'espèce nègre, a été rattaché à la variété malaise, *et vice versâ*, par plusieurs auteurs qui n'avaient point vu, et qui avaient été induits en erreur par des descriptions insuffisantes ou des dessins imparfaits. Nous en avons déjà cité des

exemples. On a vu quelle confusion pouvaient jeter dans la science de semblables erreurs; c'est afin de les éviter que nous citerons ici tous les peuples dont se compose chaque race ou chaque variété en particulier.

Digitized by Google

RACE POLYNÉSIENNE.

ARCHIPEL POMOTOU.

Parmi ces nombreuses petites îles, réunies sous le nom d'archipel Dangereux ou Pomotou, nous avons visité celles de Mangareva ou Gambier, formant à elles seules un petit archipel, entouré d'une ceinture de récifs.

Les naturels de ces îles, offrent tous les caractères de la race polynésienne. Leur couleur est seulement un peu plus foncée que celle des Taïtiens. Ils ne présentent point, comme quelques-uns de ces derniers, un embonpoint excessif. A la vérité, à part quelques poissons et très-peu de volailles, leur nourriture est toute végétale. Ils sont forts, bien proportionnés; mais on ne rencontre point chez eux ces formes athlétiques et cette stature élevée de quelques Taïtiens.

Contrairement à l'usage presque généralement adopté parmi les races de l'espèce mongole, de s'arracher la barbe, ceux-ci la laissent croître; elle est noire, et assez épaisse à la lèvre supérieure et au menton, mais rare aux joues.

Leur langue est très-voisine de celle de Taïti[1].

La théogonie des îles Mangareva offre avec celle de Tonga, qui nous a été revélée par Mariner, la plus singulière coïncidence. Dans ces deux archipels on explique ainsi l'origine de la terre : un Dieu, *Tangaloa* à Tonga, *Mawi* à Gambier, s'amusait à pêcher à la ligne (ce dernier avait mis à l'hameçon une de ses oreilles) bientôt il sentit une résistance, tira et amena la terre au-dessus des eaux; mais la ligne cassa, et les îles Tonga pour les uns, Mangareva pour les autres, restèrent seules; le reste fut submergé.

A Tonga, Tangaloa est le Dieu des arts et métiers. A Mangareva, il préside aux productions de la terre.

Le Dieu Mawi, « si célèbre à la Nouvelle-Zélande, dit d'Urville, joue aussi un grand rôle dans leur mythologie. »

A Tonga, c'est un être gigantesque, couché sur le dos et qui soutient la terre sur sa poitrine; nous avons vu qu'à Mangareva ce fut lui qui pêcha la terre.

Enfin, dans l'archipel Tonga, l'île de ce nom était consacrée à la sépulture des chefs, et nommée pour cela Tonga-Tabou. A Mangareva, l'île Anga-Kawita était également Tabou et servait au même usage.

Les morts enveloppés d'étoffe (tapa) étaient placés dans les grottes et le creux des rochers.

[1] « Les missionnaires m'ont assuré que les naturels de ces îles avaient aussi un chant national qu'ils appelaient *Pihe*. C'est un trait de ressemblance avec ceux de la Nouvelle-Zélande. (D'Urville, *Voyage au pôle sud*, t. III, p. 161.)

Les navigateurs qui les ont visités, avant l'arrivée des missionnaires, s'accordent à dire qu'ils étaient très-jaloux de leurs femmes, contrairement aux mœurs des autres îles de l'Océanie.

Ils étaient guerriers et anthropophages.

Leurs armes sont de longs bâtons, ou casse-têtes, en forme de petite pelle, oblongue et aplatie, et des lances de bois dur, terminées par les arêtes barbelées de la queue de certaines espèces de raies.

La navigation chez eux est dans l'enfance; à peine s'ils ont pour pirogues quelques troncs d'arbres creusés; la plupart du temps, ils se servent d'informes radeaux, composés de quelques poutres liées ensemble.

Ils sont presque entièrement tatoués, mais sans grâce. Ce tatouage est en grandes masses ou raies très-rapprochées, qui leur couvrent la moitié du corps, et surtout les membres inférieurs, comme un vêtement.

Ils fabriquent des étoffes, ou *tapa*, avec des écorces d'arbres battues; ils savent aussi tisser quelques nattes et paniers.

Le kava, le bétel ne croissent point sur ces îles; on ne voit pas cependant qu'ils aient cherché à remplacer ces matières dont l'usage est si général dans les îles de l'ouest.

Ces naturels ne manquent point d'intelligence; depuis l'arrivée des missionnaires, la plupart ont appris à lire et à écrire.

Nous croyons pouvoir rattacher aux insulaires de

Digitized by Google

Mangareva, ceux de toutes les nombreuses îles de l'archipel Dangereux; la plupart ont été visités par les navigateurs et ont offert partout des caractères analogues[1].

[1] Nous citerons ici sommairement les descriptions que les différents navigateurs ont données des naturels des principales îles :

Ile Désappointement. « Ces Indiens, d'une couleur bronzée, sont bien proportionnés; ils sont armés de massues et de longues lances. » (*Voyage de Byron*).

Iles du roi Georges. « Ce sont les mêmes. Les hommes étaient nus; mais les femmes portaient une espèce de tablier; ils avaient des pirogues doubles ». (*Idem*).

Iles de la reine Charlotte. « Les habitants étaient d'une taille moyenne, leur teint était brun, et ils avaient de longs cheveux noirs épars sur leurs épaules. Les hommes étaient bien faits et les femmes belles. Leur vêtement était une espèce d'étoffe grossière, attachée à leur ceinture. » (*Voyage de Wallis*).

« A l'île d'Egmont, ils possédaient des pirogues doubles. » (*Idem*).

Ile de Gloucester. « Ces Indiens avaient de longues piques et paraissaient être à tous égards de la même nature que ceux que nous avions vus les jours précédents. »

Ile d'Osnabruck. « Ce sont les mêmes hommes. Doubles pirogues. » (*Idem*).

Ile du Lagon. « Ils nous parurent être grands et avoir la tête extrêmement grosse, peut-être était-elle enveloppée avec une étoffe. Ces habitants sont de couleur de cuivre et ont de grands cheveux noirs; ils portaient des bâtons ou des piques qui avaient deux fois la hauteur de leur corps. Il nous sembla qu'ils étaient nus. (*Premier voyage de Cook*).

Les Groupes. « Ils sont à peu près de notre taille, bien faits. Il nous sembla qu'ils étaient nus et d'un teint brun. Leurs cheveux noirs étaient renfermés dans un réseau autour de la tête, et formaient par derrière une espèce de touffe. La plupart portaient deux armes dans leurs mains; l'une était un bâton mince, de 10 à 14 pieds de long, avec un petit nœud comme la pointe d'une lance, l'autre avait environ 4 pieds de long et la forme d'une pagaye. (*Idem*).

Ces armes sont celles des habitants de Gambier.

Ile Tiokea. « Les habitants de cette île et, peut-être, ceux de toutes les îles basses, sont d'une couleur beaucoup plus brune que ceux des îles plus élevées. En tout, leur langue approche beaucoup du dialecte de Taïti.

Digitized by Google

Nous avons vu à Mangareva quelques naturels de l'île Rapa; ils sont en tout semblables aux Mangareviens.

En longeant les îles Minerve et Serles, nous aperçûmes sur le rivage plusieurs naturels; ils nous parurent entièrement nus et très-foncés en couleur; quelques-uns portaient des lances.

En résumant les descriptions faites par les différents navigateurs sur les habitants de l'archipel Pomotou, on voit que, dans toutes les îles, ces naturels sont les mêmes et qu'ils ne diffèrent pas des autres Polynésiens de l'ouest. La seule différence qu'ils présentent est une teinte plus foncée; mais cela ne doit point surprendre chez des gens habitant de petites îles basses, constamment occupés, sous un soleil ardent, à chercher leur nourriture sur un rivage de sable blanc.

Une coutume qui paraît être générale chez ces peuples, est celle de porter les cheveux et la barbe longs.

Dans toutes les îles, ils paraissent être d'un naturel féroce et guerrier; ils ont constamment été vus avec leurs armes.

A l'archipel Pomotou nous réunirons l'île de Pâques ou Waïhou, quoiqu'elle s'en trouve à une grande distance. C'est la première île de l'Océanie qui se présente en venant d'Amérique. Elle offre un in-

Le salut se fait par l'attouchement du nez. Ils possèdent des chiens semblables à ceux de Taïti. Leurs armes sont des massues et de longues piques garnies de queues de raies. » (Deuxième voyage de Cook).

Digitized by Google

térêt particulier par des ruines de constructions grandioses, appartenant à un autre âge et indiquant une certaine civilisation.

Aujourd'hui, les habitants de l'île de Pâques sont au même degré de civilisation que le reste des Polynésiens, avec lesquels ils ont les plus complètes analogies.

Cette île a été successivement visitée par Cook[1], Lapeyrouse, Beechey, et récemment par la frégate la *Vénus;* voici le portrait que le commandant Dupetit-Thouars fait de ses habitants : « Les hommes sont

[1] Voici ce que dit des naturels de l'île de Pâques ce célèbre navigateur :

« D'après quelques paroles qu'ils proférèrent, nous conclûmes que leur langue est un dialecte du taïtien. D'ailleurs, tout en eux annonçait une origine commune; ils étaient d'une stature moyenne, mais un peu minces. Leurs traits ressemblaient à ceux des Taïtiens, mais ils étaient moins agréables; ils étaient tatoués comme les naturels des îles de la Société, des îles des Amis et de la Nouvelle-Zélande. Le bas de leurs oreilles était si allongé qu'il appuyait presque sur l'épaule, étant percé d'un très-grand trou. » (*Deuxième voyage de Cook*).

« On remarquera, dit Forster dans le même voyage, qu'ils ont aussi l'usage de se tatouer, qu'ils fabriquent également des étoffes avec une écorce d'arbre, que la forme et le travail de leurs massues et la manière d'apprêter leurs aliments sont les mêmes. D'ailleurs, le dialecte de l'île de Pâques est pareil à beaucoup d'égards à celui de la Nouvelle-Zélande, et il a aussi quelque chose de celui de Taïti. Ils ont des lances armées à la pointe d'un morceau triangulaire de lave. Un d'eux tenait une massue de combat, d'environ 3 pieds, sculptée à une extrémité, et d'autres en avaient de courtes pareilles aux Patous-Patous de la Nouvelle-Zélande. Ils se barbouillent de craie rougeâtre et d'une couleur orangée. Leur front est resserré; leur nez, sans être trop large, est un peu plat entre les yeux, leurs lèvres sont fortes, quoiqu'elles n'aient pas l'épaisseur de celles des nègres. Leurs cheveux sont noirs et bouclés, leurs yeux d'un brun foncé et petits; ils ont des espèce des diadèmes de plumes; ils cuisent leurs aliments dans un four creusé en terre. »

Digitized by Google

d'une belle taille, ils ont environ 1m80 à 90 centimètres; ils sont bien faits, ont le front haut, les cheveux très-noirs, les yeux vifs, les lèvres plates, le nez un peu aquilin, le menton saillant; le haut de leur tête semble avoir été comprimé; car elle se termine toujours en forme oblongue. Les femmes qui vinrent à bord étaient toutes très-jeunes; elles étaient beaucoup plus petites que les hommes et un peu plus blanches, leur physionomie était agréable; elles avaient les yeux vifs, les dents blanches et portaient leurs cheveux flottants sur les épaules; elles étaient d'ailleurs comme les hommes, dans le costume le plus simple, et n'avaient pour toute toilette qu'une ceinture en cheveux, tissue en corde, qui servait à fixer un bouquet d'herbes qui leur tenait lieu de robe..... Les hommes étaient tatoués, les femmes l'étaient également autour de la bouche, sur le front, auprès de la racine des cheveux et sur le devant des cuisses, ce qui leur donnait l'air d'avoir un tablier bleu[1]. »

ÎLE NOUKA-HIVA (Marquises).

Les naturels des îles Marquises sont un des plus beaux peuples de la race polynésienne. Tous les navigateurs, qui les ont visités, s'accordent à louer leur visage mâle et régulier, leurs belles proportions et leur superbe tatouage.

[1] *Voyage autour du Monde sur la frégate la Vénus*, 1841, tome II, page 230.

Digitized by Google

Ils sont grands, bien faits, sans cependant présenter l'embonpoint et la haute stature qu'on remarque aux îles Sandwich, à Taïti et dans quelques autres archipels. Leur peau est d'une nuance très-claire, obscurcie à la vérité par le tatouage complet qui les couvre et dont les mille raies se rapprochant chez les vieillards, font paraître leur peau d'un noir bleuâtre.

Les femmes, quoique assez jolies et bien faites, sont beaucoup plus petites que les hommes, et moins bien sous tous les rapports, ce qui peut se dire, au reste, de toute la Polynésie. Elles ont toujours le visage plus rond, plus plat, les lèvres plus grosses et le nez plus court et plus large. La plupart présentent un léger tatouage sur les mains, les bras, et autour des lèvres.

Les femmes et même quelques jeunes gens se frottent tout le corps d'huile de coco, jaunie par la racine du curcuma, dans le but de donner à leur peau une teinte plus claire.

Les hommes arrangent leurs cheveux de diverses manières; une des plus bizarres consiste à former deux grosses touffes placées de chaque côté au sommet de la tête.

Nous avons aussi remarqué chez eux cette singulière coutume de s'attacher le prépuce après l'avoir recouvert avec une feuille verte. Une coutume analogue se retrouve aux Hawaï et à la Nouvelle-Zélande; aux îles Tonga, au contraire, se pratique une espèce de circoncision qui consiste dans une incision longitudinale.

Digitized by Google

La nourriture de ces insulaires est toute végétale; les patates, le taro et surtout le fruit à pain forment la base de leur nourriture. Ce dernier fruit réduit en pâte se fait fermenter de même qu'à Gambier. Les porcs sont, en général, réservés pour les chefs et pour certaines cérémonies, telles que les funérailles.

Tous les voyageurs ont parlé de la grande licence de mœurs qui règne chez ces peuples. Toutes les jeunes filles, sans exception, se livrent aux étrangers; et cependant on s'étonne de ne pas rencontrer de métis parmi eux. Nous avons bien remarqué quelques jeunes filles dont le teint plus blanc, les traits plus réguliers, semblaient indiquer un certain mélange; mais ces signes n'étaient point assez évidents pour qu'on pût se prononcer à ce sujet.

Nous avons aussi remarqué quelques rares individus à peau plus brune, aux cheveux touffus et frisés, et dont le reste des traits se rapprochait un peu du type nègre ou mélanien; mais nous n'avons pu obtenir aucun éclaircissement sur leur origine.

La langue de Nouka-Hiva est un dialecte du grand polynésien; suivant quelques navigateurs, elle se rapprocherait d'avantage de celle d'Hawaï que du taïtien.

Leur religion n'est qu'un variante de la théogonie des autres archipels polynésiens. — C'est toujours une foule de dieux, qui président, soit à la terre, soit à la mer; toutes les choses qui leur paraissent surnaturelles et qu'ils ne peuvent s'expliquer sont pour eux des *atouas*.

Les chefs, de même qu'à Tonga, deviennent aussi des atouas après leur mort. Enfin, ils donnent ce même nom à de petits fétiches ou idoles d'os et de bois, personnifications de leurs dieux.

Le tabou paraît être en grande vigueur parmi toutes ces peuplades. Ce mot, cependant, ne nous a point paru inspirer le respect et la terreur qu'il cause dans quelques îles. Nous avons vu plusieurs fois des jeunes filles en faire un sujet de moqueries.

Les morts sont entourés de tapa, placés dans une espèce de cercueil, élevé sur des pieux, à six ou sept pieds au-dessus du sol, au milieu d'un bouquet d'arbres. Une enceinte de roseaux et de bâtons, où flottent des banderolles de tapa, défend l'approche de ce lieu sacré.

Ces peuples sont guerriers, anthropophages; leurs armes sont des lances de bois dur, des casse-têtes en forme de longues pelles, et d'autres terminés par une massue assez bien sculptée; ils connaissent aussi la fronde.

La barbe, les chevelures des ennemis, leurs os sculptés, deviennent autant de trophées qui ornent leurs armes.

Parmi leurs ustensiles on remarque des tamtams de grande dimension, des hausse-cols en bois tendre, revêtus des grains rouges de l'*abrus precatorius;* enfin, les chefs portent un vaste diadème, composé de plumes de coq; cette coiffure rappelle celle de certaines peuplades américaines. Ils sculptent avec beaucoup d'art et de goût leurs casse-têtes, les man-

ches de leurs éventails et de petites idoles d'os ou de bois.

Leurs pirogues sont faites avec soin, quelques-unes sont grandes; les extrémités se relèvent en une longue pointe, et ont une plateforme où se tient le chef.

Les cases ne sont point réunies en village, mais dispersées çà et là sous les arbres; cependant, une grande plateforme pavée, entourée de murailles, sert de lieu de réunion; c'est là où s'exécutent les chants et les danses publiques[1].

Les naturels des autres îles de l'Archipel ressemblent tous à ceux de Nouka-Hiva. Nous vîmes, dans deux pirogues, des naturels de Tao-Wati (Christine), ils ne différaient en rien.

Voici la description que fait des naturels de cette dernière île, Forster, compagnon de Cook, dans son deuxième voyage :

« Ces insulaires étaient bien faits, d'une jolie figure, d'un teint jaunâtre ou tanné, et des piqûres (tatouage), répandues sur tout le corps, les rendaient presque noirs.

« En général les habitants des Marquises sont la plus belle race des habitants de cette mer. Ils paraissent surpasser toutes les autres nations par la régularité de leur taille et de leurs traits; cependant, la ressemblance de leur langage à celui que parlent

[1] Voyez, pour les mœurs et coutumes des îles Marquises, l'ouvrage si complet, publié par MM. V.-Dumoulin et Desgraz.

les naturels de Taïti et des îles de la Société, prouve qu'ils ont une même origine; le taitien Hidi-Hidi conversait assez bien avec eux. Je n'en ai vu aucun d'aussi gras et aussi fort que les Ariis de Taïti[1]. »

ÎLES HAWAÏ (SANDWICH).

Avant de parler de Taïti et des îles de la Société, il est nécessaire de rattacher aux Polynésiens les habitants des îles Hawaï. Nous n'avons point visité cet archipel, mais les récits et les descriptions des navigateurs ne laissent aucun doute sur l'identité des Hawaïens et des autres insulaires de la Polynésie.

Suivant M. Gaimard[2], « ils ont le visage ovale, le front plus ou moins découvert, le nez un peu épaté, les yeux petits et noirs, la bouche grande, les lèvres saillantes, les dents belles, les cheveux noirs, longs et légèrement frisés chez les uns, ras chez les autres. Quelques figures ont une expression tout à fait européenne. Pour la plupart, les femmes sont moins bien que les hommes. La peau est d'une couleur brun clair, les hommes ont fort peu de barbe. Les chefs sont grands et chargés d'embonpoint; la taille de l'un d'eux atteignait six pieds trois pouces (2m30).»

« Les habitants de Sandwich, dit Krusenstern, ne

1 « D'après les descriptions que Cook a données des autres archipels de cette mer, leurs habitants ne peuvent soutenir à cet égard la comparaison avec ceux des îles Marquises, et Forster partage cette opinion. » (Krusenstern, *Voyage autour du Monde*, p. 203, chap. IX).

2 *Voyage de l'Uranie.*

paraissent pas d'une aussi belle race que les Nouka-Hiviens; leur taille est plus petite et moins bien proportionnée; leur corps, d'une couleur beaucoup plus foncée, est très-peu tatoué. Ils paraissent, du reste, supérieurs en intelligence; leurs pirogues sont mieux construites[1]. »

« Les habitants des îles Sandwich sont certainement de la même race que ceux de la Nouvelle-Zélande, des îles de la Société et des Amis, de l'île de Pâques et des Marquises. Les plus beaux visages offrent toujours des narines pleines, mais qui ne sont ni aplaties, ni allongées, ce qui les distingue des Européens... On retrouve, parmi les Ariis des îles Sandwich, la supériorité de formes qu'on observe dans toutes les autres îles. Leurs danses ressemblent plus à celles de la Nouvelle-Zélande qu'à celles de Taïti et de Tonga. Ils laissent croître leur barbe[2]. »

On retrouve à Hawaï les coutumes et la religion du reste de la Polynésie, ainsi que l'affreuse coutume de l'infanticide. Ils ont de grandes pirogues doubles, et des voiles triangulaires semblables aux voiles des îles des Amis.

Leurs armes sont la lance, le casse-tête, et des couteaux ou scies formés de dents de requin.

Le tatouage existe aussi chez eux; ils connaissent le kava.

En signe de deuil, ils se cassent une ou plusieurs

[1] Krusenstern, *Voyage autour du Monde*, p. 260.
[2] *Troisième voyage de Cook.*

dents; coutume qui nous semble empruntée à la race noire.

TAÏTI.

Cook, Forster, Bougainville, nous ont laissé de l'île de Taïti et de ses habitants les descriptions les plus exactes et, en même temps, les plus pittoresques. Un siècle s'est écoulé depuis cette époque, et, pendant ce temps, des missionnaires établis parmi ces insulaires se sont efforcés de les amener à la religion et à la civilisation. Cette île présente donc à l'anthropologiste un intérêt particulier; c'est le passage de l'état sauvage à la civilisation, et l'influence que cette dernière a pu exercer sur le physique et le moral des Taïtiens.

« Les Otaïtiens, dit Cook, sont d'une taille et d'une stature supérieure à celle des Européens. Les hommes sont grands, forts, bien membrés et bien faits. Les femmes d'un rang distingué sont, en général, au-dessus de notre taille moyenne; mais celles d'une classe inférieure sont au-dessous et quelquefois même sont petites. Leur teint naturel est cette espèce de teint brun clair ou olive, que plusieurs personnes d'Europe préfèrent au plus beau mélange de blanc et de rouge; il est très-foncé dans les habitants qui sont exposés à l'air et au soleil; mais dans ceux qui vivent à l'abri, il conserve sa nuance naturelle. Leur peau délicate est douce et polie, et ils n'ont point sur les joues les teintes que nous appelons du nom de

Digitized by Google

couleurs. La forme de leur visage est agréable, les os des joues ne sont pas élevés, ils n'ont point les yeux creux, ni le front proéminent. Le seul trait qui ne réponde pas aux idées que nous avons de la beauté est le nez, qui en général est un peu aplati. Leurs yeux sont pleins d'expression, leurs dents très-blanches. Les cheveux sont ordinairement noirs et un peu rudes. Ils s'épilent en grande partie [1]. »

Lorsque les premiers navigateurs abordèrent à Taïti, la population était considérable. Cook vit réunies trois cent trente pirogues contenant sept mille sept cent soixante guerriers, fournis seulement par deux districts. D'immenses cases soutenues par d'énormes piliers, des pirogues doubles de soixante pieds de longueur, des armes délicatement sculptées, des vêtements, des coiffures ornées avec soin de plumes brillantes, des cuirasses solidement tissues en fil de coco, indiquaient chez ce peuple une industrie assez avancée et une disposition naturelle aux arts mécaniques.

Au bout de quelque temps, ils se montrèrent perfides, voleurs et débauchés. Il existait parmi eux des sociétés de débauche, sous le nom d'*Arréoys*, dont une des clauses était l'infanticide (cette odieuse coutume se retrouve sur d'autres points de l'Océanie); enfin Cook constata qu'ils sacrifiaient à leurs dieux des victimes humaines et qu'ils étaient autrefois adonnés à l'anthropophagie [2].

[1] *Premier voyage de Cook.*

[2] « En voyant une tête préparée de Nouveau-Zélandais, ils s'écrièrent,

Outre le langage ordinaire, il existait une langue sacrée tout-à-fait différente, et des chansons ou *Pihai*, que nous avons vues exister à Mangareva et qui se retrouvent à la Nouvelle-Zélande. Le sens en est aujourd'hui perdu dans ces diverses îles.

« Chacun de ces peuples, dit Cook[1], croit, par tradition, que ses pères vinrent, il y a très-longtemps, d'un autre pays, et ils pensent tous, d'après cette même tradition, que ce pays s'appellait *Heawise*. La conformité des langages paraît établir ce fait d'une manière incontestable ».

Aujourd'hui, les Taïtiens paraissent avoir oublié toutes ces anciennes traditions et leur dogmes religieux. Cependant, quoique convertis à la religion catholique réformée, ils n'ont fait que très-peu de progrès en civilisation.

Au physique, ils sont bien les mêmes et tels que nous les montrent les descriptions des premiers navigateurs. Parmi eux se trouvent encore des hommes de haute taille. Les femmes sont aussi plus grandes que celles des Marquises. Leur genre de vie, leur nourriture, la construction des cases sont toujours les mêmes; il n'y a rien de changé en apparence, si

te-taë-aï (mangeurs d'hommes). qu'ils prononcèrent tous au premier abord. En proposant des questions sur cette circonstance aux chefs et aux insulaires les plus intelligents, ils me dirent qu'ils savent par tradition que, très-anciennement, il y avait sur ces îles des *mangeurs d'hommes*, d'une taille très-robuste, et qui causèrent de grands ravages dans la contrée; mais que cette race abominable était éteinte depuis longtemps. » (Forster, *Deuxième voyage de Cook*).

[1] *Premier voyage de Cook.*

ce n'est leurs vêtements pittoresques de nattes et de tapa, remplacés par quelques haillons européens.

Ils ne possèdent plus que quelques misérables pirogues. L'importation des objets européens paraît avoir éteint chez eux toute industrie.

Au moral, quoique dans toute la ferveur de leur récente conversion, ils sont voleurs comme autrefois, et la débauche, quoique forcée de se cacher, n'en règne pas moins parmi eux.

Le plus grand et le plus beau résultat des efforts des missionnaires est l'extinction des sacrifices humains et de l'infanticide. Cependant, la population paraît avoir considérablement diminué, si l'on s'en rapporte aux évaluations de Cook, Forster, Wallis et Bougainville.

Nonobstant la fréquentation des Européens et la facilité des Taïtiennes, on ne rencontre pas de métis; le type n'a pas été altéré, il est partout uniforme. A Papéiti seulement, nous avons vu deux filles, issues d'une mère taïtienne et d'un père anglais. Elles offraient la combinaison parfaite des caractères des deux espèces; l'une tenait un peu plus de la mère, sa peau était plus brune et l'ensemble de ses traits la rapprochait du visage taïtien; l'autre, au contraire, avait le visage plus européen.

Ainsi, les caractères spécifiques n'ont point été altérés chez les Taïtiens par ce commencement de civilisation et le contact des Européens. Le type primitif s'est conservé pur et intact.

Digitized by Google

Cook vit à Taïti cinq ou six albinos. Leur peau était d'un blanc mat, ils avaient aussi les cheveux, la barbe, les sourcils et les cils blancs, les yeux rouges et faibles, la vue courte, la peau teigneuse et revêtue d'une espèce de duvet blanc[1].

A l'île d'Huaheine ou Wahine, les naturels parurent à Cook plus vigoureux encore et d'une stature plus élevée que ceux d'Otaïti; et les femmes, en général, plus belles que dans cette dernière île.

Les habitants des autres îles de l'archipel de la Société, sont en tout semblables à ceux de Taïti, et ne présentent aucune particularité remarquable.

On peut encore rattacher à cette dernière île, au point de vue anthropologique, quelques îles situées plus au sud, formant l'archipel de Cook, et qui, pour la plupart, ont été visitées par ce célèbre navigateur, auquel nous empruntons, sur chacune d'elles, de courtes descriptions.

Ile Rouroutou. « Les insulaires sont vigoureux, bien faits et un peu plus bruns que ceux d'Otaïti. Ils avaient de longs casse-têtes, des lances, et portaient un vêtement analogue au *poncho*[2]. »

Ile Mangia. « Les insulaires de Mangia, sont d'une belle figure, et ils ressemblent à ceux d'Otaïti et à ceux des Marquises, plus qu'à aucune autre des peuplades que j'ai rencontrées dans la mer du Sud. Leur langage est un dialecte de l'idiome de

[1] *Premier voyage de Cook.*
[2] *Troisième voyage de Cook.*

Taïti; mais leur prononciation, comme celle des Zélandais, est plus gutturale[1]. »

Ile Watiou. « Omaï et nos deux Nouveaux-Zélandais entendaient très-bien la langue de Watiou. Leurs mœurs sont les mêmes qu'à Taïti. Les hommes étaient d'une stature moyenne et ressemblaient beaucoup aux habitants de Mangia. Ils nouent leurs cheveux au sommet de la tête et portent la barbe longue. Les chefs sont gros et chargés d'embonpoint. Les femmes exécutent des danses, pendant lesquelles elles remuent les doigts avec une extrême légèreté, et frappent les mains l'une contre l'autre[2]. »

Ile d'Harvey. « Ils ne ressemblent aux insulaires de Watiou ni par la figure, ni par le caractère. Leur teint est plus foncé. Ils ne sont pas tatoués. Il nous fut démontré, malgré cette différence, qu'ils descendent de la même race que les autres insulaires de cet océan, leur idiome approchant davantage de la langue d'Otaïti que celui de Watiou ou de Mangia[3]. »

Ile d'Atoui. « Nous fûmes agréablement surpris d'entendre les naturels parler la langue d'Otaïti. Ils avaient la peau brune et, quoique d'une taille ordinaire, ils étaient très-robustes. Leur teint offrait peu de nuances. La chevelure de la plupart était courte, d'autres l'avaient flottante. En général, ils portaient leur barbe. Ils avaient des manteaux de plumes et

[1] *Troisième voyage de Cook.*

[2] *Ibid.* Nous avons été témoin d'une danse semblable aux îles Marquises.

[3] *Ibid.*

des casques aussi recouverts de plumes. On retrouve chez eux le tatouage, le tabou et la coutume des sacrifices humains[1]. »

Ile Toubouai. « En causant avec les insulaires qui s'approchaient de nous, nous reconnûmes que les habitants de Toubouai parlent la langue d'Otaïti. D'où je conclus, sans craindre de me tromper, qu'ils viennent de la même nation. Ceux que nous aperçûmes dans les pirogues étaient forts et robustes; leur peau avait la couleur du cuivre; leur chevelure était noire et lisse. Quelques-uns la portaient nouée en touffes au sommet de la tête, et d'autres la laissaient flotter sur les épaules. Leurs visages nous parurent ronds et pleins, mais un peu aplatis, et leur physionomie annonçait une sorte de férocité naturelle. Ils font des sacrifices humains. Ce qui afflige davantage, c'est que cette coutume est vraisemblablement répandue sur la vaste étendue des terres de la mer Pacifique[2]. »

On voit, par ces descriptions, que ces insulaires ressemblant à ceux de Taïti par les traits, le langage et quelques coutumes, se rapprochent aussi de ceux de l'archipel Pomotou, par leur teint plus brun, l'habitude de porter la barbe et les cheveux longs. On peut dire qu'ils sont intermédiaires à ces deux archipels. Mais ces différences sont, en général, d'une médiocre importance.

[1] *Troisième voyage de Cook.*
[2] *Ibid.*

Digitized by Google

Nous rattacherons encore aux Taïtiens les insulaires des îles Penrhyn, situées plus au sud et visitées en dernier lieu par le capitaine russe Kotzebue. M. Choris, dessinateur de cette expédition, dit « que ces Indiens étaient d'une couleur brune claire; l'ancien de chaque pirogue (le chef) avait beaucoup plus d'embonpoint que ses compagnons, il était gros et gras; il portait au pouce un ongle aussi long que ce doigt. Ces sauvages n'étaient pas tatoués, quelques-uns avaient pourtant la poitrine et les bras tailladés avec régularité, en lignes parallèles, les cheveux coupés très-courts, la barbe assez forte[1]. »

ARCHIPEL SAMOA OU DES NAVIGATEURS.

Bougainville, Lapeyrouse, Kotzebue s'accordent à regarder les habitants des îles Samoa comme un des plus beaux peuples de la race polynésienne.

Suivant M. Lesson[2], « les Papouas ou noirs océaniens auraient envoyé des colonies sur les îles des Navigateurs, et y auraient donné naissance à la variété hybride ou *négro-océanienne* qu'on y connaît. »

Dans une relâche de plusieurs jours au port Apia, sur l'île Opoulou, nous avons eu occasion d'examiner un très-grand nombre de ces insulaires; non-seulement nous les avons trouvés en tout semblables à ceux des îles Marquises et de la Société; mais encore

[1] *Voyage de Choris*, p. 15.
[2] *Zoologie du voyage de la Coquille*, p. 15 et 89.

Digitized by Google

nous n'avons aperçu chez aucun d'entre eux de traces de ce mélange avec l'espèce nègre.

Nous avons vu aussi, sur leurs pirogues, des naturels des autres îles de l'archipel, de Maouna et de Pola, entre autres; ils ne nous ont paru différer en rien des précédents.

Toutes nos recherches à ce sujet, dans les recueils de voyages, ont été vaines; nous croyons donc pouvoir assurer que l'assertion de M. Lesson est erronée.

Les Samoans ont les plus grands rapports avec leurs voisins des îles Tonga; de même que ces derniers, ils présentent des hommes d'une taille et d'une corpulence athlétiques; mais cela n'est point aussi général que semble le croire Lapeyrouse; c'est surtout parmi les chefs que ces cas se rencontrent.

Ces insulaires sont guerriers, les cicatrices dont quelques-uns sont couverts nous le prouvèrent suffisamment.

On n'a jusqu'ici observé parmi eux aucun indice d'anthropophagie.

Hardis navigateurs, ils construisent des pirogues qui ne le cèdent, en solidité et en élégance, à aucune de celles de l'Océanie. Ils font de grands trajets et visitent les îles Tonga et peut-être les Viti.

Ils sont adroits et industrieux; au milieu du village d'Apia s'élevait une immense case, véritable chef-d'œuvre de patience et d'industrie sauvage; les énormes piliers et les poutres qui la soutenaient étaient joints les uns aux autres par l'entrelacement très-

Digitized by Google

régulier et mille fois répété de petites tresses de bourre de coco. Cette case est un lieu de réunion où se traitent les affaires publiques; une espèce de caravansérail, ou sont logés les voyageurs des districts éloignés.

Ils fabriquent des étoffes de tapa, et tissent avec un grand soin de belles nattes blanches, souples et fortes comme celles que les Nouveaux-Zélandais font avec le *phormium tenax*. Le costume ordinaire des hommes est une ceinture de roseaux.

Leurs filets de pêche, les sculptures de leurs casse-têtes indiquent encore une grande adresse.

Nous avons retrouvé chez eux l'usage de l'arc et des flèches; mais ces armes, assez mal faites, ne sont qu'un instrument de plaisir, et ne servent que pour la chasse; les flèches sont terminées par une boule.

Les Taïtiens connaissaient aussi cette arme, qui paraît ne pas se retrouver à la Nouvelle-Zélande.

Ils ont de fréquentes communications avec leurs voisins des îles Tonga; aussi leur ont-ils emprunté quelques coutumes, que ces derniers eux-mêmes paraissent tenir de la race noire; c'est ainsi qu'ils se blanchissent les cheveux avec de la chaux, et qu'ils impriment sur leurs étoffes, en rouge et en noir, certaines figures découpées dans des écorces d'arbres.

Le kava, à peine connu dans les îles de l'Est, jouit ici d'une grande vogue, de même qu'à Tonga.

La langue, dialecte du Polynésien, diffère un peu de celle de Taïti et de Noukahiva, ainsi que de celle de Tonga.

Les navigateurs n'ont point assez séjourné sur ces îles pour donner quelques détails sur leur religion. Il est à présumer qu'elle diffère peu de celle de Tonga, et des Polynésiens en général.

Les îles Niouha, Wallis et Rotouma sont les dernières dans l'ouest, habitées par la race polynésienne. Voisins des îles Tonga et Samoa, les habitants ont les mêmes traits et les mêmes coutumes.

Les naturels des îles Niouha ou Keppel parurent à Wallis être de la même race que les Otaïtiens; ils étaient revêtus d'une espèce de natte et avaient la première jointure des petits doigts coupée.

Dans la relation de Schouten, qui découvrit les îles Allou-Fatou, en 1616, et les nomma îles de Horn, on trouve le portrait suivant des habitants: « Ces naturels étaient hauts et puissants; ils étaient vigoureux et bien proportionnés, légers à la course, nageant et plongeant fort bien. Leur peau était d'un brun jaunâtre; ils étaient assez ingénieux et aimaient à parer leur cheveux et à les accommoder de diverses manières, les uns les ayant crépus, et les autres frisés. Les femmes étaient fort laides de visage, mal faites de corps, de petite taille, et avaient les cheveux courts.

« Les habitants de Rotouma, dit M. Lesson, sont grands et bien faits; leur physionomie est douce, prévenante, pleine d'enjouement et de gaîté; leurs traits sont réguliers; ils portent la chevelure longue, relevée sur le derrière de la tête en grosse touffe; quelques hommes avaient les cheveux disposés en mèches

frisées dont le bout était rouge, ce qui peut tenir de leur habitude de les couvrir de chaux dans certaines circonstances. Leurs yeux sont noirs, grands et pleins de feu; leur nez est un peu épaté, leur bouche est grande, meublée de deux rangées de dents très-blanches; les lobes des oreilles sont percés comme à Taïti. »

ARCHIPEL TONGA, OU DES AMIS.

Dans l'archipel Tonga, nous avons visité les îles Vavao et Lefouga, l'une des Hapaï. Les naturels sont en tous points semblables à ceux de Tonga, dont Cook[1], et depuis, d'Urville, Quoy et Gaimard, Lesson, et surtout Mariner, nous ont laissé les descriptions les plus complètes et les plus exactes.

Ils ne diffèrent nullement de ceux de Samoa; ils ont les mêmes mœurs, les mêmes coutumes. L'usage du kava est très-répandu chez ces deux peuples.

Les peuples polynésiens dont nous avons parlé jusqu'ici, construisent leurs cases à d'assez grandes

[1] « Leur corps est très-bien proportionné, et le contour de leurs membres fort agréable; ils sont cependant plus musculeux que les Taïtiens. Leurs traits qui ont de la douceur et de la grâce, diffèrent de ceux des Taïtiens en ce qu'ils sont plus oblongs qu'arrondis, leur nez est aussi plus aquilin et leurs lèvres moins grosses. O-maï et Hidi-hidi (Taïtiens), trouvèrent, d'abord, leur langage inintelligible, mais parvinrent bientôt à causer. » (*Deuxième voyage de Cook*).

« Ils ont des arcs et des flèches qui semblent destinés seulement à leurs plaisirs, à la chasse des oiseaux par exemple, et non pas à tuer leurs ennemis. Ils font fermenter en terre la pâte du fruit à pain. » (*Troisième voyage de Cook*).

distances les unes des autres, et disséminées çà et là sous des massifs d'arbres. Il n'en est point ainsi à Vavao et dans les autres îles de l'Archipel : les cases, rassemblées dans le même espace, forment des villages : des barrières de roseaux et de bambous entrelacés les entourent et forment des rues étroites. Ce mode d'habitation nous paraît avoir été emprunté aux noirs de Viti, leurs voisins, dont les villages sont ainsi construits et entourés de murailles de pierres.

Indépendamment de cette manière de bâtir, ils leur ont encore emprunté plusieurs autres coutumes, celle, par exemple de porter la chevelure en buisson et de la rougir avec de la chaux.

Toutes les armes des îles Tonga, telles que lances, casse-têtes de diverses formes, sculptés avec soin, viennent des îles Viti.

Nonobstant ces communications nombreuses entre les deux espèces, les traces de mélanges nous ont paru extrêmement rares.

Une petite île, Laguemba, située entre les deux archipels et peuplée à la fois de Vitiens et de Tongaens, présente cependant quelques métis[1]. L'un d'eux, le chef Latchica, demeura plusieurs jours à bord de l'*Astrolabe :* il présentait un mélange complet des deux espèces ; sa couleur, fort remarquable, était un brun roux ou chocolat, bien différente de celle

[1] « Cependant l'île de Laguemba, située dans la partie orientale des îles Viti, est souvent fréquentée par les insulaires de Tonga et le sang s'y trouve quelquefois mélangé. » (*Zoologie du voyage de l'Astrolabe*, t. Ier, page 38).

des deux races ci-dessus ; ses cheveux crépus étaient relevés en énorme buisson, à la manière des Vitiens ; enfin, ses traits se rapprochaient davantage du type polynésien.

Nous en avons vu d'autres à Balaou (Viti) qui nous ont paru semblables, et très-faciles à distinguer au premier abord par leur couleur rougeâtre, qui est très-caractéristique.

Nous ne nous étendrons point sur les mœurs et les coutumes de ce peuple, un des plus avancés de la race polynésienne. L'Anglais Mariner, qui séjourna quatre années au milieu d'eux, nous a laissé un récit et des descriptions exactes de leurs jeux, des cérémonies religieuses, et de la hiérarchie sacerdotale et civile. On trouve chez eux des traces d'anthropophagie ; ils sont guerriers, font des sacrifices humains, et se coupent une phalange du petit-doigt en signe de deuil, coutume également usitée aux Samoa et dans plusieurs îles de la Polynésie.

La circoncision est aussi en usage, mais seulement, d'après Mariner, comme une mesure de propreté. Cette opération n'est point une ablation, mais une simple incision.

NOUVELLE-ZÉLANDE.

Quoique placés plus au sud, dans un climat beaucoup plus tempéré, et se trouvant dans des conditions bien différentes d'atmosphère, de nourriture, de genre de vie, les Nouveaux-Zélandais ont conservé

intact le type polynésien. Aucune différence un peu tranchée ne saurait les distinguer des naturels qui habitent les archipels situés au nord et à l'est. Quoique sous un climat plus froid, leur teint n'est pas plus blanc, et, de même que dans les autres archipels, on remarque parmi eux quelques rares individus plus bruns que les autres. Cette différence de climat a dû nécessairement produire quelques différences dans le genre de vie et les coutumes; à cela près, ils sont, comme les autres Polynésiens, guerriers, anthropophages et navigateurs.

L'amiral d'Urville, dans son premier voyage de l'*Astrolabe*, reconnaît chez les Nouveaux-Zélandais deux variétés bien distinctes. « Les individus qui appartiennent à l'une de ces variétés sont des hommes bien faits, d'une taille élevée, qui dépasse souvent cinq pieds quatre pouces. Leur teint n'est guère plus foncé en couleur que celui d'un Sicilien ou d'un Espagnol très-brun; leurs cheveux sont longs, plats, lisses et quelquefois châtains; leurs yeux sont grands et bien fendus; enfin, ils ont peu de poil sur le corps.

« Les hommes de l'autre variété sont plus petits, plus trapus et généralement plus larges de carrure; leur couleur est aussi plus foncée que celle des mulâtres, et souvent bien davantage; ils ont des cheveux crépus, une barbe frisée; enfin leurs yeux sont plus petits, plus perçants, et toutes les parties de leur corps sont beaucoup plus velues[1]. »

[1] *Voyage de l'Astrolabe*, t. II, p. 388.

La plupart des navigateurs ont signalé la différence qui existait dans toutes les îles de l'Océanie, entre les chefs, hommes au teint clair, forts, puissants, d'une haute stature, s'alliant entre eux, et perpétuant leur race sans altération, et les gens du peuple, souvent misérables, brunis par un soleil ardent ou par la fumée de leurs cases. Les causes et les effets de ces différences sont simples, naturelles et n'ont rien qui doive surprendre.

Nous pensons qu'à la Nouvelle-Zélande les deux variétés remarquées par d'Urville ne tiennent qu'à ces causes. Le navigateur Crozet avait, à la vérité, remarqué, dans cette contrée, trois races d'hommes, une blanche, une jaune et une troisième véritablement nègre, mais d'Urville lui-même pense que Crozet « a exagéré ces caractères des races blanche et noire ».

Nous croyons bien, à la vérité, que des Noirs ont existé autrefois, non-seulement à la Nouvelle-Zélande, mais encore dans plusieurs autres îles de la Polynésie; mais, inférieurs en nombre dans les alliances qui eurent lieu avec la race polynésienne, ils se fondirent peu à peu dans cette race, et, de nos jours, on n'en observe plus que de rares vestiges.

Nous avons visité la Nouvelle-Zélande dans toute sa longueur, et dans nos relâches successives à Otago, à Akaroa et la baie des Iles, nous avons trouvé le type partout uniforme, partout le même. MM. Quoy et Gaimard, qui ont visité la Nouvelle-Zélande avec d'Urville, ne font point mention de cette race plus

brune. « Les Zélandais, disent ces savants naturalistes [1], sont grands, robustes, d'une physionomie agréable, quoiqu'ils cherchent à la défigurer par un tatouage en incisions, dont la disposition ne contribue pas peu à leur faire paraître le nez aquilin, forme qui d'ailleurs est assez commune et se joint à l'écartement des narines. Ils ont les cheveux longs, lisses et noirs, ainsi que la barbe. Leurs dents, d'une régularité admirable et d'une blancheur éclatante, sont uniformément usées. La basse classe a les formes plus petites et moins belles. Peu d'individus sont tatoués. La beauté des femmes est bien inférieure à celle des hommes. Presque toutes petites, elles n'ont rien de ce naturel gracieux qu'on trouve quelquefois parmi les peuplades non civilisées. Les femmes des chefs ont seules le privilége de se tatouer les lèvres et les épaules d'une manière particulière. »

Le tatouage qui distingue les guerriers de la Nouvelle-Zélande est bien supérieur par la régularité et le dessin à celui des autres îles de la Polynésie. Aussi purement dessiné et aussi varié que celui de Nouka-Hiva, les lignes en sont plus profondes. Cela tient à ce que ce tatouage est refait et repris à de longs intervalles, jusqu'à cinq fois de suite; il finit ainsi par faire sur la peau de véritables sillons, qui l'ont fait prendre par les naturalistes que nous venons de citer comme fait à l'aide d'incisions.

Pour les mœurs, les coutumes, la religion, toutes

[1] *Zoologie du voyage de l'Astrolabe*, t. 1er, p. 49.

choses qui diffèrent peu dans les autres îles de la Polynésie, nous renverrons au tome deuxième du Voyage de l'*Astrolabe,* où d'Urville traite au long de ces questions.

Nous ajouterons seulement, d'après ce navigateur, un trait qui se rapporte en partie à la race polynésienne et à toute l'espèce mongole; c'est que dans la vieillesse, « les facultés se conservent d'une manière étonnante; leurs cheveux ne tombent point et blanchissent très-peu; leurs dents s'usent plus qu'elles ne se gâtent, et les rides de l'âge se cachent sous les dessins du tatouage »[1].

Ici sont les limites méridionales de la Polynésie; au nord, ce sont, ainsi que nous l'avons vu, les îles Sandwich. Ainsi cette race se trouve répandue du 20e au 22e degré de latitude nord, jusqu'au 50e degré de latitude sud; c'est-à-dire qu'elle occupe un espace d'environ cinq cents myriamètres en latitude, et six à sept cents en longitude. Certes, entre ces deux extrêmes, le climat offre de nombreuses variations. Parmi ces îles, les unes sont montagneuses, les autres basses. Les unes fournissent abondamment à la nourriture de leurs habitants; dans d'autres, au contraire, l'homme est obligé, pour se nourrir, de déployer toutes les ressources de son imagination. Eh bien, nonobstant toutes ces causes, toutes ces influences réunies, les Polynésiens sont restés les mêmes partout. Ils sont tous au même degré de civili-

[1] *Voyage de l'Astrolabe*, p. 392.

sation, d'industrie, d'intelligence ; leur couleur n'est pas plus claire sous l'équateur qu'en dehors des tropiques, et partout, on trouve également des hommes à peau plus brune que les autres.

Nous le répétons, devant de pareils faits tombent toutes les théories sur l'influence de l'atmosphère et du climat.

Ils prouvent aussi, de la manière la plus évidente, que les Polynésiens ne sauraient être une race hybride ; car, s'il en était ainsi, ils ne conserveraient point, dans ces nombreuses îles, une homogénéité de caractères aussi parfaite ; il y aurait nécessairement des métis à des degrés différents, et partant, une foule de nuances.

La race polynésienne est donc primitive.

Nous avons vu la race polynésienne s'arrêter aux Tonga, et, là être bornée par l'espèce mélanienne des îles Viti.

Cependant, elle ne s'arrête point là. Plus à l'ouest, l'*Astrolabe*, dans son voyage précédent, a trouvé la petite île de Tikopia, où la race polynésienne s'était conservée pure, enclavée au milieu de la race noire, dont elle avait adopté une partie des coutumes.

« Cette île, dit M. Quoy, dans une circonférence d'un peu plus d'une lieue, contenait plus de cinq cents habitants, qui sont grands, robustes, gais, confiants, communicatifs comme tous les hommes de cette race, en quelque lieu qu'on la trouve. Leurs usages sont les mêmes ; seulement, ils en ont emprunté quelques-uns à la race noire, qui les envi-

ronne et habite d'autres îles. C'est ainsi qu'ils ont la coutume de porter des anneaux aux oreilles et de se percer quelquefois la cloison du nez pour y passer un bâtonnet. Ils laissent flotter leurs longs cheveux sur les épaules; mais ils en altèrent la couleur au moyen de la chaux, qui leur donne une vilaine teinte rousse. Leur tatouage est régulier. Il y avait parmi les Tikôpiens un habitant des îles des Amis, qui ne présentait aucune différence avec eux. Nous n'en aurions rien su si l'on n'avait pas eu le soin de nous en instruire [1]. »

Nous-mêmes, en longeant l'île Monteverde ou Nougouor, au milieu des îles Carolines, avons été accostés par une douzaine de pirogues, montées chacune par six ou huit naturels, et portant sans doute tous les hommes de l'île. Ils s'amarrèrent à l'arrière de nos navires et nous suivirent ainsi pendant plus d'une heure. Nous n'hésitons point à regarder ces insulaires comme appartenant au type polynésien pur, dont ils sont une des plus belles peuplades [2].

[1] *Zoologie du voyage de l'Astrolabe*, t. Ier, p. 24.

[2] Nous fûmes généralement séduits par la beauté des traits de ces indigènes, leur taille élevée qui dépassait de beaucoup la moyenne, et leurs belles proportions. Leur physionomie douce, ouverte et intelligente, et leur angle facial qui se rapprochait beaucoup de celui de la race caucasique, reposèrent agréablement nos yeux de la vue des visages féroces et abrutis des nègres océaniens. Leur peau d'un jaune clair et leurs yeux expressifs, tendaient à les rapprocher encore plus de la famille européenne que les autres Polynésiens. Leur race fut proclamée à l'unanimité la plus belle de l'Océanie que nous eussions vue, sans excepter même les habitants de Nouka-Hiva..... Ils étaient environ une centaine. (*Journal de M. Dubouzet*).

Ils laissent croître leur barbe, qui est noire et assez longue, sans être touffue; leurs cheveux sont noirs, longs et relevés derrière la tête; plusieurs avaient la figure belle et régulière; quelques-uns avaient de légères marques de tatouage; d'autres portaient un petit chapeau tressé en fils de cocotier, de forme singulière : le fond en est pointu et les bords assez larges, relevés et aplatis comme nos chapeaux à cornes. Pour le faire tenir sur la tête, il faut nécessairement l'attacher sous le menton. Une ceinture complète leur costume.

Ils paraissent connaître le *tabou*. Leurs pirogues, sans être grandes, sont assez bien faites et marchent bien, surtout à la rame; elles sont pourvues d'un balancier. Ils n'avaient point d'armes avec eux, et ne possédaient qu'une grande quantité de lignes de différentes grosseurs, armées d'hameçons de nacre, le tout renfermé dans de petits coffres de bois. Ils nous les échangèrent avec avidité contre des couteaux et des colliers. Ils nous engageaient beaucoup à aller dans leur île, nous promettant des cocos, des poissons et des femmes. Leur dents, blanches et bien rangées, indiquent qu'ils ignorent l'usage du betel. Leur couleur est plus claire que celle des naturels d'Hogoleu, Gouap, et des autres Carolins. Ils sont forts, bien constitués, et, quoique assis dans leurs pirogues, ils nous parurent de grande taille [1].

[1] « Ces insulaires étaient grands, bien faits et d'une figure agréable, couleur jaune cuivré. Ils connaissent le tabou. Le type de la figure de ces insulaires me parut infiniment mieux que tout ce que j'avais vu jusqu'a-

Il est probable que ce type pur polynésien, se retrouve encore sur quelques petites îles inexplorées des Carolines. On verra, du reste, que, parmi ces dernières îles, beaucoup de naturels n'offrent aucun caractère qui puisse les faire séparer des Polynésiens, notamment aux îles Mariannes.

CÉLÈBES (HARFOURS DE MANADO).

Nous n'avons point visité ce peuple curieux, cependant nous pensons qu'il appartient à la race polynésienne. Les descriptions si précises et si complètes qu'en font MM. d'Urville, Quoy et Gaimard ne doivent point laisser de doute à cet égard. Voici le portrait qu'en a tracé d'Urville : « Au premier abord, j'ai été frappé d'étonnement en voyant le caractère de figure, la tournure et l'extérieur des habitants de Cé-

lors; il y a même quelque chose de juif dans leurs traits » (*Extr. du journ. de M. Marescot.*)

« Ces naturels sont les plus beaux que nous ayons vus jusqu'à présent, sans en excepter les Noukahiviens. Tous ceux que nous avons vus étaient de cinq pieds six pouces au moins. Une belle tête, placée sur un corps bien proportionné... Ils ont le teint cuivré, les yeux petits et vifs, le nez assez bien fait, les dents blanches et bien rangées; les cheveux longs, de deux pieds au moins et lisses, sont relevés sur l'arrière de la tête. » (*Extr. du journ. de M. de Montravel.*)

« A mon avis, ce sont les plus beaux sauvages de l'Océanie. » (*M. Coupvent.*)

La plupart étaient sans tatouage, les autres avaient seulement quelques lignes descendant du cou à l'avant-bras, sur les épaules, le dos ou la poitrine. Quelques-uns avaient la figure barbouillée en jaune, les cheveux relevés derrière la tête. » (*M. Dubouzet.*),

« Ces naturels connaissent l'expression du tabou. » (*M. Roquemaurel.*) »

lèbes, près Manado, rapprochant bien plus ces hommes des Polynésiens que des Malais. Leur teint est plus clair, leur visage plus arrondi, et leur corpulence plus marquée que dans la famille malaise proprement dite. En un mot, il me semblait retrouver parmi eux plusieurs de ces figures que j'avais déjà observées à Taïti, à Tonga-Tabou, ou à la Nouvelle-Zélande, tandis que je ne retrouvais aucun rapport, ni avec les Papous de Dorey, ni avec les Harfours de Bourou, ni même avec les faces équarries et osseuses des Malais. ..... J'aimais à considérer toutes ces figures et à y démêler la plupart des traits que j'avais déjà observés dans les diverses peuplades de la Polynésie, surtout à Taïti et à Tonga. » Plus loin il ajoute : « Ces hommes n'ont ni temples, ni idoles, ni prêtres, ni culte proprement dit. Leur religion semble se réduire à une espèce de manichéisme, comme celui des habitants de Tonga-Tabou. Ils croient à des esprits malfaisants auxquels ils adressent des vœux, et en l'honneur desquels ils s'imposent des privations analogues au *Tabou* des Polynésiens. En un mot, leurs Empongs ont beaucoup de rapport avec les Atouas de la Nouvelle-Zélande ou les Hotouas de Tonga [1].»

Voici donc les habitants de Manado, classés par leurs caractères zoologiques, et de plus, par l'analogie des coutumes et des croyances religieuses, choses que la tradition conserve avec le plus de soin.

Après une semblable description, après des rap-

[1] *Philologie du voyage de l'Astrolabe*, t. II.

prochements si exacts avec les Polynésiens, et des différences si marquées avec les Malais, observés par un homme qui, à plusieurs reprises, avait vu ces différents peuples, et les avait vus avec les yeux d'un observateur éclairé et une aptitude particulière pour ce genre de recherches, il n'est point permis de douter de l'identité des habitants de Manado avec les Polynésiens.

Et cependant, ce qui prouve bien jusqu'où peut entraîner l'esprit de système, c'est que d'Urville qui, comme on sait, se livrait avec passion à l'étude de l'ethnographie, ou étude comparative des langues, dit, en parlant de la langue des Harfours de Manado, qu'elle offre encore moins de rapports avec le polynésien qu'avec le malais, et il en tire cette conclusion: « Ainsi s'évanouit l'espoir que j'avais d'abord conçu, d'après l'aspect des rapports extérieurs et physiques, de retrouver à Célèbes une branche polynésienne. »

Ainsi, aux yeux de d'Urville, les caractères zoologiques, l'analogie des coutumes ne sont rien; les langues seules sont les caractères tout puissants par lesquels on peut retrouver l'origine des races, établir leur filiation, et les rattacher les unes aux autres.

Et qu'on n'accuse point ici notre conclusion d'être forcée, notre interprétation des paroles de d'Urville d'être fausse ou exagérée; car il est évident pour quiconque a lu la Philologie du voyage de l'*Astrolabe*, qu'il ne rattache point l'origine des Polynésiens ou des Malais, soit à l'Asie ou à l'Amérique,

uniquement parce que les langues n'offrent point d'analogie, et qu'il est forcé ainsi de supposer un grand peuple océanien primitif, habitant autrefois un continent aujourd'hui submergé.

D'après un semblable système, comment pourrait-on rattacher entre elles ces nombreuses tribus d'Américains, identiquement les mêmes par les caractères physiques, et parlant cependant des langues diverses?

Et de ce que les noirs des îles Viti parlent une langue qui paraît se rapprocher du Polynésien, en concluera-t-on que leur origine est la même que celle des Polynésiens?

Nous pourrions multiplier ces exemples; mais ils nous semblent suffisants pour montrer la supériorité des caractères physiques dans la détermination des espèces, et l'inefficacité de la linguistique dans plusieurs circonstances.

Il n'est point étonnant, d'ailleurs, que les Harfours de Manado aient emprunté quelques mots et quelques tournures de phrases aux Malais, puisqu'ils sont entourés de tous côtés par des peuplades de cette race et qu'ils ont avec eux des communications fréquentes.

Il ne faut pas conclure, de ce qu'une centaine de mots au plus (car c'est tout ce que l'on connaît de la langue de Manado), et encore des mots les plus usuels, ressemblent à la langue malaise, que ces langues sont les mêmes. Une connaissance plus appro-

fondie de la langue de Manado, démontrera peut-être le contraire.

Le portrait que MM. Quoy et Gaimard font de ces insulaires, s'accorde avec celui de d'Urville; ces savants ne tirent, du reste, aucune conséquence, et ne font aucun rapprochement; ils se bornent à une courte description. « Nous ne fûmes pas peu surpris, « disent-ils, de voir en ce lieu une race d'hommes « différente de la race malaise, remarquable d'abord « par une plus grande blancheur de la peau et par « la coupe arrondie du visage..... Leurs yeux sont « ovales, bien faits, et ne tiennent en rien de ceux « des Chinois... Leurs cheveux sont noirs, lisses et « très-longs. Les hommes n'ont point de barbe ou « n'en ont que fort peu. La teinte blanche de leur « peau est d'autant plus claire qu'ils habitent les « montagnes..... Ceux qui se tiennent dans la plaine « ou sur le bord de la mer, ont une couleur plus « foncée, mais qui ne peut jamais être confondue « avec celle des Malais..... Les hommes du peuple « vont presque nus, une pièce d'étoffe leur cache « seulement la partie moyenne du corps..... Con- « trairement aux Malais, ils n'ont jamais connu l'is- « lamisme; ils n'ont point de culte extérieur; ils « donnent seulement un grand soin à leurs sépul- « tures [1]. »

Les Harfours de Céram [2], les Battas de Sumatra,

[1] *Zoologie du voyage de l'Astrolabe*, t. Ier, p. 56.

[2] « J'eus occasion (à Céram) de voir un de ces hommes (Alfourous) qu'on dépeint comme les habitants primitifs de toutes les grandes îles. Je m'at-

les Dayahs de Bornéo, paraissent en tout semblables aux Harfours de Manado, et ne sont peut-être, comme ces derniers, que des peuplades Polynésiennes, conservées pures dans l'intérieur de ces grandes îles.

tendais à voir une espèce de nègre, et je fus fort surpris de le trouver bien supérieur, par sa taille et ses traits, aux habitants du littoral. » (*Journal de M. Dubouzet.*)

Digitized by Google

RACE POLYNÉSIENNE.

CAROLINS.

Syn.	Micronésiens.	D'Urville.
	Race jaune du grand Océan.	Quoy et Gaimard.
	Mongols—Pélagiens.	Lesson.
	Caroliniens (espèce malaise).	Desmoulins.
	Race océanique (espèce neptunienne).	Bory de Saint-Vincent.

Ici commence cette série de petites îles dont les habitants ont été séparés, par plusieurs auteurs, de la grande famille polynésienne. Nous avons déjà dit qu'ils ne présentaient aucun caractère zoologique suffisant pour être distingués comme race. Ce n'est qu'une simple variété de peuple à peuple. Nous allons essayer de prouver la vérité de notre assertion par l'examen critique des diverses divisions proposées.

L'amiral d'Urville a séparé les Carolins des autres Polynésiens, à cause des différences ethnographiques, c'est-à-dire le peu d'analogie des langues et de quelques coutumes. D'un autre côté, M. Lesson après avoir classé les Polynésiens et les Malais dans une même race, *hindoue-caucasique*, présente les Carolins comme un rameau de la race mongole.

L'opinion de ces deux savants a beaucoup de poids;

plusieurs auteurs ont adopté leurs divisions. Aussi devons-nous apporter d'autant plus de soin dans le choix des preuves à l'appui de notre manière de voir, opposée à la leur.

Remarquons d'abord que ces deux navigateurs ont visité ensemble, sur la corvette la *Coquille*, les peuples qui nous occupent. Voici ce qu'en dit d'Urville[1]. « Ces insulaires diffèrent principalement des « Océaniens de l'orient, par une couleur un peu « plus foncée, par un visage plus effilé, des yeux « moins fendus, et des formes plus sveltes.

..... « Toutefois, une ressemblance générale dans « le teint, leurs cheveux noirs, leur physionomie « plutôt effilée qu'arrondie[2], leurs formes souples « et flexibles, et la douceur habituelle de leurs « mœurs et de leur caractère, semblent leur assigner « *une origine commune.* »

Ainsi, l'amiral d'Urville est tout à fait opposé à l'opinion de M. Lesson, et on ne peut regarder ces descriptions comme faites sous l'influence d'un esprit de système, puisque, au contraire, il ne base ses divisions que sur les différences des langues et des coutumes.

En rattachant les Carolins aux Mongols, M. Lesson aurait dû, ce nous semble, faire une description exacte de leurs caractères, et établir des rapprochements entre ces deux peuples. Il parle longuement,

[1] Lorsqu'il traça ce portrait des Carolins, d'Urville les avait de nouveau visités dans plusieurs localités, pendant son premier voyage de l'*Astrolabe*.

[2] C'est le contraire pour les Mongols proprement dits.

au contraire, des diverses coutumes, des mœurs; quant aux caractères zoologiques, voici tout ce que nous trouvons dans son récit : « La physionomie des « Carolins qui composent notre rameau *mongol-pé-* « *lagien*, est agréable; la taille des individus est « communément moyenne; leurs formes sont bien « faites et arrondies, mais petites : quelques chefs « seuls nous ont paru d'une stature élevée. Leur « chevelure est très-noire, la barbe ordinairement « grêle et rare..... Le front est étroit, les yeux sont « manifestement obliques, et les dents très-belles... « Leur peau jaune citron est plus belle, lorsqu'ils vi- « vent sur les récifs non boisés, et beaucoup plus « claire chez les chefs. »

A côté de ce portrait des Carolins *Mongols*, plaçons celui qu'il trace des Malais et des Polynésiens *Caucasiques*.

« En général, les hommes de cette race (les Malais), « sont remarquables par la médiocrité de leur taille, « et par leur couleur jaune cuivré, mélangée d'une « partie d'orangé, de leur peau... Les femmes ont des « formes arrondies et courtes, des mamelles volu- « mineuses [1]. Une chevelure rude et très-noire, une « bouche très-ouverte, des dents qui seraient très- « belles, si elles n'étaient par noircies par le bé- « tel, etc... »

Voici la description qu'il fait des Polynésiens :

« Leurs yeux sont gros [2], à fleur de tête, protégés

1-2 Ces dernières observations ne nous semblent pas complétement exactes; elles s'écartent, d'ailleurs, des portraits qu'en ont tracés les auteurs.

« par d'épais sourcils. La couleur de la peau est d'un « jaune clair, plus foncé chez les naturels habitués « à chercher sur les coraux leurs moyens de subsis- « tance, et beaucoup plus affaiblie chez les femmes. « Les Océaniens ont aussi le nez épaté, les narines « dilatées, la bouche grande, les lèvres grosses, les « dents très-blanches et très-belles... »

Nous avouons qu'avec de telles descriptions on pourrait tout aussi facilement rapprocher les Carolins des Hindous-Caucasiques, que les Malais et Polynésiens des Mongols.

Cette obliquité des yeux, qui seule les rapprocherait des Mongols, n'a nullement été remarquée par les navigateurs. Parmi les Carolins que nous avons observés très-peu présentaient cette obliquité, et chez eux elle était très-légère.

A l'appui de nos propres observations nous citerons celles du capitaine Lütke, qui a visité la plupart des îles Carolines. Voici ce qu'il dit touchant le passage de M. Lesson, que nous venons de citer : « Le « savant voyageur auquel on doit ces observations « sur les Carolinois, les a principalement puisées à « l'île d'Ualan, aux habitants de laquelle ces remar- « ques sont, en effet, applicables en partie. Nous « remarquâmes aussi parmi les hommes de cette île « quelques individus qui avaient les yeux étroits et « obliques (Nena entre autres); mais la plus grande « partie d'entre eux avaient une figure tout autre- « ment conformée, et parmi les femmes nous ne « trouvâmes pas une seule physionomie mongole.....

« Les chefs de cette île passent dans leurs maisons « leur vie oisive et insouciante; voilà pourquoi la « couleur de leur corps est moins foncée que celle « de leurs vassaux, dont la peau chataine ne diffère « en rien des autres peaux de l'Océanie...

« Quand même les remarques de M. Lesson se« raient justes dans toute leur étendue, relativement « à tous les habitants d'Ualan, la question, malgré « cela, ne serait encore qu'à moitié résolue; car en « les appliquant aux autres Carolins nous trouverons « de grandes différences..... »

Mais nous ne devons point nous borner à ces exemples; voyons ce que disent des Carolins MM. Quoy et Gaimard, qui ont vu ces naturels dans plusieurs îles :

«Dans cette étude de plusieurs centaines de naturels, nous avons reconnu et confirmé ce que Forster n'avait admis que comme une supposition[1], puisqu'il n'avait pas vu ce peuple, qui appartenait réellement à la race jaune de la mer du sud; c'est la même conformation générale, ce sont les mêmes traits, la même chevelure lisse et flottante... Leur taille, en général, est seulement un peu moins élevée que celle des autres peuples du grand Océan, leurs analogues... La seule différence que les Carolinois présentent avec les peuples dont nous venons de

[1] « Les Larrons et les Iles Carolines, nouvellement découvertes, sont habitées par une race d'hommes, qui a une grande ressemblance à la première race de la mer du Sud. Leur taille, leur tempérament, leurs mœurs et leurs usages, tout annonce cette affinité, et, suivant quelques écrivains, ils ressemblent, presqu'à tous égards, aux Tagales de Luçon ou de Manille. » (*Forster*, p. 252).

Google

faire mention, c'est qu'ils sont un peu plus foncés en couleur, tirant sur le brun... Cette nuance ne suffit pas pour en faire une race particulière, elle tient à l'influence d'un soleil ardent... Ces différences sont les mêmes que celles qu'on peut remarquer en France, entre des Normands et des Provençaux[1]... »

Nous citerons encore l'opinion de M. de Chamisso. Il dit : « La race de ces insulaires est la même que « celle qui peuple toutes les îles du Grand Océan. »

Nous pourrions multiplier les citations et les exemples, mais nous pensons que ce qui précède suffit pour démontrer que les caractères zoologiques sont identiques chez les Carolins et chez les Polynésiens.

Si les Carolins appartenaient à la race Mongole, s'ils descendaient des Chinois ou des Japonais, ils devraient offrir le même type que ces derniers. Or, il n'en est rien, de grandes différences les séparent, et on ne peut admettre qu'ils aient changé à ce point depuis leur séparation de la souche Mongole.

« Leurs grands yeux saillants, dit le capitaine Lütke, leurs lèvres épaisses, leurs nez retroussés, présentent un contraste frappant avec la physionomie des Japonais et des Chinois, et une grande conformité, au contraire, avec les physionomies des habitants des îles de Tonga et de Sandwich, conformité que nous trouvâmes s'étendre à tout leur extérieur.

[1] *Zoologie du voyage de l'Astrolabe*, t. Ier.

La couleur chataine de leurs corps n'est pas même cachée sous la couche de poudre jaune dont ils se frottent. »

« Ils ressemblent plus aux habitants de Tonga qu'aux autres insulaires de la Polynésie[1]. »

Quoique les coutumes et le langage ne soient pour nous que des caractères accessoires, nous jetterons cependant un coup d'œil rapide sur les différences ou les analogies qu'ils peuvent présenter avec les Polynésiens, et nous verrons jusqu'à quel point est admissible leur séparation, basée sur ces caractères.

Leur genre de vie est le même; le fruit à pain, le coco, le taro, les bananes en forment la base. Partout se retrouve cet usage de faire cuire les aliments dans des fours creusés en terre, et de composer des pâtes fermentées avec les fruits du bananier et de l'arbre à pain.

L'usage du kava a été remarqué à Oualan, il se trouve probablement sur d'autres îles. Cependant, M. le docteur Mertens n'a point rencontré la plante qui le fournit (*piper methysticum*) sur les îles qu'il a visitées. Dans quelques-unes, les plus voisines des Malais, on trouve l'usage du bétel.

De même que les Polynésiens, ils emploient le curcuma pour se frotter le corps et teindre leurs étoffes.

La construction et la vitesse de leurs pirogues ne dépassent en rien celles des îles Tonga et Samoa. Et

[1] *Voyage du capitaine Lütke.*

Digitized by Google

même, à l'île Ualan, ce ne sont que des troncs d'arbres creusés, sans mâts ni voiles.

Leurs armes sont des lances de bois dur, des frondes et des casse-têtes [1].

De même que les Nouveaux-Zélandais et beaucoup de peuplades Polynésiennes, ils relèvent et nouent leurs cheveux derrière la tête, et aiment à les orner de fleurs rouges et blanches. Dans quelques îles, le tatouage est des plus complets, surtout chez les chefs.

Ils agrandissent le trou qu'ils font au lobe de l'oreille; nous avons vu cet usage aux îles Marquises, de Pâques, Mangia et dans plusieurs autres lieux. Il est, du reste, fort répandu chez l'espèce mélanienne.

Le vêtement, analogue au poncho des Américains du Sud, ne se trouve pas qu'aux îles Carolines. C'est le *tipouta* des chefs Polynésiens.

Ils sont guerriers et anthropophages. Comme aux îles Tonga, ils ont de grandes pirogues; qu'ils mettent à couvert sous de vastes hangars. Leurs cases sont construites çà et là sans ordre, dispersées sous les arbres comme dans les îles de l'Est; la construction en est la même.

L'art de tisser des étoffes n'est point propre aux Carolins, ainsi que le prétend M. Lesson; il se trouve

[1] M. Lesson prétend qu'ils ne connaissent point les casse-têtes et les longues javelines; il se trompe assurément, au moins pour le groupe d'Hogoleu, où nous avons failli faire une triste connaissance avec ces armes. Le même auteur avance aussi que les Carolins se servent d'une espèce de boussole. Ce fait est formellement contredit par le capitaine Lütke. (Voir le 5e *vol. de l'Historique de ce Voyage*).

répandu au même degré dans plusieurs îles de la Polynésie.

« De même que les Océaniens, dit le même auteur, « ils possèdent le dogme consolant d'une autre vie, « et si les premiers placent les dépouilles de leurs « proches sur des moraïs, les Carolins, en général, « leur élèvent des abris de chaume au milieu des « bois[1]. »

On a vu que l'absence du tabou, chez ces peuples, était un des caractères d'après lesquels d'Urville les avait séparés des Polynésiens proprement dits. Ce tabou existe cependant, mais sous un autre nom. Voici une observation du docteur Mertens, sur quelques-unes des îles Carolines :

« Le mot *pennant* signifie défendu ; ce mot exprime également toute chose contraire à la loi : par exemple, il y a des arbres qui sont *pennant*, c'est-à-dire auxquels il n'est pas permis de toucher, un terrain duquel on ne doit pas s'approcher, etc. Cette expression de *pennant* a absolument la même signification que le mot *tabou*, employé par d'autres habitants de l'Océanie. »

D'après cet ensemble de coutumes, on pourrait tirer cette conclusion, que les Carolins diffèrent moins de la race Polynésienne que certains peuples de cette race entre eux, les Nouveaux-Zélandais, par exemple.

Indépendamment de ces coutumes communes aux

[1] Suivant le docteur Mertens, les cadavres des chefs sont déposés dans une petite maison ornée de branches vertes et de fleurs.

Polynésiens et aux Carolins, ces derniers en ont encore emprunté quelques-unes à la race noire, telles que de porter des bracelets taillés dans des coquilles, l'usage du bétel, etc.

Ce qui a le plus contribué à faire distinguer les Carolins des Polynésiens, c'est la différence des langues; mais ce caractère ne doit point avoir une grande valeur, car les langues des îles Carolines diffèrent entre elles et avec celles de la Polynésie. Il faudrait donc conclure de là que, s'ils s'éloignent des Polynésiens, ils diffèrent également entre eux.

Ajoutons aussi que ces langues sont encore trop peu connues pour qu'on puisse en tirer des conséquences de quelque poids. Bien plus, ces langues ont peut-être plus d'analogie avec les langues polynésiennes qu'on ne le pense généralement. Voici, à cet égard, ce qu'on lit dans le récit du capitaine Lütke:

« La langue des Carolins n'a aucun rapport avec la langue japonaise; on y trouve, au contraire, plus de vingt mots qui ont une grande ressemblance avec des mots des îles Tonga... Le Carolin Kadou, né à Ouleaï, après quelques jours de communication avec les habitants des îles Sandwich, put s'expliquer librement avec eux. »

Suivant plusieurs missionnaires, les langues des îles Carolines ressembleraient beaucoup à celles des Tagales des Philippines; nous examinerons plus loin si d'autres rapprochements n'existeraient pas entre ces peuples.

Nous allons examiner successivement, et d'une

Digitized by Google

manière succincte, les habitants des différentes îles Carolines; on verra que cette division artificielle n'offre aucun ensemble, aucune homogénéité de caractères, enfin qu'aucunes limites ne les séparent des autres Polynésiens. Tous les archipels des îles Carolines sont connus; ils ont été visités par des navigateurs, qui ont consigné leurs observations dans leurs ouvrages; nous les avons visités nous-mêmes, à Hogoleu, aux îles Mariannes, à Gouap, à Pelew.

C'est donc avec une grande sûreté que nous entreprendrons l'esquisse de chacune de ces peuplades.

Les dernières îles habitées par le rameau polynésien proprement dit, sont, pour ainsi dire, enclavées au milieu de l'espèce noire; ils ne s'y mêlent point cependant, et conservent tous les caractères de leur espèce. Pour suivre cette race polynésienne, il faut remonter au nord, et avant d'entrer dans cette division, établie par d'Urville, sous le nom de Micronésie, on trouve à peu de distance des îles Wallis et Rotouma, que nous avons montrées appartenir à la race polynésienne, plusieurs îles dont les habitants ne sont point encore assez connus pour pouvoir être rattachés, d'une manière directe et positive, à l'un des deux rameaux polynésien ou carolin. Ce sont les îles Mitchell, Peyster, Nederlandisch, Gran-Cocal et Saint-Augustin. L'Espagnol Maurelle nous apprend seulement que, dans cette avant-dernière île, la prononciation de plusieurs mots communs aux autres îles

variait déjà beaucoup. Ils laissent croître leur barbe et se couvrent de peintures.

Le premier groupe des îles Carolines le plus voisin des îles polynésiennes, est l'archipel Gilbert, assemblage d'une douzaine de petites îles qui furent reconnues, en 1824, par la corvette *la Coquille*, sur laquelle se trouvait d'Urville. D'après lui, les habitants de l'île Drummond sont d'une taille moyenne, et d'une couleur foncée. Leurs traits ne sont point agréables, et leurs membres assez grêles; « leur langage différait complétement des idiomes Polynésiens. Aucun d'eux n'était tatoué. Leurs pirogues à voiles sont d'une construction grossière. »

« Les habitants des îles Sydenham, d'après le même navigateur, ressemblent parfaitement à ceux de Drummond; seulement, quelques-uns avaient sur les cuisses un tatouage très-fin. »

Ces descriptions se rapportent assez aux caractères assignés aux Micronésiens; cependant, si l'on en croit les récits des capitaines Gilbert et Marshall, ce type ne serait pas uniformément répandu sur toutes les îles de ce groupe. Le beau type polynésien pur paraîtrait, au contraire, se retrouver sur quelques îles [1]. « Ainsi sur l'île Henderville, dit Marshall, les insulaires paraissent être une belle race d'hommes. Ils sont de couleur de cuivre, vigoureux et bien faits; leurs cheveux sont longs et noirs, ainsi que leurs sourcils, et ils portent des colliers de grains mêlés de dents,

[1] Cette différence entre les habitants de petites îles voisines tient peut-être à un mélange avec la race noire.

Digitized by Google

et se peignent la figure en blanc. Ces mêmes naturels, vus de loin par d'Urville, lui parurent entièrement nus.

Les habitants de l'île Byron, d'après Paulding, sont d'une haute taille (le capitaine Percival du *Dolphin* parle d'un vieux chef d'une taille athlétique); leurs cheveux sont longs et leur teint très-foncé, leur barbe est peu fournie. Le tatouage n'était l'apanage que d'un petit nombre d'hommes. Les hommes sont nus, et les femmes portent une petite natte autour des reins. Leurs pirogues faites avec soin, sont fort étroites, relevées en pointe à chaque extrémité, et garnies d'un balancier à plate-forme et d'une voile en natte.

Sur l'une des îles Woodle, d'Urville remarqua une case longue de 80 pieds au moins, et couverte d'un toit immense [1]. Les naturels étaient nus, épilés, et légèrement tatoués sur le dos et sur les cuisses.

Après le petit groupe Gilbert, se présentent une foule de petites îles réunies sur les cartes sous le nom d'îles *Marshall*. La plupart ont été visitées avec soin par plusieurs navigateurs éclairés.

Les habitants présentent entre eux le même type, c'est-à-dire celui qu'on a assigné aux Carolins proprement dits, ou Micronésiens. Les coutumes, la manière de vivre, le langage n'offrent que de légères différences.

Aux îles Mulgraves, les indigènes ont les traits

[1] Ces cases se retrouvent sur plusieurs points de la Polynésie.

agréables et effilés, leur tournure est plus svelte, leurs formes plus souples et moins osseuses, leurs cheveux sont rattachés au sommet de la tête. On y retrouve le tamtam de la Polynésie, le soin des tombeaux ; les cocotiers plantés à la tête de chaque tombe, sont entourés de feuilles sèches, ce qui indique que les fruits en sont interdits au peuple, coutume analogue au tabou polynésien. On n'observe chez eux aucune espèce de culte. Ils sont superstitieux, croient à des esprits malfaisants qui peuvent les faire mourir. Les jongleurs ou sorciers jouissent parmi eux d'un grand crédit. La polygamie est permise. Il existe plusieurs rangs dans leur société; les chefs des deux îlots reconnaissent un chef, dont la plus grande prérogative est de recevoir des tributs de vivres.

On voit que toutes ces coutumes sont analogues à celles de la Polynésie. Nous allons les voir encore plus marquées dans les îles du groupe Otdia, visitées par Kotzebue et Chamisso.

D'après ces navigateurs, « ces naturels ne sont remarquables ni pour la stature, ni pour la force corporelle; mais ils sont bien faits et agiles. Ils ont le teint plus foncé que les Hawaïens. Leurs cheveux sont noirs et longs, noués derrière la tête; leur barbe est longue sans être touffue. Ils se percent et s'agrandissent le lobe de l'oreille, qu'ils ornent d'un rouleau de pandanus ou d'écaille de tortue.

On retrouve chez eux ce tatouage élégant de la Polynésie; comme chez ces derniers, les femmes le portent seulement aux bras et aux épaules. Les chefs

se distinguent par leur grande taille, mais non par leur corpulence : ils ne sont pas moins disposés à l'embonpoint que les chefs océaniens, mais les vivres y sont moins abondants, et la disette s'y fait même sentir souvent. Les fruits coriaces des pandanus, dédaignés ailleurs, font ici partie essentielle de la nourriture. Leur usage use et détruit les incisives.

Tous ces sauvages sont guerriers, leurs armes sont la lance, le bâton ou massue, et les frondes. Chamisso a observé chez eux le salut par le frottement du nez, mais il n'avait lieu qu'entre homme et femme, et en secret.

On trouve ici une coutume barbare, c'est celle qui oblige chaque mère à ne pas nourrir plus de trois enfants. Ceux qui dépassent ce nombre sont enterrés vivants. D'après Kadou, cette coutume doit être attribuée à la stérilité des terres et à la disette des vivres.

Les tamtam, les trompes en coquille de triton, les colliers, les bracelets, etc., sont ici les mêmes que dans le reste de la Polynésie. Chaque homme peut prendre plusieurs femmes.

M. Choris y observa les chansons accompagnées de claquements de mains précipités. L'échange de nom est un signe d'amitié.

A Ualan, nous retrouvons encore le même type et la plupart des coutumes du groupe précédent.

Suivant M. Duperrey : « les hommes sont d'une taille moyenne, d'une couleur peu foncée, les femmes gracieuses et bien faites. » M. Lesson vante la beauté des femmes qui ont « les plus beaux yeux du monde,

une bouche magnifiquement meublée et des traits assez réguliers[1]. » Ici, les maisons sont réunies en villages, et offrent des rues pavées et de grandes murailles, souvent formées de pierres énormes, dont le but serait, suivant M. Duperrey, de porter un obstacle aux grandes marées. Dans les villages se retrouve aussi une grande case, lieu de réunion.

Leurs pirogues sont d'une construction médiocre, et dépourvues de voiles; cependant on trouve dans les villages de très-grandes pirogues, abritées sous des hangars. Les sépultures sont de petites cases de six ou huit pieds de haut, sur quatre ou cinq de large, entourées de palissades et de treillages. Une espèce de fétiche qui se trouve dans un coin de chaque case est le représentant de la divinité; on lui consacre des feuilles de kava, dont l'usage, contrairement au reste des Carolins, est ici très-répandu sous le nom de *seka*.

Suivant Lütke, il existe, parmi ce peuple, trois divisions analogues à celles de plusieurs îles de l'est.

Ils ne connaissent point la tapa, mais se servent de nattes finement faites à l'aide d'un petit métier, que nous retrouverons dans la plupart des autres îles Carolines occidentales; on retrouve l'échange des noms, usité dans quelques îles de la Polynésie, et surtout à la Nouvelle-Zélande. L'uros Nena changea de nom avec Lütke.

Ici commence une longue série de petites îles, peu

[1] D'Urville signale une coutume qui ne se trouve que chez certaines tribus d'Amérique, c'est celle de se couvrir la lèvre inférieure d'une valve de coquille.

éloignées les unes des autres, et dont la chaîne se prolonge jusqu'aux îles Pelew inclusivement. Ce grand archipel a reçu des géographes le nom de Carolines occidentales. Suivant Lütke, il forme les Carolines proprement dites, qui s'étendraient ainsi d'Ualan aux Pelew, et de 2° à 12° lat. N.

Les habitants de toutes ces îles vont nous offrir un type uniforme, des coutumes et des mœurs identiques. Le langage qui, au fond, doit être le même, présentera seulement, d'île à île, quelques légères différences. Tous sont navigateurs et construisent avec habileté des pirogues d'une marche supérieure.

Nous prendrons pour type des Carolins occidentaux, les indigènes de l'archipel Hogoleu, un des plus considérables, au milieu desquels nous avons séjourné pendant quelque temps.

ARCHIPEL HOGOLEU.

Les naturels d'Hogoleu sont, en général, de stature médiocre, quoique bien faits et bien proportionnés. Leurs traits n'ont rien de grossier; de même que les Polynésiens, ils ont les yeux noirs et horizontaux, le nez large, très-peu épaté, les lèvres médiocrement grosses, les dents belles, les cheveux noirs et lisses, relevés et attachés derrière la tête, avec leur fronde, et ornés d'un peigne long et étroit, en bois jaune, et garni de plumes.

On peut dire que, par leur extérieur, ils tien-

nent le milieu entre les Malais et les Polynésiens [1].

Quelques hommes seulement offrent des traces de tatouage.

Ils paraissaient très-jaloux de leurs femmes et les dérobaient à notre vue; celles-ci sont inférieures aux hommes, elles sont de petite taille, ramassées. Leur visage est plus rond qu'ovale. Les lèvres, généralement plus saillantes, l'angle facial plus aigu.

La plupart des hommes vont entièrement nus; cependant ils se couvrent quelquefois de ceintures et de ponchos très-bien tissés à l'aide d'un petit métier, « seul débris des arts de leurs pères, » dit M. Lesson, mais qui, vu sa simplicité, n'est cependant que le premier pas de l'industrie humaine et l'enfance de l'art [2]. Ils portent aussi des colliers de graines et de coquillages, et des rouleaux de bois léger peints en jaune ornent leurs oreilles, dont le lobe est percé et très-élargi. La teinture de curcuma jouit chez eux d'une grande vogue; non contents d'en teindre leurs vêtements et tous leurs ornements et ustensiles, ils s'en barbouillent entièrement le corps et le visage, surtout

1 « Ces naturels nous ont paru avoir le teint des Polynésiens en général; mais un peu plus foncé que celui de Tonga... Taille ordinaire, assez bien proportionnée... Les traits sont réguliers, quoique le visage soit un peu aplati, le front droit et légèrement déprimé sur les tempes. Le nez court, la lèvre supérieure et les pommettes un peu saillantes. La barbe peu fournie..... » (*Journal de M. Roquemaurel*).

« Les naturels ressemblaient à ceux de l'île Nougouor, mais leur étaient cependant inférieurs..... » (*Journal de M. Dubouzet*).

2 Ce vêtement et le métier qui sert à sa fabrication se retrouvent l'un et l'autre dans l'Amérique du sud (Voir leur description dans le 5e vol. de l'*Historique du Voyage*).

dans certaines occasions, telles que la guerre; car, comme toutes les peuplades de la Polynésie, ils se livrent des combats. Leurs armes sont la lance et le casse-tête en bois dur, la fronde, avec laquelle ils lancent des pierres ovales taillées avec soin, des javelines en bois léger, armées d'épines de raies, qu'ils lancent assez loin et avec justesse, et enfin, de longs bâtons polis, instruments de jeux autant peut-être que de guerre.

Leurs pirogues ordinaires sont petites et faites d'un seul tronc d'arbre. Elles sont pourvues d'un balancier; mais, dans leurs villages, nous vîmes, abritées sous des hangars, de très-longues pirogues, dont quelques-unes avaient de cinq à six pieds de haut. Ces pirogues leur servent, sans doute, pour faire la guerre ou de longues navigations. Elles sont peintes avec soin en rouge et en noir; quelques-unes sont ornées de sculptures et d'incrustations. Leurs formes sont fines et légères.

Comme on le voit, ces peuples sont industrieux. Indépendamment de leurs nattes et ponchos, qui sont d'un beau tissu et ornés de dessins, ils fabriquent encore, avec beaucoup d'art des ceintures et des colliers composés de petits rouleaux de bois et de coquillages, qui donnent une grande idée de leur patience et de leur adresse, vu l'imperfection de leurs instruments.

Ils paraissent aimer les odeurs fortes; ils portent ordinairement, suspendu au cou, un petit coco poli qui renferme des plantes aromatiques. Peut-être at-

tachent-ils quelque idée superstitieuse à cet ornement.

Leur nourriture se compose de végétaux et de poissons. Ils ont l'habitude de faire fermenter le fruit à pain dans des fosses; et ils le cuisent en gâteaux entourés de feuilles de bananier, coutume toute polynésienne.

Le porc ne se trouve point sur ces îles, et les poules vaguent autour des habitations, dans un état à demi-sauvage.

Ils obéissent à des chefs qui sont en grand nombre et qui ne paraissent pas jouir d'une grande autorité. On les nomme *Tamols*.

Des habitants de toutes les îles du groupe venaient chaque jour auprès de nos corvettes; ils nous offraient tous le même type, et nous pouvons assurer, contrairement au récit de l'Américain Morell, qu'il n'existe dans ces îles aucune peuplade de race noire.

A côté des habitants d'Hogoleu, nous placerons la description que fait Lütke de ceux de Lougounor, île située à quelque distance dans le S.-E.

« La taille des Lougounoriens est généralement au-dessus de la moyenne. Leur structure est forte et bien prise. La couleur de leur corps est chataine. Ils ont le visage plat, le nez aplati par le haut et relevé par le bout, les lèvres épaisses, les dents unies et saines, les yeux noirs, grands, saillants... La barbe, chez quelques-uns, est passablement longue, mais rare. Leurs cheveux noirs, longs et épais, un peu crépus, sont rassemblés quelquefois en paquet sur la

nuque et attachés avec la fronde. D'autres fois, la chevelure est éparse et forme une énorme frisure, comme chez les habitants de la nouvelle-Guinée. — Tatouage. — Les jambes et la poitrine sont couvertes de longues lignes droites; ils tracent sur les mains plusieurs petits poissons, longs d'un pouce environ. Ils se frottent le visage d'une couleur orangée, dont ils se servent aussi pour teindre leurs ponchos. — Fermentation, dans des trous, du fruit à pain. Cette pâte est appelée *pouro*. — Ils sont phtirophages, ainsi qu'à Ualan. — Métier semblable à celui des Ualanais. Les grandes pirogues sont conservées dans des hangars; le bas est peint en noir et le haut en jaune ou en rouge.

« La comparaison des langues fournit une nouvelle preuve de la commune origine des deux peuples, Lougounor et Ualan. »

Voici ce que le même auteur dit des naturels d'Hogoleu : « Ces naturels différaient un peu des Lougounoriens par les traits du visage. Leurs lèvres ne sont pas aussi épaisses; ils ont le nez plus droit et les cheveux plus lisses. Il n'y avait aucune différence dans le vêtement : c'était le même manteau (poncho); sur la tête, la fronde, autour du chignon ou sur le front... Il paraît que leur langue n'est pas tout à fait la même. »

Namoulouk. « Ils ne diffèrent en rien des Lougounoriens. »

Namonouïto. « Les mêmes, tout barbouillés de jaune; leurs chefs se nomment *Chamols*. »

Namourek. « Ces insulaires nous parurent mieux faits que leurs voisins orientaux. Il n'y a point de différence remarquable dans les traits du visage. Leur tatouage est plus régulier, plus joli. Les pirogues sont exactement les mêmes. »

Iles Ifalouk. « Les mêmes que les Carolins. Criards et voleurs. »

Iles Ouleaï. « Les habitants de ce groupe, tant à l'extérieur que par le caractère, diffèrent peu des Lougounoriens. Il y a quelques différences dans les coutumes : les hommes n'usent presque point de la poudre jaune, mais les femmes s'en barbouillent davantage. Le langage n'est pas tout à fait le même. »

Kadou était de cette dernière île.

Iles Mourileu et Fananou. « Nous trouvâmes les insulaires en tout semblables aux habitants d'Onoun. »

« Nous ne remarquâmes aucune différence entre les habitants de Faïs et les autres. Leurs pirogues, leur tatouage, sont absolument les mêmes. La langue diffère un peu. »

Mogmog. « Quelques physionomies avaient un caractère différent de celles d'Ouleaï, des nez larges et retroussés, des lèvres plus épaisses. Lenr tatouage est le même.

« Nous n'avons remarqué, dit M. Gaimard[1], aucune différence appréciable entre les habitants des îles Poulousouk, Poulouhot, Tamatam, Ollap, Fanadik, Satahoual, Gouliap, Goulimaro et Lamourek. La couleur de leur peau est assez difficile à bien déter-

[1] *Voyage de l'Uranie.*

Digitized by Google

miner; on pourrait dire qu'elle est intermédiaire entre le rouge olivâtre et le rouge cuivré; ils ont, en général, les cheveux longs, noirs, lisses ou crépus, (nous avons vu un vieillard à cheveux blancs). Ces insulaires, d'une taille ordinairement au-dessus de la moyenne, sont musculeux, forts et bien constitués; quelques-uns sont grands, bien faits et fort beaux hommes; ils ont les traits réguliers, le front haut, les yeux vifs, variant du gris au noir, le nez bien dessiné, quoique peut-être un peu large à sa base. La bouche grande, sans être disproportionnée, et garnie de dents très-blanches. Les lobes des oreilles percés d'une grande ouverture. Physionomie douce et spirituelle. Barbe rare, qu'ils laissent souvent croître.

« Leur peau est ornée de différents tatouages bleus, quelquefois noirs, dont la régularité et l'élégance sont des plus étonnantes. Les femmes sont tatouées aux jambes et aux épaules. Leur taille atteint 1m787, 1m624. Ils portent des ponchos. Tamols est le nom des chefs. »

Les dernières îles Carolines, c'est-à-dire les plus occidentales, sont les îles Gouap et Pelew, dont nous eûmes occasion d'examiner les habitants. En côtoyant l'île Gouap, à petite distance, plusieurs pirogues chargées de naturels vinrent auprès de nos navires; ils nous offrirent les mêmes traits que ceux d'Hogoleu, et nous parurent en tous points semblables. Nous remarquâmes ici, pour la première fois, l'usage du bétel. Leurs bras sont ornés de gros bracelets

en coquilles, ornement emprunté à la race noire. Plusieurs sont tatoués. Leurs pirogues sont les mêmes que dans les îles précédentes.

Nous ajouterons ici quelques observations tirées des journaux des officiers. « Les habitants de Gouap, nous parurent ressembler entièrement à ceux d'Hogoleu pour la taille et pour la couleur. Nous en observâmes un dont le corps était presqu'entièrement tatoué [1]. »

« Les pirogues nous rappelaient celles des îles Roug. Les hommes qui les montaient offraient le même type [2]. »

« Les naturels nous ont paru appartenir à la même famille que ceux d'Hogoleu. Quelques-uns sont complétement nus. Leurs bras sont ornés de gros bracelets en coquillages. Plusieurs sont tatoués. Ils mâchent le bétel [3]. »

Iles Pelew. Une pirogue montée par trois naturels accosta notre navire; ils présentaient plusieurs différences avec les Carolins. Leur peau était d'une couleur plus sombre, d'un brun rougeâtre. Leurs cheveux étaient, à la vérité, noirs et lisses, mais incultes et flottants. Les traits du visage étaient bien ceux des Carolins, mais plus larges, plus accusés, plus laids en un mot. Du reste, tout ce que nous avons vu d'eux les rattache aux Carolins; ils étaient tatoués. Leurs pirogues sont bien faites, voilées, et

[1] *Journal de M. le commandant Jacquinot.*
[2] *Journal de M. Dubouzet.*
[3] *Journal de M. Roquemaurel.*

à balancier. Entre autres coutumes de la race noire, on retrouve chez eux l'usage du bétel, les bracelets en tridacne, l'arc et les flèches.

Nous ne vîmes que ces trois naturels; mais à bord de l'*Astrolabe*, on put en observer un plus grand nombre venus sur plusieurs pirogues. Ils étaient les mêmes. Voici les observations de quelques officiers de ce navire.

« Les naturels de Pelew nous ont paru moins beaux que les Carolins. Les cinq ou six naturels que nous avons pu examiner de près, peuvent même passer pour laids et chétifs. Leurs yeux peu ouverts sont légèrement obliques, leur bouche est horriblement défigurée par l'usage du bétel. leurs cheveux sont longs et flottants; leurs pieds et leurs mains sont tellement noircis par le tatouage, qu'on serait d'abord tenté de croire que ces extrémités sont couvertes de gants et de brodequins. Quelques festons de tatouage remontent le long des bras et des cuisses. Ces insulaires sont nus, ou voilés d'un simple maro. Ils portent aux poignets de gros anneaux en coquillages, et leurs oreilles sont ornées de morceaux d'écailles de tortue. Ils font usage de l'arc et de la flèche. Leurs poteries sont en bois verni de couleur rouge, analogues aux vases d'Hogoleu [1].»

« Un grand nombre de pirogues nous amenèrent des hommes de petite taille et de peau plus sombre que celle des habitants de Gouap, Rouk, etc. Les

[1] *Voyage au Pôle sud*, t. V, p. 342.

traits de leur physionomie sont surtout beaucoup plus laids [1]. »

« Ils me parurent sous le rapport physique bien inférieurs aux Carolins. Tous étaient nus, fort laids et faisaient usage du bétel [2]. »

Dans l'examen des différentes îles Carolines, nous en avons omis une des plus considérables, découverte en 1827 par le capitaine russe Lütke, D'Urville [3] représente les habitants de cette île comme des noirs; cette assertion n'est point exacte, mais fort excusable cependant; car à l'époque où il l'émettait, la relation de Lütke n'avait point encore paru. Voici le portrait que trace ce navigateur des habitants de cette nouvelle île. « Les Pouynipétes diffèrent d'une manière frappante tant des Ualanais que des Carolinois que nous vîmes dans la suite. Ils se rapprochent beaucoup plus à l'extérieur de la race des Papous. Ils ont le visage large et plat, le nez large et écrasé, les lèvres épaisses, les cheveux crépus chez quelques-uns. De grands yeux saillants..... La couleur de leur peau est d'une nuance entre la chataine [4] et l'olive. Ils sont d'une taille moyenne, bien faits et paraissent être forts... Ils ont le poncho. Leurs cheveux restent épais et mêlés en désordre. Ils portent leur fronde autour de la tête. On remarque dans le tatouage de leur corps une bien plus grande variété

[1] *Voyage au Pôle sud*, t. V, p. 343.

[2] *Journal de M. Dubouzet.*

[3] *Voyage pittoresque autour du monde.*

[4] Cette couleur est celle que le capitaine Lütke, dans ses descriptions, assigne à la plupart des Carolins.

Google

d'invention et de goût que chez les Ualanais. Les mots que nous recueillîmes prouvent que leur langue a de l'analogie avec celle d'Ualan et encore plus avec la langue des Carolinois occidentaux. Comme à Ualan, les chefs portent le nom d'Urosse.

« Leurs armes sont la fronde, et la lance de cinq pieds, terminée par une arète de poisson. — Conque de triton.

« Ce qui distingue les Pouynipétes des autres Carolins qui ne fabriquent leurs tissus que des fibres du bananier et du cocotier, c'est qu'ils font de la *tapa*, et ont ainsi des tissus de ces deux espèces.[1]. »

D'après cette description on voit que les Pouynipétes ne peuvent être retranchés des Carolins. Ils en ont tous les caractères, traits du visage, couleur de la peau, coutumes semblables, et de plus, fabrication de la tapa. Mais il est manifeste cependant, qu'un mélange avec la race noire a eu lieu, et qu'une partie des caractères de cette dernière sont encore apparents, surtout l'épaisseur crépue de la chevelure, caractère qui est, peut-être, le plus persistant et le plus facile à reconnaître. Ce mélange ne s'est point fait en proportions égales ; or, le plus grand nombre a dû nécessairement l'emporter sur le plus faible, et imprimer ses caractères aux produits. C'est précisément ce qui a eu lieu, et les Carolins étant plus nombreux, la masse de la population présente le type carolin ; quant aux quelques mulâtres qu'on y remarque encore, leurs caractères finiront par s'ef-

[1] Lütke. *Note*, t. II, p. 26.

Digitized by Google

facer et se fondre dans la masse de la population, par la suite des générations.

Les excellents dessins de M. Choris montrent parfaitement ces mulâtres, les Carolins de type pur.

Depuis Lütke, cette île a été visitée, il y a peu de temps, par la corvette française la *Danaïde;* quelques officiers de ce navire, que nous avons consultés, ont confirmé pleinement les idées que nous venons d'émettre sur ces naturels; ils ne font même aucune différence entre les Carolins et les habitants de Pouynipète. « Dans ce mot, dit le navigateur russe, la prononciation de la première syllabe ne peut être exactement rendue; elle a dans la bouche des naturels, un son étrange et sauvage, extrêmement difficile à prononcer et désagréable à l'oreille [1]. »

La prononciation de ce mot, n'a pas paru aussi difficile à nos compatriotes; pour eux, le véritable nom se prononce *bounbet* ou *bounebai.*

Cette île n'est point la seule où on remarque un mélange avec la race noire. Les habitants de Lougounor, dont nous avons donné une description, paraissent aussi présenter quelques traces de ce mélange; mais à un moindre degré cependant.

Situé un peu plus au nord et comme isolé de la nombreuse série d'îles que nous venons d'examiner, se trouve le groupe des îles Mariannes ou des Larrons, qui se rattache aux îles Carolines, tant par sa position que par la physionomie de ses habitants.

[1] Lütke, *Note*, t. II, p. 22.

Ces îles présentent cependant un caractère particulier et d'une grande importance ethnographique; depuis bientôt deux siècles, elles sont devenues colonies espagnoles; il est important de déterminer quelles modifications la civilisation et les croisements ont pu apporter parmi ce peuple.

Les anciennes relations nous le représentent comme tout à fait semblable aux Polynésiens orientaux. « Ces insulaires, dit le père Le Gobien, sont basanés; mais leur teint est d'un brun plus clair que celui des habitants des Philippines. Ils sont plus forts et plus robustes que les Européens. Leur taille est haute et leur corps bien proportionné; quoiqu'ils se nourrissent de fruits et de poissons, ils ont tant d'embonpoint qu'ils en paraissent enflés... Il y a trois états parmi ces peuples : la noblesse, le peuple et une condition médiocre. »

« Les chefs, dit M. de Freycinet, qui a fait dans cet île un assez long séjour[1], avaient des formes athlétiques, une corpulence énorme et une force bien supérieure à celle des Européens. Leurs visages étaient réguliers, quelquefois même gracieux, plutôt chez les hommes que chez les femmes. Ils étaient souvent entièrement nus. Les hommes portaient les cheveux longs, ou noués derrière la tête, comme ceux des femmes, ou bien se rasaient une partie de la tête, ne laissant subsister que quelques touffes. Ils se frottaient le corps d'huile de coco, et portaient des cein-

[1] *Voyage de l'Uranie.*

tures et des colliers de coquilles et d'écailles de tortue. Les jeunes filles jouissaient de leur liberté. Il y avait des sociétés de débauche nommées *olitaos*, analogues aux *arreoys* de Taïti[1].

Le salut par le frottement du nez, usité à la Nouvelle-Zélande, se retrouvait aux Mariannes. La religion ressemblait à celle des Carolins; ils croyaient à des esprits nommés *aioutis*. Des jongleurs ou sorciers avaient sur eux une grande influence. Aux funérailles, suivant le P. Le Gobien, ils se contentaient, comme à Hawaï, de témoigner leur douleur par des démonstrations bruyantes, et les ossements restaient dans les maisons, ou étaient mis dans des cavernes. Ils avaient des jeux, des danses et des représentations scéniques. Leurs instruments de musique étaient le tamtam, une flûte à nez en bambou, et la conque de guerre. Ils étaient aussi habiles en navigation que les Carolins, et leurs praos étaient les mêmes. Les combats étaient fréquents parmi eux; leurs armes étaient la fronde, la lance, le bâton à deux bouts et le casse-tête. Ils en venaient aux mains avec la plupart des navigateurs qui les visitaient avant l'occupation espagnole; et on sait tout ce qu'il fallut de combats pour les soumettre entièrement.

Leur nourriture se composait de poissons, de fruits

[1] La société des Arreoys est ce qu'il y a de plus singulier dans les mœurs d'Otaïti; or, le P. Le Gobien nous apprend qu'il existe une pareille société aux îles des Larrons; il dit : « Les Urritoys sont parmi eux les jeunes gens qui vivent avec des maîtresses, sans vouloir s'engager dans les liens du mariage. (*Note du troisième voyage de Cook*, t. II, p. 296).

de l'arbre à pain et de quelques racines féculentes, qu'ils faisaient cuire dans des fours creusés en terre, comme dans le reste de la Polynésie.

Tels étaient autrefois les habitants des Mariannes; on voit que rien ne les séparait de la grande famille Polynésienne. Depuis près de deux siècles, de nombreux mélanges ont eu lieu, qui sembleraient, au premier abord, avoir dû profondément altérer et modifier cette race primitive. Il n'en est rien cependant, et les Mariannais, que nous avons vus sur différents points de l'île de Guam, nous ont offert tous les caractères de la race polynésienne.

« La race aborigène, dit M. de Freycinet, est loin de former aujourd'hui la majorité de la population de ces îles, elle n'en est pas même tout à fait la moitié. Le reste se compose d'Espagnols, de métis, de Philippinois, enfin de quelques mulâtres, et Sandwichiens, et Carolins. » Cette évaluation nous paraît un peu exagérée, et devoir tout au plus se rapporter à Agagna, capitale des Mariannes, et siége du gouvernement. Admettons cependant qu'elle soit de la plus rigoureuse exactitude, elle n'apportera dans le type national que de légères et presque inappréciables modifications. En effet, les Philippinois, les Sandwichiens et les Carolins étant de la même race que les Mariannais, ne changeront certainement pas le type; quant aux Espagnols, à leurs métis, aux mulâtres et à quelques Chinois, il sera très-facile de les reconnaître, eux et leurs produits, et de les distinguer du reste de la population. Ajoutons qu'ils sont en fort

petit nombre, et que leurs produits s'unissant à la souche mariannaise, finissent par s'y fondre entièrement. Le plus grand nombre d'étrangers, naturalisés aux Mariannes, sont des Tagales de Manille. Or, comme nous le verrons plus bas, la plupart des auteurs rapportent les Mariannais aux Tagales.

C'est cette confusion apparente qui avait empêché M. Quoy de se prononcer sur l'analogie des Mariannais et des autres Polynésiens; cependant ce judicieux auteur reconnaît « qu'ils ont conservé, de leur type ancien, les cheveux noirs et lisses, la largeur des pommettes, l'obliquité de l'angle interne de l'œil (sans cependant le renflement de la peau qu'on remarque chez les Chinois dans cet endroit), un peu de grosseur dans les lèvres et les ailes du nez, etc.[1]. »

Telle est, en effet, la physionomie des Mariannais. Suivant M. de Freycinet, l'espèce serait plus belle à Rota, où se conserverait, dans toute sa pureté, le véritable type des formes anciennes. Mais à Guam, les habitants ne nous ont présenté aucune différence avec leurs voisins les Carolins, ils ont tous les caractères que nous avons assignés à la race Polynésienne[2]. Il est facile de distinguer au milieu d'eux les métis d'Espagnols et d'indigènes; ils sont beaucoup plus beaux que les indigènes purs, et ils les surpassent par la régularité des traits et la blan-

[1] *Zoologie de l'Astrolabe*, t. Ier, p. 28.

[2] La population d'Umata, rappelle comme toute celle de l'île, les Carolins des îles voisines, qui ne diffèrent guère d'eux que par le costume. » (*Journal de M. Dubouzet*).

Digitized by Google

cheur de la peau. On rencontre fréquemment parmi eux de très-belles figures, surtout parmi ceux de la deuxième génération, c'est-à-dire provenant d'un espagnol et d'une métisse.

Ces métis, en petit nombre cependant, se voient surtout à Agagna, capitale de l'archipel et siége du gouvernement; partout ailleurs le sang espagnol se fait rarement remarquer; le type polynésien est dominant.

Ainsi, voilà les seuls changements produits sur le physique des Mariannais par la domination européenne. Quant aux mœurs, ils ne diffèrent guère de ce qu'ils étaient autrefois; ils sont plus voisins de la barbarie que de la civilisation. Ils ont acquis quelque industrie, comme la préparation de l'arrow-root, la distillation de l'eau-de-vie de coco, et quelques notions d'agriculture; en revanche, ils sont devenus indolents et paresseux. Ils ne savent même plus construire, comme autrefois, ces élégantes pirogues dont ils ont sous les yeux les modèles dans celles des Carolins.

Nous bornerons là les détails sur les Mariannais en renvoyant le lecteur à la partie historique du voyage de l'*Uranie*, par M. de Freycinet, où on trouvera une foule de détails sur leurs mœurs et coutumes.

Nous avons dit plus haut que des auteurs rattachaient les habitants des Mariannes aux Tagales. Voici ce que dit à ce sujet le père Le Gobien : « ..... Les autres se persuadent qu'ils sont sortis des Philippines

et des îles voisines, parce que la couleur de leurs visages, leur langue, leurs coutumes et leur manière de gouvernement, ont beaucoup de rapport à celui des Tagales. »

Nous lisons aussi dans le voyage de M. de Chamisso. « Le peuple des Mariannes, suivant le frère Juan de la Conception, ressemble aux Bissayas [1], aussi bien par la physionomie que par le langage, et n'en diffère que par des nuances diverses. »

Enfin, M. Lesson dit en parlant de son rameau mongol-pélagien [2] : « A en juger par les figures et les descriptions des voyageurs, on doit penser que ce rameau peuplait primitivement les îles Philippines, Mindanao, les Mariannes, etc..... »

Nous ajouterons à ces citations, que nous-mêmes avons vu à Samboangan sur Mindanao, une colonie espagnole, presque entièrement composée de Tagales de Manille; cette population et celle d'Agagna nous ont offert la plus grande ressemblance.

De toutes ces descriptions, il ressort jusqu'à l'évidence que les Carolins ne sont qu'un rameau de la race polynésienne.

Par les traits, la plupart n'en diffèrent pas ; quelques autres sont plus petits, d'une couleur plus foncée; cela s'explique par une nourriture moins abondante, le séjour sur des îles basses, et aussi par quelques mélanges avec l'espèce nègre.

Nous avons vu que les langues loin de différer

[1] Les Bissayas et les Tagales sont les mêmes.

[2] *Zoologie de la Coquille*, t. 1er, p. 67.

complétement, comme quelques auteurs l'ont avancé, présentent, au contraire, de grands rapports.

L'analogie la plus grande règne dans les coutumes, la nourriture, le genre de vie. Tous sont navigateurs, guerriers, souvent anthropophages. Le tatouage est universellement répandu. Dans plusieurs îles, on fait usage du kava, et le tabou est connu sous d'autres noms.

La religion ne paraît pas offrir de grandes différences; les *aïoutis* des Mariannais sont probablement les *atouas* du reste de la Polynésie.

La hiérarchie sacerdotale et civile, les castes sont les mêmes. Les chefs appelés *Tamols* dans la plupart des Carolines, se nomment Chamorres aux Mariannes; Tamoloa, Tamolao et Tamaha aux Samoa et aux Tonga.

Nous sommes persuadés que les recherches ethnologiques apporteront de nouvelles preuves à l'appui de la parenté des Polynésiens et des Carolins.

RACE POLYNÉSIENNE.

MALAIS.

Syn. Race malaise.	Blumenbach.
— brune foncée.	Virey.
— bindoue-caucasique.	Lesson.
— malaise (espèce neptunienne).	Bory de Saint-Vincent.
— malais (espèce malaise ou océanique).	Desmoulins.

On a réuni, sous le nom de Malaisie, l'ensemble de ces nombreuses îles composant l'archipel Indien, tour à tour colonies indoues ou européennes, obéissant aux Hollandais, aux Espagnols ou bien à des sultans et à des rajahs; habitées par des peuples à différents degrés de civilisation ou de barbarie; mahométans ou catholiques, cultivant la religion de Boudha, ou adonnés à un fétichisme grossier.

Ces peuples, parlant des langues différentes, formant des corps de nations distincts; Battas ou Rejangs de Sumatra, Bissayas ou Tagales des Philippines, Bouguis de Célèbes, sont réunis sous la dénomination de Malais, par les géographes et les ethnologues; mais dans ces contrées le nom de Malais (Malayo) signifiant, suivant le savant W. Marsden, « originairement et strictement un habitant de la presqu'île voisine (Malacca), désigne aujourd'hui un Musulman, qui parle la langue malaise..... »

Le même auteur ajoute : « On doit observer que le mot *malais*, dans son acception ordinaire, ainsi que celui de *maure* dans la partie orientale de l'Inde, sont à peu près synonymes de mahométan. Quand les Sumatranois ou les naturels de quelqu'une des îles orientales, apprennent à lire les caractères arabes, et se soumettent à la circoncision, on dit qu'ils sont devenus Malais [1]. »

Nous adopterons ce mot pour désigner tous les peuples de l'archipel Indien, parce que, nonobstant cette absence apparente d'homogénéité que nous venons de signaler dans les mœurs, les religions ou la civilisation, ils présentent cependant des caractères identiques; ils appartiennent, en un mot, à la même race.

Cette race, si embarrassante en anthropologie, dit M. Serres [2], a été bien décrite par la plupart des navigateurs et des ethnographes. Néanmoins, le plus grand désaccord règne entre eux, sur la place qu'elle doit occuper en anthropologie, à quelle espèce ou race on doit la rattacher, et enfin sur son origine.

A notre avis, la cause de cette confusion vient de ce qu'on s'est trop préoccupé des différences de mœurs, de coutumes, de langues, et pas assez des caractères physiques ou zoologiques.

Pendant plus d'une année passée au milieu de la Malaisie, nous en avons vu les peuples sur une foule

[1] Marsden, *Hist. de Sumatra*, t. Ier, p. 71.

[2] *Rapport sur les collections anthropologiques du voyage de l'Astrolabe et de la Zélée.*

de points. A Ternate, à Amboine, à Banda, aux îles Arrow, à Céram, à Makassar, à Batavia, à Samarang, à Singhapore, à Bornéo, à Soulou, à Sumatra, à Timor et dans une multitude d'endroits, sur leurs pirogues.

Ce long examen de presque toutes les parties de la Malaisie, nous a démontré un fait important et fécond en résultats; c'est que, partout, dans les colonies européennes, comme chez les pirates de Soulou, chez les pêcheurs de tripang des îles Arrow, comme dans les grandes villes de Batavia ou de Samarang, les Malais sont les mêmes, partout ils offrent invariablement le même type, quelle que soit leur manière de vivre, leur plus ou moins de civilisation, leur différence de langage[1].

Ajoutons cependant que, de même que dans la Polynésie, on trouve des différences légères d'île à île, de peuple à peuple, mais insuffisantes pour caractériser des variétés[2].

De cette homogénéité des caractères zoologiques, dans un si grand nombre de lieux, on peut rigoureusement tirer cette conclusion, que les Malais ne sont point, comme l'ont avancé quelques auteurs, une race hybride. Il est impossible que des mélanges

1 « Tous cependant, quelle que soit la dispersion de leurs tribus, conservent une forme typique caractérisée, et dans l'ensemble de leur organisation et dans leurs mœurs. » (Lesson, *Loc. cit.*, p. 37.)

2 « On ne peut se dispenser de reconnaître quelques nuances entre l'Amboinais naturel, le Timorien, le Makassar et le Budgis; mais toujours est-il vrai de dire que ces caractères sont peu saillants, et ne dérangent aucun trait de l'ensemble typique. » (Lesson, *Loc. cit.*, p. 40).

assez parfaits pour produire une semblable homogénéité de caractères, se fassent en proportions égales dans une multitude de lieux. Il y aurait, au contraire, multiplicité de types, comme cela arrive chez les nations qui ont subi des croisements. Dans la Malaisie, il n'en est rien. La race Malaise est donc pure, primitive.

Ce n'est pas à dire pour cela qu'il ne s'y rencontre point de métis; il y en a, au contraire, beaucoup, mais toujours peu nombreux relativement à la population primitive, et nous possédons les moyens de les reconnaître, comme nous le verrons plus tard.

Nous avons déjà dit que les Malais n'offraient que de légères différences physiques avec les Polynésiens. Voici à peu près les principaux caractères qu'ils présentent :

Leur taille est médiocre; on trouve rarement chez eux des hommes de haute stature, comme les chefs polynésiens. Leurs cheveux sont noirs et lisses, quelquefois bouclés; la couleur de leur peau est la même que celle des habitants de Rouk, de Gouap, des Carolins en un mot, et par conséquent un peu plus foncée que celle des Polynésiens orientaux. Cette couleur varie, au reste, d'intensité suivant les lieux. Leurs traits sont, en général, moins réguliers et moins agréables, le visage est un peu plus large et arrondi, leurs yeux offrent souvent une légère obliquité, les lèvres sont un peu plus grosses et plus saillantes, et les pommettes un peu plus larges; la forme du crâne paraît peu différer. On voit qu'en général ces différences

sont insignifiantes, et ne constituent qu'une légère variété.

Nous avons déjà cité plus haut le portrait que M. Lesson trace des Malais. Forster, MM. Quoy et Gaimard se taisent sur ce sujet; nous ajouterons ici la description qu'en fait d'Urville[1], afin de compléter l'imperfection de notre esquisse.

« Les Malais ont un teint jaunâtre plus ou moins foncé, une taille moyenne, peu d'embonpoint, le corps souple et agile, les yeux un peu bridés, les pommettes saillantes, les cheveux plats et lisses, et très-peu de barbe et de poil. »

Si on compare ces descriptions avec celles que les auteurs ont données des Polynésiens, il sera clairement démontré que les Malais présentent les mêmes caractères zoologiques que ces peuples, et qu'ils appartiennent, par conséquent, à la même famille.

Pour nous, qui avons pu examiner et comparer les uns et les autres sur une foule de points, il ne nous reste aucun doute sur leur identité.

Nous devrions nous arrêter là; mais les considérations de civilisation, de coutumes, de langues ont tellement influé sur les déterminations prises par les auteurs, touchant l'origine et le rang que doivent occuper les Malais dans l'échelle des races, que nous ne pouvons nous dispenser d'en dire quelques mots, et de voir jusqu'à quel point ils diffèrent des Polynésiens sous ces rapports.

[1] *Note sur les îles du Grand Océan.*

Google

Nous le ferons d'une manière rapide et sommaire.

Quelques auteurs ont voulu voir chez les Malais une civilisation ancienne, antérieure à la civilisation indoue.

Cette hypothèse séduit l'imagination par le mystère de cette civilisation contemporaine peut-être des Egyptiens; mais elle repose seulement sur quelques figures hiéroglyphiques, dans lesquelles l'imagination des archéologues a pu trouver des analogies éloignées, mais que rien ne prouve d'une manière satisfaisante.

Quant à nous, nous pensons qu'avant l'époque de la civilisation, beaucoup moins ancienne, qui vint du dehors et que nous examinerons plus loin, il est probable que les mœurs et la manière de vivre des Malais différaient peu de celles des Polynésiens, et en ceci nous nous basons sur des faits et non sur des hypothèses. En effet, beaucoup de ces coutumes se sont perpétuées jusqu'à nos jours, et nous les retrouverons sur différentes îles. En voici quelques-unes des plus saillantes, que nous extrayons de l'excellent livre de W. Marsden, sur Sumatra.

« L'habillement *originaire* des Sumatranois est le même que celui qui a été trouvé par les navigateurs, chez les insulaires de la mer du Sud, et qu'on appelle maintenant du nom général d'habillement otaïtien... Il est fait de l'écorce intérieure d'une certaine espèce d'arbre, battue jusqu'au degré de finesse requise... Il y en a qui égale presque la plus belle peau de chevreau, en quoi elle diffère un peu de celles des insu-

laires de la mer du Sud, qui ressemblent plutôt au pier ou à la toile[1]. Les indigènes se conforment à présent, en grande partie, aux Malais pour l'habillement[2].

« Les maisons sont en bambous..... bâties sur des pieux. Au milieu des villages se trouve une grande case, *balli*[3], de cinquante à cent pieds de long... Dans les bâtiments des villages, surtout dans ceux ou habitent les familles les plus considérées, la partie en bois de la façade est sculptée en manière de bas-relief, où l'on voit plusieurs ornements grossiers, et de grotesques figures, qui ressemblent un peu aux hiéroglyphes égyptiens, mais qui, certainement, ne font aucune allusion historique ou mystique[4].

« Cette architecture rappelle parfaitement celle des cases de chefs, à la Nouvelle-Zélande.

« Leurs lits sont des nattes, ils mangent avec leurs doigts, ont quelques pots en terre. Le foyer se place indifféremment devant la porte. Ils font du feu avec des cailloux et briquets; mais cette pratique vient certainement d'ailleurs, car ils allument aussi du feu par le frottement de deux morceaux de bois, de la même manière que les Polynésiens...

« Les indigènes ne connaissaient point la fabri-

[1] On trouve également chez les Polynésiens des étoffes d'écorce battue, ou *tapa* à différents degrés d'épaisseur, etc. (N.)

[2] Marsden, *Histoire de Sumatra*, t. Ier, p. 85.

[3] *Belaï* ou *Malaï* dans quelques iles de la Polynésie.

[4] Marsden, *Histoire de Sumatra*, t. Ier, p. 102.

cation des kriss, etc. C'est l'ouvrage des Malais[1].

« Leurs soufflets sont en bambous, comme ceux des Papous.

« La plupart de leurs petits ouvrages sont faits avec le papatil, qui ressemble, autant pour la forme que pour le nom, au patou-patou de la Nouvelle-Zélande[2].

« Ils prennent le poisson avec une plante enivrante[3].

« Ils sont absolument sans histoire et sans chronologie; la mémoire des événements ne se conserve parmi eux que par tradition[4].

« La flûte du pays est appelée *serdum*. Elle est de bambou, très-imparfaite, n'ayant que peu de trous, et ressemble beaucoup à un instrument en usage parmi les insulaires d'Otaïti....... Ils ont aussi un tamtam de bois creusé et recouvert de peau de chèvre[5].

« Les femmes ont la mauvaise habitude d'aplatir le nez et de comprimer la tête de leurs enfants nouveau-nés, tandis que le crâne est encore cartilagineux... Le capitaine Cook a remarqué une coutume semblable dans l'île d'Ulietea... »

On voit que toutes ces coutumes se rapportent parfaitement à celles de la Polynésie. Ce que Marsden

1 Le mot *Malais* est pris ici pour habitant de la presqu'île de Malacca ou mahométan. (N).

2 Marsden, ouv. cité, p. 172.

3 *Ibid.*, p. 280.

4 *Ibid.*, p. 295.

5 *Ibid.*, p. 297.

dit de leur religion et de leur gouvernement est tout aussi caractéristique.

« L'ancienne religion des Rejangs, si toutefois ils en ont jamais eu une, est difficile à reconnaître; à peine en trouve-t-on des traces... Ils n'adorent ni Dieu ni diable, ni idoles. Ils croient cependant à certains êtres surnaturels, dont ils ont une notion confuse, ayant le pouvoir de faire le bien et le mal. Ils n'ont point de mot dans leur langue pour exprimer Dieu... Ils paraissent n'avoir aucune notion d'un état à venir. Ils ont une grande vénération pour les tombeaux. Les vieux arbres des banians sont la demeure ou plutôt la forme matérielle des esprits des bois [1].

« Leurs villages sont toujours situés sur le bord de l'eau. Les chefs se nomment pandjerans (ce mot vient des Javanais). Ils ont sous eux des dupatty (orthographe anglaise). Leur autorité n'est que nominale, car ils n'ont pas la puissance coërcitive nécessaire..... C'est une espèce de gouvernement patriarcal et féodal [2].

« Les Lampoungs se peignent la face, dans les cérémonies, en rouge, blanc, jaune.....

« Le mahométisme a fait de grands progrès chez ces derniers; cependant, un reste d'attachement aux superstitions originales, les porte à rendre un honneur particulier aux tombeaux de leurs ancêtres, qu'ils ornent d'offrandes... [3].

[1] Marsden, ouv. cité, p. 109.
[2] *Ibid.*, p. 108.
[3] *Ibid.*, p. 125.

Marsden imagine une échelle de civilisation, et place les Sumatranois avec les habitants des îles nouvellement découvertes de la mer du Sud (Polynésiens), et les peuplades américaines, telles que les Mexicains, Péruviens, etc.[1].

Le même auteur, en décrivant les Battas, autre peuple de Sumatra, retrouve chez eux l'horrible coutume de l'anthropophagie, si répandue dans toute l'Océanie[2].

« Les relations, dit-il, de nos derniers navigateurs autour du monde, dont l'authenticité n'est point contestée, ont déjà prouvé que les sauvages de la Nouvelle-Zélande mangent de la chair humaine, et je puis assurer avec la même confiance, qu'aujourd'hui, dans l'île de Sumatra, les Battas font de même. Je ne puis dire si cette horrible coutume était anciennement plus générale; mais les mêmes écrivains, qui assurent qu'on la trouve établie chez les Battas, et dont les récits ont été regardés comme fabuleux, rapportent aussi la même chose de plusieurs autres peuples orientaux, et en particulier des Javanais, qui, depuis lors, peuvent être devenus plus humains[3]. »

Un usage qu'on a vu répandu dans toute l'Océanie est le tatouage. Nous le retrouvons encore chez les Battas.

« ..... Alors le prêtre, dont les membres sont *tatoués*, de diverses figures d'oiseaux et d'autres

[1] Marsden, onv. cité, p. 312.

[2] Voyez dans Marsden, *Histoire de Sumatra* t. II, p. 195. Les preuves et citations à l'appui.

[3] « Vartomanns, 1504, dit que les Javanais étaient anthropophages, avant que les Chinois vinssent trafiquer chez eux, époque qui ne remon-

animaux, et peints de différentes couleurs..... »

Marsden ajoute dans la note suivante :

« Dans les îles de Nassau, appelées Poggis par les Malais, les habitants sont tatoués et peints de cette manière. Cette coutume paraît avoir été autrefois générale dans cette partie de l'Orient; mais le commerce avec d'autres nations fait qu'elle se perd peu à peu. Elle a encore lieu dans les Philippines, ou ceux qui sont ainsi tatoués portent le nom de pintados[1]... »

Mais ce n'est point dans la seule île de Sumatra que nous trouverons des analogies frappantes de mœurs et de coutumes avec les Polynésiens. A la vérité, les autres parties de la Malaisie n'ont pas été étudiées avec autant de soin et d'une manière aussi complète; d'un côté, les observations manquent; de l'autre, les coutumes empruntées aux nations voisines, les progrès de la civilisation ont envahi et effacé les vestiges de l'état sauvage ou primitif. Cependant, nous trouverons encore, çà et là, quelques indices qui, rapprochés et comparés, deviendront des preuves évidentes.

C'est ainsi que les habitants des Philippines sont rapportés aux habitants de Sumatra, par Marsden : « Les mœurs des naturels des îles Philippines, ou de Luçon, correspondent en plusieurs points, d'une manière si frappante, avec celles des Sumatranois de l'intérieur, et spécialement dans les points où ceux-ci diffèrent le plus des Malais, qu'il n'y a pas de doute

tait pas, selon les habitants, au delà de cent ans... (*Note de Marsden*. ouvr. cité.)

[1] Marsden, ouv. cité, p. 215.

que, s'ils n'ont pas une origine commune, au moins il a existé entre eux anciennement un commerce et des relations qui n'ont plus lieu aujourd'hui.....

« La principale idolâtrie des Tagalas, avant la conquête de ces îles par les Espagnols, était d'adorer ceux de leurs ancêtres qui s'étaient le plus signalés par leur courage ou leur esprit[1]..... Ils avaient une grande vénération pour le crocodile, et lui faisaient des offrandes. Il n'y avait point de vieil arbre dont ils ne fissent un dieu..... Ils ont des prêtres qui, dans leurs sacrifices, font plusieurs contorsions et grimaces..... Ils impriment sur leur corps diverses figures, et leur donnent une couleur de cendre. Ils ont de grands trous aux oreilles..... Ils louent des gens pour pleurer aux funérailles.....[2]. »

Nous trouvons aussi dans Marsden une note sur les îles de Néas, voisines de Sumatra : « Les habitants ont des arbres de cocos dont ils tirent leur nourriture, et ils s'en servent aussi pour se frotter avec l'huile qu'ils en tirent.... Ils mangent de la chair humaine[3]. »

Qnelques citations tirées des anciens navigateurs aideront à montrer que les coutumes polynésiennes n'existaient pas seulement dans l'île de Sumatra.

Ile de Java. « Derrière la ville de Bantam et la côte de Sunda, sont des gens qui s'adonnent à cultiver la terre... Ils sont fort sobres... Ils sont vêtus de

1 On a vu que dans la Polynésie les chefs, après leur mort, devenaient *atouas* ou dieux.

2 Marsden, *Note*, t. II, p. 109.

3 *Ibid.*, t. Ier, p. 10.

papier blanc, fait d'écorce d'arbre, dont ils se mettent aussi un morceau sur la tête, se ceignant le corps d'un grand morceau de toile, et c'est là tout leur vêtement..... [1]. »

Amboine. « Autrefois, Amboine était une île inculte et infertile, dont les habitants étaient d'insignes pirates et anthropophages; il y a eu même des écrivains qui ont dit que lorsque les pères étaient parvenus à un grand âge, ou qu'ils étaient attaqués de quelque maladie incurable, ils les tuaient et s'en faisaient festin les uns aux autres..... [2]. »

Banda. « ...Quand les galères mettent à la mer pour aller exécuter quelque entreprise, il se fait un si grand bruit de cris, de hurlements, de sons de tambours et de retentissements de bassins sur quoi on frappe, qu'on dirait que ce sont des gens furieux et hors de leur bon sens. Les nobles, qui sont sur le haut de la galère, font des sauts périlleux et gesticulent avec leurs armes..... [3].

..... Quand ils vont à quelque expédition militaire, chacun porte deux javelines, d'environ une brasse et demie de long, qu'ils lancent juste où ils visent [4]. »

Manille. Baie Labaia « La plupart de ces Indiens étaient nus... Les principaux, qui sont de la race des anciens chefs du pays, et qui s'en souviennent encore,

[1] *Premier voyage des Hollandais aux Indes orientales, en* 1595, t. Ier, page 358.

[2] *Deuxième voyage des Hollandais aux Indes orientales, en* 1598, t. Ier, p. 482.

[3] *Ibid.*, p. 491.

[4] *Ibid.*, p. 493.

ont la peau découpée ou piquée fort artistement et d'une façon singulière, lesquelles piqûres ou découpures y ayant été gravées avec le fer, ne passent jamais[1]. »

Manille, île Capul. « Ce chef avait la peau découpée en diverses figures... La plupart des habitants y sont nus et de couleur tannée. Les hommes n'ont qu'une espèce de tablier au milieu du corps... Ils passent ce tablier entre leurs jambes, et l'attachent pour couvrir leurs parties naturelles... Ces gens ont une coutume bien étrange, ils passent un clou d'étain dans la verge de chaque enfant mâle[2]. »

Célèbes. « Les habitants de Célèbes étaient autrefois anthropophages, idolâtres et pirates, et allaient tout nus, hormis les parties naturelles, qu'ils couvraient. Quand quelqu'un, aux Moluques, était condamné à la mort, le roi l'envoyait à Célèbes, afin que ces hommes sauvages le tuassent et le mangeassent[3]. »

Céram. « Avant que les Hollandais eussent établi la traite des esclaves, les insulaires de Céram mangeaient les prisonniers de guerre[4]. »

Gilolo. « Les habitants sont d'une taille bien proportionnée; farouches, ayant même été anthropophages, ainsi que ceux de Célèbes... »

Macassar. « Le roi et le peuple de Macassar sont idolâtres, quoique plusieurs chrétiens et maures habitent

[1] *Voyage d'Olivier de Noort autour du monde en 1598, t. II, p. 77.*
[2] *Ibid.*, p. 82.
[3] *Ibid.*, p. 190.
[4] *Voyage de d'Entrecasteaux.*

parmi eux; la plupart et les meilleures de leurs armes sont des arcs et des flèches, au bout desquelles il y a des arêtes de poisson, frottées d'un poison subtil [1]. »

Ile de Formose. « Les hommes sont vigoureux, grands comme des demi-géants, de couleur entre le brun et le noir. En été, ils vont tout nus, sans avoir la moindre honte. Pour les femmes, elles sont de petite taille, grasses et robustes. Ce sont elles qui cultivent la terre, qui l'ensemencent et qui font toute la fatigue du ménage. Les hommes s'adonnent à la chasse, et l'exercent avec les assagaies, avec la flèche et l'arc [2]. »

« Les hommes sont tous sauvages, farouches, de regard aussi bien que d'humeur... Les têtes, les cheveux, les ossements, les armes, qu'ils ont ainsi conquises, sont le plus précieux de leurs biens.

« Lorsque quelqu'un vient d'expirer, on bat, devant sa maison, un tambour qui est fait d'un tronc d'arbre creux. Le neuvième jour, ils l'ôtent de dessus son échafaud, ils l'ensevelissent dans une petite natte; ils font dans la maison un autre échafaud un peu plus haut, ils tendent des morceaux d'étoffe tout autour, comme un pavillon; ayant mis le corps sur ce dernier échafaud, ils recommencent à célébrer la fête des funérailles comme auparavant. Ce corps demeure là jusqu'à la troisième année, qu'ils l'en ôtent, ou plutôt qu'ils en ôtent le squelette, car il n'y reste alors

[1] *Voyage pour la comp. d'octroi des Indes orientales en 1602*, page 644.

[2] *Voyage de Bechteren aux Indes orientales en 1628*, p. 69.

que les ossements, qu'ils enterrent dans la maison; et à cette nouvelle cérémonie, ils font encore un festin[1]. »

Ile Savou, « Les hommes tracent leurs noms sur les bras en caractères ineffaçables, d'une couleur noire, et les femmes s'impriment, de la même manière, une figure carrée qui contient des dessins de fleurs. Nous fûmes frappés de la ressemblance qui se trouve entre ces marques et le *tattow* des insulaires de la mer du Sud, et, faisant des recherches sur leur origine, nous apprîmes que les naturels du pays avaient adopté cet usage longtemps avant l'arrivée des Européens parmi eux, et que, dans les îles voisines, les habitants tracent des cercles sur leur cou et leur poitrine. Ils se servent de l'arc et des flèches, et mâchent le betel. On voit sur cette île des tables colossales de pierre. Ils ne sont point mahométans; chaque homme choisit son dieu. Il y a autant de cultes que de personnes. Les naturels sont d'une taille au-dessus de la moyenne; leur teint est d'un brun foncé et leurs cheveux universellement noirs et lisses. Les hommes attachent leurs cheveux au sommet de la tête avec un peigne. Les deux sexes s'arrachent les poils sous les aisselles, comme à Taïti, et les hommes en font de même de leur barbe.

« Ils parlent une langue particulière; elle a quelque analogie avec celle des îles de la mer du Sud. Plusieurs des mots sont exactement les mêmes, et les

[1] *Relation de l'état de l'île Formose, par Georges. Candidius.*

noms qui désignent les nombres dérivent manifestement des mêmes racines[1]. »

Nons terminerons ces citations en donnant la description que le docteur Leyden fait des Dayaks, habitants de l'intérieur de Bornéo : « Les Dayaks ont un extérieur agréable et sont mieux faits que les Malais. Leur physionomie est plus délicate ; le nez et le front sont plus élevés. Leurs cheveux sont longs, raides et droits. Leurs femmes sont jolies et gracieuses. Ils ont le corps couvert de dessins tatoués. Leurs maisons sont assez grandes pour que plusieurs familles puissent les habiter à la fois, jusqu'à cent personnes. Dans la construction de leurs pirogues, comme pour fabriquer divers ustensiles, les Dayaks déploient une grande adresse. Ils reconnaissent la suprématie de l'ouvrier du monde, adorent quelques espèces d'oiseaux, font des sacrifices d'esclaves à la mort d'un chef, conservent les têtes de leurs ennemis..... » « En un mot, dit M. Lesson en citant ce passage, ce tableau peint à grands traits est entièrement applicable aux Océaniens. »

Ces citations, qu'il nous serait facile de multiplier, et que nous donnons sans ordre et au hasard, telles qu'elles se sont présentées à nos premières recherches, prouvent d'une manière incontestable que les Malais étaient, il y a quelques siècles, au même degré de civilisation où nous voyons aujourd'hui les insulaires de la Polynésie ; et qu'ils avaient les mêmes mœurs, les mêmes coutumes.

[1] *Premier voyage de Cook.*

L'idée d'une civilisation antique propre à ce peuple et différente de la civilisation des peuples de l'Asie, est une chimère des ethnographes; rien ne la prouve.

Les seuls vestiges de civilisation ancienne qu'on trouve parmi les Malais sont évidemment dus aux premières colonies indoues qui, avec la religion de Boudha, y introduisirent l'idée de l'écriture, idée qui se modifia suivant le génie des différents peuples; tels sont les Rejangs et les Battas de Sumatra, qui tracent sur des bambous, avec la pointe de leur kriss, comme les Chinois, un alphabet différent de celui des autres nations. De cette même source indoue vinrent ces fragments de littérature et de poésie, et ces temples grandioses de Boro-Bodor et de Branbanan, consacrés à Boudha, et dont on voit encore les restes dans l'île de Java [1].

Depuis cette époque, l'introduction de l'islamisme, les conquêtes et les colonies européennes et chinoises, le développement du commerce, les relations fréquentès avec les Indous, les Arabes, les Européens et les Chinois, entretinrent parmi le peuple malais un certain degré de civilisation; mais on peut dire qu'elle est restée stationnaire depuis de longues années, et que, loin de prendre aucun développement, elle décline de jour en jour.

[1] « Le Boudhisme pénétra aussi dans l'archipel d'Asie; il dut compter de nombreux prosélytes à Java, si l'on en juge par les restes des monuments de ce culte qu'on y rencontre à chaque pas, et par l'influence qu'il exerça sur le développement de la littérature javanaise. (*Mém. sur les langues et la littérature de l'archipel d'Asie, par M. Ed. Dulaurier.*

Aujourd'hui, les Malais ont dans tout l'Archipel les mêmes mœurs et les mêmes coutumes, qu'ils soient soumis aux Européens ou à leurs chefs ou rajahs, réunis en populations nombreuses ou en petites peuplades ; qu'ils se livrent à la piraterie sur leurs longs praos, comme aux îles Solo et dans les détroits ; qu'ils cultivent le riz et le poivre, comme à Sumatra, ou qu'ils parcourent les mers pour pêcher le tripang ; partout les Malais sont les mêmes, ont les mêmes habitudes et le même genre de vie.

Ils sont indolents, paresseux, joueurs, luxurieux, perfides et féroces. Sont-ils certains d'avoir leur subsistance du jour, ils se reposent. Or, pour quelques centimes, ils se procurent assez de riz ou de farine de sagou pour leur nourriture d'une journée. Alors, ils s'étendent, mâchent le bétel, et rien au monde ne les forcerait à travailler [1].

« Les Malais, dit Marsden [2], sont fourbes, rusés et faux... La véracité, la gratitude et l'intégrité sont des vertus inconnues parmi eux... Ils sont jaloux et vindicatifs. Leur valeur est passagère et l'effet d'un enthousiasme momentané, qui les rend capables d'actes incroyables de désespoir... Cependant, ils souffrent la mort avec une constance et une tranquillité étonnantes. On a comparé le Malais au buffle : indolent, opiniâtre et voluptueux dans son état domestique ;

[1] A Batavia, il y a un dicton populaire, trivial et grossier ; mais qui n'en est pas moins caractéristique. « Lorsqu'un Malais a faim, il va au bord de la mer, dépose ses excréments, s'en sert d'appât pour ses hameçons, prend du poisson, le vend, achète du riz et se repose. »

[2] Ouvr. cité, p. 320.

fourbe, sanguinaire et rapace dans sa vie errante.

« Les habitants originaires de Sumatra ont pris une partie des vices des Malais. Cependant, ils sont doux et paisibles, quoique vindicatifs. Ils sont sobres, leur nourriture principale consiste dans les végétaux, l'eau est leur unique boisson. Leur hospitalité est extrême. D'un autre côté, ils sont indolents, adonnés au jeu, fripons dans leur commerce avec les étrangers, menteurs, propres sur leur personne et sales dans leurs habits qu'ils ne lavent jamais. »

De la *civilisation* des Malais à l'état *sauvage* des Polynésiens, des insulaires de Tonga entre autres, il n'y a qu'un pas. Otez aux Malais ce que leur ont fourni ou enseigné les Chinois, les Indous et les Arabes, un peu d'islamisme chez les uns, l'écriture arabe répandue chez un petit nombre, leurs embarcations plus grandes, et vous trouverez le Malais habitant des cases de bambous formant de petits villages, sur le bord de la mer, obéissant à un rajah et à des dattous. Continuellement armé de son kriss et de sa lance, qui, au lieu d'être en bois, sont en fer; à peine vêtu d'un sarong d'étoffe bleue en coton, au lieu d'être en natte ou en tapa; vivant sobrement de riz, de sagou, de bananes et du poisson de sa pêche; le reste du temps, indolent, mâchant le bétel, comme les Carolins et les noirs de l'Océanie; dans l'occasion, guerrier, pirate comme eux : voilà toute la vie physique et intellectuelle du Malais sur une foule de points.

Si maintenant nous l'examinons dans son état le

plus civilisé, dans les possessions hollandaises, à Java par exemple, où il a constamment sous les yeux les modèles de la civilisation de l'Europe; nous le retrouvons encore vêtu de son sarong, son kriss au côté et la bouche rougie par la chaux et le bétel. Il habite un campong ou quartier particulier, composé de mauvaises cases en bambou, petites et sales; tandis qu'à côté de lui, le Chinois actif, industrieux et commerçant, imite avec un rare bonheur tous les objets d'industrie européenne et ne le cède à personne pour l'intelligence du négoce.

Le Malais ne travaille qu'autant qu'il lui est nécessaire pour vivre. Son industrie et son commerce sont presque aussi nuls qu'à Tonga. Il a appris à fabriquer des armes en fer, des kriss et des lances, mais vu l'imperfection des moyens employés, il met autant de temps à faire un kriss qu'un Polynésien à polir et à sculpter un casse-tête. Chez l'un et l'autre les arts en sont au même point. Il n'y a que la différence de la matière employée.

Dans les colonies hollandaises, les Malais obéissent à des chefs ou rajahs nommés par les Hollandais. Dans les îles libres, ils reconnaissent, comme dans la Polynésie, un chef supérieur, et d'autres chefs ou dattous, dont souvent la puissance et la richesse dépassent celle du sultan. Là aussi, ils sont guerriers et pirates.

Leur ferveur pour le mahométisme est peu développée et ne se ressent point du fanatisme des Arabes. Il est même à croire que chez beaucoup de

peuplades, les idées religieuses dépassent peu celles de la Polynésie.

« Parmi les Javanais, dit M. Dulaurier[1], les doctrines de Mahomet se répandirent très-lentement, et aujourd'hui même, depuis quatre siècles qu'elles leur sont connues, elles n'ont pénétré que d'une manière très-superficielle dans les habitudes de leur vie intime. »

Dans l'excellent mémoire du savant professeur que nous venons de citer, se trouve encore une appréciation parfaitement juste et exacte de la religion primitive des Malais et des Polynésiens. « L'adoration des objets, y est-il dit, qui, dans l'univers, frappent la vue de l'homme, et des grands phénomènes de la nature, cette forme de panthéisme si simple et qui se retrouve chez tous les peuples primitifs, paraît avoir été la base du système religieux des anciennes nations océaniennes. Les Malais et les Javanais, quoique professant depuis plus de dix-huit siècles des croyances étrangères, ont foi encore aujourd'hui à plusieurs de leurs vieilles divinités nationales. Ce sont celles que les adorations du vulgaire avaient consacrées..... Les Malais croient que des esprits habitent les airs, les bois et les eaux, et exercent sur l'homme une influence malfaisante. Dans l'opinion des Javanais, à chaque classe d'objets dans la nature est attachée une divinité spéciale..... A cette civilisation des races océaniennes

[1] Mémoire cité.

primitives succéda, dans l'archipel d'Asie, celle que l'Inde vint plus tard leur imposer...»

En nous résumant, nous voyons, dans des temps reculés, les Malais au même degré de civilisation que les Polynésiens, et menant le même genre de vie. L'introduction du boudhisme, puis de l'islamisme vint les tirer de cet état, et, pendant quelque temps, la civilisation sembla faire de rapides progrès, quoique bornée cependant à la presqu'île de Malacca, à l'île de Java et de Sumatra. C'est de cette époque que datent les éléments de poésie, d'art et de littérature, dont il reste encore quelques vestiges. Mais plus tard l'occupation de ces contrées par les Portugais, les Hollandais et les Espagnols, en réduisant les habitants, pour ainsi dire, en esclavage, éteignit en eux tout progrès, la civilisation alla en déclinant, et aujourd'hui, ainsi que nous l'avons vu, ils sont plongés dans la barbarie.

Nous avons montré que les Malais étaient semblables aux Polynésiens par les traits du visage, et qu'ils l'étaient aussi par leur religion, leurs mœurs et leurs coutumes. La comparaison des langues apporte une preuve éclatante à cette détermination.

Tous les ethnographes ont rangé dans une même famille les langues de la Malaisie et de la Polynésie. Indépendamment d'une grande similitude de mots, elles se ressemblent encore par leurs formes grammaticales.

Suivant M. Marsden : « Le malais est une branche ou dialecte d'un langage répandu dans de vastes li-

mites et qui domine dans toutes les îles désignées sous le nom d'archipel de la Malaisie, ainsi que dans les îles de la mer du Sud, s'étendant depuis Madagascar d'un côté jusqu'à l'île de Pâques de l'autre, dans un espace de 200 degrés pleins en longitude[1]. »

Tandis que ces langues paraissent être restées pures dans la Polynésie, elles se sont altérées dans quelques parties de la Malaisie, par le mélange de mots indous, arabes, etc. Ainsi le kawi, langue savante ou sacrée de Java, contient, suivant M. Dulaurier, six mots d'origine indoue sur dix[2]. « A côté du kawi, dit ce savant linguiste, est le haut-javanais, dans lequel se trouvent aussi des mots sanskrits; et au-dessous, sur cette échelle linguistique, se place le langage populaire ou bas-javanais, qui s'éloigne d'autant plus de la source indoue, et conserve plus fidèlement le type océanien primitif, que l'on descend plus avant dans les classes de la nation qui ont été moins exposées au contact de l'étranger.

« S'il est vrai que l'identité des formes grammaticales, inhérente à un principe métaphysique et radical, indique presque toujours, entre les idiomes où cette ressemblance se produit et les peuples qui les parlent, la provenance d'une souche commune, il faudra admettre que les nations océaniennes, dont la grammaire est formée d'après un type analogue,

[1] Marsden, *Asiatic researches*, t. IV, p. 223.

[2] « Ne semblerait-il pas d'après cela que le kawi doive être classé dans la famille des langues de l'Inde? eh bien! nullement, sa grammaire prouve incontestablement qu'il appartient à la famille océanienne. (Ed. Dulaurier, mém. cité).

descendent d'une race unique qui, modifiée par les influences du climat et du sol, a donné naissance, dans cette partie du monde, à cinq variétés principales. »

Ainsi, les caractères zoologiques, les religions, les mœurs et les coutumes, et, de plus, l'analogie des langues, prouvent l'identité des Malais et des Polynésiens.

Plusieurs auteurs ont assimilé les Malais aux Chinois, et ont donné de ces peuples des descriptions qui sembleraient confirmer cette opinion. Voici ce qui a donné lieu à cette erreur : dans presque toutes les îles de la Malaisie, il existe un campong ou quartier chinois, espèce de colonie dont les premiers habitants, émigrés de la Chine, se choisirent des compagnes parmi les Malais, au milieu desquels ils vinrent s'implanter. Leurs descendants sont donc des métis, extrêmement nombreux, dont la physionomie participe du Malais et du Chinois, et qui se perpétuent en n'épousant par la suite que des filles de leur caste. Dans plusieurs lieux, ces métis forment la plus grande partie de la population dite chinoise, et constituent un peuple qui conserve les mœurs, les vêtements de ses ancêtres chinois, et est considéré comme tel par toutes les nations.

Sur quelques points, les Malais se sont alliés avec l'espèce nègre, à Timor, par exemple, et dans quelques petites îles voisines de la Nouvelle-Guinée.

Nous reparlerons de ces métis en traitant de la race noire. Dans les lieux où ils avoisinent cette espèce, ils ont emprunté quelques-unes de ses coutumes.

Digitized by Google

ESPÈCE NÈGRE.

La plus grande partie de l'Océanie est encore aujourd'hui habitée par des races qui présentent tous les caractères que nous avons assignés à l'espèce nègre.

Ces noirs, habitant les grandes îles couvertes de forêts, l'intérieur du pays et les montagnes, lorsque les Polynésiens habitent les rivages, se montrent partout sauvages, féroces, éloignés de tout peuple d'une couleur différente de la leur; aussi la difficulté de leur observation fait que ces races sont très-peu connues et qu'une foule d'erreurs se trouvent dans leur histoire anthropologique.

Quelques différences dans leurs caractères zoologiques ont fait séparer ces peuples en plusieurs races. On les a appelés tour à tour Nègres-océaniens, Mélaniens ou Mélanésiens, Australiens, Papous, Andamènes, Alfours.

Pour nous, l'espèce noire dans l'Océanie est représentée par deux races très-distinctes, la race *australienne* qui habite la Nouvelle-Hollande, et la race *mélanienne* qui habite la Nouvelle-Guinée et d'autres grandes îles. Devant examiner plus loin avec détail les caractères que présentent ces deux races, nous dirons ici sommairement les principales différences qui les distinguent et les séparent.

Les Mélaniens ont les plus grands rapports avec les nègres d'Afrique. Leur chevelure est laineuse.

Ils ont le nez large et épaté, les pommettes saillantes, la bouche grande, les lèvres grosses.

Chez la race australienne, au contraire, les cheveux sont gros, touffus, quelquefois crépus, mais non laineux et cylindriques. Les traits, quoique repoussants, diffèrent de ceux des nègres. Le nez est court et large, mais quelquefois aquilin; la bouche est très-grande, mais les lèvres sont moins grosses et moins proéminentes que dans la race mélanienne.

Ajoutons que ces deux races présentent dans leurs différents peuples, une foule de nuances, soit dans la taille, les traits ou la coloration, qui peuvent être comparées à celles que nous avons citées chez la race polynésienne, et sont aussi grandes que celles qui existent entre les Carolins et les Polynésiens, ces derniers et les Malais.

Entre ces deux races existe aussi une grande différence dans le degré de civilisation, tandis qu'à la Nouvelle-Hollande, terre infertile et souvent aride, les naturels trouvent à grand'peine quelque subsistance et mènent une vie errante et misérable; dans d'autres contrées de la Polynésie, la terre fournit aux naturels une nourriture abondante. Ils sont réunis en centres de population nombreux, ils habitent des villages bien bâtis, et égalent, s'ils ne surpassent, les Polynésiens.

Ces différences et ces analogies ressortiront mieux de la description que nous allons donner des naturels de ces deux races, que nous avons visités sur différents points.

RACE AUSTRALIENNE.

Syn. Australiens. Lesson.
Espèce australienne. Desmoulins. — Bory de Saint-Vincent.

Nous n'avons visité les habitants de la Nouvelle-Hollande que sur un seul point, à la baie Raffles, par 9 degrés environ de latitude sud. Mais la description que nous allons en donner peut se rapporter à tous les habitants de la Nouvelle-Hollande en général; car ils sont partout identiques, et les descriptions des voyageurs, qui les ont visités sur divers points, s'accordent à ce sujet[1].

Nous vîmes à la baie Raffles une vingtaine d'hommes environ. Ils étaient d'une stature médiocre, ayant les membres fort grêles, le ventre gros et le buste peu développé; leur couleur était d'un noir fuligineux assez intense. Leurs cheveux, divisés en gros flocons, sales, jaunis, emmêlés, mais non laineux et ondulés comme ceux des nègres, donnaient à leur tête une apparence volumineuse. Leur barbe était

[1] « Le caractère de physionomie de ces hommes nous semble à peu près le même dans toute la Nouvelle-Hollande, autant qu'on peut en juger par les relations des voyageurs, et par ce que nous avons vu nous-mêmes dans la baie des Chiens-Marins, à la baie Jervis et à Port-Jackson. Il peut y avoir quelques différences dues aux localités; mais elles ne modifient pas essentiellement le type général. » (*Zoologie du Voyage de l'Astrolabe*, t. Ier, par Quoy et Gaimard.)

assez longue sans être touffue. Leur visage assez large présentait des arcades sourcilières proéminentes, des pommettes saillantes, la sclérotique d'un blanc brunâtre; enfin les lèvres médiocrement grosses et proéminentes, la bouche fort grande et les dents très-blanches; une incisive supérieure manquait presque chez tous.

La plupart avaient les épaules et la poitrine couvertes d'un tatouage en relief.

Nous n'aperçûmes pas leurs femmes, ils les tenaient cachées avec soin. Nous ne pûmes, malgré toutes nos recherches, trouver le lieu ou le village où étaient leurs demeures.

A la baie Raffles, comme au reste, dans toute la Nouvelle-Hollande, la terre ne produit, à l'exception de quelques racines, aucun fruit, aucun végétal capable de servir de nourriture à l'homme. Aussi les naturels n'ont-ils d'autres ressources que ce qu'ils trouvent au bord de la mer. Un banc considérable de coquilles du genre *Vénus* leur fournissait une nourriture d'un goût passable, mais bien peu substantielle.

Nous les avons vus avaler avec avidité l'animal de la *placune vitrée*, dont le goût est repoussant et la saveur d'une âcreté des plus violentes. Nous en avons fait la désagréable expérience. Le goût exécrable de ce mollusque persiste pendant plusieurs heures, nonobstant tous les palliatifs qu'on peut employer. Sur quelques points, ils boivent de l'eau de mer [1]. Nous

[1] A la baie des Chiens-Marins, suivant M. de Freycinet.


Digitized by Google

ne pensons pas qu'ils aient poussé l'industrie jusqu'à faire des filets ou des hameçons pour prendre le poisson[1]. Ils doivent rarement aussi s'emparer de quelques kangourous. Les seuls objets que nous ayons vus en leur possession et qui dénotent quelque industrie, sont des lances en roseau terminées par une longue pointe barbelée en bois dur, et de petits paniers oblongs, assez bien faits, peints en blanc, en rouge et en jaune, qu'ils portent attachés au col et pendant derrière le dos. Enfin, une mauvaise pirogue, si l'on peut donner ce nom à quelques bandes d'écorce réunies ensemble et liées aux extrémités. Ils sont entièrement nus. Dans les points plus reculés vers le sud, où le climat est plus tempéré, ils portent sur le dos une peau de kangourou.

Cet état misérable est, pour ainsi dire, général sur toute l'étendue de la Nouvelle-Hollande. Décrire une de ces tribus, c'est les décrire toutes. Ils vivent ordinairement en petites tribus nomades composées d'une vingtaine d'individus, errant çà et là pour chercher une nourriture souvent insuffisante, ici se composant de coquillages, là de racines et de quelques lézards.

Nous avons dit plus haut que l'un des caractères qui ont servi à désigner les Nouveaux-Hollandais, c'est-à-dire la maigreur et l'exiguité de leurs membres et la grosseur de leur abdomen, n'était dû qu'à

[1] Suivant Cook, ces ustensiles se trouvent chez quelques tribus de la côte orientale.

Digitized by Google

ce manque de nourriture, et disparaissait sous des influences contraires.

Nous en avons cité des exemples d'après Quoy et Gaimard. — Sur d'autres points de la Nouvelle-Hollande, on a rencontré des tribus qui, recevant une nourriture plus abondante et plus substantielle, présentaient aussi un plus grand développement du système musculaire et des formes physiques plus perfectionnées; quelques individus étaient bien proportionnés et vigoureux, et leur physionomie était loin d'offrir la laideur de leurs compagnons.

Nous compléterons notre esquisse imparfaite en empruntant à M. de Freycinet quelques observations qu'il a pu faire pendant un assez long séjour sur divers points de la Nouvelle-Hollande [1] :

« Ces indigènes sont partout les mêmes, offrant partout les mêmes caractères physiques et moraux. Partout, la privation d'une ou plusieurs incisives; la cloison du nez perforée. Les armes sont identiques sur tous les points du littoral; ce sont la sagaie, qu'ils lancent à l'aide du *wo-me-rah*, le casse-tête ou *waddy*, le sabre ou *bomerang*. Ils ont, de plus, un bouclier. Avant le combat, ils se barbouillent de blanc et de rouge. Les cabanes, les canots sont les mêmes, et cependant il existe une variété infinie de langages.

« . . . . Leur taille est ordinairement petite, quoique parfois au-dessus de la moyenne. Nez presque toujours plat, narines larges et plus ou moins apla-

[1] *Voyage de l'Uranie.*

ties; yeux gris ou bruns, très-enfoncés et couverts de sourcils épais. Lèvres médiocrement épaisses; bouche fort large. La couleur de la peau est variable entre le noir peu intense et le noir rougeâtre. Les cheveux sont invariablement noirs et lisses, quoique ondulés, et n'ont jamais cette apparence laineuse qu'on remarque chez d'autres races d'hommes.

« La plupart ont la barbe noire et épaisse; l'on trouve aussi chez quelques-uns, sur certaines parties du corps, des poils singulièrement épais. L'enduit de graisse dont ils imprègnent leurs cheveux leur donne souvent l'apparence d'une coiffure composée de cordes, ou plutôt de serpents. Leur force au dynamomètre a été à peu près celle des Carolins et des Mariannais. Ils sont agiles et très-adroits à lancer leurs sagaies. Leur vue est perçante.

« On a dit qu'ils tenaient le milieu entre l'homme et l'orang. Cette assertion est évidemment fausse. Ceux qui ont pu étudier le Nouveau-Hollandais dans les bois, au milieu de sa famille, rendent au contraire de nombreux témoignages de la sagacité et de l'intelligence qui le distinguent. M. Sturt[1] a particulièrement eu lieu de se convaincre de l'intelligence des sauvages des bords de la rivière Murray. A Port-Jackson, les enfants ont appris à lire, écrire, calculer et dessiner, aussi bien que les blancs du même âge.

Les Australiens vont entièrement nus; quelques-uns se couvrent le dos d'une peau de kangourou, dont l'in-

[1] *Two expeditions in Australia.*

térieur est quelquefois peint et gravé. Ils se peignent aussi le corps d'une couleur rouge ou blanche.

« Il y a des mères qui aplatissent le nez de leurs enfants. Cette pratique n'est pas générale, et l'on rencontre même, de temps à autre, des individus qui ont le nez tout à fait aquilin. Ils se frottent le corps avec de la graisse mêlée de charbon. On peut classer les naturels de la Nouvelle-Hollande en deux grandes classes, les chasseurs et les pêcheurs. Les premiers habitent l'intérieur du pays, les deuxièmes le bord de la mer et des rivières. — Ils sont anthropophages.

« Une dent incisive est enlevée aux jeunes gens adultes; aux filles, on pratique l'amputation de la deuxième phalange du petit doigt de la main gauche.

« Aucune alliance permanente ne s'est jamais formée entre les deux peuples (Anglais et Australiens). quoiqu'on rencontre çà et là quelques mulâtres; mais ils sont dus à des liaisons passagères d'Européens avec des femmes australiennes. »

Les Australiens sont-ils bornés au sol de la Nouvelle-Hollande? L'art de la navigation, dans l'enfance chez la plupart, mais un peu plus avancé sur la côte orientale, n'a-t-il point permis à quelques tribus de quitter leur île pour aller chercher des rivages moins inhospitaliers? Enfin, leur présence sur d'autres îles ne viendrait-elle pas mettre en doute leur caractère autochthone et faire naître d'autres hypothèses sur leur origine?

Toutes ces questions sont jusqu'ici restées sans solution; elles sont couvertes de doute et d'obscurité.

Digitized by Google

Quelques auteurs, M. Lesson, entre autres, ont prétendu que l'intérieur de quelques grandes îles de la Malaisie, de la Nouvelle-Guinée, entre autres, était habité par des hommes appelés Andamènes et semblables aux Australiens.

Mais les preuves manquent pour appuyer cette assertion. Nous verrons plus loin, en traitant des Mélaniens, que diverses causes la rendent au moins douteuse.

Cependant, dans une relâche de huit jours faite au port Astrolabe, sur l'Ile Saint-Georges (une des îles Salomon), nous avons pu examiner une peuplade dont tous les caractères nous paraissent se rapporter aux Australiens. On en jugera par la description que nous allons en donner et par celles que nous emprunterons aux journaux de nos compagnons de voyage :

Les naturels de l'île Isabelle, qui venaient chaque jour en grand nombre dans leurs pirogues, offraient, en général, une petite taille ; très peu avaient plus de cinq pieds (1 mètre 62 centimètres). Leurs membres étaient petits, sans être maigres cependant ; ils paraissaient assez robustes et bien conformés, malgré leur petite taille. Leurs pieds étaient proportionnellement gros et larges.

La couleur de la peau était généralement d'un brun de suie peu foncé. Les cheveux, rasés autour du front et au-dessus des oreilles, formaient au sommet de la tête une grosse touffe généralement roussie par la chaux, mais cependant ils n'étaient point laineux

Digitized by Google

et cylindriques, comme ceux des Mélaniens; ils se divisaient seulement en grosses mèches épaisses et embarrassées. En un mot, cette nature de cheveux nous sembla analogue à celle des Australiens.

Ils avaient la bouche grande, le nez souvent aquilin, quoique large et épaté chez la plupart. Quelques-uns avaient une figure assez agréable. La grande majorité de tous ces petits hommes offrait uniformément les mêmes caractères et appartenait à la même race; mais, chose singulière, les deux chefs, *Pertahi* et *Soga*, étaient de race mélanienne. Ils étaient beaucoup plus noirs que les autres et avaient la chevelure manifestement laineuse et contournée. Ils étaient aussi plus grands et plus forts.

La vue de cette peuplade, qui différait des noirs que nous avions vus jusqu'alors, surprit tous nos compagnons de voyage. Quelques-uns pensaient que les naturels que nous avions sous les yeux étaient des hybrides de la race noire et de la race jaune; mais cette opinion ne nous paraît pas admissible; car, dans cette hypothèse, les métis eussent présenté, ainsi que nous en avions eu des exemples aux îles Viti, une coloration brun-rougeâtre particulière, plus noire chez les uns, presque jaune chez les autres, de tous points irrégulière. Enfin, les noirs et les Polynésiens sont généralement d'une stature plus élevée.

De même que les Australiens, ils se couvrent de tatouages en relief; ils ont souvent une corde autour des reins, vont entièrement nus, portent derrière le dos un petit panier, et se servent de boucliers, qu'on

ne trouve pas chez les Mélaniens. Leurs autres coutumes les rapprochent de ces derniers.

Ainsi, cette peuplade serait un rameau de la race australienne, mais qui, sans doute, ne serait pas seule sur les vastes îles Salomon, et se retrouverait sans doute, sur d'autres points, pure ou mélangée aux Mélaniens [1].

En compulsant les récits des navigateurs, on trouve fréquemment des exemples de ces différences de race dans diverses îles. Ainsi, aux Nouvelles-Hébrides, Cook après avoir décrit la population de Mallicolo, qui présente tous les caractères des Mélaniens, arrive à celle d'Erromango, île voisine. « Ces insulaires,

[1] « Leur taille était en général au-dessous de la moyenne. Leurs membres grêles indiquaient peu de force, mais leur embonpoint annonçait une nourriture abondante et une bonne santé. Tous faisaient un usage immodéré du bétel, étaient presque entièrement nus et avaient la figure et les cheveux blanchis par la chaux. Ils sont anthropophages. » (*Journal de M. Dubouzet.*)

« Ils sont en général de petite taille, la plupart ont des membres grêles, un corps chétif; nous avons cependant remarqué parmi eux quelques hommes assez carrés dans leur petite taille. » (*Journal de M. Roquemaurel.*)

« En comparaison des habitants que nous avions vus le long des côtes de Malaïta et de San-Christoval, ceux de l'île Isabelle me parurent faibles et chétifs. La couleur de leur peau est fuligineuse et l'ensemble de leurs traits me parut se rapprocher un peu de ceux du nègre. » (*Journal de M. Marescot.*)

« La race salomonienne est beaucoup plus petite que celles que nous avons rencontrées jusqu'à présent. La taille moyenne y est au-dessous de cinq pieds, les membres, le corps mal conformé, surtout à la chute des reins qui est aussi affreusement cambrée que dans la Vénus hottentote. Leur peau est d'un brun foncé. Leurs cheveux crépus et teints avec de la chaux. Quelques-uns ont sur le visage des marques de tatouage en relief, mais peu apparentes. » (*Journal de M. de Montravel.*)

Digitized by Google

dit-il, paraissent-être une race différente de celle qui habite Mallicolo; aussi ne parlent-ils pas la même langue. Ils sont d'une médiocre stature, mais bien pris dans leur taille, et leurs traits ne sont point désagréables; leur teint est très-bronzé, et ils se peignent le visage, les uns de noir et d'autres de rouge; leurs cheveux sont bouclés et un peu laineux. Les femmes semblaient être fort laides; elles portent une espèce de jupe de feuilles de palmier; mais les hommes vont nus et n'ont autour des reins qu'une corde. »

Suivant le même navigateur, la même race paraît se retrouver à Tanna. « Dans les commencements, nous pensions que les naturels de cette île, ainsi que ceux d'Erromango étaient un mélange des habitants des îles des Amis et de Mallicolo [1]. Mais, en les observant plus particulièrement, nous fûmes convaincus qu'ils n'ont presque aucune affinité ni avec les uns, ni avec les autres. La langue de Tanna est particulière; elle diffère de celles de toutes les autres îles et n'a aucune affinité avec celle de Mallicolo, de sorte qu'il paraît que les peuples de ces trois îles, (Erromango et Annatom) est une nation absolument distincte. Ces insulaires sont d'une médiocre stature, minces de taille, il en est beaucoup de petits, on en voit peu de gros ou de robustes; ils ont un air agréable; mais on remarque rarement à Tanna ces beaux traits, si communs parmi les îles de la Société. Les

[1] On sait que plusieurs auteurs ont attribué l'origine des Australiens, à l'alliance des Mélaniens et des Malais.

Digitized by Google

femmes ne portent qu'une corde autour des reins et quelques brins de paille qui y sont attachés devant et derrière. Les deux sexes sont d'une couleur très-bronzée, mais non pas noire. Les hommes n'ont d'autre vêtement qu'une ceinture et un pagne. Ils ont sur la peau des incisions, au haut du bras et sur le ventre, qui forment des cicatrices élevés à la surface de la peau. Le cartilage entre les narines est communément troué et orné d'une pierre cylindrique. Il paraît que ce peuple vit dispersé en petits villages.»

Ajoutons qu'ils se servent pour lancer leurs sagaies d'un cordon qui paraît remplacer le *wo-me-rah* des Australiens.

Ainsi, ces peuples seraient des rameaux retranchés de la race australienne depuis un temps éloigné; ils seraient enclavés au milieu de la race mélanienne avec laquelle ils se seraient mélangés sur plusieurs points; toutefois, nous ne donnons cette opinion qu'avec une grande réserve et seulement comme un simple aperçu qui devra être modifié par les observations des navigateurs futurs.

Pour terminer la description des naturels de l'île Isabel, nous dirons que, nonobstant leur petite taille, ils étaient guerriers et anthropophages; ils avaient une foule de casse-têtes parfaitement polis et souvent garnis d'incrustations de nacre, des lances terminées par un os humain sculpté. Leurs cases recouvraient d'immenses pirogues parfaitement construites. Tout dans leurs ustensiles indiquait une grande patience, et une aptitude très-prononcée pour les arts. Ils dé-

coupaient divers ornements dans des ronds d'écaille de tortue, avec beaucoup de finesse et de goût. Leurs boîtes à chaux étaient gravées avec soin; enfin, ils suspendaient à l'avant de leurs pirogues de petites idoles assez bien faites. Ils se perforent le lobe de l'oreille et le distendent à un tel point que l'un d'eux y introduisit une bouteille de la contenance d'un litre [1].

[1] Les portraits représentés dans la planche XCVIII de l'*Atlas Historique*, sont très-ressemblants et donnent une idée exacte de ces naturels.

Digitized by Google

RACE MÉLANIENNE.

Syn.	Race noire.	Forster, Quoy et Gaimard.
	Espèce nègre-océanienne.	Desmoulins.
	— papoue.	Desmoulins.
	— mélanienne.	Bory de Saint-Vincent.
	— papoue intermédiaire.	Bory de Saint-Vincent.
	Papous.	Les navigateurs.

La plus grande confusion règne en Anthropologie touchant la race mélanienne. Les peuples qui la composent ont reçu différents noms suivant le pays qu'ils habitent. Ainsi, on les a appelés, Negros del monte ou Negritos, à Luçon et à Mindanao, Moys ou Moyès en Cochinchine, Papous à la Nouvelle-Guinée, Alfourous, Endamènes dans l'intérieur des grandes îles. Souvent on a pensé qu'à ces diverses dénominations étaient attachés des caractères différents. Nous allons nous efforcer de prouver que tous ces peuples sont les mêmes, appartiennent à la même race.

Ainsi que nous l'avons vu, les Mélaniens ont les plus grands rapports avec les nègres d'Afrique; seulement les caractères de l'espèce nègre sont moins exagérés chez les Mélaniens. Les lèvres, quoique grosses, sont moins proéminentes. Le nez, quoique court, large et épaté, est quelquefois assez droit et même aquilin. Le crâne est moins déprimé et plus

volumineux, la peau est d'un noir fuligineux; enfin, les cheveux, lorsqu'on peut les observer dans leur état naturel, sont laineux comme ceux des nègres; mais les boucles en sont plus grosses, et nous pensons qu'ils deviennent aussi plus longs. Le caprice et la mode multiplient chez les différents peuples l'apparence de la chevelure. Ainsi, aux îles Viti, les cheveux peignés, isolés les uns des autres, crépés, saupoudrés de chaux, forment une masse arrondie qui simule une énorme turban; cette coutume est la plus généralement adoptée par les Mélaniens. Dans d'autres lieux, les cheveux sont brûlés, resserrés par la chaux et forment des masses informes et embarrassées. D'autres fois enfin, les cheveux abandonnés à eux-mêmes forment des petits cylindres de la grosseur d'un tuyau de plume, qui pendent de tous côtés comme des cordelettes.

Les Mélaniens sont, en général, d'une taille assez élevée; ils sont vigoureux, bien proportionnés; les pieds et les mains sont gros et larges, les jambes généralement grêles.

Leurs caractères ressortiront mieux de la description que nous allons faire des peuplades que nous avons visitées sur divers points.

ÎLES VITI.

Les premiers Mélaniens qu'on trouve en venant de l'est sont les Vitiens, voisins des insulaires de Tonga et d'autres peuples de la race polynésienne. Ils for-

Digitized by Google

ment un des plus beaux peuples de la race noire. M. Lesson qui n'avait point vu ces naturels [1], et d'après lui plusieurs auteurs regardent les Vitiens comme un peuple hybride de noirs et de Polynésiens. Cette assertion est inexacte; nous avons visité les Vitiens de la plupart des îles de l'archipel, dont les nombreuses pirogues nous entouraient chaque jour au mouillage de Balaou, et tous nous ont offert uniformément le type mélanien.

Ils sont en général grands, assez bien faits, moins gros et moins robustes cependant que les Polynésiens. On trouve parmi eux des visages assez agréables. Les femmes sont bien inférieures aux hommes; la teinte de leur peau est moins foncée, leur visage est plus élargi, leurs traits plus écrasés.

Les cheveux des Vitiens sont laineux, mais moins contournés que ceux des nègres; à force de patience ils parviennent à donner à cette chevelure diverses formes dont la principale est ce volume extraordinaire dont nous avons parlé.

Les Vitiens surpassent en industrie tout ce que nous avons vu chez les Polynésiens. Leurs cases bien faites sont réunies en villages entourés de murailles de pierres. On ne peut souvent y pénétrer que par un étroit défilé qui ne permet de passer qu'à une personne à la fois. Ces naturels sont guerriers, an-

1 « Les Papous auraient envoyé des colonies sur les îles des Navigateurs et des Fidgi, et y auraient donné naissance à la variété hybride ou *négro-océanienne* qu'on y connaît. » (Lesson, *Zoologie du voyage de la Coquille*, p. 89.)

thropophages; ils ont une multitude de casse-têtes de diverses formes, des lances énormes, quelquefois à quatre branches, enfin des arcs et des flèches. La plupart des armes des Tonga viennent des îles Viti[1]. Ils fabriquent de grandes jarres de poterie pour faire cuire leurs aliments, et d'autres, très-petites, pour contenir l'eau, ces dernières ont des formes très-variées. Aucun vestige de cet art n'existe chez les Polynésiens.

Leurs pirogues paraissent beaucoup mieux construites, plus légères, et manœuvrent mieux à la voile que celles des insulaires de Tonga. Les îles Viti paraissent très-peuplées.

Nous avons déjà parlé des métis de Vitiens et de Polynésiens en traitant des îles Tonga. Ils sont fort rares[2]. A Balaou nous vîmes une mulâtresse (Marama-Bati-Namou) fille d'une Vitienne et d'un Européen. Chose singulière, elle ne ressemblait point, comme on aurait pu s'y attendre, aux mulâtres de nos colonies. La couleur de sa peau était d'un jaune rougeâtre assez clair, qui s'éloignait de la teinte du mulâtre et du Polynésien; le tatouage s'y montrait en

[1] « On verra sans doute avec étonnement que, malgré ce caractère de férocité (l'anthropophagie) les arts sont beaucoup plus avancés à Fidgi qu'aux îles des Amis, où les habitants ne manquaient jamais de nous annoncer que ce qu'ils nous vendaient de plus beau venait de Fidgi; et ils affectaient de nous faire connaître que ces objets avaient une supériorité très-marquée sur ceux qu'ils fabriquaient eux-mêmes. » (Labillardière, t. II, p. 166).

[2] «Ils ne se sont mélangés qu'à Laguemba. Un chef métis tenait du Vitien par les cheveux et la couleur de la peau, et de la race jaune par l'ensemble des traits. Nous vîmes un autre cas sur Vanikoro. » (Quoy et Gaimard, ouv. cité.)

bleu. Les traits étaient presque européens, mais les cheveux étaient laineux. Les seins étaient plus volumineux et plus arrondis que chez les femmes mélaniennes.

Les Vitiens emploient sur leur peau noire le tatouage par scarification; mais les femmes, dont la peau est un peu plus claire, ont emprunté aux Polynésiens le tatouage par piqûres. Sur la plupart, il est peu apparent et fait seulement paraître la peau plus noire sur tout le bas-ventre, seul lieu où se pratique ce tatouage.

Une description de tous les peuples de la Polynésie appartenant à la race mélanienne nous entraînerait trop loin. La plupart ont été visités et décrits avec soin par les navigateurs; en lisant leurs descriptions, on se convaincra que ces insulaires appartiennent à la race mélanienne et qu'ils en présentent tous les caractères. C'est donc avec sûreté que nous pouvons rattacher les uns aux autres les peuples d'une partie des Nouvelles-Hébrides et de la Nouvelle-Calédonie, de Vanikoro, de l'archipel Nitendi, des îles Salomon, de la Nouvelle-Bretagne et de la Nouvelle-Irlande. Toutes ces contrées ont été visitées successivement et décrites par Cook, d'Entrecasteaux, d'Urville, Lesson, Quoy et Gaimard.

Parmi ces îles, habitées par la race mélanienne, les moins connues et les moins visitées sont celles qui forment le vaste archipel de Salomon. Nous avons côtoyé ces îles dans toute leur longueur. De tous les points de la côte, des pirogues venaient auprès de

nos navires; nous avons pu juger ainsi que tous ces naturels appartenaient à la race mélanienne. Nonobstant les légères différences qu'ils nous présentaient d'île à île, tous étaient noirs, avaient les cheveux crépus, souvent touffus comme ceux des Vitiens, et peints à la chaux, ainsi que leur corps et leur visage.

Une pirogue partie de l'île Anna ou de la pointe de Christoval était montée par quelques hommes dont la couleur claire, les cheveux en apparence lisses, donneraient à penser que sur ce point existe un rameau carolin ou polynésien ; malheureusement, cette pirogue resta à une certaine distance du navire, sans vouloir accoster. Nous ne pouvons qu'exprimer nos doutes, qu'éclairciront les navigateurs futurs [1].

Si l'on en juge par le nombre de pirogues qui vinrent à quelque distance de nos navires, l'île Christoval serait très-peuplée [2]. Ces pirogues sont élégantes,

[1] « Ces naturels ne nous parurent pas différents de ceux que nous avions vus jusqu'ici. Moins noirs que les Vitiens, ils me semblèrent se rapprocher de la race polynésienne, surtout par les cheveux qu'ils ont lisses et non crépus comme ceux-là. Complétement nus, ils n'avaient aucun tatouage sur le corps, plusieurs avaient les cheveux teints en blanc, et tous portaient dans les lobes de leurs oreilles des cylindres de bois de près de deux pouces de diamètre.

« Plus tard nous fûmes escortés par une trentaine de pirogues, venant de Christoval. Les naturels étaient complétement nus, et, contrairement aux précédents, leurs cheveux étaient semblables à ceux des Vitiens. » (*Journal de M de Montravel*).

[2] « Les naturels de Christoval étaient d'un noir peu foncé. Leurs cheveux rasés au-dessus du front et des oreilles, étaient épais et crépus sur le reste de la tête, et teints en rouge chez quelques-uns. Ils sont entièrement nus. » (*Journal du commandant Jacquinot.*)

« Les naturels de Christoval sont d'une couleur de suie ou chocolat,

très-fines, et sans balancier; les deux extrémités se relèvent en pointe.

Sur la côte, on ne voyait que villages et plantations, du rivage au sommet des montagnes.

Il en fut de même pour les îles du Golfe, de Malaïta et de Bougainville, qui nous offrirent la même race d'hommes.

Auprès de l'île Bouka, nous fûmes accostés par une flottille de pirogues montées par les plus beaux Mélaniens que nous eussions encore vus. Tous étaient grands, robustes. Leur peau était d'un noir très-foncé et luisant; leurs cheveux en touffe arrondie. Ils nous suivirent longtemps, et nous échangèrent des arcs de plus de six pieds de long et parfaitement faits, de belles flèches très-ornées et des bracelets tressés en filaments très-ténus, teints d'une belle couleur rouge cramoisi; enfin, de petites touffes de plumes de perroquet qu'ils portaient dans leur chevelure [1].

peu différente de celle des Vitiens. Ils ont le front peu développé, la partie inférieure du visage assez saillante. Les pommettes saillantes, le nez aplati, les lèvres grosses, la bouche large et empoisonnée par le bétel. Les cheveux crépus et laineux, coupés courts autour des tempes et flottant sur l'arrière de la tête en longues mèches noires, blanches, jaunes ou rouges... Ajoutez à cela le barbouillage de la face avec de l'huile et des ocres. Les oreilles sont singulièrement dilatées. Ornements, bracelets, colliers en coquillages. Ceinture qui couvre à peine les parties naturelles. » (*Journal de M. Roquemaurel*).

1 « Ces insulaires qui appartiennent à la race pure nègre-océanienne, sont tous d'une couleur noire rougeâtre uniforme, et diffèrent par elle, et surtout par la taille, de ceux d'Isabel; car ils sont, en général, grands, forts et bien pris. Tous étaient entièrement nus. Ils ont des ornements et des espèces de ligatures en feuilles de palmier aux talons, aux poignets et au-dessus des diverses articulations, qui indiquent, peut-être comme aux

NOUVELLE-GUINÉE.

La Nouvelle-Guinée, la plus grande de toutes ces îles après la Nouvelle-Hollande, mérite une mention spéciale. Cette grande île, dont l'intérieur montagneux et couvert de forêts n'a jamais été exploré, a été visitée sur son littoral dans une foule de points. D'après les anciennes relations des navigateurs, de Schouten, de Roggewen, de Dampier, qui visitèrent la côte nord; de Forrest, qui aborda sur la côte occidentale; de Cook, qui vint au cap Walsh, sur la côte méridionale; les naturels sont partout les mêmes, à la peau plus ou moins noire, au visage de nègre, aux cheveux laineux, formant d'énormes touffes. Ces naturels sont généralement désignés sous le nom de Papous, qui indique sans doute leur couleur noire. Les voyages de l'*Uranie*, de la *Coquille* et de l'*Astrolabe*, nous ont donné plus récemment des descriptions exactes

îles Viti, le guerrier disposé à aller au combat. Nous ne pûmes réussir à leur faire comprendre aucun des mots que nous avions recueillis sur l'île Saint-George. » (*Journal de M. Dubouzet*).

« Ces naturels sont absolument noirs, à cheveux crépus, coiffés en baillons, à l'instar des Papous. Leur caractère de physionomie nous a paru supérieur à celui des nègres de Guinée. Ces sauvages sont de haute taille et bien conformés; ils sont entièrement nus. » (*Journal de M. Roquemaurel*).

« Ces naturels sont plus noirs encore que ceux du Port-Astrolabe. Ils sont aussi plus grands et paraissent plus sauvages et plus féroces. Tous avaient la figure badigeonnée de blanc et de rouge, et les cheveux taillés comme les Vitiens. » (*Journal de M. de Montravel*).

« Comme nos amis de Saint-George, ils avaient le prépuce amarré avec un fil. » (*Journal de M. Demas*).

des naturels de Dorei, de Waigiou, de Boni, de Rawak, et ces descriptions montrent qu'en effet les Papous appartiennent bien à la race mélanienne.

MM. Quoy et Gaimard signalèrent les premiers l'existence de métis ou hybrides négro-malais au milieu des Papous, sur les petites îles Rawak et Waigiou. Le voisinage des Malais, qui viennent jusque dans ces lieux pêcher le tripang et échanger les oiseaux de Paradis préparés par les naturels, rend compte de ce fait très-naturel et nullement extraordinaire.

Cependant, ce fait si simple a été interprété d'une étrange manière. Des auteurs qui, sans doute, n'avaient point fait les recherches nécessaires, en ont conclu que tous les habitants de la Nouvelle-Guinée, les *Papous*, en général, étaient une race hybride.

De là, les dénominations d'*espèce papoue*, par M. Desmoulins, de *race papoue intermédiaire* (*espèce neptunienne*), par M. Bory de Saint-Vincent.

Ces erreurs se sont propagées, et aujourd'hui, le nom de Papous est, pour ainsi dire, synonyme de métis négro-malais.

Il importe d'effacer de semblables erreurs, qui, en s'accréditant, jettent dans la science une confusion déplorable.

Tous les habitants du littoral de la Nouvelle-Guinée visités jusqu'à présent appartiennent à la race mélanienne; seulement, sur quelques petites îles rappro-

[1] *Voyage de l'Uranie.*

Digitized by Google

chées de la Malaisie, on trouve au milieu d'eux quelques métis, qu'on doit se contenter de noter; car leur existence au milieu de ces peuplades est de peu d'importance, leur nombre est variable, leurs caractères sont fugitifs, et peut-être, disparaîtront-ils quelque jour, en se fondant, soit dans la race mélanienne, soit dans la race malaise.

Au reste, ces métis négro-malais n'existent pas seulement dans la Nouvelle-Guinée : on en rencontre sur plusieurs îles de la Malaisie, dont l'intérieur fut habité par des noirs. Ainsi, à Ombaï, à Timor, il est facile de distinguer dans la population malaise des traces nombreuses de sang mélanien.

Les Arfakis ou Harfours, qui vivent sur les montagnes de la Nouvelle-Guinée, à peu de distance du littoral, et qui sont souvent en guerre avec les Papous, sont identiquement de la même race que ces derniers. Ils ont été visités à Dorei par MM. Lesson et d'Urville[1].

Le nom de Papou est donc synonyme de Mélanien.

Nous avons visité quelques-uns de ces Papous à la baie Lombo, sur la côte ouest de la Nouvelle-Guinée. Ils sont de médiocre stature, d'un noir fuligineux; leurs cheveux laineux sont en grosse touffe. Ils sont nus, à l'exception d'un maro. Ils avaient quelques pirogues à double balancier. Une seule case, élevée sur des pieux se trouvait à une certaine distance du rivage.

Nous ne vîmes que très-peu de ces naturels, qui

[1] Voyez à ce sujet la *Zoologie du voyage de la* Coquille et le *Voyage pittoresque autour du monde* de d'Urville.

venaient auprès de nos navires et disparaissaient ensuite au milieu de la forêt. Quelques-uns étaient armés d'arcs de bambou et de longues flèches barbelées.

En longeant la côte de la Louisiade, nous vîmes plusieurs naturels dans leurs pirogues, par le travers du cul-de-sac de l'Orangerie. Ils étaient d'un noir foncé, avaient les cheveux crépus et les jambes grêles. Ils étaient d'une taille ordinaire. Ils ne portaient point de barbe.

Sur un autre point, plusieurs pirogues nous montrèrent des hommes à cheveux laineux, dont la peau était rougeâtre et assez claire. Ces naturels étaient de grande taille; ils étaient entièrement nus.

Dans le détroit de Torrès, nous fûmes plus heureux, et nous pûmes examiner à notre aise une nombreuse peuplade de ces habitants de la Nouvelle-Guinée, réunis sur l'île Toud pour se livrer à la pêche.

Ces naturels étaient grands, robustes, d'un noir assez foncé et uniforme chez tous. Leurs traits n'étaient point désagréables. Quelques-uns avaient le visage allongé, le nez aquilin, les lèvres médiocrement grosses et le front assez développé. On remarquait chez la plupart un aplatissement assez considérable de la partie postérieure de la tête. Leurs cheveux, très-laineux, loin d'être divisés et de former d'énormes coiffures, comme chez les autres Papous, étaient, au contraire, réunis en petits cylindres et pendaient de tous côtés comme autant de bouts de corde.

Ces naturels nous ont paru industrieux. Ils possédaient de grandes pirogues parfaitement faites et ornées de sculptures, d'incrustations et de touffes de plumes de casoar.

Ils avaient de longs arcs en bambou, semblables à ceux que nous avions vus à la baie Lombo [1].

L'un d'entre eux portait une perruque; nous ne nous en aperçûmes que lorsqu'il l'ôta. C'était une calotte de toile dans laquelle il avait introduit une multitude de ces petites masses cylindriques qui composent leur chevelure. Il ne fit point de difficulté de me la donner pour une bagatelle.

M. Coupvent avait déjà fait une semblable observation sur l'île Aroub. Quel peut être l'usage de ces perruques dans un climat chaud ? Elles étaient couvertes de vermine, et c'était sans doute un moyen de satisfaire leur goût de phtirophagie.

Ils se couvrent la tête d'une espèce d'ocre rouge.

Les naturels que nous vîmes sur l'île Aroub et, de loin, sur d'autres îles du détroit de Torrès ne nous parurent différer en rien de ceux-ci.

[1] Les naturels de l'île Tond vont entièrement nus; leur peau est noire, leurs cheveux sont crépus, leurs formes grêles; mieux constitués que les habitants de l'Australie, ils semblent aussi être plus industrieux et plus entreprenants. Ils se font un tatouage en relief, qui dessine sur leurs épaules des bourrelets charnus, disposés comme les franges d'une épaulette. A côté de leur village, nous aperçûmes une trentaine de pirogues sur la grève; l'une d'elles avait plus de dix mètres de longeur; elle était creusée dans un seul arbre, évidemment étranger à la végétation de l'île, et qui provenait, sans doute, de la Nouvelle-Guinée. Toutes ces embarcations étaient ornées de sculptures grossières, la proue de l'une d'elles représentait un vieillard avec une longue barbe. » (*Voyage au Pôle sud*, t. IX, p. 237.

Dans la première de ces îles, les naturels échangèrent un masque fait de plusieurs pièces d'écaille de tortue et entouré de cheveux.

DES HARFOURS.

Dans la Malaisie, on désigne sous le nom d'Harfours, Alfours, Haraforas, les habitants de l'intérieur des grandes îles ou des montagnes. C'est là la seule signification de toutes ces dénominations. Il faudrait bien se garder de croire, comme l'ont fait quelques auteurs, que tous ces habitants appartiennent à la même race et ont les mêmes caractères zoologiques. Nous avons vu, en effet, que les Harfours de Célèbes appartenaient à la race polynésienne, tandis que les habitants de l'intérieur de Luçon, de Mindanao sont de race mélanienne.

M. Lesson pense que l'intérieur de la Nouvelle-Guinée est habité par des nègres à cheveux droits et rudes, qu'il nomme Alfourous-Endamènes; ils auraient traversé très-anciennement le détroit de Torrès et auraient ainsi peuplé la Nouvelle-Hollande. Mais l'opinion de ce savant naturaliste n'est fondée que sur la vue de *deux* ou *trois* de ces hommes, réduits en esclavage, au port Dorei, au milieu des Papous qui eux-mêmes, ainsi qu'on l'a vu, n'offrent pas, dans ce lieu, une grande homogénéité de caractères. Aussi, cette assertion nous paraît au moins douteuse. « Les Endamènes, dit M. Lesson, retirés dans l'intérieur de la Nouvelle-Guinée, doivent être

possesseurs paisibles des côtes méridionales, et ce sont eux, très-probablement, qui habitent exclusivement les bords du détroit de Torrès. Les expéditions futures peuvent seules ou détruire ou confirmer nos doutes. » Or, cette hypothèse se trouve complétement détruite; car les naturels que nous avons vus sur la côte sud de la Louisiade, dans le détroit de Torrès sur les îles Toud, Aroub, et d'autres îles, étaient des noirs mélaniens.

Partant de cette idée, que des noirs à cheveux droits habitent la Nouvelle-Guinée, M. Lesson l'étend à tous les peuples qui habitent l'intérieur des autres îles. « Ces peuples, dit-il, à peau noire et à cheveux rudes, mais lisses, vivent encore dans les lieux inaccessibles de toutes les terres polynésiennes; et c'est ainsi que le plateau central de la plupart des îles Moluques est occupé de nos jours, par les Haraforas ou Alfourous, que les Philippines sont peuplées par *los Indios* des Espagnols, que l'on mentionne *los negros del monte* à Mindanao, les Vinzimbers à Madagascar dont ils seraient les habitants naturels, et que nous apprîmes l'existence des Endamènes à la Nouvelle-Guinée. »

Nous avons dit que, dans cette dernière île, l'existence des Endamènes (ou Australiens) était fort douteuse. Quant aux Moluques, les Harfours de Célèbes, de Céram, de Bourou, les Battas de Sumatra, les Dayahs de Bornéo sont des peuples de race polynésienne. Nous avons eu occasion de voir quelques *negros* de Mindanao, à Samboangan, et nous pouvons

assurer que ce sont des nègres mélaniens à la peau d'un noir fuligineux et aux cheveux laineux. Ceux des autres îles Philippines sont aussi de la même nature, ainsi que nous l'apprend W. Marsden. « Ces sauvages insulaires, dit ce judicieux observateur[1], vivent sur les montagnes; ils sont de la couleur et de la taille des Hottentots du Cap ; comme ceux-ci, ils ont les cheveux courts et crépus, ils se barbouillent tout le corps de graisse et de cendres. Leur habillement consiste en une seule pièce faite d'écorce d'arbres, dont ils se couvrent le milieu du corps... Ils ont différents noms dans les différentes parties de l'île; mais les Espagnols les appellent en général *negritos del monte*, quelques-uns d'entre eux étant aussi noirs que les naturels de la Guinée, surtout dans l'île de Negros. On croit qu'ils sont les habitants originaires de ces îles. » Nous avons aussi vu quelques noirs de Gilolo, de Timor; ils ressemblent entièrement à ces derniers.

Ainsi, pour nous, il n'existe que deux races : les Australiens répandus dans toute la Nouvelle-Hollande et peut-être sur quelques îles de la Polynésie ; les Mélaniens occupant les autres grandes îles de la Polynésie et l'intérieur de quelques îles de la Malaisie.

Les insulaires de la terre de Van-Diémen ou Tasmanie appartiennent à cette dernière race.

[1] *Histoire de Sumatra*, p. 109.

DE L'ORIGINE DES MÉLANIENS ET DES POLYNÉSIENS.

La plupart des auteurs ont représenté les races noires de l'Océanie comme composées de peuplades abruties, sans industrie, sans intelligence et menant une vie misérable au milieu des forêts. « La plupart des Mélaniens, dit M. Bory de Saint-Vincent, paraissent n'avoir pas même le développement d'intelligence nécessaire pour se construire des habitations à peine abritées par des abat-vents; ils vivent en général exposés à toutes les intempéries des saisons. Ils n'ont d'autres armes que de mauvaises sagaies. A la Nouvelle-Calédonie, ils y ont joint la fronde, et plusieurs ayant eu des communications avec l'espèce neptunienne, en ont emprunté quelques arts grossiers... »

Cette appréciation des Mélaniens est est loin d'être exacte; à peine si elle peut s'appliquer aux tribus les plus abruties de la Nouvelle-Hollande, dont l'état misérable s'explique en grande partie par la stérilité du sol. Sur d'autres points, ils se montrent intelligents. Nous avons vu qu'à Port-Jackson, les enfants apprenaient à lire, écrire, compteravec autant de facilité que les enfants des Anglais.

Quant aux Mélaniens, ils ne le cèdent en rien aux Polynésiens, et même ils les surpassent quelquefois. Les insulaires de Viti sont certainement supérieurs aux habitants de Tonga, les plus avancés en civilisation parmi les Polynésiens. Leurs cases, leurs villa-

ges fortifiés et entourés de murailles de pierres, leurs armes de toutes les formes, leurs énormes lances sculptées et découpées avec une patience et un art infinis, leurs légères et solides pirogues, qui sillonnent en tous sens l'Archipel et qui manœuvrent parfaitement à la voile; toutes ces choses surpassent de beaucoup l'industrie de la race polynésienne.

Leur religion est très-probablement au même niveau. Dans chaque village existe une case dédiée aux esprits, auxquels on consacre des armes, des étoffes, etc.

Dans la plupart des autres îles, à la Nouvelle-Calédonie, dans toutes les îles Salomon, partout ils sont réunis en villages, du bord de la mer jusqu'au sommet des montagnes. On retrouve chez tous la même industrie : ce sont des armes parfaitement sculptées, de longs arcs, des flèches, des casse-têtes de diverses formes, des colliers, des ornements, des idoles, des bracelets, des nattes finement tressées, des pirogues entièrement incrustées de nacre; enfin, la fabrication de la poterie, qui se retrouve à la Nouvelle-Guinée, à la Nouvelle-Calédonie, aux îles Viti, surpassent tout ce que l'industrie des Polynésiens a pu enfanter.

Enfin, on a vu que, pour la férocité et la perfidie, les Polynésiens ne le cédaient en rien aux Mélaniens. Les premiers navigateurs en firent souvent une triste expérience.

L'origine de ces divers peuples a beaucoup occupé les ethnographes; diverses hypothèses ont été proposées; mais elles sont loin de donner une explica-

tion satisfaisante de la présence de ces peuples dans les lieux qu'ils habitent.

L'hypothèse la plus généralement répandue est celle qui les fait venir de l'Asie ; mais elle ne repose sur aucune donnée plausible, et, de plus, elle fait naître une foule d'objections.

Aucun point de l'Asie ne présente des hommes analogues aux Polynésiens; on ne peut, certes, les assimiler, soit aux Indous, soit aux Chinois.

Bien plus, les langues qui gardent ordinairement quelques traces d'une origine commune, ici se taisent complétement. La langue sacrée de Java, ou kawi, le malayo, et quelques autres dialectes malais, montrent bien quelques mots sanskrits; mais il est évident que ces mots n'ont été introduits dans ces langues que dans un temps relativement peu éloigné, et lors de l'introduction du boudhisme dans la Malaisie : les langues polynésiennes de l'Est n'en montrent pas un seul. Il en est de même de quelques coutumes, que la Malaisie doit aux Indous, mais qui n'ont point pénétré dans la Polynésie.

Enfin, l'objection la plus forte est celle des vents alisés, dont la direction habituelle s'oppose constamment à ce que de faibles pirogues parcourent contre le vent d'immenses distances.

M. Lesson, qui partage cette opinion, croit trouver dans les ornements de la Nouvelle-Zélande des vestiges de la religion indoue. « Les Nouveaux-Zélandais, dit ce naturaliste, sont les insulaires qui ont le mieux conservé les traces de l'antique religion du lé-

gislateur indien *Menou*, qui consacra les trois principes de *Brahma*, de *Chiven* et de *Vichnou*. Les sculptures qui ornent les pirogues des chefs principaux ou les palissades de l'hippah, représentent presque toujours ces trois principes, entourés de cercles nombreux et sans fin, image, sans doute, du grand serpent *calengam*. La figure du centre de ces ornements offre constamment le *lingam*, attribut qui se reproduit sur d'autres reliefs, et même sur des vases. Le fétiche de jade, qui se porte au cou, représente évidemment une figure indienne, et peut-être *Chiven*, ou le génie du mal. »

Nous avons examiné avec soin les sculptures des Nouveaux-Zélandais, et nous avouons que dans les dieux Bramah, Chiven et Vichnou, nous n'avons trouvé qu'une imitation bien imparfaite de la figure humaine, de même que dans toutes les idoles de la Polynésie, et même des Mélaniens. Pour que la ressemblance fût plus complète, le sculpteur y avait ajouté le lingam. Quant aux cercles *sans fin*, ils ne nous ont donné aucune idée du serpent *calengam*. Nous y avons vu seulement des ornements, véritable enfance de l'art, composés de lignes courbes, suivant le caprice du sculpteur. Au reste, il est évident que la Nouvelle-Zélande a été peuplée la dernière, par une colonie de Tongas ou de Taïtiens ; car les naturels ont conservé des mots qui expriment des fruits qui ne croissent pas dans leur pays, etc., et qu'ils appliquent à d'autres productions.

L'amiral d'Urville, dont on connaît les savantes

recherches philologiques, ne pouvant rattacher les langues polynésiennes, soit au continent d'Asie, soit à celui d'Amérique, imagina, pour trancher la difficulté, un vaste continent aujourd'hui submergé, et dont les îles polynésiennes seraient les sommets. Mais, disons-le, les données zoologiques et géologiques s'opposent tout à fait à cette supposition.

L'opinion qui nous paraît la plus plausible, qui présente le moins d'objections, et que nous avons déjà énoncée, est celle qui fait venir les Polynésiens de l'est, c'est-à-dire de l'Amérique. Nous avons signalé plus haut la ressemblance des caractères zoologiques de ces peuples, nous avons montré l'analogie des coutumes, enfin nous avons cité les découvertes récentes d'un savant ethnologue qui a montré des rapports entre les langues de la Polynésie et celles d'Amérique [1].

« Ne peut-on pas supposer, disions-nous [2], qu'à une époque très-reculée, à la suite d'une de ces invasions ou de ces guerres dont l'histoire de l'Amérique, malgré son obscurité, a laissé tant de traces, une peuplade vaincue, et poursuivie jusqu'à la mer, ne trouvant plus d'autre moyen de salut, se soit jetée dans ses canots, et, poussée rapidement par les vents alisés, ait abordé, en tout ou en partie, sur quelqu'une des îles les plus rapprochées, l'île de Pâques, l'archipel Pomotou, les Marquises ou les Hawaï ? Plus tard,

[1] Mém. cité de M. d'Eichtal.

[2] *Annuaire des Voyages*, pour 1846.

la population s'augmentant, et les ressources devenant insuffisantes, des migrations devinrent nécessaires; et ce qui donne à cette opinion une grande force, c'est que ces migrations ont encore lieu de nos jours. Souvent, de grandes pirogues partent des îles Marquises, s'abandonnant au hasard des vents et des flots, cherchant une contrée nouvelle, à l'existence de laquelle ces sauvages croient fermement, et qui n'est peut-être qu'un souvenir vague et confus de leur ancienne patrie, souvenir conservé par la tradition [1].»

Ainsi, la Polynésie se serait peuplée de l'est à l'ouest. Elle aurait occupé successivement les îles de l'est, soit que ces îles fussent désertes, ou bien occupées par la race noire, ce qui, selon toute apparence, eut lieu sur quelques points.

Parvenue aux îles Tonga, et trouvant un obstacle infranchissable dans la population noire des grandes îles Viti, elle s'est dirigée au S. O., à la Nouvelle-Zélande, puis au N. O., où elle occupa successivement les îles Carolines, les Mariannes, et parvint enfin dans la Malaisie, dont elle refoula les Noirs, ses habitants primitifs, dans l'intérieur, et occupa les rivages.

L'histoire anthropologique des peuples de l'Océanie, la description de leurs mœurs, de leurs coutu-

[1] Les exemples de ces migrations sont très-fréquents dans la plupart des îles de la Polynésie. Voyez, à ce sujet, la *Philologie du Voyage de l'Astrolabe*, t. Ier, IIe partie; l'Histoire de Tonga, par Mariner, etc.

mes, l'étude de leurs langues, nécessiteraient un ouvrage fort étendu.

Les limites qui nous sont imposées dans cette publication ne nous ont point permis de donner à ces divers sujets le développement nécessaire.

Au reste, ces parties de l'histoire de l'homme, si intéressantes et si fécondes en résultats, seront traitées dans le cours de cette publication, dans deux ouvrages spéciaux, l'un sur la Philologie, par M. Desgraz; l'autre sur l'Anthropologie et l'Anatomie humaine, par M. Dumoutier.

Nous avons seulement dû nous borner à indiquer d'une manière rapide et sommaire les principaux caractères anthropologiques des races de l'Océanie. Nous avons cherché surtout à introduire quelque méthode dans le mode des observations, et à planter quelques jalons qui puissent guider pour la classification de ces différents peuples. Si par là nous parvenons à faciliter les recherches de ceux qui, après nous, visiteront l'Océanie, notre but sera complétement atteint.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.


643187


Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME DEUXIÈME.

Digitized by Google

FIN DE LA TABLE.


Digitized by Google

Digitized by Google


Digitized by Google